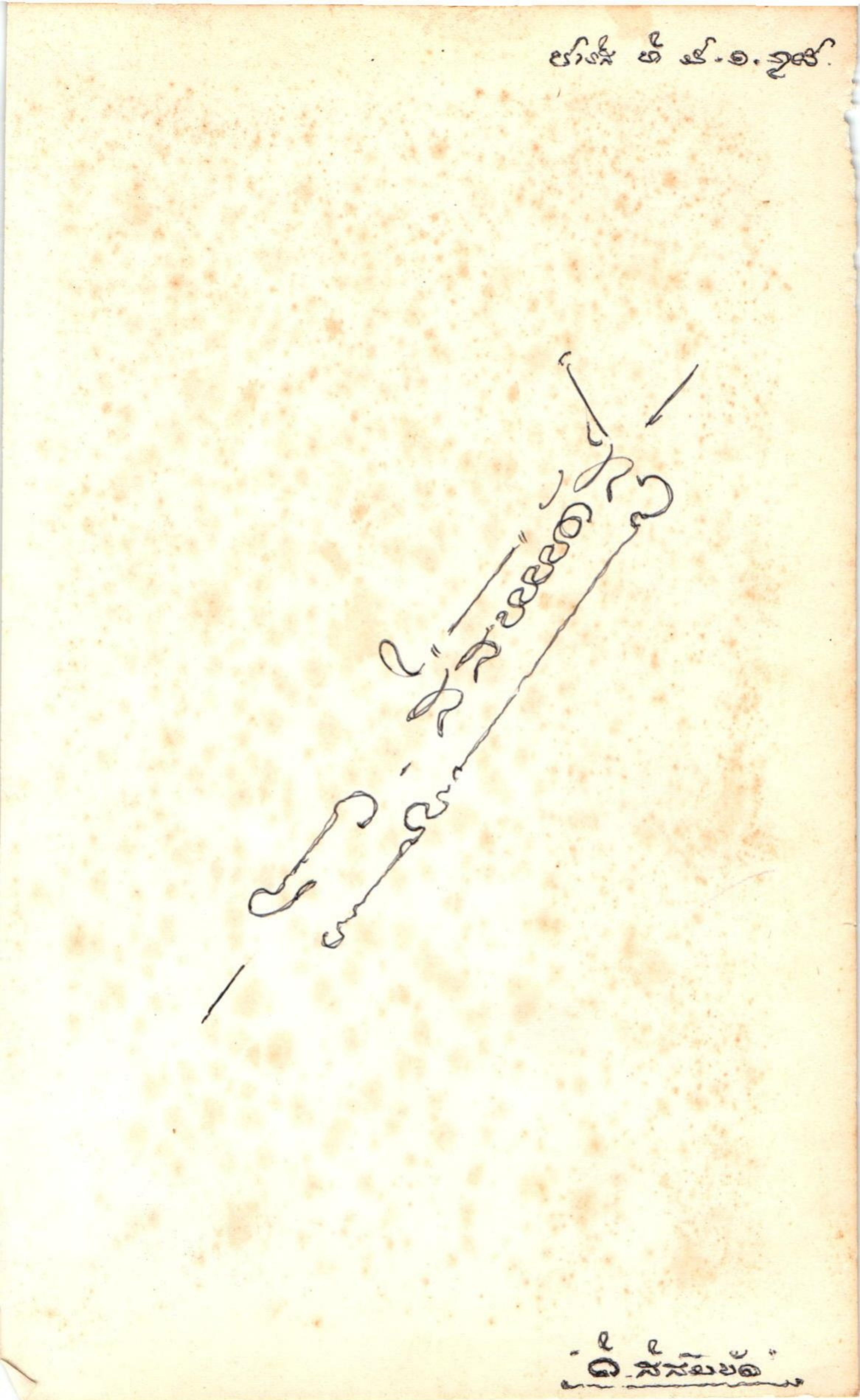
DE GAULLE



DE GAULLE

Collection

Génies et Réalités

DE GAULLE

Réalités Hachette

Volumes déjà parus

Grands hommes	Écrivains
Alexandre le Grand	*Balzac*
Catherine de Russie	*Baudelaire*
Cortez	*Camus*
Einstein	*Dostoïevski*
François Ier	*Hemingway*
Jésus	*Proust*
Jules César	*Rimbaud*
Lénine	*Saint-Exupéry*
Mazarin	*Shakespeare*
Napoléon	*Tolstoï*
Richelieu	*Victor Hugo*
Talleyrand	*Zola*
Teilhard de Chardin	

Peintres	Musiciens
Cézanne	*Bach*
Delacroix	*Beethoven*
Gauguin	*Berlioz*
Goya	*Chopin*
Léonard de Vinci	*Debussy*
Michel-Ange	*Liszt*
Picasso	*Mozart*
Rembrandt	*Schumann*
Renoir	*Stravinsky*
Toulouse-Lautrec	*Wagner*
Van Gogh	

© 1973 Librairie Hachette
et Société d'Études et de Publications Économiques

*Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays y compris l'U.R.S.S.*

Charles de Gaulle,
président de la République française



Présentation de l'ouvrage

LES AUTEURS

Maurice Druon, de l'Académie française, Henri Amouroux, Georgette Elgey, Jean Ferniot, Louis Joxe, Jean Lacouture, Paul-Marie de La Gorce, Jean Marin, Jean Mauriac, Edmond Pognon, Roger Stéphane, Pierre Viansson-Ponté.

LES CHAPITRES

Chapitre I, *Roger Stéphane* éclaire la *genèse d'un grand destin* en évoquant le contexte politique et social où se déroule la jeunesse de Charles de Gaulle, observateur déjà lucide de l'impéritie des dirigeants face aux épreuves de la première guerre.

Louis Joxe, qui fut à Alger le collaborateur direct du général de Gaulle et, plus tard, sous la Ve République son ministre, étudie, dans le chapitre II, *Repenser le métier des armes*, l'évolution de l'officier entre les deux guerres et suit, à travers ses écrits de l'époque, l'élaboration d'une doctrine qui, entendue et appliquée, aurait mis la France à l'abri de la défaite.

Au chapitre III, *La croix de Lorraine*, ce sont les grandes heures de la France libre, telles qu'il les a vécues, que rapporte *Jean Marin*. Les efforts de son chef pour la renforcer, pour unifier la résistance nationale et imposer aux Alliés la France vaincue comme une puissance de demain revivent dans ces pages.

Dans le chapitre IV, *Henri Amouroux* campe *le libérateur de la patrie* affronté à l'immense tâche de redresser un pays exsangue et divisé puis, une fois cette mission accomplie, démissionnaire d'un pouvoir qu'il estime entravé par le jeu stérile des partis.

Georgette Elgey retrace, chapitre V, les principales étapes de ce qu'André Malraux a appelé *la traversée du désert*, cette période pendant laquelle le créateur du R.P.F. n'a cessé de combattre farouchement les institutions de la IVe République.

Au chapitre VI, *Mai 1958 et le retour au pouvoir*, *Jean Ferniot* reconstitue les événements qui, à Alger où gronde l'émeute et à Paris où le régime

achève de se décomposer, permirent à de Gaulle de reprendre dans la légalité sa place à la tête du gouvernement.

Chapitre VII, *Jean Lacouture* analyse l'œuvre du *décolonisateur*, cet héritier du XIXe siècle qui, parti d'une vision assez conservatrice de « l'Empire », s'est haussé, à force de réalisme, au rang de libérateur du tiers monde.

Exposant au chapitre VIII la « *certaine idée de la France* » que conçut très tôt de Gaulle et dont témoignent ses différents écrits, *Edmond Pognon* en démontre la permanence, la force et la mise en application dans la direction des affaires.

Cette conception inspire également la politique extérieure du Général, comme l'établit *Paul-Marie de La Gorce* au chapitre IX, *La France gaullienne dans le monde*, et rend compte de l'opiniâtreté avec laquelle il a œuvré à l'indépendance et à la grandeur nationales, à la construction européenne et à la coopération avec les peuples sous-développés.

Dans le chapitre X, *Mai 1968 et la fin du règne*, *Pierre Viansson-Ponté* relate ce « grand chambardement » qui bouleversa le pays en ses profondeurs et annonçait, malgré l'écrasante victoire électorale de juin, la retraite finale du général de Gaulle.

Témoin le plus fidèle de la dernière année de la vie du général de Gaulle, *Jean Mauriac*, au chapitre XI, *Vivre et mourir à Colombey*, évoque la retraite de l'ancien président de la République, ses travaux, ses derniers voyages, ses dernières rencontres et les circonstances d'une mort qui, le foudroyant, démentit sa célèbre formule selon laquelle « la vieillesse est toujours un naufrage ».

Chapitre XII, *Maurice Druon*, de l'Académie française, présente *Charles de Gaulle écrivain* dont l'œuvre — qui est à la fois d'un penseur politique, d'un moraliste et d'un visionnaire — suffirait à inscrire son nom dans la mémoire humaine s'il ne l'avait par ailleurs illustré dans l'Histoire.

LES SÉQUENCES ILLUSTRÉES

Cinq séquences illustrées reconstituent, à la manière d'un film historique, les principales étapes de la vie du général de Gaulle.

Les deux premières nous montrent l'évolution du jeune *officier non conformiste* et sa mutation soudaine en chef de *la France libre*.

La troisième séquence présente le fondateur du R.P.F., champion intransigeant et obstiné d'un *non au régime des partis*.

Dans les deux dernières on suivra l'action nationale et internationale de ce « *monarque républicain* » qui restera jusqu'à la fin de son règne et devant l'Histoire « *un personnage quelque peu fabuleux* ».


24
VII

Chapitre I

GENÈSE D'UN GRAND DESTIN

par

ROGER STÉPHANE

Évoquer les années de jeunesse et de formation du général de Gaulle revient à disserter sur les admirables phrases liminaires des *Mémoires de guerre* : « Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a en moi d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la Madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai, d'instinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie. Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang; que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même, que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser tout haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur. » C'est dire que la jeunesse, que la genèse de Charles de Gaulle se confond absolument avec la France de ses premières années.

C'est le 22 novembre 1890, Sadi Carnot étant président de la République et Charles de Freycinet président du Conseil pour la quatrième fois, que Charles de Gaulle naît à Lille. Ses parents se disent « monarchistes de regret » et, au terme d'une discussion avec ses frères, le jeune Charles leur lance : « Moi, je n'oublierai jamais ce que les rois ont fait pour la France [1]. »

Pendant les dernières décennies du XIX^e siècle, la France connaîtra une accumulation de déchirements, générateurs eux aussi d'une « guerre civile froide » à côté desquels les scandales contemporains de mai 1968 font

1. Témoignage de la sœur du général de Gaulle recueilli par Jean-Raymond Tournoux (*Jamais dit*, chap. I, p. 18).

Le capitaine Charles de Gaulle en 1914

figure d'insignifiantes péripéties. « Établir la république, mettre en place les républicains, dans un pays dont une grande partie demeure attachée au passé, cela ne va pas sans batailles qui absorbent le meilleur des ardeurs et des ambitions. L'échec de la restauration, la crise du 16 mai, l'affaire Wilson, le " krach " de l'Union générale, le scandale de Panama, le raz de marée du boulangisme, la guerre pour la laïcité, la tempête antisémite agitent tour à tour l'opinion de fureurs empoisonnées. Une sorte de doute de soi-même envahit un peuple humilié par la défaite et énervé par la polémique. Ce qu'il y a de plus élevé dans la pensée française se détourne des sources nationales. Kant, Fichte, Hegel, Nietzsche enseignent en Sorbonne par personnes interposées. L'aile marchante du mouvement social, dédaignant Fourier, Proudhon, Le Play, Blanqui, s'enrôle sous la bannière de Marx. La littérature reflète le désenchantement public en cultivant symboles, morbidesse, quintessence, ou en roulant à l'ordure dans l'excès du naturalisme. D'ailleurs, si les âmes sont troublées, la vie, elle, demeure fort douce. Telle l'infante, qui pleure dans un royal jardin, la France, vers les années 90, cultive la mélancolie tout en savourant sa richesse » (*la France et son armée*).

C'est surtout l'affaire Dreyfus qui créa en France une sorte de ligne de démarcation spirituelle dont les effets se firent sentir au moins jusqu'en 1940. Des fragments de documents importants découverts dans la corbeille à papiers de l'attaché militaire allemand au 2e Bureau français révélèrent à nos services spécialisés l'existence d'une trahison. Très vite des soupçons se portèrent sur le capitaine Dreyfus. Après une enquête bâclée et un jugement hâtif, celui-ci fut condamné en 1894 à la dégradation et à la déportation à vie en Guyane. Peu d'années plus tard, alertés par les protestations d'innocence du condamné et par les irrégularités de la procédure, les intellectuels français groupés autour de la famille Dreyfus tentèrent d'imposer une révision du procès. L'armée s'y refusa : une telle révision mettait en cause, selon ses dirigeants, son infaillibilité, son intégrité. Pour réduire au silence les contestataires, l'État-Major produisit une pièce supplémentaire à même de prouver la culpabilité de Dreyfus : cette pièce était un faux, fabriqué par un officier antidreyfusard, qui se suicida aussitôt après avoir avoué son imposture. Un second procès s'ouvrit à Rennes. De Gaulle avait neuf ans. Après des débats dont la lecture aujourd'hui laisse pantois, Dreyfus fut condamné à dix ans de prison : peine dérisoire s'il était coupable, peine infâme s'il était innocent. Mais les passions n'avaient pas désarmé : Barrès, admirable écrivain réactionnaire, croyait Dreyfus « coupable parce que juif » et Zola prônait son innocence parce que ce romancier superbe plaçait la justice au-dessus de toutes les valeurs, au-dessus de l'armée, au-dessus de la patrie. C'est un arrêt de la Cour de cassation qui réhabilita Alfred Dreyfus en 1906. De Gaulle avait seize ans.

Si nous ignorons ce que pensa l'adolescent de ce drame, la description du climat de ces années telle qu'elle figure dans *la France et son armée* est à la fois révélatrice et prémonitoire. « Dans le lamentable procès, rien ne va manquer de ce qui peut empoisonner les passions. Vraisemblance de



A. Dreyfus attendant sa réhabilitation, juillet 1906

l'erreur judiciaire qu'étayent les faux, inconséquences, abus commis par l'accusation, mais que repoussent avec horreur ceux qui, par foi ou par raison d'État, veulent tenir pour infaillible une hiérarchie consacrée au service de la patrie; exaspérante obscurité, où mille incidents embrouillés, intrigues, aveux, rétractations, duels, suicides, procès annexes enragent et dépistent sans cesse les deux meutes rivales; polémiques calomnieuses que gonflent, sans ménager rien, toutes les voies de la presse, du pamphlet, du discours; frénésie malsaine, où sombrent, pêle-mêle, avec les égards mutuels, les convictions, les amitiés, cet élémentaire respect du symbole de leur puissance où les Français divisés trouvaient encore à s'unir » (*la France et son armée*). Révélatrice : même en 1938, date de la publication de cet ouvrage, personne ne savait parler sur ce ton de l'Affaire. Sans s'étendre sur le fond, ramené d'une incidente (vraisemblance de l'erreur judiciaire) à sa juste proportion, de Gaulle s'attarde essentiellement à l'effet le plus immédiat : la division et donc l'affaiblissement du pays. « Sous la pression [...] des méfiances éveillées à l'égard de l'esprit militaire, l'armée va perdre de sa force et de sa cohésion. » Si de Gaulle incline en faveur de l'innocence de Dreyfus, c'est aussi, croit-on savoir, que le dreyfusisme avait pénétré sa famille. Jean-Raymond Tournoux note dans *Jamais dit* : « D'esprit très large, M. Henri de Gaulle [père du Général] devait à partir d'une date que nous ne pouvons préciser exprimer des doutes sur la culpabilité du capitaine Dreyfus, provoquant des tollés, et presque des incidents dans des réunions amicales. » Et je tiens d'Edmond Michelet, compagnon et ministre du général de Gaulle, que M. Henri de Gaulle fut contrarié dans sa carrière de professeur par ses sentiments dreyfusistes.

J'ai indiqué que les lignes consacrées en 1938 à l'affaire Dreyfus dans *la France et son armée* étaient aussi prémonitoires. En effet, en « ceux qui, par foi ou par raison d'État, veulent tenir pour infaillible une hiérarchie consacrée au service de la patrie », ne reconnaît-on pas les thuriféraires de Pétain, de Weygand, de Darlan? Et ces « polémiques calomnieuses que gonflent, sans ménager rien, toutes les voies de la presse, du pamphlet, du discours » n'évoquent-elles pas irrésistiblement tout à la fois les radios de Vichy et de Paris, les diatribes des collaborateurs et les incessantes campagnes de presse qui dénigrèrent l'action du général de Gaulle pendant ses onze ans de gouvernement? Enfin, les deux périodes du gaullisme militant, celle de la nuit de l'Occupation et celle du redressement des années 1960, n'entraînèrent-elles pas le naufrage « des convictions et des amitiés »?

Charles Péguy l'a écrit : bientôt après l'Affaire, la mystique dégénéra en politique, et cette politique fut pour l'essentiel anticléricale. Une loi sépara l'Église de l'État, engendrant les douloureux inventaires et l'expulsion des congrégations. Ces mesures eurent une incidence sur le destin du jeune Charles de Gaulle : sa famille, très catholique, lui fit suivre une partie de ses études dans une institution religieuse repliée en Belgique.

Ce bref tableau de la France à la charnière des deux siècles serait incomplet si l'on omettait l'expansion coloniale. Si l'Algérie avait été conquise en 1830, c'est entre 1880 et 1910 que la France acquit la Tunisie, l'Indochine [1] et le Maroc. Tout ce qui comptait et devait compter dans l'armée fit ses armes outre-mer : Lyautey, Joffre, Nivelle, Mangin, Gallieni, etc. Seul Foch consacra presque toute sa carrière à l'enseignement à l'École de guerre; et il serait exagéré de penser, nous le verrons plus loin, que de Gaulle professa une grande admiration pour cet enseignement. La formation de Charles de Gaulle s'écoule donc pendant l'exaltation de ce que l'on appellera plus tard l'Empire. Il faut noter que, jusqu'aux années 40, il n'accorda à cet Empire qu'une importance secondaire; et quand, aux heures sombres de l'Occupation, il s'appuya sur nos colonies, ce fut pour reconquérir l'essentiel : la France. Décolonisant à partir de 1958, le général de Gaulle ne renia point une page de son histoire personnelle, il se borna à transcender une péripétie militaire en une victoire politique.

Dans un siècle si pénétré de marxisme que chacun croit volontiers que « le social détermine la conscience », l'on se doit, traitant de la jeunesse de Charles de Gaulle, d'évoquer les origines de sa famille. On ne peut mieux faire que citer Jean Lacouture, historien de gauche, biographe critique : « Les de Gaulle, donc, n'étaient pas du tout des bourgeois au sens où Flaubert et, par ailleurs, Marx l'entendaient. Avec un peu, dans l'ascendance, de noblesse de robe et de bourgeoisie d'épée, c'étaient des gens de

1. La conquête de l'Indochine commença en 1863 sous le second Empire, mais l'organisation des colonies et protectorats sous la férule d'un seul gouverneur général date de 1881.

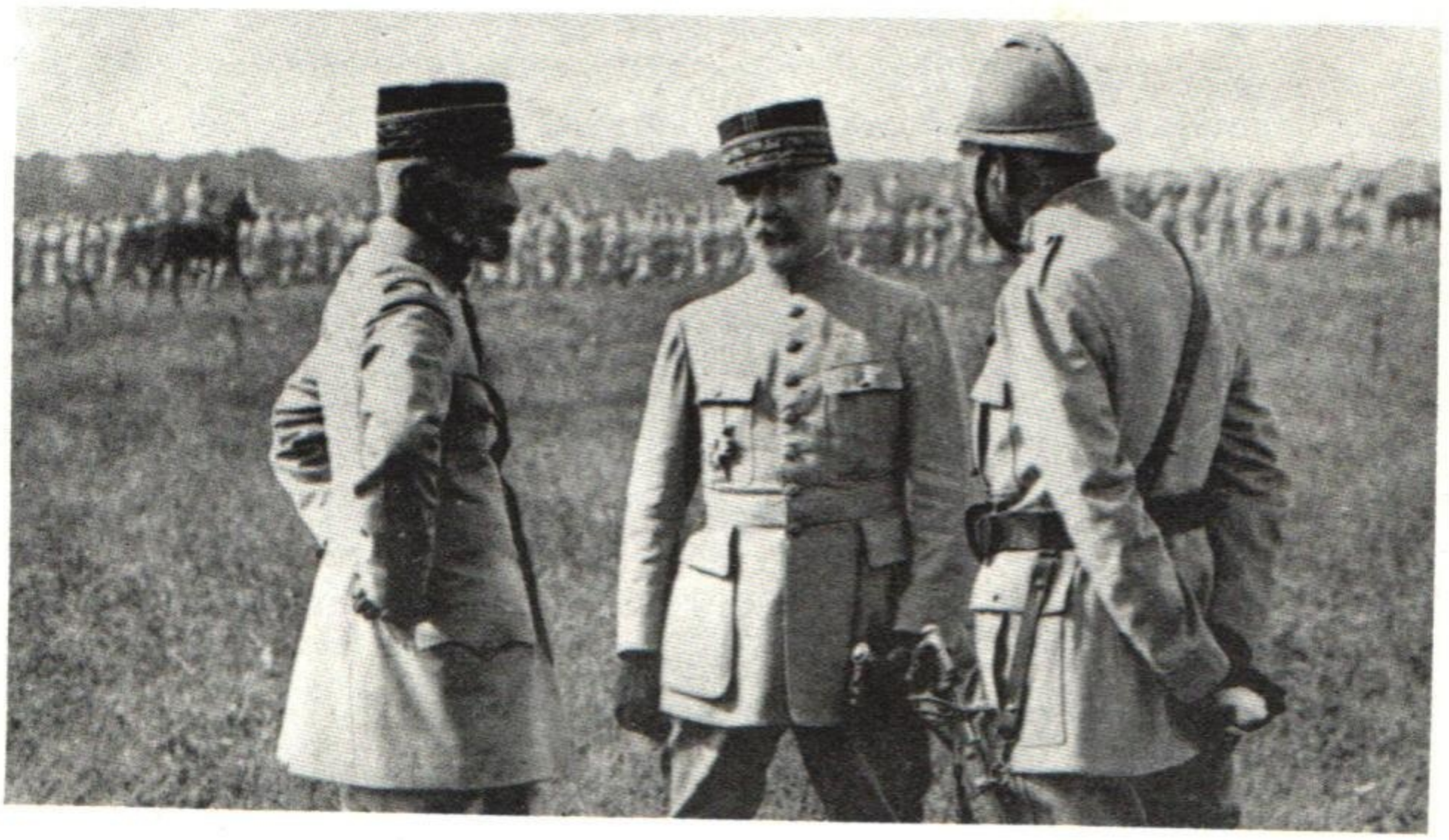
plume, des clercs, commis de l'État et érudits, écrivains de province et secrétaires de cour. Des intellectuels élimés et décents, avec un oncle cuirassier et un cousin curé, des gens qui savaient la grammaire, le latin et le grec, qui allaient à la messe et servaient l'État. »

La grand-mère du général de Gaulle, « intrépide polygraphe » suivant l'heureuse expression de Jean Lacouture, dirigea une publication bien-pensante, *le Correspondant des familles*, qui n'hésita cependant pas à faire paraître un texte de Jules Vallès et une oraison funèbre de Proudhon. Le père, nous l'avons dit, enseignait, et Jean-Raymond Tournoux cite de longs extraits de son enseignement plus ou moins indicatifs de la formation de son fils. Une phrase plus révélatrice que les autres — « Le sens de l'Histoire, c'est le bon sens » — annonce le mépris dans lequel de Gaulle tiendra les idéologies présomptueuses.

La biographie proprement dite du jeune Charles de Gaulle éclaire d'autant moins son extraordinaire destin qu'il ne s'est pas expliqué sur les motivations profondes de son choix de la carrière militaire. L'on en reste à l'hypothèse la plus banale selon laquelle ce jeune homme, né au sein d'une famille catholique et nationaliste, catholique et nationaliste lui-même, devait voir dans l'armée le seul instrument capable de faire recouvrer à la France les provinces perdues en 1870 (« L'armée française était alors une des plus grandes choses au monde », écrit-il au début de ses *Mémoires*) avant que de lui garantir l'indépendance dans sa grandeur retrouvée. Donc Charles de Gaulle est saint-cyrien en 1910. A la sortie de l'école, il sert au 33e régiment d'infanterie, sous les ordres du colonel Pétain.

La guerre de 1914 le marquera profondément, par la découverte fulgurante de l'inaptitude de la classe dirigeante, de la classe militaire dirigeante à se préparer à l'épreuve. « Dans l'immédiat avant-guerre, notera-t-il,

Le général Pétain en 1916



l'armée ne manifeste nullement l'ardeur à se renouveler que commande l'esprit du temps. Attitude d'autant plus fâcheuse qu'elle coïncide avec l'avènement des doctrines tactiques et stratégiques qui impliqueraient au contraire la supériorité des moyens » (*la France et son armée*). Il dénonce longuement et véhémentement l'aveuglement de ces penseurs militaires qui refusèrent dans les années 1910 et l'artillerie lourde et la mitrailleuse. « Même l'aviation naissante laisse sceptiques beaucoup d'officiers. Au retour d'une démonstration donnée, en 1910, par des appareils militaires : " Tout ça c'est du sport! s'écrie le commandant de l'École supérieure de guerre. Pour l'armée, l'avion, c'est zéro! " » Le commandant de l'École de guerre de 1910 s'appelait Ferdinand Foch... Il n'est donc point étonnant que la guerre commence par une succession de désastres.

Le capitaine de Gaulle est blessé trois fois : à Dinant le 15 août 1914, en Champagne en février 1915, à Douaumont en mars 1916. On le croit mort et le général Pétain le cite à l'ordre de la nation : « Le capitaine de Gaulle, commandant de compagnie, réputé pour sa haute valeur intellectuelle et morale, alors que son bataillon, subissant un effroyable bombardement, était décimé et que les ennemis atteignaient la compagnie de tous côtés, a enlevé ses hommes dans un assaut furieux et un corps à corps farouche, solution qu'il jugeait compatible avec son sentiment de l'honneur militaire. Est tombé dans la mêlée. Officier hors de pair à tous égards. » On le croit mort, mais il n'est que prisonnier. Dans son camp, il est accueilli par Rémy Roure, qui tentera plus tard de se faire l'écho dans *le Temps* de la pensée de De Gaulle, par Berger-Levrault, son futur éditeur, et par un officier russe, Toukhatchevski, qui commandera l'armée soviétique avant d'être, en 1937, accusé de trahison par Staline et fusillé. Il y a aussi le commandant Catroux qui en 1940 ira, lui, général d'armée, se placer à Londres sous les ordres d'un proscrit, à titre temporaire. Le général Catroux a accepté de décrire pour moi son compagnon de captivité : « Le capitaine de Gaulle a tenté de s'évader trois fois, d'abord. Il voulait reprendre le combat. En second lieu, comme c'est un homme qui travaille et qui médite, il a beaucoup travaillé en ce sens qu'il lisait beaucoup de journaux allemands et beaucoup de revues allemandes traitant du développement de la guerre et il a analysé assez bien, et par avance, si l'on peut dire, l'état d'esprit successif du commandement allemand, du peuple allemand, et l'évolution de la guerre. De sorte que la défaite allemande lui est apparue comme une certitude assez rapidement. Je ne veux pas dire que ce soit tout à fait au début, mais à partir de l'entrée en guerre de l'Amérique il a considéré que la chose était faite. Nous étions tous frappés en tout cas par le sens de l'exégèse qui était en de Gaulle, et, en même temps, de la maturité d'un esprit qui avait réfléchi non seulement aux problèmes stratégiques dits de guerre, mais de la stratégie en général, avec ce qu'elle comporte de mise en œuvre de toutes les ressources, de tous les moyens de pays au combat [1]. » C'est sans doute en captivité qu'il prépare

1. Général Catroux : témoignage enregistré.

son premier livre, *la Discorde chez l'ennemi*. Il est significatif qu'il attribue pour une large part la défaite de l'Allemagne aux empiétements du pouvoir militaire sur le pouvoir civil. Il s'étonne notamment que le grand amiral von Tirpitz et l'amiral Bachmann, partisans de la guerre sous-marine à outrance, aient « par tous les moyens cherché à forcer la main du chancelier d'Empire dans une question politique au premier chef » et compromis de la sorte l'autorité du pouvoir civil « sans que personne ne les invitât à ne point se mêler des affaires des autres ». Ici encore l'analyse est prémonitoire : c'est le maréchal Pétain et le général Weygand qui arracheront quelque vingt ans plus tard à un gouvernement faible la signature de l'armistice. Charles de Gaulle sait, dès ce moment, que dans la conduite d'un grand pays le pouvoir doit être civil. Il nous intéresse aussi qu'il écrive « à la guerre, à part quelques principes essentiels, il n'y a pas de système universel, mais seulement des circonstances et des personnalités » (*la Discorde chez l'ennemi*). C'est d'une certaine manière en appliquant cet axiome qu'il inventera la France libre en 1940 et donnera au gouvernement de la France entre 1958 et 1969 ce ton irremplaçable, cette démarche imprévisible qui feront de notre pays l'étonnement — parfois irrité — du monde.

Il apparaît clairement que le comportement et les analyses de Charles de Gaulle sont inspirés tout à la fois par un nationalisme fervent et un sens de l'État jacobin. Sans doute eût-il risqué de dériver vers le maurrassisme s'il n'était constamment comme sous-tendu par un catholicisme qui ne se démentira jamais. A Londres, à Paris, à Colombey, à Moscou, il ira ponctuellement à la messe. Il ne s'agit pas là du sacrifice à un rite social mais du signe de la révérence que Charles de Gaulle ne cessa de manifester à Dieu, au Dieu chrétien. Le catholicisme imprégnera sa pensée et son expression, et ce ne sera point hasard si dans son discours le plus « péguyste », celui de mai 1943 à Tunis, il évoquera « Notre-Dame la France ». Mais, bien qu'il n'ait rien précisé en ce domaine, on peut penser que son catholicisme était baigné tout à la fois de gallicanisme et de jansénisme. De gallicanisme, cela va sans dire. De jansénisme : on imagine mal que cet homme au si prodigieux destin n'ait pas mis l'accent sur une grâce toute particulière.

Maintenant, le capitaine de Gaulle va s'élancer, « inutile prophète », dans cet entre-deux-guerres où l'impéritie de ses chefs et du pouvoir civil tissera peu à peu les fils de notre désastre.

Le 7 avril 1921, il épouse Mlle Yvonne Vendroux, descendante d'une famille de petite bourgeoisie du Nord : c'est pour elle qu'il achètera quelques années plus tard leur demeure de la Boisserie, à Colombey.

Le 1er octobre 1921, le capitaine de Gaulle est nommé professeur adjoint d'histoire militaire à Saint-Cyr. L'on peut dater de cette époque le début de son enseignement qui par malheur ne sera pas entendu.

R. S.



Chapitre II

REPENSER LE MÉTIER DES ARMES

par

LOUIS JOXE

Entre deux dates de résonance tragique, 1914 et 1939, pendant un quart de siècle dont l'importance demeure décisive dans l'histoire du monde, Charles de Gaulle vit ses années d'apprentissage et, dans tous les domaines, fait ses premières armes. Au moment où éclate la guerre de 1914 il n'est encore qu'un jeune homme, lorsque s'ouvre celle de 1939 il est déjà dans l'âge mûr. Alors se produira, soudain, la rencontre entre un grand caractère et une grande circonstance à laquelle aspire toute âme éprise de gloire ou simplement bien née.

Ceci mérite considération : dans sa vie l'action militaire ne l'emportera pas sur le reste. Pas de campagne éblouissante à la manière d'un Turenne, fidèle au métier des armes, ou d'un Condé allant se perdre ensuite dans l'intrigue politique. Une longue méditation, une longue patience et, tout à la fois, une ardeur constante et inébranlable au service de l'armée : tels sont ses traits essentiels jusqu'en 1940. De Gaulle admire et entretient les vertus qu'exige ou que fait naître sa vocation. Il a volontairement confiance en des valeurs exemplaires.

Cet esprit, au départ orgueilleux et méditatif, se trouve peu à peu plus à l'aise dans la discussion et n'arrête jamais son travail. Il lui faut s'informer, comparer, classer au service d'une prodigieuse mémoire et d'une capacité de silence illimitée; sauf au moment de l'action où la décision intervient précise et irrévocable. Il écrit d'ailleurs comme il réfléchit, d'une façon tâtonnante dans le détail et d'avance arrêtée pour l'essentiel. Le dialogue, la conversation sont pour lui des sortes de bancs d'essai où il exerce sa curiosité, où il met à l'épreuve tant ses propres idées que celles de l'interlocuteur, où il provoque sans toujours immédiatement conclure.

Ce n'est point temps perdu que d'évoquer ainsi cette discipline de l'esprit et d'éclairer le terrain, car il y a quelque difficulté à cloisonner les étapes d'une existence. Chez de Gaulle la préparation à l'action durera toute la vie, elle concerne, en un même homme, trois êtres différents et étroitement unis : le guerrier, l'écrivain et le moraliste.

Le colonel de Gaulle en 1939

Le capitaine de Gaulle sera blessé trois fois pendant la Première Guerre mondiale. Ramassé sur le champ de bataille par les Allemands, il tentera à plusieurs reprises de s'évader de son camp de prisonniers. Ces tentatives ayant échoué, il mettra à profit sa captivité pour réfléchir, pour accumuler la matière de son premier ouvrage : *la Discorde chez l'ennemi*.

L'armistice à peine conclu, Charles de Gaulle reprend du service. Volontaire pour la Pologne que menace l'Armée Rouge, il est affecté à la 5e division de chasseurs polonais et participe aux combats de Volhynie. La guerre que font les Russes relève d'un autre temps. Le haut fait individuel, tel qu'on le célèbre dans les épopées médiévales, la rencontre de cavalerie, comme on la rêvait encore au XIXe siècle, la légende du maréchal Boudienny, comparable aux plus fameux des hetmans de cosaques, la marche folle des troupes d'invasion jusqu'aux murs de Varsovie, ces épisodes aventureux, Charles de Gaulle les vit intensément.

Autre sujet de méditation car ni lui ni le commandement soviétique ne peuvent se satisfaire d'un spectacle désuet. L'U. R. S. S. se sentira de plus en plus vulnérable dans ses frontières et dans son idéologie; pour assurer sa défense elle accumulera les forces offensives. De son côté, de Gaulle ajoute aux conclusions qu'il tire de la Première Guerre mondiale, guerre militaire, économique, guerre sociale, totale, qui vient à peine de se terminer, si tant est qu'elle le soit vraiment. Soldat, il est allé combattre sur le *limes* de la civilisation occidentale. Il en gardera, dans son cœur, un certain faible pour la nation polonaise. Il concevra une certaine considération pour l'armée soviétique, mais il n'en appréciera le poids que bien plus tard. En tout cas, l'expérience polonaise fait partie des périlleuses leçons de choses qui l'ont formé. Alors son chef, Weygand, lui octroie sa quatrième citation à l'ordre du jour de l'armée, tandis que la Pologne lui offre un cours de tactique à son École de guerre. Il apprend, il enseigne, il sculpte son personnage.

Rappelé en France, le capitaine de Gaulle se voit confier des cours d'histoire militaire à Saint-Cyr et, dans la foulée, entre à l'École supérieure de guerre. Il a trente-deux ans, il construit sa doctrine, il s'applique à écrire, il s'affirme, mais il aura du mal à contraindre la passion qui l'anime. Durant des années toutes les occasions lui seront bonnes d'attaquer et de contredire, lui-même étant sans relâche contredit et attaqué.

L'École de guerre, où il fait un stage de deux ans, connaît alors une certaine doctrine nommée « méthode *a priori* ». Sous-estimant les circonstances, elle veut orienter l'action guerrière sur une hypothèse, d'où la nécessité de choisir d'avance les positions et des champs de tir étendus, ou d'attirer l'ennemi sur un terrain déterminé où il sera détruit par le feu dès qu'il prétendra livrer bataille. Il se trouve ainsi, déclare le général Moyrand, que « le défenseur est plus fort que l'assaillant et que le feu a prépondérance sur le mouvement ».

Plus ou moins, mais toujours, le soldat rêvera de Napoléon. A Austerlitz, en effet, l'empereur a choisi le lieu du combat à la lecture de ses cartes. La colline du Pratzen n'est qu'une taupinière mais elle domine la plaine, l'ennemi est poussé à s'y rendre, le champ de bataille lui est imposé.

Renversant sa position, Napoléon semble même défendre la route de Vienne. L'adversaire s'égare là où l'on entend le mener. Dans la nuit, l'empereur perçoit, joyeux, le piétinement sourd de l'ennemi en marche, s'en va dormir en attendant le jour et la brume qui servira son plan jusqu'à ce que se lève le fameux soleil d'Austerlitz.

Oui, il s'agit bien pour l'État-Major de suivre l'exemple du génie, mais la leçon correspond-elle encore à l'époque? Au demeurant, Napoléon n'avait-il pas aussi en tête toutes les hypothèses possibles; il existe — du moins me l'a-t-on affirmé — dans un château de Bohême une carte où, à grands coups de crayon, l'empereur démontra, plus tard, à ses hôtes comment on aurait pu le battre. Le génie est toujours disponible.

Au cours d'exercices d'école et de manœuvres sur le terrain, Charles de Gaulle reçoit la mission de commander l'un des deux partis en présence. L'anecdote a été souvent racontée : il vainc le camp adverse sans se soucier de la doctrine officielle. Arrive l'heure de la critique des opérations. Le général Moyrand lui rend hommage mais s'efforce d'établir que les principes qui lui ont été inculqués à l'École ont guidé le jeune officier et expliquent ainsi sa réussite. De Gaulle n'accepte pas cette interprétation bienveillante et le dit. L'incident n'est pas mince, au point que le maréchal Pétain, commandant en chef, en est saisi : il demande un rapport écrit qui l'impressionne. En conclusion, le capitaine de Gaulle est chargé d'un cours dans cette École de guerre dont il vient de sortir. En conclusion aussi, il sera de 1925 à 1927

Baalbek





Le colonel de Gaulle au milieu des officiers du 507e régiment de chars à Metz en 1938

attaché à l'état-major du Maréchal. On peut s'étonner de trouver là un manque apparent de logique, mais ce jeu de balance n'est pas propre à la carrière militaire.

En fait, la carrière de De Gaulle continue d'être brillante, avec cependant des coups d'arrêt portés, sinon à son avancement, du moins à son efficacité. On parle de lui, on l'enverra en mission dans le Proche-Orient, où il commencera à connaître l'Islam, il entrera au Conseil supérieur de la Défense, mais, sur le plan intellectuel, les occasions de dépasser un cercle d'admirateurs et d'amis seront rares. Pétain l'invitera à donner des conférences à la Sorbonne sur les problèmes militaires de l'heure. Le succès est si vif que la passion s'en mêle : le débat s'élève et dépasse l'art de la guerre pour évoquer toute une société; les conférences sont suspendues. D'autre part, aucune des études que de Gaulle a consacrées à l'armée n'a efficacement porté; il devient à la fois sujet d'estime et de controverse. Un fait demeure significatif de sa situation au cours de ces années. Quand, plus tard, il voudra procéder à la réimpression de *la France et son armée*, il demandera audience au maréchal Pétain, premier dédicataire de cet ouvrage : « Le vieux soldat méfiant et circonspect, écrit de Gaulle, me convia un dimanche matin chez lui. J'arrivai à l'heure prévue, Pétain m'attendait, seul derrière une porte qu'il ouvrit lui-même à mon coup de sonnette. » A ce duel intime il n'y eut pas de témoin.

Notons-le cependant, quand il s'agit pour lui de prendre un commandement, on lui confie un régiment de chars en garnison à Metz. Les chars! — le grand mot est lâché le jour où de Gaulle est placé sous les ordres du général Giraud. Il prend en main ces instruments nouveaux, ces « moteurs armés » dont il affirme déjà le rôle prépondérant.

Mais le vrai combat se livre ailleurs — et non au sein de cette armée qu'avant tout de Gaulle entendait servir —, il devient politique au sens le plus élevé du terme. L'avenir même de la nation est en cause. En 1935 deux hommes se rencontrent pour la première fois : de Gaulle et Paul Reynaud, qui depuis dix ans s'est spécialisé dans la défense nationale. Ils marcheront dorénavant d'un pas égal. Ce sont, au fond, tous deux des modérés et des imaginatifs. Un troisième a préparé et consacré cette rencontre : Gaston Palewski, qui ne les quittera plus, ni l'un ni l'autre.

Le vrai combat se livre aussi sur le plan international. Au moment où Charles de Gaulle va s'acharner à définir la sécurité française, les diplomates et les experts internationaux sont penchés sur la sécurité du monde. Depuis la fin de la première guerre un grand projet n'a cessé de hanter les instances et les conférences mondiales. « Arbitrage, sécurité, désarmement », cette formule célèbre résume la trilogie sur laquelle travaille sans arrêt la Société des Nations, cependant qu'Édouard Herriot, commentant Pascal, s'écrie « la force sans la justice est tyrannique, la justice sans la force est impuissante », cependant qu'Aristide Briand et la pléiade des grands hommes d'État de l'époque, Benes, Titulesco, Polítis, Ramsay MacDonald, etc., s'efforcent de mettre au point non seulement une doctrine, mais encore des institutions fondées sur le principe de solidarité et d'assistance mutuelle entre les nations. Un système juridique s'édifie auquel s'ajoutent plusieurs vaines tentatives en faveur de la réduction des armements et de la création d'une force internationale qui serait mise au service de la Société des Nations. Dans cette perspective se dessine le rôle qu'au sein de cette force joueraient fatalement les divisions blindées.

Participant à cette entreprise généreuse mais souvent abstraite, la France n'arrive pas, cependant, à dégager sa propre position quant à la sauvegarde de son territoire. Pas davantage, d'ailleurs, elle ne parvient à définir clairement les valeurs respectives de la défensive et de l'offensive.

Charles de Gaulle écrit des livres et, par touches successives, construit un système cohérent. Tout l'invite, en effet, à une double méditation, l'une concernant le passé, l'autre l'avenir. Pour lui les deux sont inséparables : « Une porte a livré passage à tous les malheurs qui frappèrent la France à travers son histoire, c'est la porte par où avaient fui les enseignements du passé » (*la France et son armée*).

Aussi bien les lois de la géographie ne changent-elles pas. De même que Michelet dans son *Histoire de France* et Vidal de La Blache au début de celle de Lavisse, il trace un tableau du pays, toujours présent à ses yeux. « Comme la vue d'un portrait suggère à l'observateur l'impression d'une destinée, ainsi la carte de France révèle notre fortune [...] Au nord-est une brèche terrible joignant aux terres germaniques les bassins essentiels de la Seine et de la Loire [...] Il est vrai que les Vosges dressent un large pan de remparts mais que l'on peut tourner par la trouée de Belfort et les étangs salins. » Au nord, « la géographie organise l'invasion par de multiples voies

pénétrantes, vallée de la Meuse, de la Sambre, de l'Escaut, de la Scarpe, de la Lys [...] Cette trouée dans l'enceinte est l'infirmité séculaire de la patrie. » Et de conclure : « Pour le plus grand nombre des Allemands la route de France passe par la Belgique, comme le chemin de fer Berlin-Paris [...] Demain peut se jouer le même destin [...] C'est dire que la protection de la France sur la route la plus dangereuse dépend de la Belgique. »

Un autre de ses soucis qu'il convient de retenir ici est relatif au moral et à l'unité de l'armée. Il n'ignore pas qu'il faut y veiller soigneusement. Ce qui l'attire chez Charles Maurras c'est l'idée d'un réveil nécessaire du sentiment national, mais il déplore l'affaire Dreyfus, mais il condamne le boulangisme et toute secousse susceptible d'accentuer le divorce entre la France et son armée. Il éprouve d'ailleurs une sorte de confiance implicite en l'esprit des Français dont il sait que, dans les grandes circonstances, ils arrivent à se retrouver et à se redresser.

Les ouvrages qu'il écrit alors s'inspirent de ces convictions. Les uns sont de caractère historique, tel *la Discorde chez l'ennemi* dès 1924, puis *la France et son armée* en 1938. Il fait paraître, entre-temps, un livre qui est d'un moraliste, *le Fil de l'épée*, en 1932. Retenons aussi un article sur le rôle historique des places françaises en 1925, un autre sur la mobilisation économique [1]. Certes, le livre essentiel restera *Vers l'armée de métier*, édité en 1934, mais si l'on veut connaître et comprendre la pensée de De Gaulle dans son ensemble, aucun des textes précités n'est indifférent.

Bousculons la chronologie en laissant apparaître d'elle-même l'architecture de cette pensée et sa lente ascension, voire ses répétitions, et commençons par l'histoire.

La Discorde chez l'ennemi est le premier et non le meilleur des ouvrages de De Gaulle. Il résulte, nous l'avons dit, de ses loisirs forcés en captivité et, comme tel, déjà, il est intéressant. On y trouve de très belles pages sur la psychologie des Allemands et sur celle des Français, mais aussi une prise de conscience des phénomènes de masse dans la guerre moderne. De Gaulle a été témoin de l'effondrement soudain « d'un peuple fort et vaillant », le peuple allemand voué à la catastrophe de par « la vengeance de principes outragés ». Les conditions routinières dans lesquelles s'est engagée l'armée allemande en 1914, ainsi qu'elle l'avait fait en 1870, l'indiscipline de von Kluck, les démêlés entre Bethmann-Hollweg et von Tirpitz, les intrigues de Ludendorff, le fol orgueil et la démesure des protagonistes, tout lui devient occasion de réflexion. Des pages saisissantes sont consacrées à la fatalité qui écrase le héros lorsqu'il se croit devenu l'égal des dieux, tel Prométhée ou Agamemnon dans la tragédie grecque. Par-dessus tout et, de façon plus actuelle, se trouve condamnée la discordance mortelle qui peut exister entre la tâche à accomplir et le système militaire en vigueur. Les premiers jalons d'un aspect de l'œuvre future de Charles de Gaulle sont ainsi posés.

La France et son armée : un défilé, un *pageant* comme disent les Anglais.

1. Ces textes ont été publiés dans le recueil *Trois Études*.

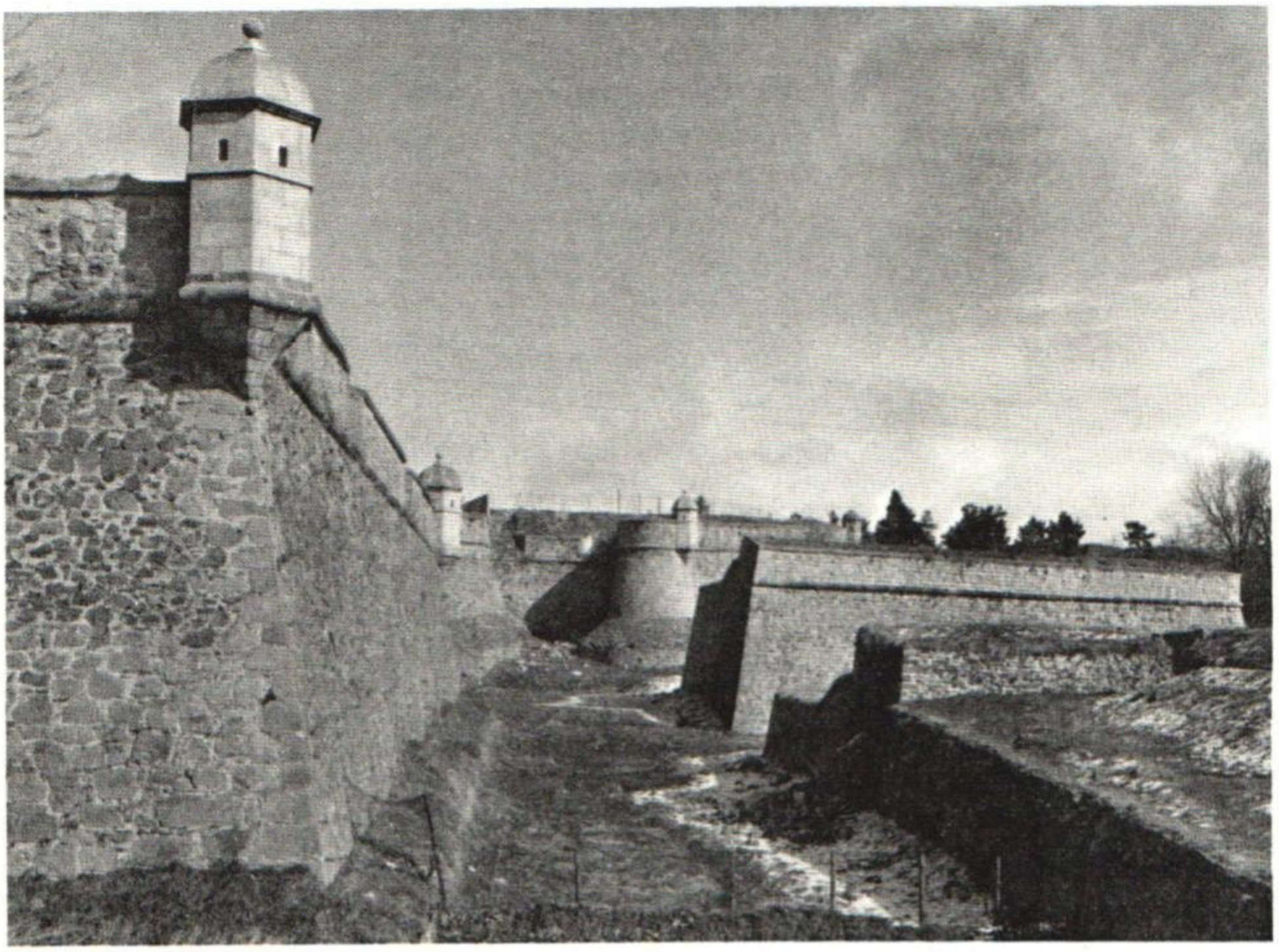
L'intervention, dans la guerre, des foules et de la piétaille autant que le rôle des grands capitaines y sont évoqués avec vigueur. La nature des combats à travers les siècles est largement brossée, depuis les duels restreints n'envoyant qu'une petite partie de la nation au combat — une sorte de délégation à la façon des Horaces et des Curiaces — jusqu'à la guerre totale et planétaire. Mais déjà, dans le droit fil, se devine une idée-force qui fera son chemin dans l'esprit de l'auteur. Il faut réserver une place particulière à la dernière des techniques inventées, donner un rôle éminent et décisif à une arme choisie : autrefois l'arc et l'arquebuse, puis la cavalerie, hier l'artillerie et la puissance du feu, aujourd'hui l'aviation.

Dans *le Fil de l'épée*, livre de moraliste avons-nous dit, les chapitres s'intitulent « Du caractère », « Du prestige », « De la doctrine ». Mais c'est aussi un livre de combat dont la préface contient dès l'abord une remarque sévère : « Il y a, écrit de Gaulle, dans le contraste entre l'activité fictive de l'armée du temps de paix et sa puissance latente quelque chose de décevant que les intéressés ne ressentent pas sans douleur. » Alors l'auteur s'élève violemment contre la nature de l'enseignement reçu dans les écoles militaires : « Il semble que l'esprit militaire français répugne à reconnaître à l'action de guerre le caractère essentiellement empirique qu'elle doit révéler. » Il dénonce clairement la doctrine de l'*a priori* et la tendance à la défensive qui devient une habitude, pour célébrer comme un ensemble de vertus « la politique réaliste de Richelieu, la stratégie objective de Turenne, l'administration concrète de Colbert ».

Détachons particulièrement deux des *Trois Études* car elles sont pleines de substance et gardent encore leur actualité. De Gaulle y porte un regard sur l'antique tradition des fortifications et un autre sur la forme la plus moderne de la préparation à la guerre : la mobilisation économique.

Les masses au combat ont retenu, depuis le XVIII^e^ siècle et les ouvrages de Guilbert, toute l'attention de la stratégie française. Cette théorie a connu de grands succès sous Lazare Carnot, mais l'abus a provoqué les désastres du premier Empire. En tout cas les masses au combat ont besoin de points d'appui. Tel est le sens de l'étude de De Gaulle : *le Rôle historique des places fortes*. Sous le règne de Louis XIV, l'unité territoriale, accomplie en vingt ans, a donné à la France, à défaut de frontières naturelles, des bornes acceptables et le long de ces bornes un premier système de fortifications. La chaîne est bouclée et les imperfections du sol français, tel que l'a fait la nature, paraissent surmontées. Citons ici pour la méditer la lettre qu'adresse Louvois à Vauban dès le début de son grand œuvre : « Faites mentir, Monsieur, cette légende qui veut que les Français entreprennent tout et n'achèvent rien. » Charles de Gaulle eût pu s'y reporter, car la circonstance s'y prêtait encore, alors même qu'il était en train d'écrire.

Achevée, l'entreprise l'a été sous Louis XIV, sauf sur un point : Paris, que l'on estimait devoir coûter trop cher et parce qu'on voulait sans doute écarter l'idée que la capitale du royaume pût être un jour menacée. Toujours est-il que par la suite et d'année en année on laissa peu à peu tomber en désuétude cette couronne de fortifications et l'erreur s'avéra



La citadelle de Montlouis, édifiée sur les plans de Vauban

lourde. Chaque fois, en revanche, qu'elle fut remise en état on eut à s'en féliciter. Ainsi Carnot restaura-t-il les défenses de Lille, de Dunkerque et de Maubeuge, et put récolter la victoire. Par contre, sous l'influence des théories de Guilbert, Napoléon les négligea pour aller porter plus loin les places fortes de son empire jusqu'à la mer du Nord et jusqu'à la Vistule. L'œuvre de Vauban joua donc un bien pauvre rôle lorsque les alliés envahirent la France en 1814, sauf au nord où elle ralentit Schwarzenberg et où elle permit à l'empereur de jeter les derniers feux de son génie. C'est dans Paris sans murailles qu'il fallut payer ces négligences. Or, « qui est maître à Paris est maître de la France ».

Dans une conception totale de la guerre moderne on ne saurait minimiser l'importance de la fortification permanente comme protection et point d'appui. Verdun capitulant en 1792, c'est le désastre imminent dans la région « par où toujours le malheur vint aux Gaules [1] ». En 1871, Paris enfin fortifié après une si longue attente ne se rend pas et le gouvernement provisoire peut y trouver naissance, tant et si bien que les opérations des armées de la Loire, du Nord et de l'Est inspirent pour le futur de justes réflexions à l'État-Major allemand. En 1914 les forts de Liège se battent alors qu'ils sont déjà entourés par la marée ennemie, révélant au monde entier la vaillance des Belges. Cette défense des places fortes joue encore

1. Daniel Halévy : *Vauban*.

un rôle à la fois stratégique et moral. Ce rôle, « les politiques comme les militaires ont le devoir de le reconnaître dans le passé et de le préparer dans l'avenir ». Il exalte les énergies, il invite à la résistance.

Car, au total, la défaite aux frontières n'est pas la défaite de la France, affirme de Gaulle à une époque où l'armée française occupe la rive gauche du Rhin et se voit exhortée par lui à ne pas s'endormir.

A cette étude, Charles de Gaulle ajoute neuf ans plus tard des vues sur *la Mobilisation économique*. La mise en œuvre de toutes les ressources du pays en cas de conflit est partout admise dans son principe mais sa préparation se heurte à d'innombrables difficultés; là aussi la somnolence est interdite. Trois États viennent de prendre des mesures sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre : les États-Unis, l'Italie, la Belgique. Le texte que confie de Gaulle à la *Revue militaire française* n'entend pas être exhaustif, il demeure cependant plein de sens. Plus qu'à l'Italie et à son régime autoritaire, plus qu'à la Belgique importatrice par nécessité, l'auteur s'attache à traiter des États-Unis en raison de leur gigantisme d'abord, ensuite à cause de la toute naturelle collaboration qui s'établit là-bas entre le gouvernement et les grands capitaines d'industrie, enfin parce que le raisonnement peut s'appuyer sur une réalité historique très proche. Si les États-Unis ont apporté dans la victoire de 1918 un arbitrage déterminant, leur machine de guerre, elle, s'est mise en marche avec une extrême lenteur. « On sait que l'armistice survint sans qu'eussent figuré sur les champs de bataille un seul canon, un seul avion, un seul tank fabriqué en Amérique. Par la suite une production désordonnée avait accumulé d'énormes stocks d'objets hétéroclites, lesquels [...] durent être ensuite liquidés dans des conditions désastreuses. » Ici encore l'avertissement est clair. « Tout se tient dans le domaine militaire. »

En Charles de Gaulle, l'écrivain ne se fait point, d'ailleurs, d'illusions sur les difficultés qui l'attendent car, déjà, certaines des pages les plus graves de son œuvre prennent un aspect satirique. Jette-t-il un coup d'œil sur les événements qui précédèrent la guerre et sur les progrès réalisés par l'Allemagne en matière militaire pendant les années 1908 à 1912, toujours revient à l'esprit que jamais l'effort financier nécessaire n'a été accompli en France pour y répondre. En fait, le Parlement n'a accordé, bon an mal an, qu'un peu plus des deux tiers des crédits demandés. Surtout de Gaulle dénonce les entraves que l'administration impose à l'imagination. L'Empire allemand se dote-t-il d'artillerie lourde, l'État-Major déclare que ce qui fait la force française c'est la légèreté de ses canons. Parle-t-on de mitrailleuses, on en met en service en 1910 pour « donner satisfaction à l'opinion publique, car cet engin ne sert à rien », affirme le directeur de l'infanterie. Prône-t-on l'aviation, « c'est du sport », s'écrie le commandant de l'École de guerre. Par un phénomène parallèle, dont il faut souligner l'importance, entre 1900 et 1911 le nombre des candidats à l'École de Saint-Cyr diminue de plus de moitié, et il en va de même pour Saint-Maixent. Ce déclin exige qu'on y porte remède rapidement. « Tout se tient dans le domaine militaire. »

C'est en 1934 que paraît enfin le maître ouvrage de Charles de Gaulle : *Vers l'armée de métier*. Le titre en était quelque peu ambigu car il pouvait faire croire à un retour en arrière, à une transformation complète du système de la nation armée en une force restreinte de fonctionnaires spécialisés. Combien de gens ont brocardé ou condamné ce livre sans l'avoir lu!

Or, pas plus dans celui-ci que dans les précédents l'auteur n'écarte la notion de masse et de quantité, mais il veut la compléter par celle de qualité : « Il y a quelques années, écrit-il, l'idée seule d'ajouter un instrument (professionnel) au système des contingents servant à court terme et des foules mobilisées eût provoqué dans notre pays un étonnement général. » Il observe que, malgré les réticences officielles, l'aviation a connu, déjà, cette situation en pleine guerre. Et voici que s'avance la machine qui peut dominer dans tous les sens du mot, et pour l'attaque et pour la contre-attaque; elle a pour elle la puissance, la précision, la vitesse, elle porte en elle la surprise, elle répond en même temps à l'aspect industriel et scientifique de notre époque : cette machine, c'est le char. La France est, par essence, vulnérable au char et défendable par lui.

De la force à créer, l'ouvrage précise la composition et l'emploi. Des unités spécialisées devront être mises à la disposition de l'État-Major, où elles constitueront un corps professionnel toujours prêt à l'action rapide, tirant des engins nouveaux tout le rendement dont ils sont capables et formant des cadres de choix pour la nation mobilisée. Il s'agit bien de forger une armée de métier dotée d'un régime particulier au sein de l'armée nationale. Cette force blindée sera « un foyer d'esprit militaire » et encore « une avant-garde de la nation mobilisée ». Elle comprendra six divisions légères, une réserve générale et des services. La division elle-même comportera une importante brigade de chars, une brigade d'infanterie, une brigade d'artillerie, un groupe de reconnaissance, un bataillon de génie, un bataillon de transmissions, un bataillon de camouflage et des services. En fin de compte il s'agit de spécialiser cent mille hommes, c'est-à-dire chaque année douze mille hommes, servant au-delà de la durée légale. Quant au matériel d'exception dont il faut les équiper — 432 chars lourds, environ 1 300 chars moyens, des véhicules divers —, le prix de l'opération s'élève à trois milliards répartis progressivement sur plusieurs exercices budgétaires.

Ce programme n'est pas sorti tout armé du cerveau de quelque Jupiter tonnant, il a été dûment et longuement réfléchi. On pourra peut-être lui opposer le manque de moyens financiers, mais non lui reprocher l'improvisation de la conception ou l'indigence de l'imagination. Ainsi le système de pensée est-il cohérent : fortifications et points d'appui, mobilisation économique, constitution d'une unité spécialisée. La notion de nation armée devenue classique se trouve, en définitive, non point amoindrie, mais au contraire améliorée.

A ces données précises du problème que fut-il répondu?

Abordons en premier l'affaire des fortifications. Après la guerre de 1914, pendant dix longues années la question est mise à l'étude et donne



Le barrage antichars de la ligne Maginot

lieu enfin, en 1929, à un vaste débat à l'Assemblée et au Sénat. Les lointains principes établis par Vauban et les réalités infiniment plus récentes dominent ce débat, mais devant « l'insuffisance des crédits » on ne peut tout d'abord travailler qu'entre Metz et les Vosges. Puis lentement s'édifie la ligne Maginot, de la Suisse au Luxembourg, pas plus avant. Certes, le maréchal Pétain a parfaitement saisi l'importance de l'effort allemand, mais dès les origines les dés ont été jetés. A Joffre qui, en 1922, voulait reconstituer une ligne continue de défense jusqu'à la mer du Nord, on oppose une autre conception : « Les systèmes défensifs modernes, lui déclare-t-on, ne peuvent plus être que des champs de bataille d'armées organisées dans le temps de paix »; la ligne Maginot restant ce qu'elle est, il faudra prévoir et aménager un champ de bataille. C'est en Belgique qu'on portera la guerre. Plus tard, se plaçant à la charnière de la politique internationale et de la défense, Paul Reynaud posait le dilemme suivant : ou bien construire une muraille de Chine tout au long de la frontière, ou bien organiser vraiment la sécurité internationale. En fin de compte la France n'eut ni l'une ni l'autre.

Passons à l'organisation de la nation pour le temps de guerre. Chacun sent qu'il faut trancher le problème, mais l'affaire progresse avec une même lenteur. Remanié à plusieurs reprises, un projet vient enfin devant la Chambre en 1927. Adopté par la Chambre des députés au printemps de cette année-là et discuté par le Sénat, il ira ensuite se perdre dans les sables pendant sept ans. On chargea alors le colonel de Gaulle de le sortir de cette situation. Le rapport auquel il prit une part déterminante fut adopté au printemps 1936, mais c'est seulement en 1938 que la Chambre des députés et le Sénat votèrent la loi à l'unanimité. Elle entrait donc en vigueur quatorze mois avant l'explosion du conflit. Il était temps, certes, plus que temps, alors que dans *Mein Kampf* Hitler avait écrit, peut-on dire, ses Mémoires à

l'avance et que chacun de ses discours constituait une déclaration de guerre.

Reste le cœur du sujet : l'armée blindée. Ici les faits suffisent et s'ordonnent très simplement. « Les chars de combat facilitent la progression de l'infanterie en brisant les obstacles passifs et les résistances actives opposés par l'ennemi. » Ce jugement date du lendemain de la Première Guerre mondiale. En vain Paul Reynaud s'engage-t-il à fond et prend-il à son compte le principe d'« un instrument de manœuvre capable d'agir sans délai » et permanent. En vain compose-t-il un large plaidoyer consacré au « problème militaire français », en vain dépose-t-il en 1935 un projet de loi tendant à créer six divisions cuirassées et motorisées, inspirées directement par de Gaulle, en vain de bons esprits soutiennent-ils ce projet [1] : le Parlement le repousse.

Le haut commandement s'est insurgé contre une vision « contraire à la logique et à l'histoire ». L'ensemble de mesures adopté par lui tend à décourager les adversaires, la ligne Maginot donne une stabilité moins précaire à la défense nationale. Quant aux unités blindées, à quoi bon ? Des troupes transportées en camions et quelques chars cuirassés pallieraient largement une éventuelle invasion par les corps cuirassés allemands. Et ainsi de suite jusqu'en 1938. « Nous n'avons, nous pouvons en être assurés, rien, absolument rien à redouter, vous le savez bien, déclarait Édouard Daladier le 19 décembre 1938, en ce qui concerne le matériel de guerre. » Et le général Weygand lui fera écho jusqu'au 4 juillet 1939. Aucun des hommes de cette génération n'a oublié le succès remporté, en 1938, par l'ouvrage du général Chauvineau, professeur à l'École de guerre : *Une invasion est-elle encore possible ?* [2]

Cependant, au cours des années qui précèdent la guerre, la forteresse nazie s'est organisée; elle s'est armée, elle possède ses innombrables moteurs cuirassés. Le général Guderian, commandant les forces blindées allemandes, ne manque pas l'occasion de célébrer dans ses livres la valeur des théories de Charles de Gaulle. Il suffit de confronter la composition de la division blindée telle qu'elle est prévue dans *Vers l'armée de métier* avec celle qu'a organisée Guderian pour constater qu'elles sont identiques. Philippe Barrès conversant avec des généraux allemands entend prononcer par l'un d'eux l'éloge de son « grand collègue français ». Triste témoignage!

L'affaire des divisions blindées est toutefois reprise le 2 juillet 1937 par le Conseil supérieur de la Défense nationale; on met à l'étude un projet de divisions cuirassées. On en prévoit, cette fois, deux pour le mois d'octobre 1940. Daladier approuve enfin et accélère les choses, mais c'est seulement le 16 février 1940 qu'elles verront le jour; on en créera une troisième, une quatrième.

1. Entre autres André Pironneau, alors rédacteur en chef de *l'Écho de Paris*, Philippe Serre, Charles Giron, Lucien Nachin, Jean Auburtin.

2. On y trouve des formules telles que celles-ci : « En France la guerre d'invasion à vive allure, que l'on appelle encore guerre de mouvement, a vécu... »; « Tout se ligue contre l'offensive »; « Quant aux chars qui devaient nous ramener aux guerres courtes, leur faillite est éclatante », etc.

Le 15 mai 1940, le commandement d'une de ces unités est confié à Charles de Gaulle : il n'a pas obtenu ce qu'il demandait, mais il accepte l'unité qu'on lui accorde. Il sait cependant qu'il est trop tard, il l'a déjà écrit. En pleine guerre, le 26 janvier 1940, il a rédigé un rapport sur l'*Avènement de la force mécanique* qui constitue son dernier avertissement. Il l'a adressé par la voie hiérarchique aux autorités du quartier général : le général Georges, responsable des troupes françaises sur le front nord, l'annote rapidement. Le 3e Bureau l'étudie et le rejette, le général inspecteur général des chars fulmine. Le colonel de Gaulle en fait alors tirer quelques exemplaires qui font leur chemin et s'en vont toucher le gouvernement. Sa pensée s'y trouve ramassée tout entière sous une forme dramatique. « En fait si l'ennemi n'a pas su constituer déjà une force mécanique suffisante pour briser nos lignes de défense, tout commande de penser qu'il y travaille d'autant plus que la campagne de Pologne l'y a incité [...] Il faut savoir que la position Maginot [...] est susceptible d'être franchie [...] Pour briser la force mécanique, seule la force mécanique possède une efficacité certaine. » Tous les thèmes précédemment développés reviennent avec une force et une émotion saisissantes.

Très vite, dès le début de l'offensive allemande, la France perd, sans combat, ses deux meilleures divisions cuirassées, l'une à Dinant, l'autre à Verviers. Quant au colonel de Gaulle, parvenu aux environs de Sissonne, il attaque le 18 mai à l'aube près de Montcornet, prend une avance considérable mais précaire, les unités environnantes ne soutenant pas et l'aviation allemande attaquant sans relâche. Dès le lendemain il doit se replier non sans avoir retardé de huit jours la progression de l'ennemi sur l'Aisne.

Alors de Gaulle se porte sur Arras, puis sur Abbeville. A lire le récit de ses actions, on a le clair sentiment qu'il accomplit en petit ce qu'il eût pu faire en grand. Encore faut-il l'évoquer dans la tourmente. Weygand n'y

Le ministère Paul Reynaud du 6 juin 1940.
A l'extrême droite, le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Défense nationale



manque pas et reconnaît en lui, dans la citation qu'il lui décerne, « un officier admirable de cran et d'énergie » et dans celle qu'il lui confère le mois suivant, c'est-à-dire en juin 1940, « un homme qui inspire la confiance ». Il y célèbre son esprit de décision, son jugement, son sang-froid, sa vaste intelligence, voire son « dévouement aux idées neuves et hardies ».

Jusqu'ici la valeur de l'homme a certes été appréciée, mais sa vie coupée de traverses. La conjoncture survient qui va réaliser deux prophéties, l'une émanant de lui-même, l'autre de Pétain. De Gaulle a écrit dans *le Fil de l'épée* : « Mais que les événements deviennent graves, le péril pressant, que le salut commun exige tout à coup l'initiative, le goût du risque, la solidarité, aussitôt change la perspective et la justice se fait jour. Une sorte de lame de fond pousse au premier rang l'homme de caractère, on prend son conseil, on loue son talent, on s'en remet à sa valeur. » Et le maréchal Pétain avait trouvé, s'agissant de De Gaulle, une formule divinatoire qui est devenue célèbre : « Un jour la France reconnaissante fera appel à lui. »

Le 30 mai 1940 la bataille de France est perdue; déjà le roi et l'armée belges ont capitulé, déjà l'armée britannique commence à se rembarquer. La force mécanique allemande submerge la France. A ce moment le président Paul Reynaud fait appel à Charles de Gaulle — qui vient de devenir le plus jeune général de l'armée française — et lui confie le sous-secrétariat d'État à la Défense nationale. Il ne devient pas pour autant un homme politique, c'est la démesure des événements qui l'oriente, mais aussi et surtout la volonté de servir.

Le plus qualifié, peut-être, pour comprendre le Général dans ces jours de détresse eût été Lamartine. S'adressant en 1837 à son ami Montheret, « il ne faut, écrit-il, entrer au pouvoir que par la force d'une idée victorieuse et incarnée en nous et par la force d'une circonstance qui ne laisse pas même le droit de délibérer ».

Sa propre histoire est, dorénavant, étroitement liée au sort du pays. Dans tous les domaines, de Gaulle intervient avec vigueur. La France est-elle envahie? Il reste l'Empire et l'Afrique du Nord. Sur le territoire national il envisage la possibilité de constituer un réduit, une tête de pont en Bretagne : à vrai dire, le projet a plutôt dans son esprit une importance symbolique. Il est envoyé en mission à Londres et trouve le gouvernement britannique déjà absorbé par le souci de sa propre défense. Il est mêlé à une proposition d'union de la France et de l'Angleterre : les deux pays décideraient la fusion de leurs pouvoirs publics, la mise en commun de leurs ressources et de leurs forces, uniraient complètement leurs destins. Sans doute de Gaulle considère-t-il ce plan comme quelque peu chimérique, mais il y voit une manifestation de solidarité qui pourrait, pour les luttes à venir, revêtir un sens véritable. Il cherche à rassembler tous les moyens matériels aptes à la poursuite de la guerre aux côtés des Anglais. La manifestation immédiate de l'union entre les deux pays lui importe plus que la rédaction d'une convention.

Au soir du 16 juin, tandis que les ministres britanniques délibèrent et finissent par mettre au point un document qui sera immédiatement transmis à Paul Reynaud, le Général rentre à Bordeaux où il apprend les dernières convulsions : la démission du président du Conseil et la formation d'un gouvernement par le maréchal Pétain. C'est la capitulation certaine, c'est aussi l'effondrement du régime et la faillite de toute autorité. « A partir du jour où le gouvernement avait quitté la capitale, écrira le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, l'exercice même du pouvoir n'était plus qu'une sorte d'agonie déroulée le long des routes dans la dislocation des services, des disciplines et des consciences. » Il tente d'arracher Paul Reynaud au tourbillon où son courage et son caractère ne faiblissent pas mais où les moyens d'action lui manquent du fait même de la déliquescence générale et de l'inaction des pouvoirs publics foudroyés par la défaite. Il décide alors de regagner Londres après avoir pris les dispositions nécessaires pour que sa femme et ses enfants — qui passent l'été en Bretagne — puissent l'y rejoindre.

Le 17 juin, à neuf heures du matin, il s'envole en compagnie de Geoffroy de Courcel et du général Spears qui, jusqu'au bout, demeurera chargé des liaisons entre l'armée française et l'armée britannique. Après un arrêt à Jersey, il arrive à Londres au début de l'après-midi « seul et démuni de tout comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendrait franchir à la nage ».

L. J.





Charles de Gaulle enfant

Séquence 1

Un officier non conformiste

« Le Connétable » : ainsi ses compagnons de captivité surnomment-ils Charles de Gaulle pendant la Grande Guerre. La boutade ne manque pas de perspicacité. Enfant, il surprend déjà les siens par une réserve peu commune — « ce Charles qui est tombé dans la glacière », ironise son frère aîné —, par une confiance en soi déconcertante. « N'ai-je pas mon étoile ? », s'écrie-t-il à dix ans. Son jeu de prédilection : refaire l'histoire de France pour en éliminer toutes les défaites. Saint-cyrien, il étonne ses camarades par la raideur hautaine de son maintien, son sens acéré de la repartie, par l'intransigeance de sa morale personnelle. Elle tient en peu de mots : la discipline, oui ; la soumission inconsidérée, non. C'est à l'École de guerre qu'il va rompre ses premières lances contre la hiérarchie. Les théories stratégiques officielles lui paraissent dépassées, pernicieuses ; il le dit, le démontre sur le terrain. Qu'importent les susceptibilités des supérieurs quand il est sûr d'avoir raison. Vocation de contestataire ? Exigence éthique plutôt. Une seule chose prime aux yeux du Connétable : la nation, sa grandeur, son indépendance. Face à la gérontocratie militaire qui roule la France à l'abîme, il se dressera sans relâche, avec l'unique arme dont il dispose alors — sa plume. Coup de semonce : *le Fil de l'épée,* portrait prémonitoire du chef de guerre. Second avertissement : *Vers l'armée de métier,* véritable plaidoyer en faveur du modernisme technique, tableau prophétique du conflit qui s'annonce. Il ne s'agit encore que des réflexions, des propositions, des mises en garde d'un théoricien de la défense, avocat obstiné irritant les pouvoirs. Entre cette fronde et la dissidence, il y aura le désastre, l'insoutenable humiliation de 1940 : « Si je vis, je me battrai, où il faudra, quand il faudra, tant qu'il faudra, jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale. »

Charles de Gaulle
à Saint-Cyr



La maison natale à Lille



Un milieu catholique, nationaliste, hanté par Sedan.

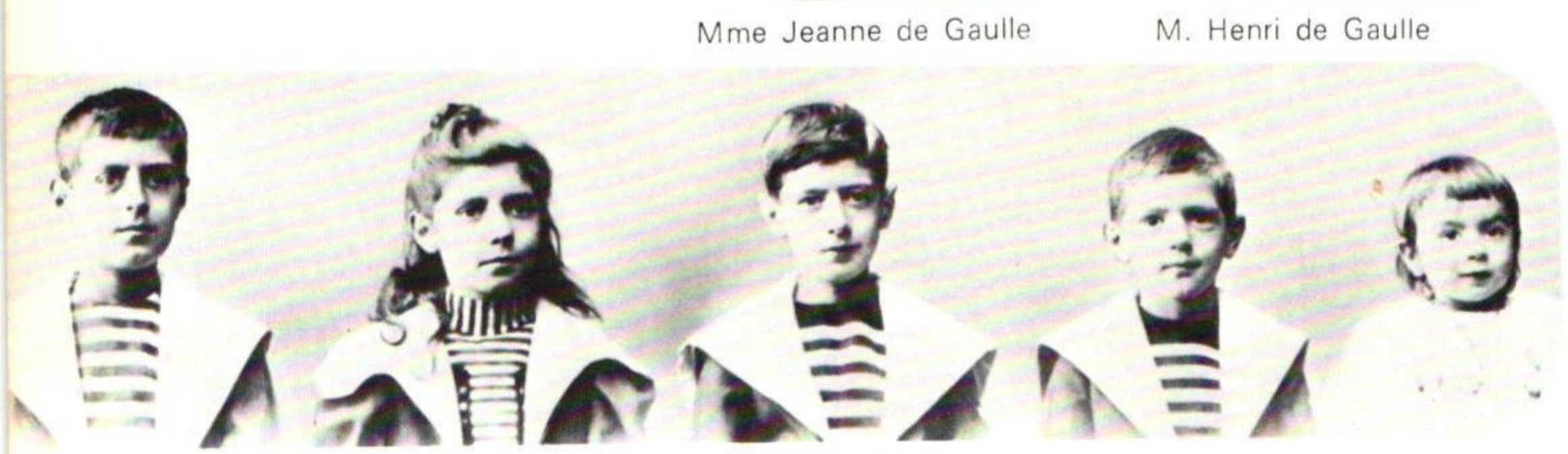
Sur la façade d'une demeure bourgeoise de Lille, une plaque commémorative — posée au lendemain de la Libération et légèrement détériorée quelque quinze ans plus tard par un attentat O. A. S. — rappelle qu'en 1890, le 22 novembre, Charles de Gaulle y est né. Mais c'est à Paris que va se dérouler son enfance, dans le septième arrondissement, tout près des Invalides, but favori des promenades dominicales. Féru d'histoire, M. Henri de Gaulle, qui enseigne cette matière dans un collège de jésuites, communique sa passion à ses enfants. D'autant plus facilement qu'il sait, pour eux, « personnaliser » l'histoire en puisant aux sources mêmes de la geste familiale. Un chevalier de Gaulle, gouverneur de la ville de Vire au XV^e^ siècle, n'a-t-il pas résisté victorieusement à l'invasion anglaise ? Un Jehan de Gaulle ne s'est-il pas illustré à Azincourt en y prônant la guerre de mouvement ? Légendes peut-être, mais combien fascinantes pour le jeune garçon dont le nom se trouve ainsi lié à la « France éternelle ». Et puis, surtout, il y a l'histoire récente, celle que M. Henri de Gaulle peut raconter d'après ses propres souvenirs : la capitulation de Sedan, le siège de Paris au cours duquel il fut blessé. Comme tous les hommes de sa génération, il ne rêve que de venger la douloureuse défaite de 1871, de reprendre l'Alsace-Lorraine, de restaurer la grandeur française. Patriote intransigeant, catholique convaincu, « monarchiste de regret » : tel est le père de Charles de Gaulle, tel est alors le fils. L'enseignement des jésuites ne pourra que prolonger l'influence paternelle.



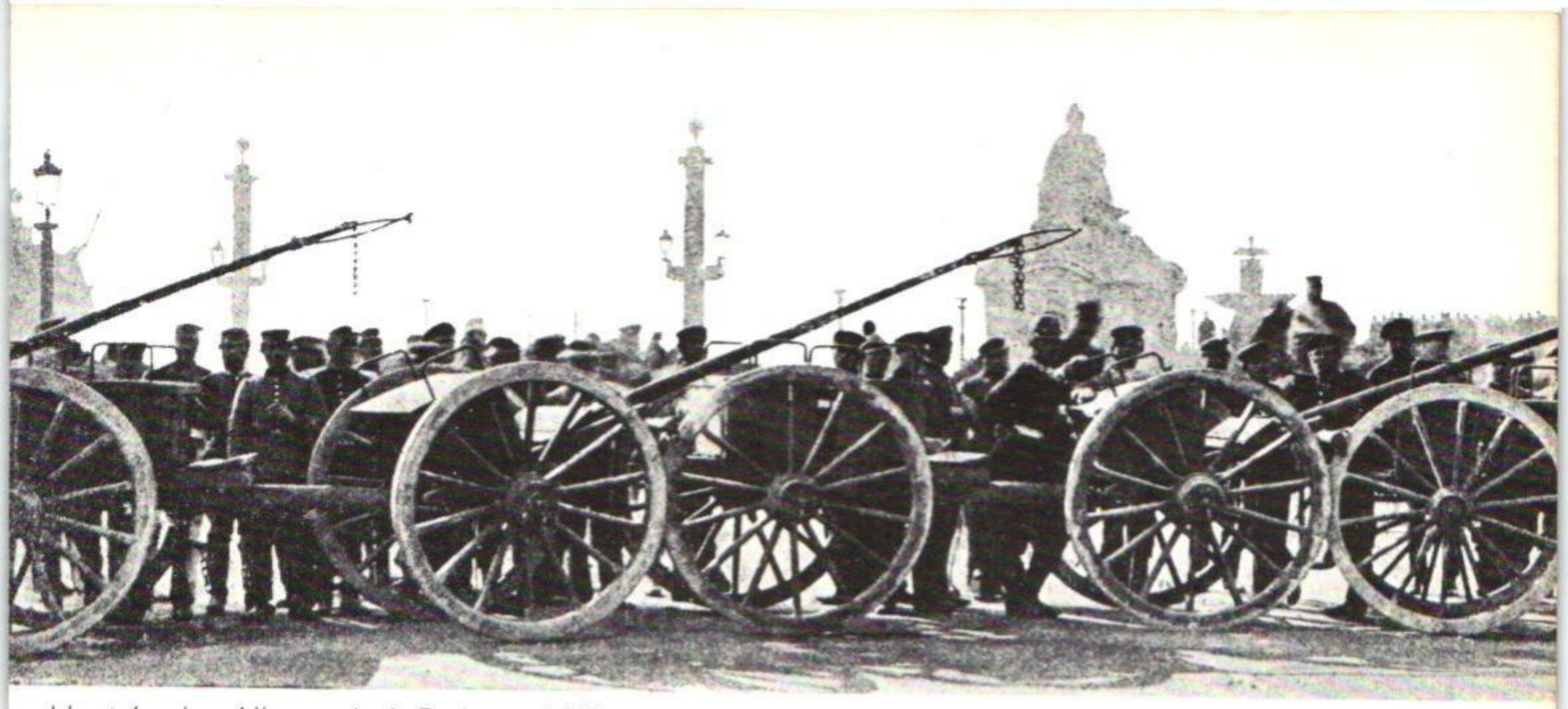
Mme Jeanne de Gaulle



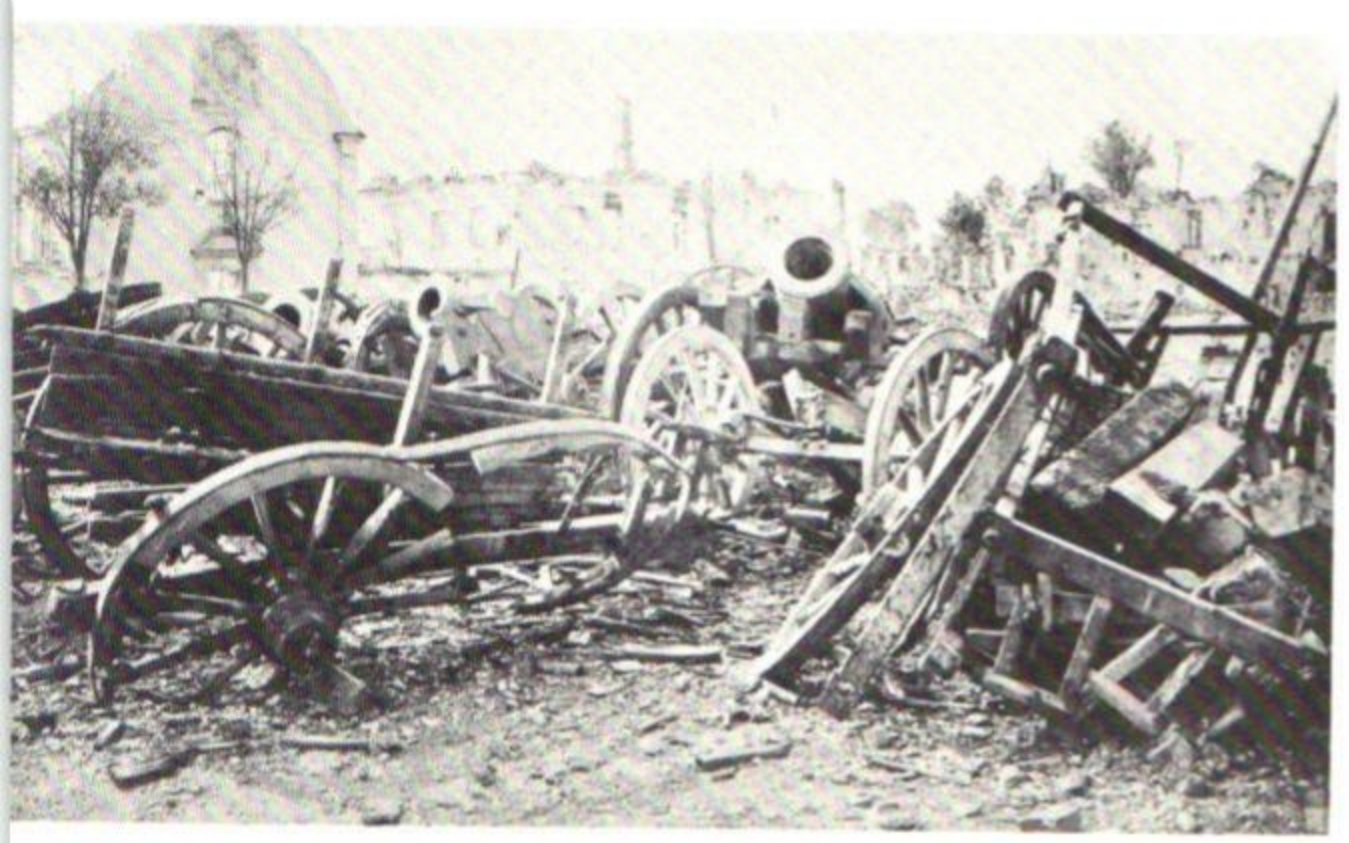
M. Henri de Gaulle



Xavier, Marie-Agnès, Charles, Jacques et Pierre de Gaulle



L'entrée des Allemands à Paris en 1871



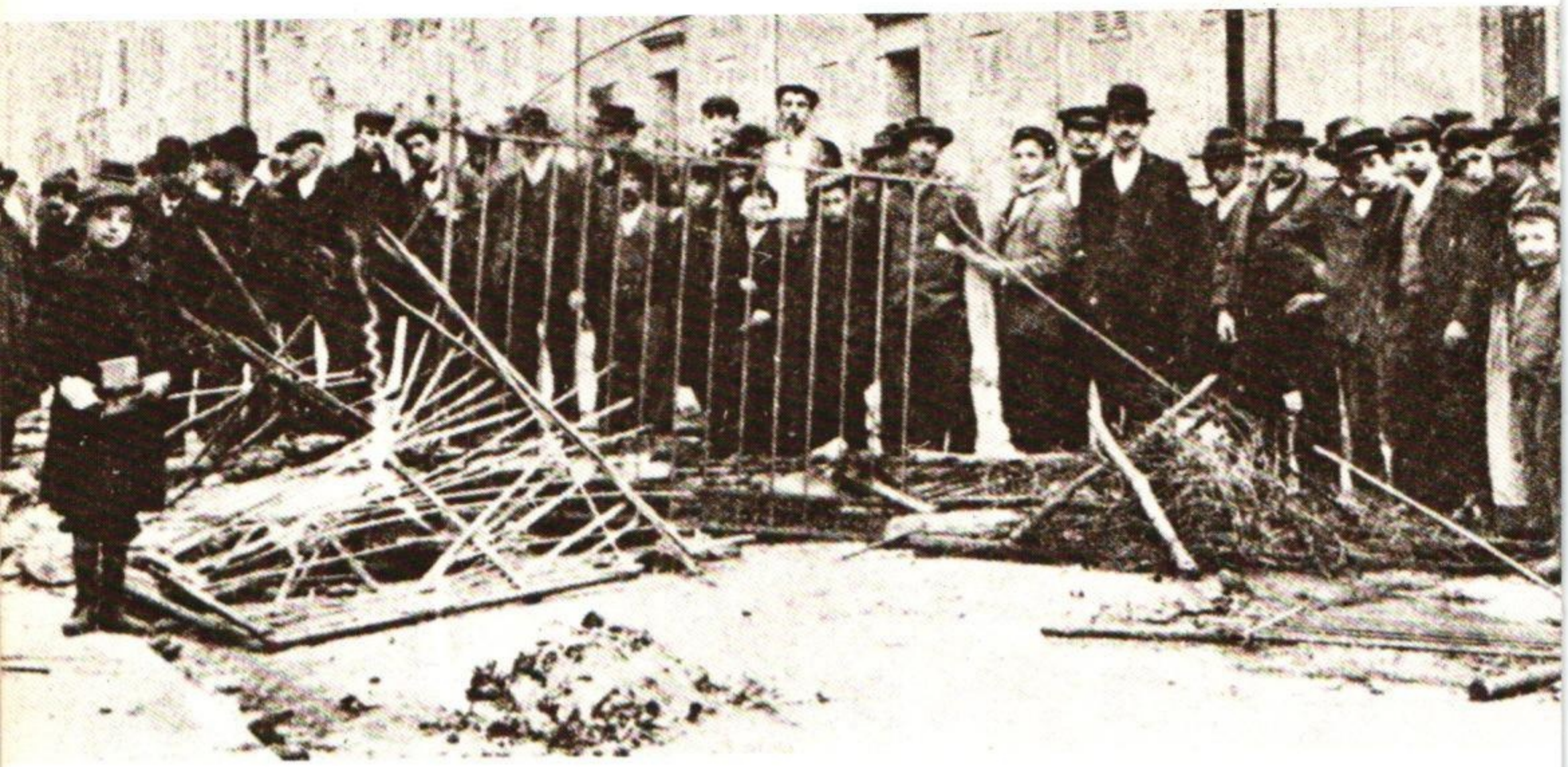
A Sedan après la capitulation



De Gaulle en 1901-1902



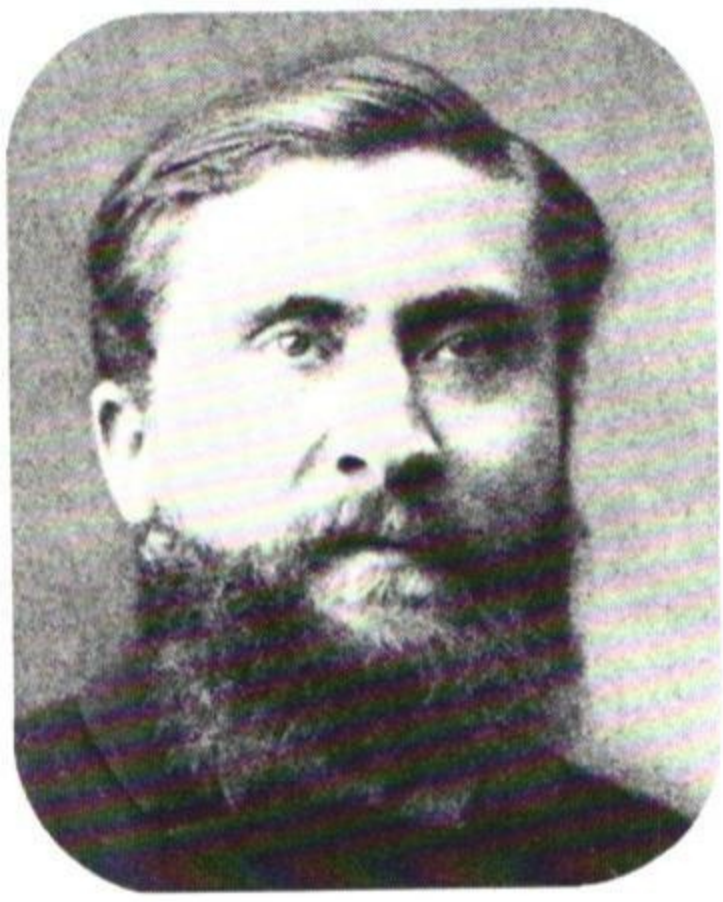
Charles de Gaulle en classe de mathémathiques élémentaires au collège des Jésuites



Barricade des porcelainiers en grève à Limoges en 1905

Une France déchirée par ses conflits sociaux et religieux.

« Rien ne m'attristait plus profondément, lira-t-on dans les *Mémoires,* que nos faiblesses et nos erreurs révélées à mon enfance par les visages et les propos : abandon de Fachoda, affaire Dreyfus, conflits sociaux, discordes religieuses. » Un climat de guerre civile larvée règne en effet sur la France au tournant du siècle. L'affaire Dreyfus — ce capitaine juif accusé de haute trahison et déporté en Guyane — a coupé le pays en deux camps ennemis : d'un côté les catholiques et les nationalistes affirmant la culpabilité du condamné, de l'autre les socialistes et les républicains luttant pour établir son innocence. Par-delà les passions partisanes que déchaîneront pendant dix ans les rebondissements du procès, c'est l'armée qui est mise en cause, son rôle, son intégrité, son infaillibilité. Déjà fortement ébranlée par le « coup » de Fachoda, elle va devoir procéder à une révision éprouvante en 1906, lors de la réhabilitation de Dreyfus. Charles de Gaulle a seize ans. Bien que catholique et nationaliste, sa famille possède trop le sens de la vérité et de la justice pour s'engager aveuglément : M. Henri de Gaulle n'a pas hésité, en dépit de son appartenance politique et au mépris de toute considération professionnelle, à se déclarer dreyfusiste. L'Affaire est à peine terminée que déjà s'amorce un nouvel affrontement, la crise des Inventaires. L'État décide la confiscation des biens de l'Église et confie à l'armée l'expulsion des congrégations : bon nombre d'officiers, refusant de participer à ce qu'ils regardent comme un vol légalisé, démissionnent. Malgré ces actes de protestation, malgré la désapprobation parfois violemment signifiée de l'opinion catholique et les résistances de personnalités religieuses — tel l'évêque de Nantes —, force reste à la loi. Mais, unis dans la bataille de la laïcité, les républicains se divisent face aux conflits sociaux. Seule l'extrême gauche, que dirige le fougueux Jean Jaurès, encourage la combativité ouvrière — très grande en cette première décennie du XX^{e} siècle — et tente de radicaliser les grèves sporadiques. Le gouvernement, lui, s'emploie à les endiguer, « manu militari ». Cette France déchirée, toile de fond où s'inscrit l'adolescence de Charles de Gaulle, est sans nul doute à l'origine des questions qu'il ne cessera plus de se poser : questions sur la discipline et la liberté de jugement, questions sur les rapports de l'armée et de l'État, questions sur l'unité nationale.



Jean Jaurès

La protestation de l'évêque de Nantes contre les Inventaires







La Bourse du travail le 1er mai 1906



Le capitaine Alfred Dreyfus



Manifestation du 1er mai 1906





Charles de Gaulle adolescent

Sa vocation : servir.

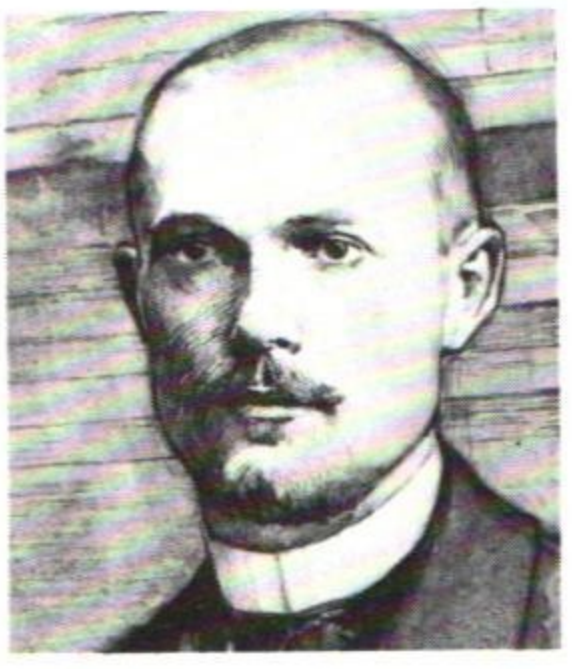


Le collège Stanislas

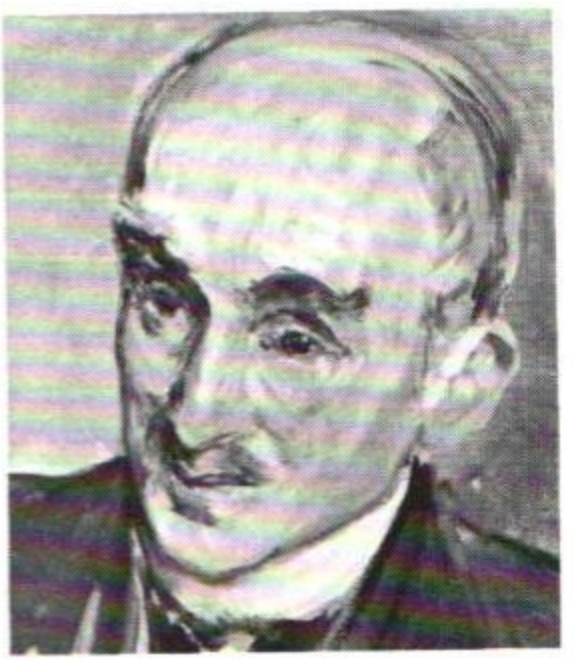
Nul trait de génie ne signale l'adolescent qui prépare au collège Stanislas le concours de Saint-Cyr. Une particularité cependant : sa connaissance prodigieuse de l'histoire de France. Sur cette méditation passionnée s'enracine une idée-force qui ne variera point avec le temps : celle de la nation une, indivisible, inaltérable à travers les mutations politiques et les tempêtes idéologiques. La servir est toute l'ambition de Charles de Gaulle. On comprend dès lors la sensibilité du jeune saint-cyrien au message de Barrès et de Péguy : différents par leurs origines — le premier appartient à la droite antidreyfusiste, le second à la gauche dreyfusiste —, les deux écrivains se rejoignent dans l'exaltation ardente du nationalisme. L'influence de Bergson le marque plus encore : c'est au philosophe de *l'Élan vital* que l'officier se référera précisément lorsqu'il affirmera les droits de l'instinct, de l'intuition dans la conduite des opérations militaires. Pour l'heure, sorti de Saint-Cyr avec un rang honorable, le sous-lieutenant de Gaulle entre au 33e régiment d'infanterie d'Arras que commande le colonel Philippe Pétain. En cet automne 1912, les menaces de guerre confèrent un accent d'actualité, d'urgence aux cours de tactique et de stratégie. La théorie de Pétain sur la primauté de l'artillerie — théorie contestée à l'époque par l'État-Major — emporte l'adhésion de De Gaulle. Les événements vont bientôt leur donner raison. Face aux canons allemands, l'enthousiasme frénétique des mobilisés, le désir lancinant de la « revanche » ne pèseront pas lourd.



Maurice Barrès



Charles Péguy



Henri Bergson



De Gaulle (à gauche) à Saint-Cyr en 1911



Philippe Pétain
en 1912



De Gaulle
en manœuvres en 1913

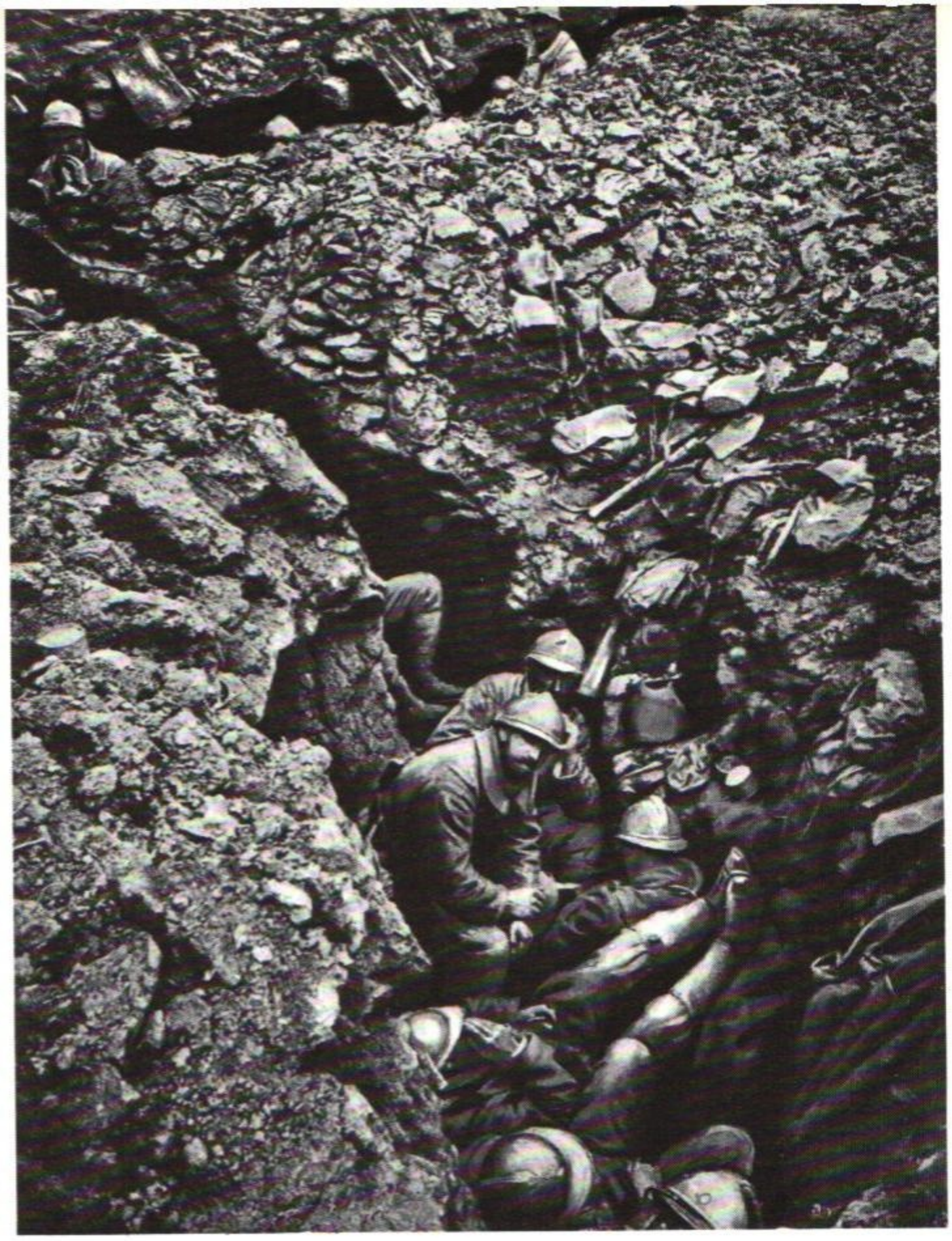


Le départ des mobilisés en 1914
à la gare de l'Est

Du champ d'honneur au camp de représailles.



De Gaulle en 1914



Les tranchées de Verdun

« Les hommes qui se sont trouvés, au mois d'août 1914, soumis à la grêle des balles ou à la foudre des obus éprouvèrent sur le coup une sorte d'anéantissement moral. Toutes les résolutions, illusions, vantardises dont ils s'étaient cuirassés s'écroulèrent en un clin d'œil, les laissant épouvantés au milieu des blessés hurlants et des cadavres tués raides. » Il ne s'agit plus de la guerre chevaleresque, avec déploiement de drapeaux et clairons sonnant la charge, mais d'une réalité impitoyable, inhumaine : des tranchées sillonnant la terre de l'Yser aux Vosges, des millions de « poilus » tapis dans la boue sous le feu roulant de l'artillerie lourde et la fumée asphyxiante des gaz. Touché à deux reprises, de Gaulle, sitôt rétabli, demande à remonter au front. A la tête de la 10e compagnie, il prend part à la défense de Verdun,



La « Voie sacrée » à Verdun en 1916



Verdun sous les gaz



Les Allemands devant Verdun

effectue d'importantes missions de reconnaissance qui lui vaudront une citation et le grade de capitaine. Le 2 mars 1916, une offensive ennemie enlève le fort de Douaumont et ravage les rangs français : sur le champ de bataille, de Gaulle est laissé pour mort. Son courage, sa haute valeur intellectuelle et morale feront l'objet d'une nouvelle citation, très élogieuse, que lui décerne Pétain à titre posthume... Il n'est que grièvement blessé et prisonnier des Allemands. Transféré au camp de représailles d'Ingolstadt pour tentatives répétées d'évasion, de Gaulle utilise judicieusement ses trente-deux mois de captivité : lecture des journaux allemands, analyse des erreurs de l'état-major français, réflexion sur l'Allemagne, « cet océan sublime et glauque d'où le filet retire pêle-mêle des monstres et des trésors ».



De Gaulle à Ingolstadt

Une tranchée avancée du fort de Douaumont





Les maréchaux Foch et Joffre
à la tête du défilé de la Victoire

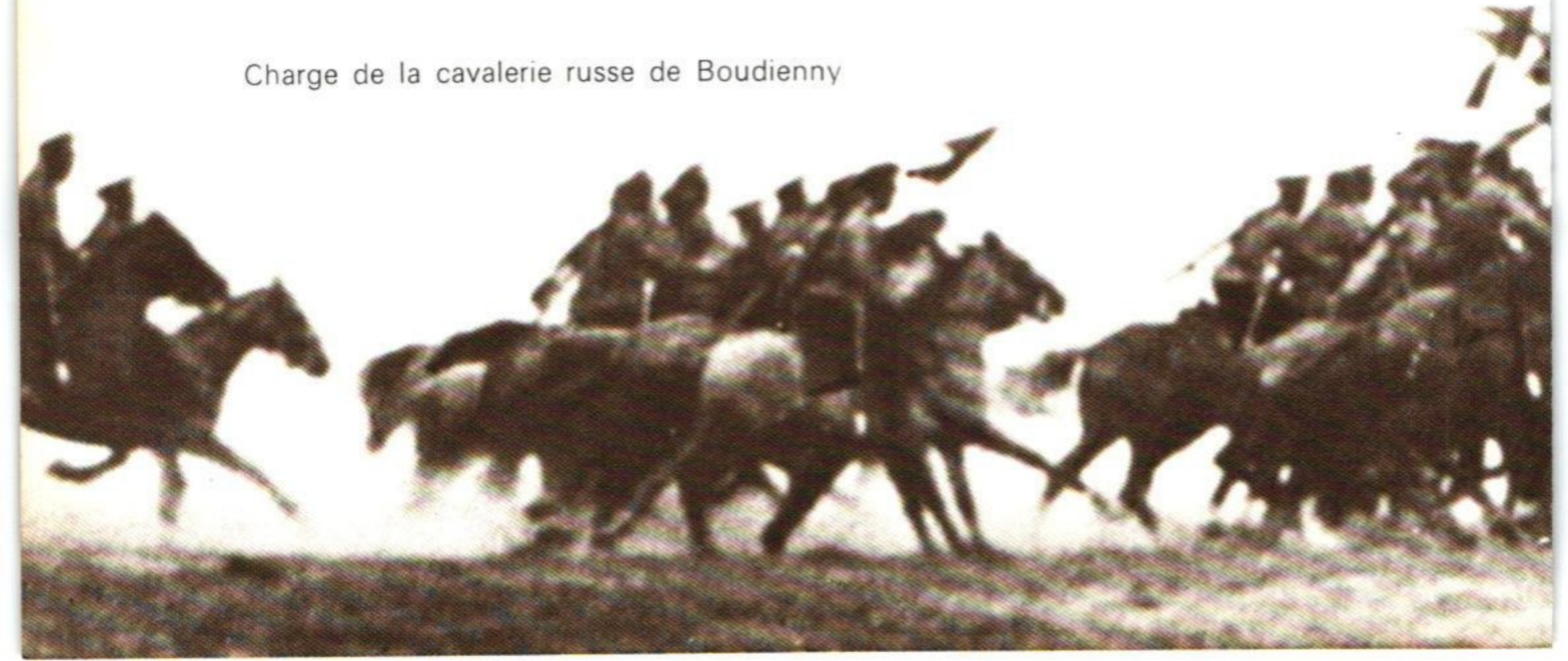


Les quatre frères de Gaulle au lendemain de la guerre

La Pologne : un sursis d'héroïsme avant la grisaille des garnisons.

La victoire, si chèrement payée, promet à la morosité de la vie de garnison toute une génération de jeunes officiers. Nostalgique de l'action — ce « jeu divin du héros » — dont la captivité l'a frustré, le capitaine de Gaulle repart en campagne dès le mois de mai 1919. A l'est cette fois, où les forces d'intervention alliées assiègent la République soviétique pour aider la Pologne à s'emparer des territoires que les accords de paix lui ont théoriquement restitués. Dans les engagements contre la cavalerie de Boudienny, le Connétable démontre si bien ses qualités exceptionnelles qu'on lui confie, à la fin de cette guerre, une charge de cours à Varsovie. Lors d'une permission en France, il épouse, le 7 avril 1921, Mlle Yvonne Vendroux, fille d'un industriel du Nord. Sept mois plus tard, de retour à Paris, de Gaulle enseigne l'histoire à Saint-Cyr avant d'être reçu au concours de l'École supérieure de guerre. Brillant, cet officier — nul n'en doute —, mais il irrite « par son assurance excessive, sa rigueur pour les opinions des autres et son attitude de loi en exil ». Ne se mêle-t-il pas de contester l'enseignement officiel et d'exprimer ses vues « utopiques » dans un livre publié en 1924, *la Discorde chez l'ennemi*. On l'expédie — avec le grade de commandant tout de même — à Mayence puis, en 1927, à Trèves. Ce sont d'excellents postes d'observation pour quelqu'un qui s'inquiète de l'évolution de l'Allemagne.

Charge de la cavalerie russe de Boudienny





Le mariage
du capitaine de Gaulle



Mayence



Trèves







La crise de 1923 :
la foule berlinoise devant une banque

L'inflation : un billet
de cinq cents millions de marks



Défilé fasciste en Italie



Défilé nazi en Allemagne

De l'autre côté des frontières, la montée des périls.

Trop occupées à savourer la paix, les démocraties occidentales veulent ignorer les retombées de la guerre dans les pays voisins. On ne s'est pas ému outre mesure, à l'automne 1922, de la marche sur Rome des « faisceaux » mussoliniens : en novembre, le Duce est à la tête du gouvernement italien. En Allemagne la crise économique de 1923, la terrible inflation qui s'ensuit affaiblissent la République de Weimar et livrent aux fanatiques de la « revanche » la masse croissante des mécontents. Le parti national-socialiste étend peu à peu son organisation paramilitaire et son réseau de propagande à l'ensemble du Reich : le 14 septembre 1930, première victoire électorale. Rien n'arrêtera plus l'ascension d'Adolf Hitler. Le jour venu il s'appuiera sur une armée qui, réduite à cent mille hommes depuis le traité de Versailles, travaille farouchement à sa modernisation.







L'occupation de la Rhénanie en 1936



Les dirigeants du Front populaire :
Blum, Thorez, Salengro, Viollette et Cot

Occupation d'usine en 1936





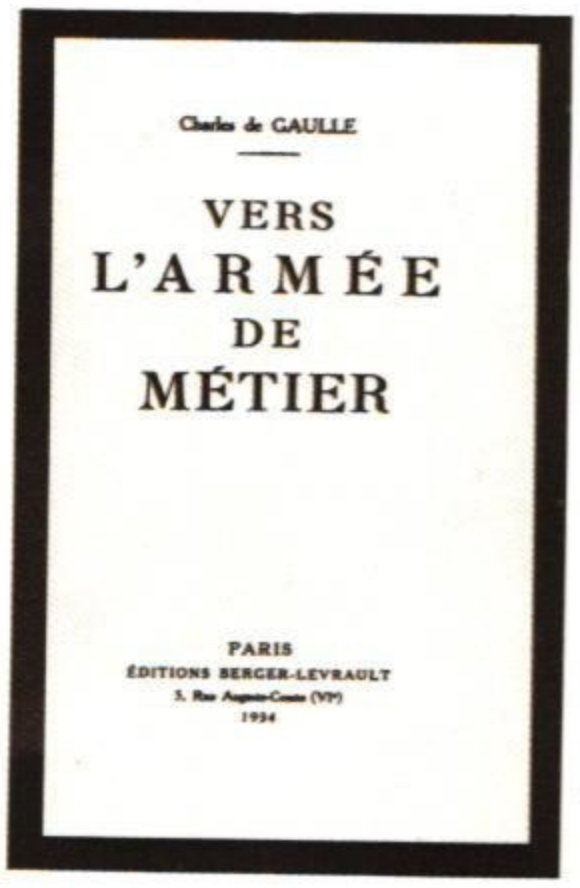
Le colonel de Gaulle (debout au centre) aux manœuvres de l'Est en 1937

Dans l'euphorie de 36, un pessimiste lucide.

« Il faut être convaincu, écrit de Gaulle dès 1928, que l'Anschluss est proche, puis la reprise par l'Allemagne, de force ou de gré, de ce qui lui fut arraché au profit de la Pologne. Après quoi, on nous réclamera l'Alsace. » La France est-elle prête ? Son état-major ressasse les batailles de 14-18 et s'accroche à la théorie de la guerre « immobile ». Or, observe de Gaulle, ce sont les chars et l'aviation qui ont décidé de la victoire. La conclusion s'impose : « créer d'urgence une armée de manœuvre et de choc, mécanique, cuirassée, formée d'un personnel d'élite ». Il s'engage, seul ou presque, dans cette croisade ambitieuse. Articles, conférences, publication en 1934 d'un ouvrage intitulé *Vers l'armée de métier*, démarches auprès des hommes politiques. Conquis par l'argumentation gaullienne, Paul Reynaud la défend à la Chambre. En vain. La crise économique, la campagne électorale accaparent les dirigeants. L'occupation de la Rhénanie par les troupes allemandes passera quasiment inaperçue aux yeux des Français qui, en ce printemps 1936, vivent les espérances et les difficultés du Front populaire. Le nouveau président du Conseil, Léon Blum, s'il reçoit courtoisement « l'avocat des blindés », a trop à faire avec ses grévistes pour envisager la révision de la politique militaire française. L'État, décidément, reste sourd. En 1937, nommé colonel, de Gaulle prend le commandement du 507e régiment de chars à Metz.

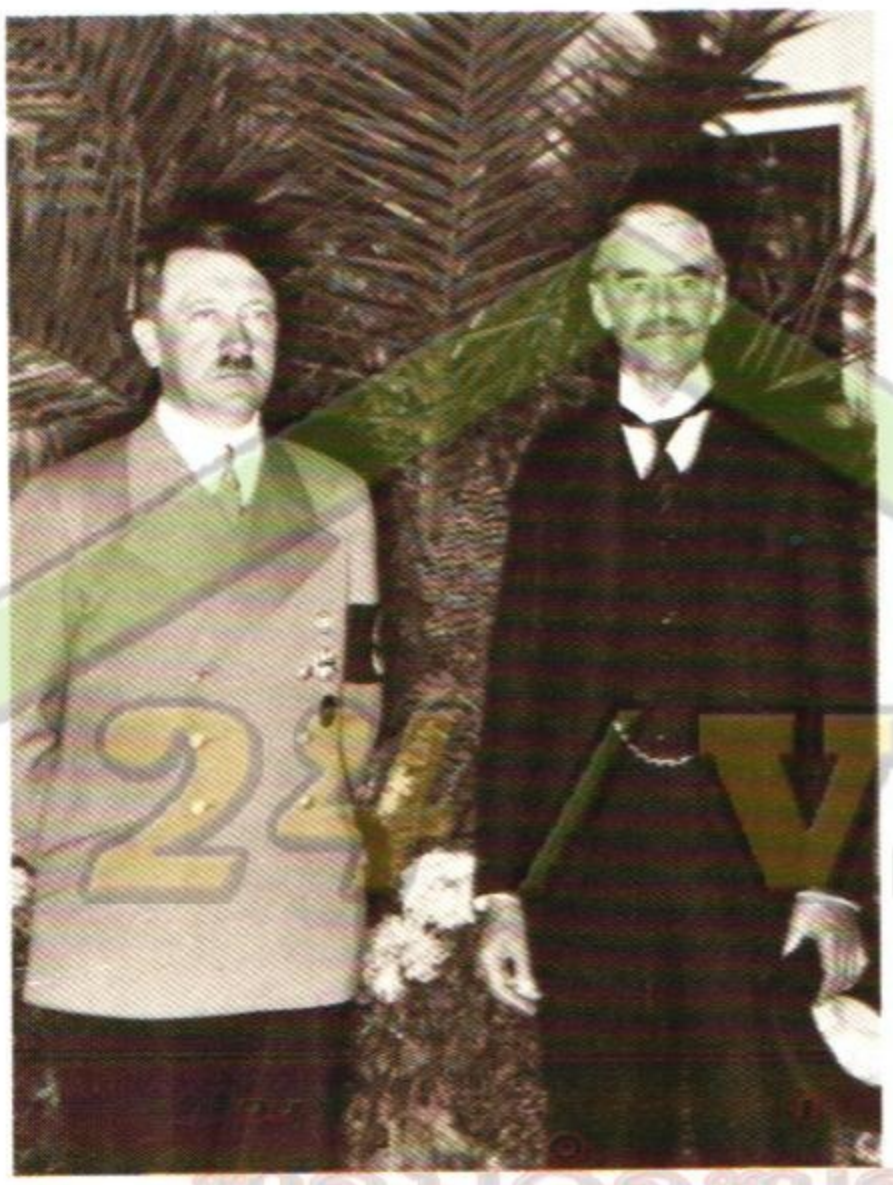
Un char Renault B 1 bis







L'entrée de Hitler à Vienne



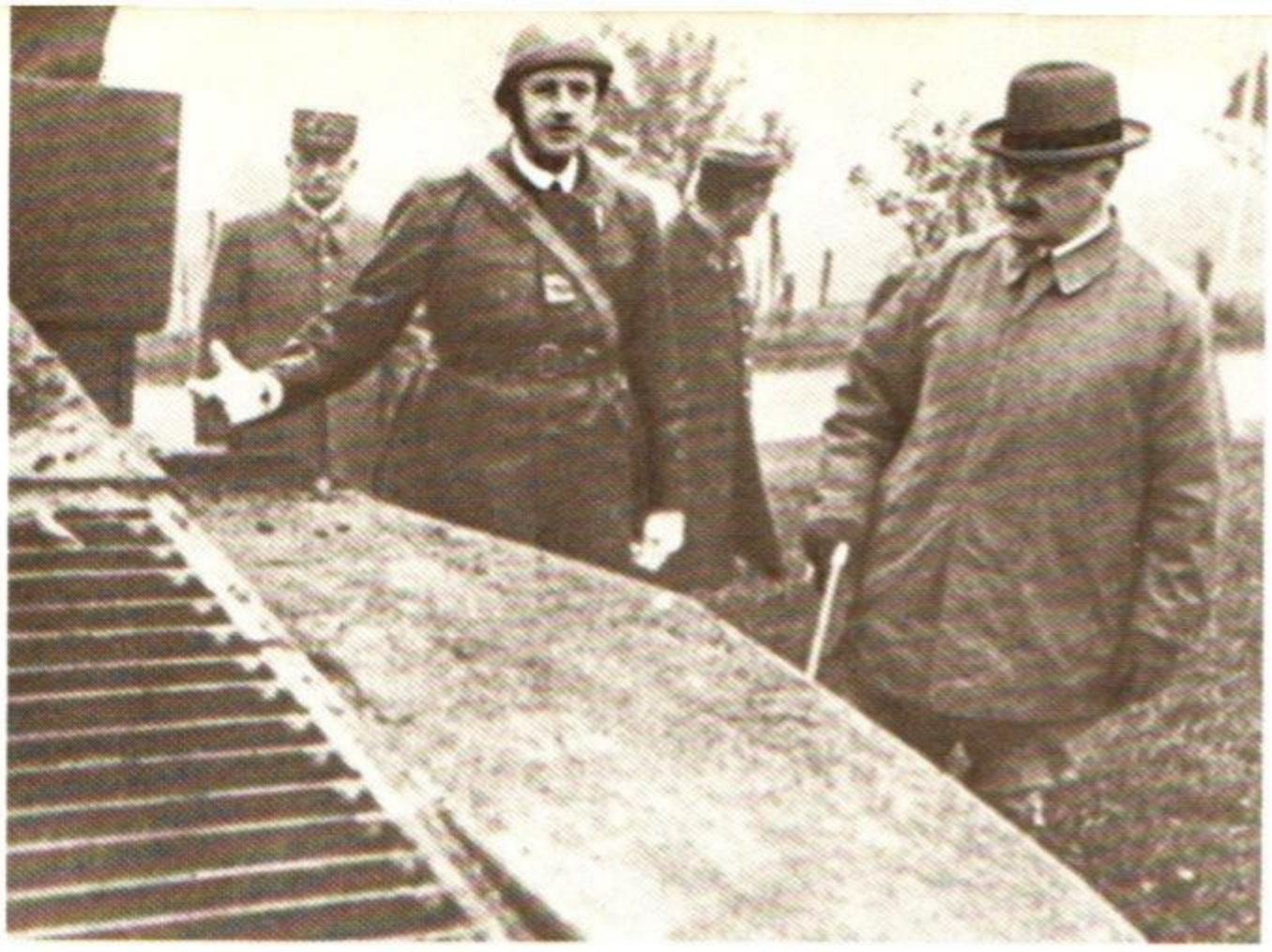
Hitler et Chamberlain en 1938



Les troupes allemandes à Prague

Les panzerdivisions à la conquête de l'Europe.

En Allemagne, un homme a lutté avec autant d'acharnement que de Gaulle pour la constitution de corps cuirassés : Heinz Guderian. A cette différence près que, dès l'arrivée de Hitler au pouvoir, il a reçu les moyens de réaliser son vaste programme. En 1938 sa force de frappe blindée est au point. Elle s'ébranle, fer de lance de la Wehrmacht. Au début de mars, l'Autriche est rattachée à l'Allemagne sans coup férir. Quelques mois plus tard, les troupes nazies se déploient à la frontière de la Tchécoslovaquie. Londres et Paris vont-ils abandonner Prague ? On tente encore de négocier : de compromis en concession, de reculade en capitulation, les signataires de Munich — sir Neville Chamberlain pour la Grande-Bretagne et Édouard Daladier pour la France — sacrifient partiellement leur alliée tchécoslovaque au maintien de la paix. Les illusions ne vont pas durer. En mars 1939, Prague est occupée. Le 1er septembre, l'invasion de la Pologne déclenche les hostilités générales. Le haut commandement français affiche une sérénité confiante : la ligne Maginot est un rempart infranchissable. De fait elle le reste... tant que Hitler est occupé à liquider l'opération polonaise. Conscient de la catastrophe qui se prépare, le colonel de Gaulle dénonce une fois de plus la précarité des fortifications, leur inadaptation totale face à la mobilité et à l'efficacité des panzerdivisions. « Vos idées me sont connues, lui déclare le président Lebrun en tournée d'inspection. Mais pour que l'ennemi les applique il semble qu'il soit trop tard. » En toute hâte, de Gaulle rédige un mémorandum qu'il adresse, le 24 janvier 1940, à quatre-vingts personnalités civiles et militaires pour les conjurer de développer les unités motorisées et l'aviation d'assaut. « Mon mémorandum ne provoqua pas de secousse. »

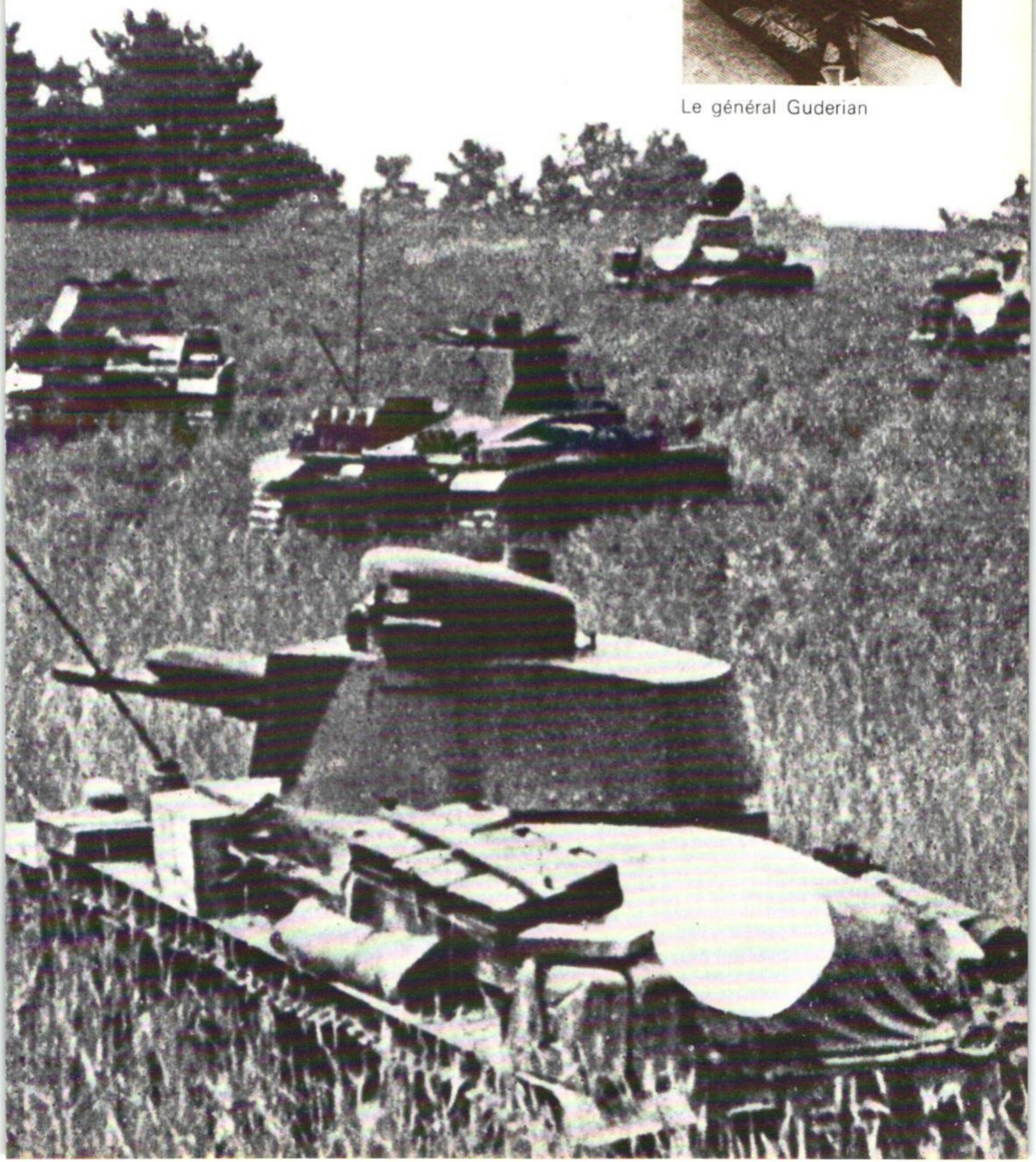


De Gaulle et le président Lebrun en 1939



Le général Guderian

Les panzerdivisions





Attaque de stuka

« Journées d'agonie ».

L'offensive nazie, aux premiers jours de mai 1940, est imparable. Précédées par les stukas qui leur « nettoient » le terrain, les panzerdivisions contournent la ligne Maginot par la Belgique et foncent à travers les plaines du Nord. C'est la débâcle. Les combattants français pris à revers, les populations civiles affolées se ruent sur les chemins, harcelées par les bombardements de la Luftwaffe. Commandant d'une division blindée embryonnaire, mal équipée, mal entraînée, de Gaulle se bat à Montcornet, à Abbeville avec l'énergie du désespoir, mais la supériorité matérielle de l'ennemi limite la portée de ses succès. A Paris, les Alliés se consultent. Le 5 juin, le président Paul Reynaud nomme au sous-secrétariat d'État à la Défense nationale le lucide auteur de *l'Armée de métier,* récemment promu général. Pendant deux semaines, chargé de plusieurs missions auprès de Winston Churchill, de Gaulle va envisager et défendre toutes les solutions qui épargneraient à la France la honte de l'armistice. Le 16 juin, tout s'effondre : Reynaud a dû s'incliner devant une majorité gouvernementale défaitiste et transmettre ses pouvoirs au maréchal Pétain. Nuit d'angoisse. A l'aube, le Connétable a choisi : l'illégalité, la lutte, la résistance. Il s'envole pour Londres. « Il emportait avec lui, écrira Churchill, l'honneur de la France »



L'exode

L'avance des chars allemands



Conseil suprême de guerre à Paris : Churchill (à gauche) et Paul Reynaud (à droite)



Chapitre III

LA CROIX DE LORRAINE

par

JEAN MARIN

Le voici donc, le 17 juin 1940, à Londres. Londres où, en qualité de membre du gouvernement de la République et de représentant, à la fois, du Cabinet de guerre et du président du Conseil, Charles de Gaulle s'est déjà rendu pour discuter avec les alliés britanniques des meilleurs moyens de poursuivre l'effort commun. De tous ses collègues du gouvernement français — qui va être pour la malheureuse histoire de notre pays le dernier gouvernement de la IIIe République — il est, sans doute, celui qui évalue le plus exactement chacun des éléments de la situation; mais, à coup sûr, il est le seul qui, capable de s'abstraire de l'imbroglio désespéré du problème politique, raisonne encore militairement en termes de logistique. C'est si vrai qu'à peine arrivé à Londres, ce 17 juin, il télégraphie à Bordeaux, par l'intermédiaire de l'ambassade de France, pour proposer à ce qui reste du gouvernement de la République de poursuivre avec les Anglais les négociations en vue de porter en terre d'Empire l'effort de guerre de la France. Comme il ne nourrit pas beaucoup d'illusions sur la réponse — s'il en est une — qui sera faite à ce message de la dernière chance, il prépare la conversation que, dans l'après-midi, il doit avoir avec Winston Churchill.

En fait, c'est bien au début de cette journée du 17 juin 1940 que naît réellement la France libre. Pendant les quelques heures qui le séparent encore de son rendez-vous au 10 Downing Street, de Gaulle médite activement, et de cette méditation se dégage déjà l'essentiel de ce que sera la France libre dans sa nature politique, militaire et morale. Il a indiqué lui-même, dans ses écrits, l'ordonnance générale de cette méditation scrupuleuse et prophétique. Elle frappe, elle étonne mais elle ne doit pas — du moins en ce qui concerne la base, c'est-à-dire la capacité technologique du monde allié virtuel, comprenant les Américains — surprendre de la part d'un homme qui, à la fin de l'automne 1939, déclarait tranquillement à une délégation de parlementaires britanniques venus lui rendre visite sur le front : « Messieurs, cette guerre est perdue. Il faut donc en préparer et en gagner une autre, avec la machine. »

Le général de Gaulle et le lieutenant de Courcel
à Londres, le 18 juin 1940



Le général de Gaulle et le général Spears à Londres en août 1940

Pour la France, dont le gouvernement apparent s'apprête à subir l'armistice dans toute la rigueur de sa loi de fer, l'honneur, bien sûr, mais aussi l'indépendance et l'unité ne seront sauvegardés que si la France, et non point seulement des Français, est maintenue dans la guerre.

Il faudra donc que, avant même que les signes de ce maintien dans la guerre soient matériellement incontestables, avant même que les conditions en soient remplies et les mille obstacles franchis, on accepte un peu partout, et notamment chez l'allié le plus sûr et le plus puissant du moment, comme un fait acquis que la France, avec toutes ses prérogatives — et malgré le régime de Philippe Pétain —, est demeurée dans la lutte commune, par le seul truchement de ceux qui l'auront décidé et manifesté.

C'est à cette gageure que s'arrête le général de Gaulle qui décide de la présenter — avec précaution, sans doute — au Premier ministre britannique, en cet après-midi du 17 juin. Il va s'efforcer de le familiariser avec la notion que la souveraineté française se « transfère du côté de la guerre » continuée et, de Gaulle n'en doute pas un instant, de la victoire.

Seuls les deux protagonistes de cette conversation auraient pu dire ce qu'elle a été, dans ses nuances, ses arrière-pensées, son invraisemblance même, du moins par rapport au banal bon sens : dialogue de sang-froid, de foi et de nécessité.

Charles de Gaulle a écrit qu'au départ, pour mener à bien son entreprise, il ne disposait ni de répondant, ni de notoriété, ni de crédits, ni de justifications. Pourtant, on peut penser que dans leur commun malheur Churchill

et de Gaulle étaient hommes à rêver ensemble de tenir une semblable gageure. Pour Churchill, l'interlocuteur français était un officier général — dont il avait pu à maintes reprises mesurer la haute compétence, l'imagination, le courage — de cette armée française qu'il avait toujours passionnément admirée; ne disait-il pas : « L'Angleterre a la monarchie, la République française a son armée. » D'autre part, ce même officier général français, évidemment patriote, était aux yeux du Premier ministre britannique le représentant authentique et légal du dernier gouvernement de la République. Pour de Gaulle, l'interlocuteur britannique était affectivement et traditionnellement un ami de la France, de son histoire, de son art de vivre; il était aussi le chef de guerre intuitif d'une nation en péril dont il savait mieux que personne que, animée d'un légitime orgueil, elle ne met rien au-dessus du courage de ceux qui se joignent à elle quand elle se bat le dos au mur; et, dans l'exercice de ses terribles responsabilités, Winston Churchill savait aussi mieux que personne que le refus altier et irrévocable de déposer les armes possède en soi une valeur d'exemple nullement négligeable...

C'est à la fin de cette entrevue du 17 juin que Winston Churchill décida de mettre la B. B. C. et ses émissions vers la France à la disposition du général de Gaulle, dès que le gouvernement de Bordeaux aurait effectivement demandé l'armistice, ce qui était chose quasiment faite au moment où les deux hommes conversaient.

Le lendemain, à six heures du soir, dans l'un des studios de Broadcasting House, le Général lançait l'Appel.

Il venait « de hisser les couleurs »...

Il est difficile, dans une histoire qui s'étend sur quatre années et deux mois — du moins si on décide arbitrairement de l'arrêter au jour de la libération de Paris —, de choisir les moments réputés les plus importants ou les plus significatifs. En effet, l'histoire de la croix de Lorraine a été, de proche en proche, l'histoire — avec son cortège d'actions, de torture et de mort — des forces combattantes, qu'elles fussent de l'extérieur ou de la Résistance métropolitaine; l'histoire des Français rivés à l'espérance dans le malheur et les privations de toute nature; l'histoire de cet effort sans fin dont le but était de faire en sorte, contre vent et marée, que l'image du pays, luttant pour son indépendance, son unité et son intégrité recouvrît exactement celle du pays défait et s'y substituât réellement.

On peut cependant penser que, symboliquement, les premiers jours, les premiers mois de la France libre reflètent avec exactitude et contiennent en puissance l'essence même de l'ensemble de son histoire, de ses difficultés, de ses déboires, de ses déchirements, de son espérance longtemps sourde, mais aussi de ses irrésistibles progrès. Du moins, les événements de ces premiers jours, de ces premiers mois montrent-ils dans un éclairage sans complaisance la précarité des ressources initiales et l'humble acceptation d'un destin de gagne-petit. Ils permettent d'imaginer ce que fut cette

longue marche à la croix de Lorraine et pour Charles de Gaulle ce refus obstiné de descendre des sommets où l'on s'était, avec raison, juché, faute de pouvoir servir autrement le pays.

A l'appel du 18 juin succède, entre le 19 et le 27, une série d'appels individuels à Noguès, résident général de France au Maroc et commandant les forces françaises d'Afrique du Nord, à Weygand, à Mittelhauser, commandant l'armée française de Syrie, à Peyrouton, résident général en Tunisie... Le 30, Weygand, vis-à-vis de qui de Gaulle s'est engagé à « une obéissance entière » s'il prend la tête de la Résistance, répond à son correspondant par l'ordre de se constituer prisonnier à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse...

Entre-temps, le gouvernement britannique annonçait coup sur coup qu'il ne considérait pas le gouvernement de Bordeaux comme indépendant et qu'il avait donné acte au général de Gaulle de son projet de formation d'un « Comité national français » qu'il se proposait de reconnaître, dans l'intention de traiter avec lui, du moins pour tout ce qui concernait la poursuite de la guerre. Premier pas, suivi d'un second le 28 juin, date à laquelle le gouvernement de Sa Majesté reconnaissait le général de Gaulle comme « chef de tous les Français libres où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée ».

Mais le 3 juillet, c'est Mers el-Kébir : nous apprenons, en même temps, que la flotte britannique de la Méditerranée a attaqué, entre autres vaisseaux français, le *Dunkerque*, le *Provence*, le *Bretagne* et le *Strasbourg*, et que, dans les ports anglais, les équipages des unités françaises qui y étaient réfugiés venaient d'être internés.

Le 8, à la radio, le général de Gaulle parle de l'« affreuse canonnade d'Oran » et déclare : « Il n'est pas un Français qui n'ait appris avec douleur et avec colère que des navires de la flotte française avaient été coulés par nos alliés. Cette douleur, cette colère viennent du plus profond de nous-mêmes. Il n'y a aucune raison de composer avec elles : quant à moi, je les exprime ouvertement. Aussi, m'adressant aux Anglais, je les invite à nous épargner, et à s'épargner à eux-mêmes, toute représentation de cette odieuse tragédie comme un succès naval direct. Ce serait injuste et déplacé. Les navires d'Oran étaient en réalité hors d'état de se battre. Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. Voilà ce qu'un soldat français déclare aux alliés anglais avec d'autant plus de netteté qu'il éprouve à leur égard plus d'estime en matière navale. »

Le Général ajoutait : « Ensuite, m'adressant aux Français, je leur demande de considérer le fond des choses du seul point de vue qui doive finalement compter, c'est-à-dire du point de vue de la victoire et de la délivrance [...] Quoi qu'il arrive, nos deux peuples, nos deux grands peuples demeurent liés l'un à l'autre : ils succombent tous les deux ou bien ils gagnent ensemble. Quant à ceux des Français qui demeurent encore libres d'agir suivant l'honneur et l'intérêt de la France, je déclare en leur nom qu'ils ont une fois pour toutes pris leur dure résolution : la résolution de combattre. »

De tous les discours prononcés par le général de Gaulle à la radio de Londres, celui-ci est l'un des plus significatifs : il illustre son comportement vis-à-vis des Alliés — ici les Anglais, demain, dans d'autres circonstances, les Américains ou les Russes —, il éclaire aussi, jusque dans les profondeurs, la résolution implacable du chef de la France libre. « Le salut de la France était au-dessus de tout; le devoir consistait toujours à poursuivre le combat. »

Quand le Général s'appuie sur ce mot d'ordre, la France libre n'a pas encore vingt jours d'existence!

En son vingt-cinquième jour d'histoire, alors que nous n'en finissions pas de nous remémorer les heures affreuses de Mers el-Kébir (« un terrible coup de hache », selon l'expression du Général), le chef des Français libres s'écrie devant le micro où son porte-parole Maurice Schumann vient de l'annoncer : « Français, sachez-le, vous avez encore une armée de combat. » Et, trois jours après qu'on eût pu dire que la France libre était vieille d'un mois, le 21 juillet, un communiqué faisait savoir que les aviateurs des forces aériennes françaises libres avaient pris part au-dessus de l'Allemagne à un bombardement allié...

Dès le 26 juin, le général de Gaulle avait adressé à Winston Churchill, Premier ministre, et à lord Halifax, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, un mémorandum en quatre points par lequel il se déclarait en mesure, « sans attendre la formation d'un Comité national proprement dit », de constituer immédiatement un Comité français. Suivaient les buts — matériels et techniques essentiellement — que s'assignerait éventuellement un tel comité.

Depuis, des deux côtés, les experts n'avaient point chômé; il faut convenir que la délicatesse du sujet expliquait qu'au début d'août aucune réponse définitive ne fût encore venue de chez Winston Churchill.

Sans nervosité mais non sans impatience, le Général attendait, mettant à tout hasard de nouveaux fers au feu.

C'est ainsi que, le 3 août, il adressait à Winston Churchill une lettre qui, visant le sort inquiétant des populations françaises mal ravitaillées, constituait à la fois un subtil rappel et une pressante évocation des responsabilités toujours plus larges que voulait prendre la France au combat. Il m'apparaît que ce document est le modèle même, l'illustration parfaite des voies et moyens auxquels, tout au long de la France libre, le Général recourut, inlassablement, pour parvenir à ses fins, qui étaient les nôtres : « Au moment capital où les graves nécessités de la guerre contre l'ennemi commun obligent la Grande-Bretagne à prendre la décision d'étendre le blocus aux territoires de la France métropolitaine et de l'Afrique du Nord, vous ne serez pas surpris si le chef des volontaires français qui continuent la lutte au côté de la Grande-Bretagne croit devoir vous soumettre certaines réflexions [...] Dans la situation actuelle où la moitié de la population française se trouve réunie dans une zone de territoire français qui n'est point occupée mais dont les ressources et les possibilités de production sont entièrement insuffisantes pour permettre la subsistance de ses habitants, il devrait être possible, en faisant appel à la coopération américaine, d'orga-

niser l'envoi de vivres dans des conditions qui interdiraient qu'ils puissent indirectement bénéficier à l'ennemi. Comme vous me l'avez dit vous-même en plusieurs occasions, la France n'est que provisoirement hors de combat. Derrière les gouvernements qui passent, il y a l'âme française, il y a l'opinion d'un peuple qui [...] apprécierait [...] le geste d'amitié qui permettrait d'épargner, en particulier aux enfants et aux mères, les pires privations. Si vous l'estimez utile, je serai prêt, quant à moi, à faire appel à la générosité américaine [...] et à provoquer la constitution d'un comité responsable [...] mieux encore, vous pourriez vous-même vouloir prendre cette initiative, de façon à rendre visible au peuple de France que la Grande-Bretagne songe sans cesse à ses épreuves et à son avenir. »

Quatre jours plus tard, Winston Churchill, donnant suite au mémorandum du 26 juin, adressait au chef de la France libre le texte d'un accord relatif à l'organisation, l'utilisation et les conditions de service des Forces françaises libres. La lettre d'envoi du Premier britannique comportait le paragraphe suivant : « Je saisis cette occasion pour déclarer que le gouvernement de Sa Majesté est résolu, lorsque les armes alliées auront remporté la victoire, à assurer la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France. »

C'était beaucoup, c'était immense. Pourtant une idée manquait à s'exprimer clairement : celle de l'intégrité territoriale. D'ailleurs, dans une lettre secrète, complétant la première, Churchill précisait en effet : « L'expression " restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France " ne vise pas d'une manière rigoureuse les frontières territoriales. Nous n'avons été en mesure de garantir ces frontières à aucune des nations combattant à nos côtés; mais, bien entendu, nous ferons de notre mieux... » (Disons qu'en effet ils ont fait de leur mieux!)

De Gaulle, sans hésiter, accepta l'accord, indiquant seulement au passage qu'il espérait qu'un jour viendrait où le gouvernement britannique serait à même de manifester moins de réserve.

La signature du général de Gaulle se joignit à celle de Winston Churchill, au cours d'une cordiale cérémonie à la résidence de campagne des Premiers ministres britanniques, c'est-à-dire aux « Chequers » comme on disait à l'époque et comme l'écrit le Général dans les *Mémoires*.

Dès cet instant, de Gaulle ne dissimula pas que l'accord du 7 août avait une portée considérable. La suite des événements a montré que l'esprit et la lettre de cet accord furent favorables à la croissance de la France libre et conformes jusqu'au bout à l'intérêt national. En face de Charles de Gaulle qui voulait qu'en aucun cas les Français libres n'aient à « porter les armes contre la France [...] son patrimoine et son intérêt », les négociateurs britanniques s'engageaient à ne pas faire « porter aux Français libres les armes contre une France libre de choisir sa route et ne subissant pas la contrainte directe ou indirecte de l'Allemagne ». Sur ce point, de Gaulle discernait une réticence qui ne pouvait pas le satisfaire, lui qui avait exigé purement et simplement que les Français libres n'aient pas à se battre contre la France. Au demeurant, dans sa pensée la plus ferme et la plus constante, des



Le roi George VI et le général de Gaulle passant en revue les F. F. L.

combats imposés (tels que devaient l'être, par exemple, ceux du Levant) ne seraient acceptés qu'en vue d'empêcher l'ennemi ou de décourager quiconque de contrôler des territoires français ou relevant de l'autorité et de la responsabilité de la France, une France demeurée dans la guerre aux côtés d'alliés respectueux de son intégrité.

Quelques jours après la signature des Chequers et non sans une réelle solennité, la nation britannique donna un surcroît de caution aux accords franco-britanniques : le roi, près de qui se tenait le général de Gaulle, passa en revue, dans un camp du Surrey, les premières troupes de la France libre constituées en armée — armée encore modeste mais qui démontrait déjà sa détermination. J'étais témoin de la scène, en compagnie de Philippe Barrès : nous étions étreints de fierté et d'espérance, et nous lisions, sur le visage de George VI, l'expression de la confiance qu'il était heureux de faire à l'allié dont il demeurait l'ami, pour le meilleur et pour le pire.

Pour le général de Gaulle et ses Français libres, c'était la douceur d'un premier rayon...

La fin de cet été 1940 qui avait vu se répandre les effets de la défaite apporta ses premiers territoires à la France libre, déjà munie de ses premières forces armées, de ses premiers traités, de son premier renom, déjà comblée de ses premières épreuves. Ce fut d'abord en Afrique, puis en Asie, ensuite en Océanie. A l'automne, la croix de Lorraine était plantée au loin, comme à Londres, et cette fois sur des morceaux de France utilement disséminés.

En cours de route, l'affaire de Dakar — projetée par Churchill qui, prévoyant le déploiement de la bataille de l'Atlantique, craignait que l'ennemi ne fît main basse sur ce grand port du sud — acceptée par de Gaulle qui, croyant toujours à la secrète volonté de ralliement des chefs de l'Empire, souhaitait évidemment un vaste rassemblement dans la guerre de terres et de rivages français.

Dakar, comme Mers el-Kébir, fut un mauvais coup : le drame alimenta la haine et la fureur des uns, cristallisa le manque de bienveillance des autres — notamment, semble-t-il, de Franklin Roosevelt dont le secrétaire d'État Cordell Hull, instruit par l'amiral Leahey, ambassadeur des États-Unis auprès de Vichy, n'allait pas tarder à parler en public des « prétendus Français libres ». Dans cette tempête, Winston Churchill trouva l'occasion, jusque devant le Parlement de Westminster, de défendre la France libre et son chef en se solidarisant avec eux.

Avant de plonger dans le sombre premier hiver de la Résistance, la France libre était désormais maîtresse de ses mouvements de l'Atlantique au cœur de l'Afrique. De là, elle pouvait, remontant à l'est et au nord à travers le Sahara, rêver d'atteindre le bassin du Nil, la lisière de l'Afrique du Nord : la route de la longue marche, qui devait finalement conduire à Paris, à Strasbourg et au-delà du Rhin, s'ouvrait aux Français.

L'année 1941 vit s'instituer, enfin, le fameux Comité national dont, nous l'avons noté, le projet avait été évoqué dès le 26 juin 1940 dans le mémorandum adressé par le général de Gaulle à Winston Churchill et à lord Halifax. D'ailleurs, quelques jours plus tôt, de Gaulle, dans différents messages télégraphiques envoyés notamment au général Noguès et au général Mittelhauser, avait fait précéder sa signature de la mention « pour le Comité national français en formation » ou même « pour le Comité national français ».

Au cours des seize mois qui devaient s'écouler avant l'institution du Comité national, le chef de la France libre ne perdit jamais de vue son projet, mais les circonstances ne se prêtaient pas à sa réalisation. Tant sur le plan militaire que sur le plan de la diplomatie générale ou quotidienne, d'autres tâches impérativement urgentes accaparaient son attention; et surtout, le général de Gaulle ne voulait pas risquer de compromettre par une initiative brusquée l'accomplissement d'un dessein dont il sentait bien que, le moment venu, il permettrait à la France libre de faire un pas décisif en avant. Enfin, le peu d'échos qu'avaient jusque-là recueilli ses appels aux « personnalités » de la métropole ou de l'Empire, malgré l'opiniâtreté avec laquelle il les renouvelait sous toutes les formes possibles, le condamna longtemps à l'abstention — non à la renonciation. En fait, durant toute cette période, ses conseillers et en particulier le professeur René Cassin, éminent juriste de renommée internationale, s'employèrent sans désemparer à édifier les structures du futur Comité.

C'est René Pleven, en mission aux États-Unis, qui fut le premier informé

de l'imminence de la formation du Comité national : dans un télégramme, le Général le chargeait de « sonder », en vue de constituer « un large Comité national », diverses personnalités réfugiées en Amérique. Parmi celles-ci, de Gaulle nommait : le père Ducatillon, le professeur Focillon, Ève Curie, Jacques Maritain, Jules Romains, Henri de Kérillis, Saint-Exupéry, l'industriel Houdry, Georges Bernanos, Henri Bonnet, Philippe Barrès et l'acteur Charles Boyer. On sait, d'autre part, que le général de Gaulle, dans la même perspective, s'adressa directement à l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay Alexis Léger — dignement devenu bibliothécaire au Sénat américain. La réponse de ce dernier fut « déférente » mais « négative », selon l'expression même du Général qui applique également les deux qualificatifs à la réponse de Jacques Maritain.

Au demeurant, le général de Gaulle était pressé de prendre une décision que la conjoncture lui faisait paraître « urgente ». Le temps manquant, le Comité ne serait pas un « large Comité national ». Créé par ordonnance « au nom du peuple et de l'Empire français » par « nous, général de Gaulle, chef des Français libres », le 24 septembre 1941, le Comité national se composait d'un président et de huit commissaires nationaux : quatre militaires, quatre civils. Les militaires : le vice-amiral Muselier, qui bientôt allait faire définitivement faux bond à de Gaulle à la suite du ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon; le général Legentilhomme, dont l'adhésion spectaculaire à la France libre fournit au *Times* l'occasion d'un éditorial intitulé en français « Un gentilhomme »; le général Valin, qui arriva d'Amérique du Sud; le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu, dont le général de Gaulle écrira dans ses *Mémoires* que la croix de Lorraine devint « à son initiative » l'insigne de la France libre. Les civils : René Pleven, compagnon de la première heure, l'un des organisateurs des ralliements des territoires africains; le professeur René Cassin, animateur de mouvements d'anciens combattants de la guerre 14-18; André Diethelm, inspecteur des Finances, qui vint de France, ainsi que Maurice Dejean, diplomate. Les commissariats nationaux étaient ceux de l'Économie, des Finances et des Colonies; des Affaires étrangères; de la Guerre; de la Marine et de la Marine marchande; de la Justice et de l'Instruction publique; de l'Intérieur, du Travail et de l'Information; de l'Air enfin.

Le *Journal officiel* de la France libre du 24 septembre 1941, qui publiait l'ordonnance instituant le Comité national et le décret nommant les commissaires nationaux, publiait également un décret signé du général de Gaulle chef des Français libres, président du Comité national, « relatif à la composition du Conseil de défense de l'Empire » (institué le 27 octobre 1940 et présidé par le Général). Ses membres en étaient : le général d'armée Catroux, le vice-amiral Muselier, le médecin général Sicé, le gouverneur général des colonies Éboué, le général de division de Larminat, le gouverneur des colonies Sautot, le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu, le général de brigade Leclerc de Hauteclocque — c'est-à-dire le Levant, l'Afrique française libre, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides, le Tchad, la marine de guerre et la marine marchande. Le chef de la France libre

attendait de ce Conseil qu'il émît « des avis consultatifs sur les questions relatives à la défense de l'Empire et à la participation de ces territoires à l'action de guerre ».

Quant au Comité national, ce qui frappait surtout dans les textes organisant sa mission et son fonctionnement c'était la référence constante à la représentation populaire : « l'exercice provisoire » des pouvoirs publics sera assuré par le Comité jusqu'à ce qu'ait pu être constituée une représentation du peuple français en mesure d'exprimer la volonté nationale d'une manière indépendante de l'ennemi ». Ces ordonnances « seront obligatoirement et dès que possible soumises à la ratification de la représentation nationale ». « Il sera pourvu ultérieurement par ordonnance à la constitution d'une assemblée consultative destinée à fournir au Comité national une expression aussi large que possible de l'opinion nationale... »

Un organisme adéquat, permettant de confronter avant la décision les points de vue et les compétences, dans la forme collégiale qui est pour tous les États celle du pouvoir (ce sont les termes mêmes dans lesquels le général de Gaulle parle du Comité national), était ainsi « placé à la tête de l'entreprise ». En face du régime né de l'armistice, la France libre s'affirmait politiquement.

C'est la nécessité de conduire activement et aussi directement que possible la lutte sur le territoire français, d'y déclencher ou d'y seconder l'action de résistance, de l'amener peu à peu à s'unifier autour de la France libre qui explique que, jusqu'aux jours d'Alger, le Comité national maintint son siège à Londres. Souvent la tentation fut forte, pour l'allié « ambitieux et revendicatif » qu'était dans son intransigeante vision nationale le général de Gaulle, d'aller se fixer ailleurs, à Brazzaville par exemple, pour continuer le combat. Mais jusqu'en 1943 on resta à Londres, c'est-à-dire là d'où la France libre pouvait le plus utilement aider les Français de la métropole engagés dans les batailles obscures de la Résistance clandestine. Car celle-ci, bien avant la création du Comité national, en fait dès les premières semaines de la France libre, avait commencé de se manifester sur le territoire national. Dès l'origine, dans ce domaine comme dans tous les autres, le but avait été ambitieux : il ne s'agissait pas, ainsi que les Anglais l'eussent sans doute spontanément préféré, d'entreprendre des actions isolées, ponctuelles, relevant davantage de l'espionnage que de la résistance. Ce que voulait la France libre, c'était créer ou favoriser la création d'un appareil militaire de réseaux d'action et de renseignement, seul susceptible de conduire à une résistance nationale organisée sur le sol français. A cette fin, mais d'abord avec des moyens cruellement limités, fut formé le Bureau central de renseignement et d'action, le fameux B. C. R. A., à la tête duquel fut constamment maintenu le colonel Dewavrin, dit Passy. En un tel domaine où, pour servir la patrie, on accepte de se battre dans l'ombre et de risquer sa vie souvent dans d'épouvantables tortures, chaque effort est finalement sacré et les mérites sont fondamentalement égaux. Des Français de toutes

sortes furent résistants et parmi eux beaucoup furent au début des isolés de toutes origines. En moins de vingt mois l'éventail de la Résistance était ouvert. Certes, ces troupes grossiraient à mesure que durerait la guerre, mais déjà le mouvement national était déclenché. Pourtant, le lien organique n'existait pas encore sans lequel la Résistance ne constituerait pas, sur le territoire français, ce maintien ou ce retour de la France dans la guerre qui permettrait la participation à la victoire et entraînerait l'abolition des plus graves effets de la défaite. C'était là le tourment constant du chef de la France libre.

L'automne de 1941 marqua l'amorce du grand tournant. Au mois d'octobre, le général de Gaulle apprit qu'un important fonctionnaire français, un préfet, rendu célèbre par son attitude courageuse en face des Allemands au moment de la défaite, avait réussi à gagner le Portugal d'où il tentait en vain de partir pour Londres afin d'y rencontrer le chef de la France libre : c'était Jean Moulin. Les services secrets britanniques retardaient apparemment son passage de Lisbonne à Londres et c'est finalement grâce à l'intervention personnelle d'Anthony Eden qu'il put rejoindre l'Angleterre. Le général de Gaulle eut avec lui de longs tête-à-tête au siège du Comité national.

Encore jeune, Jean Moulin était un homme d'action rompu à la conduite des affaires et des hommes. Ardent et sans peur, il était animé d'un patriotisme brûlant et sagace. Bien que pour les traits physiques il fût, dans sa minceur courte, à l'opposé du Général, au moral et « au français » (si je puis dire) ils étaient, malgré tant de différences, de la même famille. Sur le plan pratique de la lutte, il n'était pas possible d'être plus que Jean Moulin d'accord avec le Général : il l'était totalement. Il n'était venu à Londres que pour inciter de Gaulle à aller toujours plus avant sur la voie de l'unification de la Résistance intérieure autour de la France libre et de son chef. Son témoignage était d'autant plus précieux qu'avant de quitter la France il avait pris de multiples contacts avec « chacun des mouvements de résistance » existants et que ses relations de fonctionnaire exemplaire et aimé lui avaient permis de rapporter à son interlocuteur londonien le sentiment et l'opinion de « divers milieux politiques, économiques et administratifs ». La mission dont le chargea le général de Gaulle fit de lui le fédérateur de la Résistance. Tous les moyens disponibles furent mis à sa disposition. La doctrine fut fixée : comme les mouvements, les partis politiques pourraient s'unir dans la Résistance. Commençant par la zone non occupée, passant ensuite à la zone occupée et aux zones interdites, Jean Moulin devait remplir magnifiquement sa mission : par ses soins la Résistance tout entière allait bientôt choisir son chef unique et s'unir autour de la France libre.

Le Général, qui s'était pris d'une profonde estime affectueuse pour lui, le regarda, une fois encore, au seuil de son bureau : le lendemain, 1er janvier 1942, puisque la lune était favorable, Jean Moulin se jetterait en parachute quelque part au-dessus du midi de la France; il ajusta d'un geste familier le foulard de soie blanche dont il s'enveloppait la gorge depuis

dix-huit mois pour dissimuler les cicatrices laissées dès le 17 juin 1940 par les blessures qu'il s'y était portées... Il ne savait pas — ou le pressentait-il? — qu'il en subirait d'autres, et qu'il en mourrait pour la Résistance unie et, disons-le, pour la patrie sauvée...

C'est cette unification globale de la Résistance s'affirmant solennellement à point nommé qui contribuera un jour — plus d'un an après ce départ de Jean Moulin — à dénouer l'extraordinaire imbroglio d'Alger et à en faire finalement surgir la solution logique dont l'Histoire a montré qu'elle était la plus conforme à l'intérêt de la France, maintenue dans la guerre et conviée à la victoire.

L'origine de cet imbroglio est un événement fabuleux, dont l'annonce transporte d'enthousiasme tous ceux de nos compatriotes qui, dans leurs songes têtus, n'ont jamais cessé d'attendre le reflux du malheur : le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord, à Alger, à Oran, en divers points de la côte du Maroc. « Et pourquoi pas Bizerte? » interroge de Gaulle que Winston Churchill, en présence d'Anthony Eden, reçoit ce jour-là au 10 Downing Street pour l'informer de la situation. Il va d'ailleurs poser bien d'autres questions en apprenant coup sur coup que les Anglais, en cette affaire à laquelle les forces de la France libre ne sont pas associées, laissent toute latitude aux Américains et que ceux-ci font appel au seul général Giraud — récemment évadé d'Allemagne — comme interlocuteur français.

Mais si l'heure est aux mises au point qui réservent l'avenir, elle n'est pas aux récriminations. Il y a mieux à faire. « Le général Giraud est un grand soldat et mes vœux l'accompagnent dans sa tentative », déclare d'emblée de Gaulle à Winston Churchill. Et le soir même, parlant encore une fois au micro de la B. B. C. et s'adressant « aux chefs, soldats, marins, aviateurs, fonctionnaires, colons français d'Afrique du Nord », il leur crie, en effet, comme il le dit dans les *Mémoires* : « Levez-vous, aidez nos alliés, joignez-vous à eux sans réserve. Ne vous souciez pas des noms ni des formules. Allons, voici le grand moment! »

Là-bas, où l'amiral Darlan est arrivé peu de temps avant le débarquement, la lutte est chaude. Vichy, dans sa débilité, incite à tenir tête aux Alliés. L'absurdité d'un tel combat heurte au plus profond le bon sens du général Juin. Comme Darlan l'a remplacé au commandement en chef, c'est avec ce dernier que les Américains négocient le cessez-le-feu et s'entendent... L'amiral annonce dans une proclamation qu'il garde le pouvoir « au nom du Maréchal et avec l'accord des Alliés ». Ébranlé par le tour que prennent les événements, y compris le sabordement de la flotte de Toulon, Winston Churchill précise au général de Gaulle que la Grande-Bretagne n'accepte la situation que dans la mesure où il s'agit d'un expédient provisoire, jugé sur place nécessaire par le commandant en chef allié, le général Dwight Eisenhower...

Le 16 novembre, au cours d'une longue conversation, suivie d'un déjeuner, le Premier ministre britannique se montre empressé à encourager le général de Gaulle et à lui faire valoir que sans nul doute la France libre



L'amiral Darlan et le général Giraud à Alger en décembre 1942

finira par l'emporter. Au soir du même jour, la B. B. C. diffuse un communiqué du chef des Français libres faisant savoir que le général de Gaulle et le Comité national ne prennent aucune part, n'assument aucune responsabilité dans les négociations en cours à Alger et que si celles-ci conduisaient au maintien du régime de Vichy en Afrique du Nord, une telle situation ne serait évidemment pas acceptée par la « France combattante » (appellation nouvelle, donnée au printemps 1942, par le général de Gaulle à la France libre « comme on déploie la bannière aux abords du champ de bataille »).

Mais trois jours plus tard, le 19 novembre, arrivait de France une note destinée aux gouvernements alliés et revêtue de la signature des représentants en métropole des organisations de la Résistance, soit : les trois mouvements de la zone sud, Combat, Libération, Franc-Tireur; le mouvement ouvrier français (C. G. T. et syndicats chrétiens); quatre partis politiques : le Comité d'action socialiste, les Démocrates populaires, les Radicaux, la Fédération républicaine. Les signataires du document déclaraient : « Le général de Gaulle est le chef incontesté de la Résistance et plus que jamais groupe tout le pays derrière lui... » Comme Winston Churchill a jugé préférable de consulter le président Roosevelt avant de laisser publier ce texte, la radio anglaise attend la réponse de Washington pour le diffuser... Au cours des semaines qui suivent, le général de Gaulle insiste inlassablement auprès des Alliés pour qu'ils autorisent une mission de la France libre à se rendre à Alger afin d'y nouer des contacts militaires. Ce n'est que le 20 décembre que le chef de cette mission, le général d'armée aérienne

d'Astier de La Vigerie, put enfin y arriver. Il y trouva une situation tendue à la mesure des contradictions.

La veille de Noël, l'amiral Darlan était tué d'un coup de revolver. « Si le caractère tragique de la disparition de Darlan, a écrit le général de Gaulle, ne pouvait manquer d'être réprouvé par beaucoup, le fait même qu'il dût quitter la scène semblait conforme à la dure logique des événements [qui] dans les grands moments ne supporte aux postes de commande que des hommes susceptibles de diriger leur propre cours [...] Chacun — et d'abord l'Amiral — se rendait compte que pour lui la page était maintenant tournée. »

Au lendemain de cet attentat, « indice et avertissement » qui renforce la nécessité d'établir une « autorité nationale », de Gaulle propose une entrevue à Giraud.

C'est le début de la dernière étape — elle durera dix-huit mois — du rude chemin de la France libre, avant le débarquement en Normandie et l'installation à Paris du chef du Gouvernement provisoire de la République. Dernière étape qui va être jalonnée d'épreuves de toutes sortes, à l'intérieur comme à l'extérieur, mais qui, paradoxalement, sera aussi porteuse de tous les signes du progrès moral, matériel, militaire : les forces armées, de plus en plus nombreuses, sont de plus en plus souvent engagées aux côtés des Alliés; la Résistance, de plus en plus vigoureuse et diversifiée dans sa composition, marche à grands pas vers sa totale unification; la diplomatie marque des points considérables; enfin, au cœur des Français, l'espérance grandit, et chaque mois, chaque semaine, sa justification rationnelle s'accroît et réconforte.

Chaque moment de cette dernière étape est connu. C'est d'abord la conférence d'Anfa qui, certes, n'arrange rien mais permet, du moins, de voir sur une même photographie Roosevelt, de Gaulle, Churchill, Giraud. C'est l'ultime voyage à Londres de Jean Moulin. C'est la création et la première réunion du Conseil national de la Résistance (tous les mouvements, tous les partis réunis) qui renouvelle au général de Gaulle et au Comité national l'assurance de « son attachement total aux principes qu'ils incarnent et dont ils ne sauraient abandonner une parcelle ». C'est, le 30 mai 1943 à midi, l'arrivée à Alger du général de Gaulle, le pouvoir d'abord partagé entre Giraud et lui, puis pratiquement détenu par le seul chef des Français libres. C'est, le 3 novembre 1943, la séance inaugurale de l'Assemblée consultative. C'est pour de Gaulle l'incessant va-et-vient d'Alger en Afrique, au Levant, en Grande-Bretagne, en Italie, en Corse. C'est, le 30 janvier 1944, la conférence de Brazzaville. Et c'est surtout l'ultime effort pour l'indépendance administrative et politique de la France, dans la perspective du débarquement et de la progression des armées alliées sur le sol national.

Le 26 mai 1944, le Comité d'Alger, « Comité de Libération », adopte une ordonnance aux termes de laquelle il devient « ce qu'il est », le Gouvernement provisoire de la République française.

Le 3 juin, à bord de l'avion personnel de Churchill venu le chercher à Alger, le général de Gaulle regagne Londres. Aussitôt on lui remet une

lettre manuscrite du Premier ministre l'invitant à rejoindre celui-ci dans un train stationné près de Portsmouth où il a installé l'échelon avancé du Cabinet de guerre. Au milieu de l'émotion générale — celle de De Gaulle n'est pas la moindre —, Winston Churchill évoque dans le style formidable dont il détient le secret les grandes heures qui se préparent pour le monde libre.

Cependant, cette dernière rencontre entre les deux hommes avant le débarquement en France va être, une fois de plus, l'occasion d'un terrible orage, encore aggravé par les dispositions qu'a prises Dwight Eisenhower. Le général de Gaulle n'accepte pas les termes de la proclamation aux peuples d'Europe et notamment aux Français préparée par le commandant en chef. Il refuse également de prendre la parole au micro de la B. B. C. dans les conditions prévues, qui ne lui paraissent conformes ni à la dignité ni à l'intérêt de la France. Il veut, à tout le moins, parler seul dans une intervention destinée aux seuls Français. Bouleversé par les événements qui approchent, il ne se laisse pourtant pas ébranler, maintenant jusqu'au bout l'intransigeance qu'il s'est imposée pour le service du pays. Finalement, tard dans la nuit, Américains et Britanniques — les seconds, malgré la colère de Churchill, entraînant les premiers — défèrent à sa demande.

Au-dessus de Londres, le ciel s'éclaire peu à peu. C'est l'aube du 6 juin. Sur la côte normande, à la pointe du débarquement, des commandos de la France libre tiennent l'une des premières têtes de pont.

J. M.



Chapitre IV

LE LIBÉRATEUR DE LA PATRIE

par

HENRI AMOUROUX

Quatre ans! Il y a quatre ans les Allemands, vainqueurs, descendaient les Champs-Élysées. Il y a quatre ans Charles de Gaulle s'envolait de Bordeaux-Mérignac pour une aventure d'apparence désespérée, et ce 14 juin 1944, au matin, le voici qui marche avec quelques compagnons sur la plage de Courseulles.

A peine débarqué, installé près du calvaire où attendent, mince équipage, une jeep canadienne et une jeep anglaise, le général de Gaulle dirige immédiatement sur Bayeux François Coulet nommé, séance tenante, et presque en confidence, commissaire de la République pour le territoire normand libéré, tandis que le colonel Pierre de Chevigné est chargé, à l'instant, des subdivisions militaires.

Ainsi, toute parcelle du sol français libéré relève du gouvernement de Charles de Gaulle et de lui seul. La décision n'a pas d'autre sens. Allons, le combat contre les Alliés se poursuit. Et le combat pour que la France redevienne la France.

La querelle est ancienne. En septembre 1943 le Comité de la libération avait rédigé un mémorandum précisant la répartition des tâches entre les forces de débarquement et l'administration française mais, sans tenir compte de ce document, les Américains ont mis sur pied un organisme, l'A. M. G. O. T., chargé de tout régler, moins selon les vœux d'Eisenhower que selon les désirs de Franklin Roosevelt, peu pressé d'assurer le triomphe immédiat de l'indocile Charles de Gaulle.

Lorsque, à l'invitation de Churchill, de Gaulle arrive en Angleterre deux jours avant un débarquement sur lequel il n'aura été consulté que par politesse, l'appel aux Français dont Eisenhower lui donne lecture le révolte : les Français, fonctionnaires compris, sont invités à poursuivre leur travail quotidien, à exécuter, dans le domaine militaire, dont on sait bien qu'il recouvre tous les autres, les « ordres » du généralissime; plus tard seulement, une fois leur pays libéré, ils pourront choisir « eux-mêmes leurs représentants et leur gouvernement ».

Le général de Gaulle avec le général Leclerc sur le parvis de Notre-Dame le 25 août 1944

Les Alliés ont également prévu d'introduire en France une monnaie de leur fabrication et décidé de l'instant où de Gaulle parlerait aux Français : après les rois en exil, mais surtout après Eisenhower dont il paraîtrait ainsi cautionner la détestable proclamation qui, à travers fonctionnaires et municipalités, permettrait à Vichy — de Gaulle le pense — de se maintenir et, la Résistance fournissant exclusivement des soldats, offrirait aux survivants de la IIIe République, comme aux rescapés de l'État français, un merveilleux champ de manœuvre.

De Gaulle refuse tout : le tract d'Eisenhower dont on lui a dit qu'il s'agissait d'un projet lorsqu'on supposait qu'il l'accepterait mais qui, déjà, est tiré à des millions d'exemplaires; la « fausse monnaie » américaine; l'horaire envisagé et le texte souhaité. Il parle le 6 juin 1944, seul, en franc-tireur, à 18 heures, longtemps après tous les autres, lançant depuis Londres, contrairement au vœu d'Eisenhower, un ordre d'insurrection générale. « Pour les fils de France, où qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre l'ennemi par tous les moyens dont ils disposent... »

Mieux — ou pire —, s'efforçant de brouiller le jeu anglo-américain, il excite en faveur de sa cause et de sa querelle les gouvernements polonais, tchécoslovaque, belge, luxembourgeois, yougoslave, norvégien, réfugiés à Londres, et obtient d'eux — entre le 8 et le 20 juin — une reconnaissance que Londres et Washington refusent toujours.

Il est ainsi. Insupportable; hautain; atrabilaire; multipliant les coups d'épingle et les mots cinglants contre les Alliés dont il imagine sans cesse — et il se grandit en augmentant l'importance du complot — qu'ils ne songent qu'à diminuer son rôle et à limer son ambition; prisonnier de la faiblesse de ses moyens actuels comme de la grandeur de la France éternelle; indifférent, en apparence, à tout ce qui n'est pas le but qu'il s'est assigné le 18 juin 1940 et d'abord à cette formidable bataille dont il voudrait conduire dans une seule direction la foudre de tous les orages; gonflant ses forces jusqu'à la fable; obstiné dans une entreprise dont le succès dépend de la ruse autant que du caractère, du génie littéraire autant que de l'intelligence. Ne s'agit-il pas de hisser la France défaite au premier rang des vainqueurs, d'unir les Français dispersés pour en faire, une fois solidement commandés, l'instrument de desseins qui, parfois, s'apparentent au rêve?

De la population de Bayeux et d'Isigny — une population assez peu gaulliste pour que le président du Comité départemental de libération conserve, sur son bureau, la photographie du maréchal Pétain — de Gaulle reçoit des acclamations dont les journalistes américains malintentionnés écrivent qu'elles vont davantage à son képi qu'à sa personne et à son programme. C'est faux. Et puis qu'importe! Ce qui compte c'est ce que de Gaulle dit, pense et fait, sa manière de lier tous les bravos, tous les cris, la présence de l'évêque, du maire, des gendarmes et de mille braves gens pour tresser une couronne à « Notre-Dame la France » et à son chef. « La preuve est faite [...] le peuple français a montré à qui il s'en remet du devoir de le conduire. » Ce qui importe, c'est que depuis Bayeux, sans autre titre qu'un mot soufflé par de Gaulle, François Coulet bloque les



Le général de Gaulle dans les rues de Bayeux le 14 juin 1944

comptes en banque, place sous séquestre les journaux, nomme et renvoie, commémore l'appel du 18 juin, bref, décide et légifère sans opposition de Vichy ni d'une population qui adhère au bouleversement.

L'accueil de la Normandie libérée — un après-midi — incline-t-il Roosevelt à plus de souplesse et de compréhension? C'est douteux. Le voyage de De Gaulle aux États-Unis n'est pas la conséquence du débarquement; il avait été prévu depuis longtemps, plusieurs fois reporté, et Churchill s'était entremis pour en faciliter la réalisation. Mais il est vrai que le succès des opérations militaires détend l'atmosphère et que chaque grand homme trouve l'autre à son goût, de Gaulle avançant même le mot de « séducteur ». Après un bref séjour à Rome, avant quelques heures au Canada, voici donc, du 6 au 10 juillet, de Gaulle aux Etats-Unis, et seul, sans ministres, pour bien montrer qu'il ne vient ni demander ni négocier. Le petit peuple new-yorkais se montre chaleureux, l'administration prête à admettre l'erreur de la « fausse monnaie », la presse intelligente, Roosevelt compréhensif et libéral. Comment de Gaulle, cette fois, ne serait-il pas souriant, presque détendu? Lorsqu'il débarque à Alger, le 13, il y a été précédé par une dépêche de Washington annonçant que les États-Unis reconnaissent au Comité français de la libération nationale qualité « pour exercer l'administration de la France ». Ce n'est qu'un premier pas, mais du baume, tout de même, sur les blessures d'un légitime orgueil.

Et maintenant Paris.

S'entretenant, à la fin de 1943, des projets de libération de la France, de Gaulle avait demandé aux Américains que la majorité des troupes françaises participe au débarquement de Provence — c'est fait depuis

le 16 août 1944, les unités du général de Lattre constituant l'essentiel d'Anvil — mais aussi qu'une ou deux divisions blindées soient associées aux opérations qui se dérouleront dans le Nord.

« N'arrivez pas à Paris sans troupes françaises. » Il le dit, le répète à tous ceux qui jouent un rôle. Car Paris décidera et « si on le laisse faire, tranchera la question du pouvoir ». Laisser faire Paris, c'est agir pour que de Gaulle ne doive ni composer avec les moins compromis des pétainistes ni couvrir une révolution d'abord parée de tricolore. Tout dépendra donc de ceux qui, depuis Paris, dirigeront la libération, comme des troupes régulières que l'on pourra jeter dans la ville autant pour s'opposer à la capture des bâtiments officiels par les extrémistes que pour la délivrer totalement.

Le 20 août, lorsque de Gaulle revient en France, les choses ont marché. Les Américains ont pris Mantes et Melun, les Allemands entraînent Philippe Pétain dans leur retraite et, à Paris, les policiers ouvrent le feu sur les occupants, cependant que la population, ignorant l'ultime tentative politique de Pierre Laval, dresse un peu partout les premières barricades. Depuis plusieurs jours, le président du Conseil, devant l'ampleur de l'effondrement, a imaginé en effet d'installer, sous la présidence d'Édouard Herriot que ses geôliers ont accepté de libérer un moment, un ministère de transition grâce auquel, dans la fumée des pipes et le ronron des discours, la tragédie française s'achèverait en comédie.

A ce plan chimérique tout fait défaut : le Maréchal, Herriot, peu soucieux de s'engager dans une aventure sans horizon, les Allemands qui, le 19 août, dirigent vers Belfort un Pierre Laval qui s'est volontairement, à la fin, dépouillé de ses fonctions et que les événements dépouillent de ses illusions. Eût-il, d'ailleurs, momentanément réussi, très vite il aurait été bousculé, et avec lui ses plans, par les résistants, les communistes, de Gaulle.

La résistance communiste peut, avec plus de sérieux, prétendre s'emparer de Paris non point pour y régner seule mais pour y recevoir de Gaulle et lui offrir un pouvoir nominal sur des ministères déjà colonisés. Elle contrôle des troupes; dispose de nombreux « mouvements » camouflés qui lui assurent des places dans toutes les organisations de résistance; possède la majorité au Comité d'action militaire, ce qui lui a permis d'imposer un communiste, Rol-Tanguy, à la tête des F. F. I. (Forces françaises de l'intérieur) parisiens, cependant qu'un autre communiste, Joinville, dirige l'état-major national. Enfin, depuis l'arrestation de Jean Moulin, les communistes sont à égalité avec les modérés au sein du bureau provisoire du Conseil national de la Résistance (C. N. R.). Pour leur faire pièce, et face, de Gaulle a mis en place une délégation militaire où Parodi et Chaban-Delmas freineront, le moment venu, les initiatives belliqueuses à trop longue portée politique; il a rattaché également tous les F. F. I. à Kœnig, nommé, le 21 août, gouverneur militaire d'une ville qui reste à prendre.

Mais que l'on coure à Paris! Les Alliés n'ont-ils pas imaginé faire tomber la capitale après une ample manœuvre de débordement. Pourquoi ces lenteurs alors que Leclerc est là avec la 2e division blindée, piaffante,

prête à foncer, prête aussi à désobéir aux ordres d'un général américain tâtillon — Gerow — et d'une coalition trop prudente à qui de Gaulle attribue, à priori, des pensées antifrançaises?

Eisenhower cède à la fin et lâche Leclerc qui, anticipant, avait déjà jeté quelques chars en direction de Versailles. Alors s'épanouit cette merveilleuse soirée du 24 août où, dans le bruit de la fusillade et l'écho des cloches de toutes les églises, guidés par mille cris, par mille mains, les chars de Dronne viennent s'arrêter enfin devant Notre-Dame.

De Gaulle arrive le 25. Il a mis au point son plan de route qui est un plan de bataille politique. Sans doute, à quelques reprises, laisse-t-il parler son cœur, terminant une note à Leclerc, une lettre à Luizet, le nouveau préfet de Police, par un « je vous embrasse » qui évoque la fraternité des camps, mais, pour le reste, il s'enferme dans sa résolution. Quel que soit le « climat » parisien, la chaleur de l'accueil, la force des sollicitations, il montrera que l'État existe et qu'il le représente sans partage.

Les chars de la 2e D. B. devant Notre-Dame de Paris le 25 août 1944



Leclerc est victime de cette rigidité : pour avoir laissé le communiste Rol-Tanguy signer l'acte de capitulation de von Choltitz, il reçoit, en pleine gare Montparnasse, une leçon de stratégie politique. En sont également victimes les résistants du C. N. R. qui piétinent à l'Hôtel de Ville en attendant de Gaulle : il s'est d'abord rendu au « Centre », c'est-à-dire au ministère de la Guerre, où il constate, avec un attendrissement amer, que rien — huissiers, bureaux, téléphones —, rien n'a changé depuis ce jour de juin 1940 où, jeune général de brigade à titre temporaire, il était appelé par Paul Reynaud pour endiguer le torrent des défaites.

Ayant « remis l'État » dans les lieux d'où il avait été chassé, de Gaulle règle avec Parodi et Luizet les détails des manifestations du lendemain, examine les problèmes posés par le ravitaillement misérable et l'ordre troublé. Il visite ensuite la préfecture de Police où les hommes qui sont là ont pensé, grâce à six jours de combat, annuler quatre ans de « coopération » plus ou moins forcée avec l'occupant.

Enfin il arrive à l'Hôtel de Ville. Une foule frémissante l'escorte, survoltée par une journée pleine de fusillades et d'embrassades, traversée de prisonniers et de tondues autour desquels on danse, curieuse de mille découvertes, des nouveaux journaux au chewing-gum et à la forme des jeeps. Bientôt les Parisiens massés salueront de Gaulle d'un grand cri lorsqu'il paraîtra au balcon, leur offrant ce qu'ils attendent : la vision d'un sauveur immense et solitaire qui, mécaniquement, élève puis abaisse les bras. Image d'Épinal un peu ridicule si l'heure n'était bouleversante. Georges Bidault, André Tollet, Marcel Flouret et tous ces résistants à peine sortis de la nuit mais déjà officiels qui accueillent de Gaulle ont droit à davantage de leçons que de compliments. Il n'est à l'aise qu'avec les anonymes, ceux qui ne contestent ni son pouvoir ni sa légitimité et ne demandent jamais « qui t'a fait roi? ».

Apothéose du 26 août. On ne peut, sans être saisi du frisson des grands souvenirs, revoir le film, les photos de la journée, relire ces pages des *Mémoires* où de Gaulle, inventeur et peintre à la fois d'un merveilleux destin, créateur d'un moment extraordinaire de l'histoire de la nation, laisse éclater son orgueil et sa joie. « Ah! C'est la mer! Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée. Peut-être deux millions d'âmes. Les toits aussi sont noirs de monde... Si loin que porte ma vue, ce n'est qu'une houle vivante, dans le soleil, sous le tricolore. »

Le cortège est mêlé. Les artisans de la Libération sont là et, avec eux, bon nombre de figurants. Étudiant plus tard, à la loupe, les photos de ce jour on découvrira quelques visages inquiétants. Mais qu'importe! On est entre soi — les Américains ont été écartés —, dans le bruit, les cris, les applaudissements, tout le grand mouvement de cette foule incontrôlable parmi laquelle se perdent des chars d'assaut fleuris de femmes.

Dans ses *Mémoires*, rédigés douze ans après l'événement, de Gaulle affirme cependant que, marchant à la tête du cortège (d'un petit geste il

avait repoussé Bidault qui se portait à sa hauteur), il avait senti que les « ambitions » lui faisaient escorte avec les « dévouements ». Méfiance, sur l'heure peut-être excessive et qui laisserait croire que toutes les âmes sont aussi vigilantes que la sienne. Comme sont, sans doute, excessives ces phrases des *Mémoires* par lesquelles il suggère que les communistes se trouvent à l'origine de la fusillade qui l'accueille, à 16 h 15, devant et dans Notre-Dame.

Coups de feu destinés, alors, non à tuer mais à justifier des représailles, des mesures d'exception, une place plus grande accordée aux milices patriotiques. Quoi qu'il en soit, personne n'éclaircira le mystère de ces fusillades au terme desquelles les blessés par écrasement sont plus nombreux que les blessés par balles. Miliciens jouant le tout pour le tout? Retardataires allemands? Communistes bien encadrés? Pigeons bruyants provoquant une réaction disproportionnée? Anonymes contrôlant mal leur courage et leur peur, plus mal encore leur arme et tiraillant sur des ombres? La dernière hypothèse est la plus vraisemblable; de Gaulle la retiendra en privé, mais, se saisissant en partie de l'incident, il décide, le 28 août, que tous les F. F. I., parmi lesquels il se trouve bon nombre de bataillons F.T.P. dont on peut craindre qu'ils ne servent de légions à des proconsuls communistes, seront incorporés régulièrement. Sont dissous par ailleurs ces états-majors qu'avait fait surgir la Résistance et dont les chefs ne tenaient que d'eux-mêmes, de quelques camarades ou du Parti, grades, positions, situations, ce qui n'empêchait, le cas échéant, ni de bien se battre ni de bien mourir.

Décision plus facile à prendre qu'à réaliser. Il faudra des mois avant que les maquis se disloquent ou s'intègrent, que les armes soient partout restituées, que les esprits se calment et que tel d'Artagnan ou Kléber de département se résigne à revenir à sa boutique comme à ses souvenirs. On dira même que la dissolution définitive des milices patriotiques — le 28 octobre — sera « payée » du retour d'U. R. S. S. de Thorez et de son accession au gouvernement dans un ministère d'État où il jouera, d'ailleurs, plus souvent les conciliateurs que les trouble-fête, recommandant le travail, l'ordre, l'unité. Le Conseil national de la Résistance est, lui aussi, en quelques minutes, expulsé de la scène. Ses membres deviendront parlementaires ou, le 3 septembre, à l'occasion d'un remaniement, ministres...

Il entre, certes, de l'ingratitude dans les réactions de De Gaulle vis-à-vis de chefs comme de troupes qui, tout au long du conflit et au prix de milliers de morts, ont tenu sans cesse un rôle important, renseignant abondamment les Anglais, faisant planer une menace toujours croissante sur les arrières de l'ennemi triomphant puis, à partir de l'été 1943, multipliant sabotages, opérations de commandos, coupures de voies (six cents en un mois pour le seul département de l'Indre), toutes actions dont Eisenhower dira qu'elles ont valu, à l'instant du débarquement, au moins quinze divisions.

Mais il ne faut jamais oublier que de Gaulle, homme de gauche sur bien des points, demeure un militaire traditionnel, à ce titre ennemi de tout ce qui met en péril la hiérarchie, de tout ce qui évoque francs-tireurs

et Grandes Compagnies. La tragédie de Varsovie pèse sans doute également, et d'un poids énorme, dans ses décisions. Dans le temps où Paris se libère, les résistants polonais modérés sont écrasés sous les yeux des armées soviétiques, et dans le temps où de Gaulle s'applique à dissoudre ou amalgamer les unités populaires communistes, des unités populaires communistes de même type triomphent en Pologne. Enfin, nul autre que lui ne représente l'État. Il incarne la légitimité, la République, et ne perd aucune occasion de le rappeler et de le prouver, qu'il dise à Georges Bidault qui lui a demandé, le 25 août, de proclamer la République devant le peuple assemblé : « La République n'a jamais cessé d'être. La France libre, la France combattante, le Comité français de la libération nationale l'ont, tour à tour, incorporée », ou qu'il refuse de recevoir l'envoyé de Philippe Pétain venu lui proposer, en quelque manière, une « passation des pouvoirs » alors que, dans son esprit, Vichy a toujours été « nul et non avenu ».

Unité, cohésion nationale, ordre, travail, justice, ces mots reviennent constamment sous la plume et dans la bouche de Charles de Gaulle, mais le pays qu'il dirige alors nominalement demeure en partie occupé, divisé contre lui-même et séparé de Paris capitale. Ce pays, il faut le connaître et s'y faire connaître. Le saisir, le rassembler. L'automne et l'hiver seront consacrés à cette tâche.

Il s'agit de prendre physiquement possession d'une France qui échappe à tout contrôle gouvernemental, où les représentants du pouvoir central, mal servis par des fonctionnaires et des policiers souvent compromis, privés de liaisons rapides avec Paris, doivent improviser et le font suivant leur caractère, leurs amitiés de résistance ou leurs antécédents politiques. Face aux troubles provoqués par la Libération, aux privations aggravées par les dernières batailles, aux vengeances que les persécutés d'hier — ou ceux qui s'en font les exécuteurs testamentaires — veulent tirer des persécuteurs, face aux comités qui dans les villes, les bureaux, les usines ont partout surgi, c'est à une véritable reprise en main qu'il faut se livrer.

Cinq mois. Cinq mois, moins pour conquérir la France provinciale qui, d'instinct, crie sa confiance que pour mettre les uns et les autres à leur place, dissoudre d'audacieuses initiatives et montrer à tous que le pays, désormais, est gouverné. Après Lyon, le 14 septembre, c'est Marseille, misérable, agitée; Toulon; Toulouse, chaudron de mille intrigues; Bordeaux, où la Libération — comme l'Occupation — a été assez bourgeoise; Saintes, proche de Royan et de La Rochelle que tiennent toujours les Allemands; Orléans, enfin. A partir du 25 septembre le Général rend visite à Nancy, Soissons, Lille et Lens avant d'aller en Normandie, en Brie, en Champagne, puis dans les Alpes, le Dauphiné et, au début 1945, avant Metz, Limoges, Périgueux, dans toutes les villes de la « banlieue rouge » accueillantes et patriotes comme les autres.

De Gaulle estime à dix millions les Français qui l'ont vu « dans l'appareil du pouvoir et au milieu des démonstrations de l'unité nationale ». De ces

voyages, auxquels on ne prête pas suffisamment attention, il tire plusieurs conclusions. Il prend conscience d'abord de la nécessité d'opérer rapidement une véritable révolution sociale. C'est à Lille, devant un auditoire amical mais dont la pauvreté le touche, qu'il annonce son désir de modifier la condition ouvrière et imagine, sans doute, de hâter les grandes nationalisations qui seront effectuées pendant l'hiver. Ensuite, il l'écrira, il se sent réinvesti, comme sacré par tant d'acclamations populaires. Enfin, en province mieux qu'à Paris, il mesure toute la distance qui sépare les masses des hommes politiques. La différence qu'il a toujours faite, et fera toujours, entre les élites corrompues-corruptrices, et le peuple fidèle, n'a pu qu'être accentuée par ces exaltantes journées où il lui a suffi de paraître pour convaincre et, le plus souvent, pour vaincre.

La France de 1945 est en proie, cependant, à l'inflation et au déficit budgétaire : 176 milliards de recettes pour 390 milliards de dépenses. Aux charges de la guerre et de l'occupation sont venues s'ajouter, dès la Libération, d'importantes augmentations de salaires, précédées et suivies par une poussée de tous les prix.

Pour éponger une masse monétaire excessive, Pierre Mendès-France, ministre de l'Économie nationale, propose des mesures radicales : échange des billets laissant aux porteurs une somme uniforme de cinq mille francs, blocage des salaires et des prix. Thèse combattue non seulement par René Pleven, ministre des Finances, partisan de solutions classiques qui n'affoleront pas les possédants, mais aussi par tous les ministres, à l'exception de deux socialistes. Le débat se poursuivra des mois durant. Il s'achèvera le 6 avril 1945 par la démission effective de Mendès-France qui, dès janvier, s'était dégagé en adressant à de Gaulle une lettre prophétique et riche en formules cinglantes. On écrira plus tard que de Gaulle avait été empêché, par la coalition de la facilité, de retenir les solutions préconisées par Mendès. Il n'en est rien. Le choix d'avril 1945 est un choix lucide, provoqué par l'état d'un pays pour lequel l'hiver et le printemps ont été hiver et printemps de déception. Le ravitaillement, en effet, n'a pas suivi les armées alliées et bientôt on devra rétablir la carte de pain. Le charbon fait défaut. L'électricité demeure rationnée. A 20 heures le gaz est fermé. Prisonniers et déportés qui reviennent des camps défilent en pitoyables cortèges, organisés plus ou moins clandestinement par les communistes, pour réclamer vivres, vêtements, pensions et aussi quelques-uns de ces logements qui s'achètent ou se louent à prix d'or.

Plus que des combats, qui se poursuivent victorieusement aux frontières, la presse, mesurée dans sa pagination, est occupée des problèmes quotidiens et les ravages de la sous-alimentation arrachent à l'éditorialiste du *Monde* cette réflexion : « A quoi bon gagner la guerre si, dans vingt-cinq ans, il n'y a plus de jeunes Français pour monter la garde sur le Rhin ? »

A tant de troubles faut-il ajouter un nouveau sujet de trouble ? Faut-il rationner la monnaie après tout le reste ? De Gaulle ne le croit pas. Pariant

sur la richesse profonde de la France, sur son habileté à triompher des crises les plus graves, sans doute veut-il également épargner à la bourgeoisie, qui faute de mieux le soutient, le traumatisme d'une ponction sur des fortunes bien ou mal acquises. D'autres problèmes occupent d'ailleurs son esprit.

D'abord l'armée. Ayant beaucoup souffert de la faiblesse militaire de la France libre, de Gaulle, inlassablement, a travaillé à l'accroissement de ses effectifs. Dans le monde en guerre, force et influence sont tributaires du chiffre des divisions. Il le sait et demande sans cesse aux Américains, aux Anglais, des armes et des équipements, furieux lorsqu'il découvre que Roosevelt veut un supplément de Français simplement pour garder les prisonniers et surveiller les dépôts, heureux lorsque Churchill — c'est le 11 novembre 1944 — lui promet de favoriser le développement d'une armée qui compte déjà quinze divisions, un millier d'avions, des navires en nombre non négligeable.

Pour de Gaulle, l'armée est l'instrument qui, dans le concert des nations, sert à tenir le rang.

« Du jour où fut réalisée la conjonction d'un pouvoir fort et d'une armée solide, la France se trouva debout. » La phrase, publiée en 1938 dans *la France et son armée*, est plus que jamais d'actualité à l'heure où de Gaulle réclame une zone d'occupation indépendante, le contrôle international de la Ruhr, l'autonomie de la rive gauche du Rhin et quelques cantons italiens. Mais l'armée doit être encore un pôle d'attraction pour la fierté des Français, le symbole de l'unité puisqu'elle mêle vieilles troupes et jeunes maquisards, le refuge des égarés politiques qui trouveraient, avec l'occasion de la mort, celle du rachat.

C'est à la lumière de cette philosophie qu'il faut juger l'obstination mise à défendre Strasbourg avec les seules troupes françaises lorsque les Américains, désarçonnés un moment par l'offensive ennemie dans les Ardennes, décident un important repli. Qu'il faut également juger ses espoirs de voir la résistance allemande se raidir, ce qui offrirait à l'armée française de nouvelles chances d'augmenter sa puissance et les ordres qu'il donne pour que soient « liquidées » les poches de l'Atlantique alors que l'effondrement nazi est imminent. Qu'il faut juger enfin la volonté avec laquelle, le 7 mai à Reims, puis à Berlin, il impose la signature d'un général français au bas de l'acte de capitulation, comme la hargne méprisante avec laquelle il traite les officiers de Vichy coupables d'avoir mis « sous cocon » de bonnes troupes qu'il aurait, lui, partout employées.

« Le rang ». C'est le titre de l'un des chapitres les plus importants des *Mémoires*, celui que de Gaulle consacre à la politique étrangère.

Contre les Américains, il tente naturellement de s'allier aux Anglais. Mais Churchill et Eden répondent avec empirisme et prudence à sa logique passionnée. Accablée par sa victoire, l'Angleterre demeure rivée aux États-Unis. Par ailleurs, elle espère se glisser entre U. R. S. S. et U. S. A. pour grappiller, en Méditerranée notamment, et souvent au détriment de la France,



La bataille des Ardennes

quelques territoires nouveaux qui la dédommageraient des pertes prévisibles. Dès le mois de mai 1945 les événements de Syrie et du Liban, où l'Angleterre joue contre nous — comme, dès la reddition du Japon en septembre, l'Amérique jouera contre nous en Indochine — ne facilitent d'ailleurs pas les rapports entre Occidentaux.

En novembre 1944 ces événements sont certes encore à venir mais ils couvent et les heurts sont si fréquents qu'il entre une part de chantage dans le voyage que de Gaulle effectue à Moscou. Être accueilli par M. Molotov « entouré de commissaires du peuple, de fonctionnaires, de généraux », recevoir au sortir de la gare les manifestations de sympathie « d'une foule considérable », soutenir surtout avec Staline « quelque quinze heures d'entretien », n'est-ce pas améliorer les positions de la France, candidate au siège et au rôle de cinquième grand, ainsi que le prestige du général de Gaulle?

Le séjour à Moscou, au cours duquel Staline a tenté d'obtenir notre adhésion à l'asservissement de la Pologne, cependant que de Gaulle s'efforçait de rallier le dictateur, « tapi dans sa ruse », à ses thèses allemandes, aura peu de répercussion à long terme. Un mois plus tard la France ne sera pas invitée à Yalta, où se règle le sort de l'Allemagne; elle ne sera pas davantage invitée à la conférence de Potsdam, bien que les relations de De Gaulle avec Harry Truman, qui a remplacé Roosevelt mort brusquement le 12 avril 1945, se soient très rapidement améliorées. Mais l'insistance orgueilleuse de Charles de Gaulle, la bravoure de nos soldats, la stabilité d'un pays qui ne sombre pas dans la guerre civile, l'amitié bougonne et vigilante de Churchill, tout contribue à hisser peu à peu la France du gouffre dans lequel elle avait sombré : elle participera à l'occupation de l'Allemagne, accédera au même titre que l'U. R. S. S., la Chine, les États-Unis, l'Angle-

terre au Conseil de sécurité des Nations unies, bref, prouvera que l'effort vers la grandeur, à condition qu'il soit soutenu, se révèle payant.

Le voyage à Moscou fournira à de Gaulle prétexte à quelques-unes de ses pages les plus brillantes, il lui donnera également barre — et c'est d'une tout autre portée — sur le parti communiste.

De tous les partis dont la Libération excite et amplifie l'activité, le P. C. est le mieux organisé, le plus puissant. Il domine une C. G. T. forte alors de 5 400 000 adhérents, revendique au nom de ses 75 000 fusillés (chiffre heureusement exagéré) le monopole du patriotisme, contrôle plusieurs ministères et plusieurs secteurs de la vie du pays. Faisant peur, il attire les indécis et en impose aux lâches. Durant l'année 1945 il joue un rôle d'« entraîneur », presque de moraliste, et aucun de ses concurrents n'ose s'attaquer ouvertement à lui. Ni le parti socialiste, qui se reforme autour d'un Léon Blum transfiguré par l'épreuve de la déportation, mage et « gourou » plus que chef politique; ni le Mouvement républicain populaire (M. R. P.), né de la démocratie chrétienne et regroupant, autour de journalistes et de professeurs mal à l'aise dans l'action quotidienne — Bidault, Teitgen, de Menthon, Michelet, Schuman —, des hommes venus de tous les horizons et qui, les tempêtes apaisées, s'éloigneront vers tous les horizons.

Quant aux partis compromis avec Vichy, ils paraissent dépassés ou condamnés. Le radicalisme, qui avait fourni tant de leaders à la III^e^ République, n'attire plus les jeunes malgré les efforts pathétiques d'Édouard Herriot. Les modérés ont été ravagés par une épuration qui, frappant des centaines de milliers de bourgeois, a détruit les hiérarchies traditionnelles. Le procès de Philippe Pétain et celui de Pierre Laval — procès dont l'opinion, ne l'oublions pas, approuve alors les verdicts de mort — ont, sur le moment, moins remué les passions que jeté l'opprobre sur toute une philosophie politique. Dans la France de 1945 peut-on se dire de droite? Les élections qui se succèdent — sept en quatorze mois — montrent d'où souffle le vent!

Les Français, d'ailleurs, semblent moins intéressés par ces scrutins que par la bataille constitutionnelle que de Gaulle a engagée dès son arrivée à Paris et qu'au pouvoir ou hors du pouvoir il mènera sans répit jusqu'au référendum fatal du 27 avril 1969. Ayant vécu le drame de 1940 dont sont, pour lui, responsables l'absence d'un véritable chef capable d'incarner en tout lieu, en tout moment, l'État et la patrie, mais aussi l'omniprésence et la toute-puissance paralysante des partis, de Gaulle ouvre un dossier qu'il ne refermera jamais : il faut à la France, dit-il, un président échappant à toutes les influences, donc élu par le peuple et pouvant faire appel à lui par voie référendaire, un Parlement au rôle limité ayant, certes, la possibilité de renverser le gouvernement, mais dans des conditions bien précises, n'influençant pas sa composition.

Jeunes ou vieux, comment les partis accepteraient-ils sans protester que leur prestige soit réduit et que soient mutilées leurs ambitions? La querelle débute en novembre 1944, dès les premières réunions de cette Assemblée consultative nommée par le gouvernement mais qui souhaitait le diriger.

Que se passera-t-il lorsque se réunira l'Assemblée constituante, décidée par l'ordonnance du 21 avril 1944 et que les partis de gauche voudraient souveraine, de Gaulle entendant, au contraire, régler et limiter ses pouvoirs notamment grâce au référendum?

Communistes et, avec plus de mesure, socialistes agitent alors la menace du plébiscite et s'enhardissent à critiquer sans périphrases Charles de Gaulle. De son côté, de Gaulle se plaint de la décadence des partis, de leur phraséologie, de leur goût pour une égalité sommaire qui les pousse à vouloir « qu'aucune tête ne dépasse les fourrés de la démocratie ». Pour atteindre ses buts, il use de toutes les armes. La menace de son départ est l'une d'elles; non des moindres.

De Gaulle a toujours songé à quitter le pouvoir. Bon observateur, proche du Général, Claude Mauriac enregistre, à la date du 4 septembre 1944, des bruits de départ imminent. A plusieurs reprises le thème sera ainsi utilisé, et l'on mettra au point, jusque dans ses plus humbles détails, le déménagement, afin que de Gaulle disparaisse aussi soudainement, aussi merveilleusement qu'il est apparu.

Chantage tactique ou tentation d'une âme orgueilleuse qui refuse de se plier aux combinaisons des politiciens et regrette, tout en affirmant le contraire, « l'espèce de monarchie » où l'immensité de la défaite l'avait porté? Les deux sans doute. « Des hommes à qui tout réussit et que l'on acclame rejettent soudain le fardeau. » Prémonitoire, la phrase se trouve dans *le Fil de l'épée*.

Il partira au terme d'une longue querelle avec les partis de gauche qui souhaitent profiter électoralement du climat favorable. Ils veulent pour cela bénéficier de la représentation proportionnelle intégrale quand de Gaulle leur offre seulement le scrutin de liste proportionnel et départemental dont il espère qu'il limitera leurs succès. Tous participent au combat des élections et du référendum, y compris la C. G. T. que de Gaulle renvoie rudement à ses affaires : les problèmes sociaux. Quant à lui, il s'engage, parle, conseille « de toute son âme » au peuple qui va voter de répondre oui aux deux questions posées.

Répondre oui à la première interrogation « Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante? » c'est refuser tout retour au passé, jeter la dernière pelletée de terre sur la III^e^ République. Et il y aura, le 21 octobre 1945, 17 957 868 oui contre 670 672 non. Répondre oui à la seconde question « Approuvez-vous que les pouvoirs publics soient — jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution — organisés conformément aux dispositions du projet de loi dont le texte figure au verso de ce bulletin? » c'est accepter que l'Assemblée constituante ne soit pas souveraine. Le débat, sur ce point, sera plus ardent, le résultat plus serré, les communistes ayant fait campagne en faveur du non qui recueille 6 271 512 suffrages contre 12 317 882 oui.

Les élections législatives ont eu lieu le même jour que le référendum.

C'est un triomphe pour les communistes, « premier parti de France » avec 159 députés. Qu'ils s'allient aux 146 parlementaires socialistes et la France, le plus légalement du monde, sera gouvernée par un front populaire (baptisé front national) à direction communiste. La présence de Charles de Gaulle et les méfiances socialistes écartent le péril mais le gouvernement, formé avec l'appui du M. R. P. (150 sièges), est condamné sitôt que constitué car les trois grands partis qui le composent sont opposés sur l'essentiel.

Élu, à l'unanimité des 555 votants, président du Gouvernement provisoire, de Gaulle, derrière cette adhésion de façade, ne tarde pas à découvrir l'âpreté des conflits d'intérêts.

Jugeant que le gouvernement doit être le reflet parfait du rapport des forces parlementaires, les communistes exigent d'entrée de jeu l'un des trois grands ministères : Intérieur, Défense nationale, Affaires étrangères. De Gaulle, s'il veut bien les associer à l'œuvre économique et sociale, refuse de leur abandonner « les leviers qui commandent ». Il sort victorieux de l'épreuve mais ce succès, payé d'un ministère d'État pour Thorez et de la constitution d'un ministère de l'Armement qui ira à un communiste, ne doit pas faire illusion. La situation du pays, lent à émerger des ruines de sa grandeur passée comme des ruines de ses petits bonheurs d'avant guerre, est trop grave pour que les partis ne se déchirent pas, chacun rejetant sur l'autre la responsabilité des échecs et des restrictions, tous se désolidarisant des mesures d'austérité acceptées en Conseil par leurs ministres.

A ce jeu s'usent les âmes. Et que peut-il rester des songes généreux de la Libération ?

La décision de Charles de Gaulle est-elle précipitée par la demande de réduction de 20 p. 100 des crédits militaires proposée par le socialiste André Philip ? Ou par une mesquine intervention d'Édouard Herriot contre le maintien de décorations accordées à des soldats ayant, sur l'ordre de Vichy, combattu les Alliés ? La lassitude ne joue-t-elle pas un rôle capital ? Le Général a-t-il plutôt le désir de frapper un grand coup et de revenir après avoir brisé la toute-puissance des partis ? Nul ne pourra jamais faire le partage des raisons qui provoquent un choix, longtemps retenu à fleur d'âme, mais dans la logique du personnage.

La démission annoncée le 20 janvier 1946 à midi, dans ce même ministère de la Guerre où de Gaulle avait tenu à s'installer en août 1944, surprend cependant tout le monde et d'abord la majorité des ministres. Elle a la concision des événements que l'on souhaite voir entrer à l'instant dans l'Histoire. Maurice Thorez lui-même devait se déclarer touché par la dignité de cet abandon volontaire du pouvoir. Masquant sa mauvaise humeur, son dépit, son chagrin, de Gaulle, dans sa lettre au président de l'Assemblée nationale, explique que désormais tout va bien, que le train est remis sur les rails, la France réinstallée dans sa grandeur.

Mais dans une allocution, qu'il démentira parce qu'elle ne fut jamais prononcée, de Gaulle stigmatisait l'ignorance, la mauvaise foi, l'impéritie

des partis et déjà, rédigeant en somme le brouillon de ses discours de chef du Rassemblement du peuple français, il invitait les Français à se grouper autour de lui.

Peut-être a-t-il rêvé qu'on allait le retenir ou le rappeler. Sans doute a-t-il été déçu de voir les partis, et d'abord le M. R. P., lui donner aussi vite M. Gouin pour successeur. Certainement n'a-t-il pas imaginé que tant de luttes, d'échecs, d'années seraient nécessaires pour revenir au pouvoir.

Cependant, en janvier 1946, il ne peut s'illusionner sur le véritable rapport des forces ni sur les sentiments d'un pays qui se livre avec joie, encore, à ces jeux politiques dont on lui a affirmé, si souvent, qu'ils étaient le corollaire de la liberté retrouvée. Le pouvoir abandonné pourrait être reconquis. Mais probablement, tant est grande alors l'audience communiste, au prix, comme en Grèce, d'une atroce guerre civile.

Dans la joie et le tumulte du 26 août 1944, tandis que la foule le portait, de Gaulle dit avoir compris que la solitude serait toujours son lot.

Un mois plus tard on l'entendra, paraît-il, déclarer : « Jeanne d'Arc, si elle s'était mariée, ce ne serait plus Jeanne d'Arc, il faut disparaître. »

Alors il s'en va.

Pour douze ans encore, Jeanne d'Arc restera fille.

H. A.



De Gaulle à la B. B. C.
en juin 1940



Séquence 2

La France libre

Il est six heures du soir, ce 18 juin 1940, quand retentit l'Appel sur les ondes de la B. B. C. : « Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête de nos armées ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat [...] L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! [...] Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français [...] les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. » C'est le langage d'un chef de guerre, ce n'est pas encore celui d'un chef d'État. Mais les temps sont proches. Sa stature nationale et internationale, de Gaulle va la forger dans une lutte ininterrompue contre ces deux grands fauves de la politique : Winston Churchill et Franklin Roosevelt. La gravité des circonstances, la faiblesse des positions de la France libre à ses débuts ne serviront, en aucun cas, de prétexte aux concessions. L'alliance contre le nazisme ne saurait en effet dissimuler à ce nationaliste sourcilleux que les nations ne perdent jamais de vue leurs intérêts propres. « Dans les affaires entre États, la logique et le sentiment ne pèsent pas lourd en comparaison de la puissance ; ce qui importe, c'est ce que l'on sait prendre et ce que l'on sait tenir. » Il ne se départira pas de cette philosophie : la France en tirera un bénéfice incontestable. Mais que Charles de Gaulle voie dans l'ampleur de cette tâche accomplie le fondement d'une légitimité permanente, voilà ce que contesteront les cadres politiques français dès les lendemains de la Libération.

Winston Churchill
et Charles de Gaulle

Le temps de la solitude...

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

C. de Gaulle

GENERAL DE GAULLE

18 Juin 1940

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.



De Gaulle à Londres pendant la guerre

« Je n'étais rien, au départ. A mes côtés, pas l'ombre d'une force ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. A l'étranger, ni crédit ni justification. » De fait, au lendemain du 18 juin 1940, que représente le général de Gaulle ? Il est seul, avec son aide de camp le lieutenant Geoffroy de Courcel. Une affiche placardée sur les murs de Londres — elle résume le contenu de l'Appel — n'a pas encore rassemblé la poignée de Français anonymes qui, révoltés par l'armistice, gagnent l'Angleterre. Pourtant, de Gaulle dispose d'un atout décisif, sans lequel peut-être la France libre n'eût jamais existé : le soutien de Winston Churchill. On ne peut pas dire que les motivations du Premier ministre britannique soient simples et désintéressées. Sans doute a-t-il flairé en cet officier français inflexible et obstiné une personnalité hors série, « l'homme du destin » selon les mots qu'on lui attribue. Mais là n'est pas l'essentiel. Aux yeux de Churchill, de Gaulle est avant tout le sous-secrétaire d'État à la Défense nationale du dernier gouvernement de la République. Qu'il rallie ses anciens collègues et la France, maintenant à Londres une autorité légitime, annulerait la capitulation de Vichy et poursuivrait la guerre contre les puissances de l'Axe. Une hypothèse à ne pas négliger.



De Gaulle dans son bureau de Carlton Gardens

... et de l'exil.

Faire de la France libre une force avec laquelle les Alliés devront compter, tant sur le plan militaire que sur la scène politique, c'est une gageure, à tout le moins une tâche écrasante. Dans son bureau de Carlton Gardens — le « quartier général » d'une armée fantôme —, de Gaulle s'y consacre sans désemparer. Un répit en fin de semaine : à Ellsgate, dans le Shropshire, où il a installé sa famille. Un cottage aux environs de la capitale, un jardin entretenu avec soin, le « week-end », le thé de cinq heures : bon gré mal gré de Gaulle se plie aux coutumes anglaises. A regarder les photographies qui ont fixé ces moments de suspens, n'imagine-t-on pas qu'elles illustrent les loisirs paisibles, la sérénité feutrée de la vie de garnison ?



De Gaulle et sa femme
dans le jardin de leur maison à Ellsgate



De Gaulle et sa femme dans leur salon à Ellsgate



Les premiers volontaires français à Londres

Des premiers volontaires au Comité national.

Bientôt les volontaires se présentent, hommes du peuple, simples soldats, prisonniers évadés des camps allemands. Bientôt se constitue le premier noyau des « compagnons ». Quelques régiments épars, quelques cadres, cela suffit pour que, le 28 juin 1940, Charles de Gaulle soit reconnu par les autorités britanniques comme le « chef des Français libres ». Un succès diplomatique que compromet le 3 juillet le « coup de hache » de Mers el-Kébir : par crainte de voir Vichy livrer la flotte française à la discrétion de Hitler, le cabinet de Londres décide — à l'insu du Général — d'anéantir les navires au mouillage dans ce port algérien. Indispensable mesure préventive affirment les Anglais, « odieuse tragédie » déclare de Gaulle, mais le moyen de rompre ? Une nouvelle épreuve, plus cruelle encore, l'attend le 23 septembre. Pour rallier l'A. O. F., base stratégique vitale dans la bataille de l'Atlantique, il a accepté, sur la proposition de Churchill, qu'une escadre franco-britannique se présente devant Dakar. Dans l'esprit des deux hommes, il s'agit d'une manœuvre d'intimidation, non d'une attaque. Mais le gouverneur de la ville, nommé par Pétain, fait ouvrir le feu sur les assaillants, les contraignant à la riposte. Un combat entre Français ? De Gaulle sollicite de ses alliés l'arrêt des opérations. L'échec est lourd. Les conclusions qu'il en tire : renforcer la France libre, sa représentativité, son pouvoir d'initiative. La création, à l'automne 1941, du Comité national matérialisera cette volonté.

De Gaulle passant en revue les soldats de la France libre

Mers el-Kébir

Dakar

Le Comité national en octobre 1941 (Dejean, Diethelm, Muselier, de Gaulle, Cassin, Pleven et Valin)





Conseil des ministres à Vichy en 1940
(face à Pétain, Pierre Laval)



L'entrevue de Montoire le 24 octobre 1940

Juin 1941 : les panzers envahissent l'U. R. S. S.



La France des vaincus et celle des combattants.

L'ordre règne en France. Le 10 juillet 1940, moins d'un mois après la capitulation, l'Assemblée nationale a voté les pleins pouvoirs exécutifs et législatifs au maréchal Pétain. Nommant Pierre Laval à la présidence du Conseil, le nouveau chef de l'État applique aussitôt une politique sans équivoque : décret contre les membres du précédent gouvernement qui appelleraient à la sédition — de Gaulle est condamné à mort par contumace le 2 août —, dissolution des syndicats, mesures d'exception frappant les communistes, statut des juifs, contrat de livraison à l'Allemagne des matières premières produites en zone sud. D'ailleurs, lors de son entrevue avec Hitler à Montoire, Pétain n'accepte-t-il pas le principe d'une collaboration pour laquelle aucune limite n'est précisée ? Les conséquences ne se font guère attendre. Le 12 mai 1941, le Führer exige la disposition des aérodromes du Proche-Orient : une position clé pour soutenir l'invasion imminente de la Russie par la Wehrmacht, une base excellente pour le harcèlement des armées anglaises d'Afrique. « Au cas où les événements amèneraient nos alliés britanniques à pénétrer dans les États du Levant, dits sous mandat français, écrit de Gaulle à Catroux, il est nécessaire que nous participions à leurs opérations au nom des droits et intérêts de la France. » Le 8 juin c'est chose faite. Après quelques semaines de combats et plusieurs escarmouches diplomatiques entre Churchill et de Gaulle, celui-ci obtient que soit reconnue la prééminence des autorités françaises libres en Syrie et au Liban. Le Général est satisfait : la bataille du Levant a signé, sur le terrain, la participation de la France à la guerre. Participation qui aura beaucoup plus de retentissement l'année suivante à Bir-Hakeim où les hommes de Kœnig tiendront un long moment en échec l'Afrikakorps du feld-maréchal Rommel sauvant ainsi l'Égypte de l'invasion.

De Gaulle et Catroux passant les troupes en revue à Damas en juillet 1941

Les légionnaires des F. F. L.
à Bir-Hakeim en juin 1942

Alger : un espoir, un imbroglio, une victoire.

Le débarquement anglo-américain sur les côtes d'Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, est pour de Gaulle un véritable camouflet. Roosevelt, qui nourrit peu de sympathie à son égard, n'a pas jugé bon d'informer le chef des Français libres de cette opération capitale et, qui plus est, se déroulant en « terres de souveraineté française ». Pis, à la tête du nouveau pouvoir algérois, Washington entend placer le général Giraud, officier courageux mais piètre politique. De Gaulle fulmine. Pendant qu'en coulisse se multiplient intrigues et complots, les événements se précipitent. En riposte au débarquement, le Führer a ordonné l'occupation de la zone sud, et la flotte française, pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi, a choisi de se saborder dans le port de Toulon. Sur les populations civiles le choc a été rude. Aux yeux d'une France ébranlée, à défaut d'être tout entière résistante, il est temps qu'Alger

Giraud, Roosevelt, de Gaulle et Churchill à la conférence d'Anfa



L'occupation de la zone sud par les troupes allemandes



Le sabordage de la flotte française à Toulon le 27 novembre 1942

propose une alternative crédible. Mais la conférence d'Anfa, qui le 22 janvier 1943 réunit Roosevelt, Churchill, Giraud et de Gaulle, se solde par un échec : le protégé des Américains ne saurait jouer le second rôle derrière l'homme du 18-Juin ; le contraire est inconcevable. Le Général rentre à Londres. Les faiblesses de Giraud n'améliorent pas la situation à Alger. De Gaulle y revient en mai, fort cette fois de l'investiture du Comité national de la Résistance qui le reconnaît pour son « seul chef » — mandat conférant un poids considérable à une légitimité dont il n'a d'ailleurs, pour sa part, jamais douté. L'éviction de Giraud n'est plus alors qu'une question de patience et de formes. Et lorsque, le 3 novembre 1943, il inaugure l'Assemblée consultative, le général de Gaulle apparaît bien aux yeux de tous comme le maître incontestable de la France combattante.

De Gaulle à la tribune de l'Assemblée consultative en novembre 1943





Deux appuis vitaux : « l'armée de la nuit » et l'innombrable Afrique.

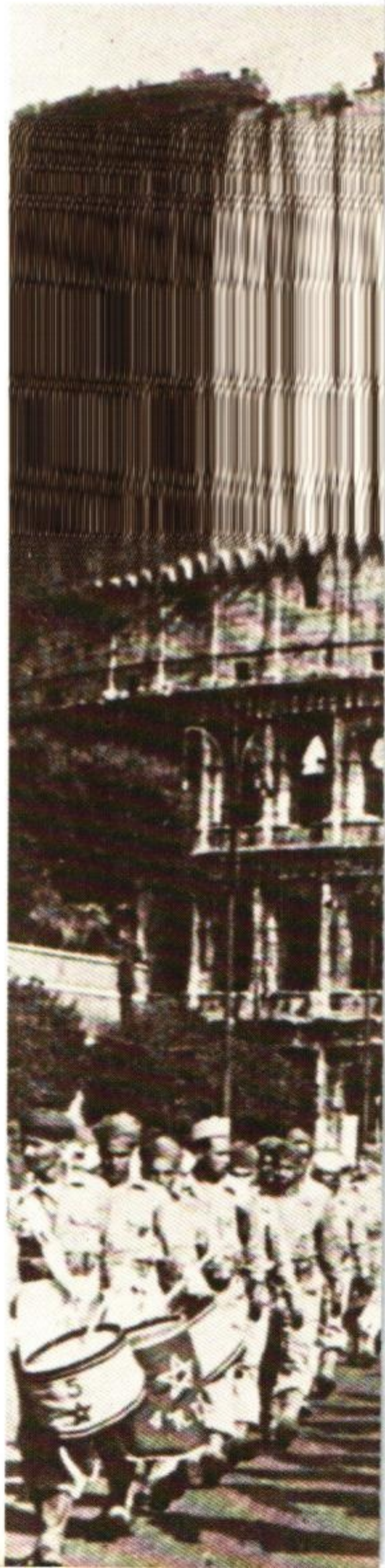


Jean Moulin

Jean Moulin est assurément l'homme qui a œuvré avec le plus de foi à l'unification de la Résistance intérieure autour du chef des Français libres. « L'armée de la nuit » s'était levée dès la fin juin 1940, engendrée non par l'appel de Londres mais par l'indignation qu'avait suscitée l'armistice. Six mois plus tard, elle comptait trois réseaux de première importance, Libération, Combat et Franc-Tireur. Socialistes et communistes dans leur immense majorité, les résistants inspirèrent d'abord à de Gaulle des réticences plus ou moins exprimées : ils luttaient pour le retour de la IIIe République, voire pour la Révolution, lui pour la restauration de la grandeur française. Mais le temps n'était pas aux divisions. En 1942, l'imbroglio d'Alger, le surgissement en métropole d'innombrables maquis — dont celui du Vercors, célèbre entre tous — et surtout les efforts constants de Jean Moulin en vue de fédérer ces divers organismes aboutirent à la constitution du C. N. R. On a vu combien son soutien à de Gaulle se révéla décisif. Désormais, le Général a qualité pour parler au nom de la France. Acte politique par excellence, le discours qu'il prononce à Brazzaville le 30 janvier 1944 : aux peuples colonisés d'Afrique il annonce l'émancipation des personnes, laissant entendre qu'après la guerre le problème de la reconnaissance des nationalités pourrait être étudié. Pour l'heure toutes les énergies doivent tendre à l'anéantissement du nazisme. Dans les rangs des unités françaises, nombreux seront les « Africains » qui monteront à l'assaut de l'Italie et contribueront à la victoire interalliée sur le front de la péninsule.

De Gaulle à la conférence de Brazzaville en janvier 1944





Maquisards

Les troupes françaises défilant dans Rome en juin 1944

Le sol de la patrie.

Voici enfin le jour J. A l'aube du 6 juin 1944, une formidable armada se déploie devant les côtes normandes et déverse sur les plages la masse impressionnante des artisans de la Libération. Une semaine de combats sans merci avant que les colonnes alliées ne refoulent les troupes de la Wehrmacht. Chaque pouce de terrain reconquis recèle une immense espérance. Le 14 juin, de Gaulle débarque près de Courseulles : premiers bains de foule à Isigny et à Bayeux. Cette adhésion populaire, qui entérine son autorité de président du Gouvernement provisoire de la République française, va peser lourd dans le débat politique et assurer le succès des exigences gaulliennes : Londres et Washington, abandonnant le projet de doter les territoires libérés d'un régime d'occupation militaire alliée, reconnaissent au G. P. R. F. qualité à exercer les pouvoirs publics. « Et maintenant, s'écrie de Gaulle, qu'elle s'étende, la grande bataille de France... Nous rapportons à la France l'indépendance, l'Empire et l'épée. » De retour en Normandie le 20 août, il rencontre les généraux américains et les presse d'accélérer la marche sur Paris « qui déjà a pris les armes ».



Le débarquement en Normandie

De Gaulle arrivant en Normandie le 14 juin 1944

De Gaulle avec le général Eisenhower

De Gaulle avec le général Montgomery

L'accueil des Normands







La libération de Paris.

« Parisiens, tous aux barricades », titrent le 22 août les journaux de la Résistance qui sortent de la clandestinité. On se bat âprement, en attendant les renforts du commandement allié. Le 24 au soir, la 2e D. B. fonce vers le cœur de la capitale. Son chef, le général Leclerc, recevra le lendemain à la gare Montparnasse l'acte de reddition du gouverneur von Choltitz enjoignant aux soldats allemands de se constituer prisonniers. L'État peut dès lors réintégrer Paris : de Gaulle y arrive une heure plus tard. Le 26 août, de l'Arc de triomphe à Notre-Dame, une marée humaine acclame ses libérateurs. « Ah ! c'est la mer, écrira le Général dans ses *Mémoires*... Puisque chacun de ceux qui sont là a, dans son cœur, choisi Charles de Gaulle comme recours de sa peine et symbole de son espérance, il s'agit qu'il le voie, familier et fraternel, et qu'à cette vue resplendisse l'unité nationale. » L'unité nationale ? L'émotion, on le voit, ne le détourne pas de sa visée essentielle.



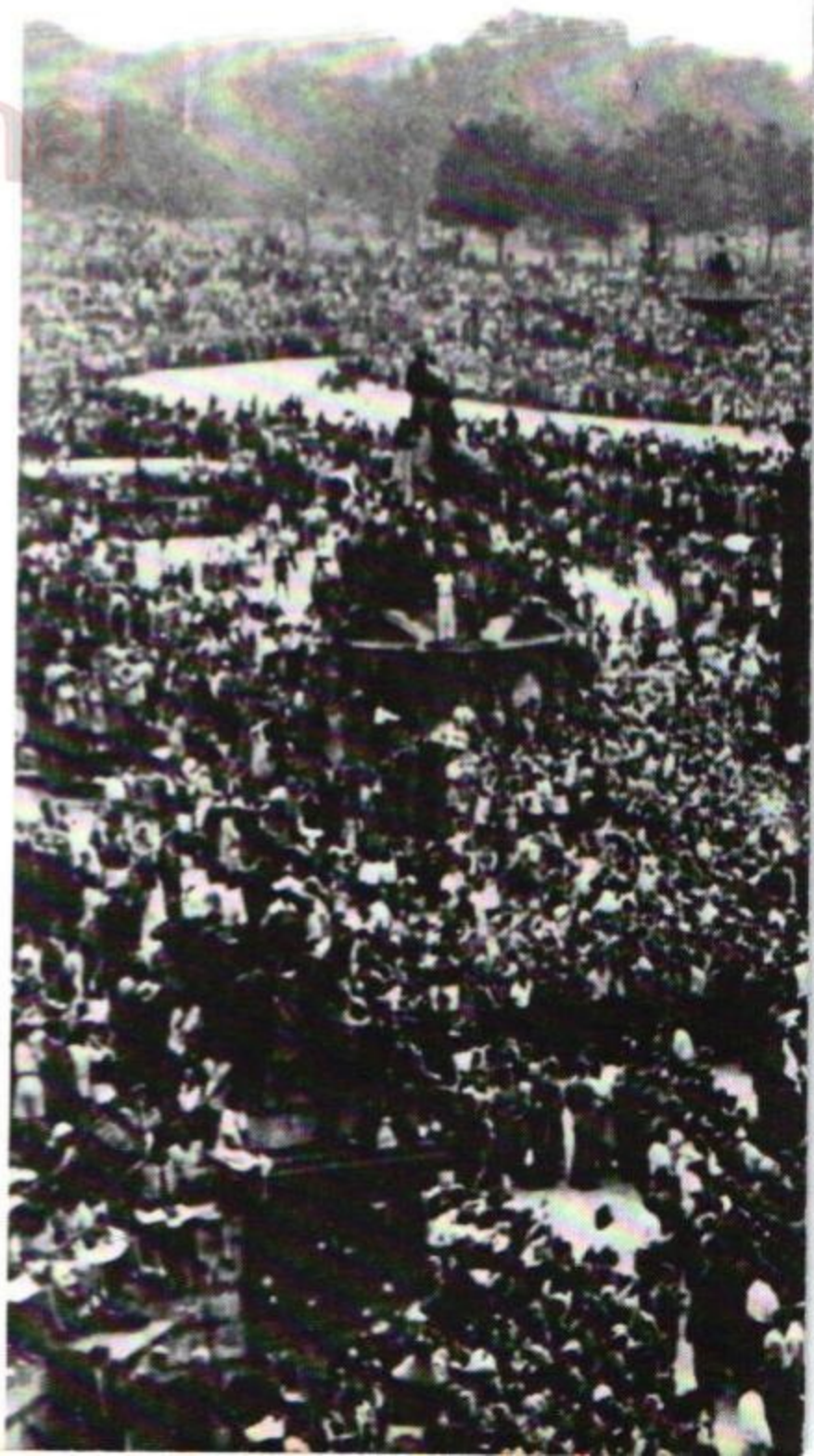
L'insurrection de Paris



Prisonniers allemands devant l'Opéra



Le général Leclerc à Montparnasse





Le défilé triomphal sur les Champs-Élysées...

... et place de la Concorde

L'interminable guerre.



Rouen dévasté

Le pays est en ruine, l'économie à bout de souffle, la population affamée. C'est dans ces conditions désastreuses que de Gaulle va entreprendre la restauration de l'État. Ses relations avec les partis de gauche — dont la Résistance et la Libération ont renforcé le crédit — se révèlent d'emblée difficiles. Entre ceux-ci et l'aile droitière de la bourgeoisie soudain repentante de ses sympathies pétainistes, mais soucieuse de préserver ses intérêts, le chef du gouvernement français manœuvrera au plus près : dans le sens des premiers, l'application du programme social du C. N. R., dans le sens de la seconde, le choix d'une politique inflationniste libérale. Une révolution s'impose, soit, elle s'inscrira dans l'ordre et la légalité. Les « milices patriotiques », foyers potentiels d'insoumission au pouvoir central, sont dissoutes, incorporées à l'armée et dirigées vers l'est. Car, contrairement aux aspirations d'un peuple exténué, la guerre n'est pas finie et la France doit y tenir son rang si elle veut, au jour de la victoire, assurer son indépendance et son poids dans le concert des nations. Or, sous le cérémonial des visites officielles, à travers même l'effort commun de la contre-offensive dans les Ardennes, les tensions ne manquent pas entre Occidentaux. Londres et Washington ont jugé d'une prétention démesurée les projets élaborés par de Gaulle concernant le démembrement du Reich. Début décembre 1944, un voyage à Moscou jette de l'huile sur ce feu, sans apporter au Général les avantages politiques qu'il en escomptait. On ne l'invitera pas à la conférence de Yalta où se décide le nouvel équilibre international. Pour le grand absent, Churchill obtiendra cependant une zone d'occupation en Allemagne et un siège à la Commission de contrôle interalliée.

De Gaulle à Moscou



La contre-offensive des Ardennes

De Lattre, de Gaulle et Churchill sur le front de l'Est

Churchill, Roosevelt et Staline à Yalta en février 1945

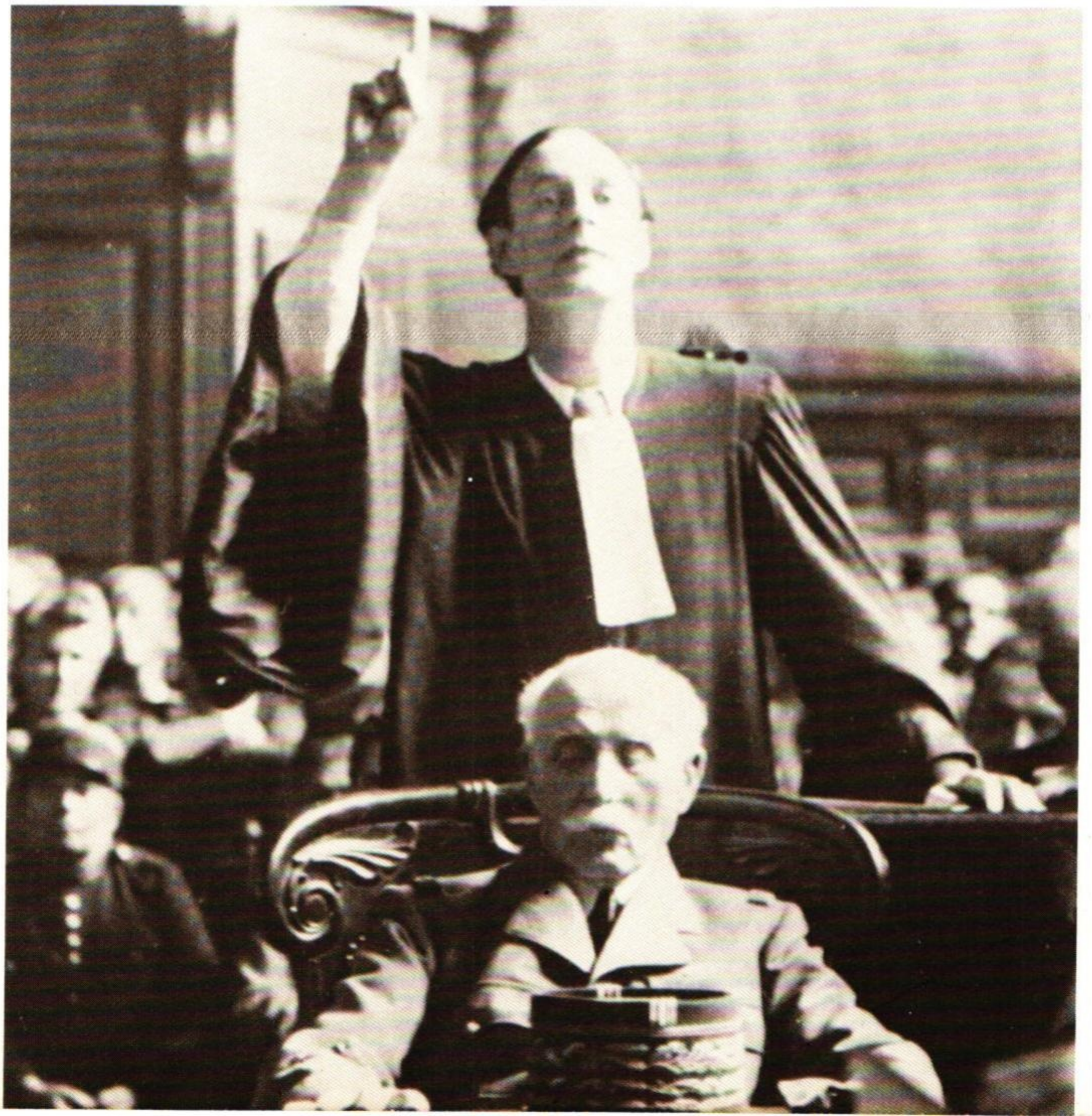
Les épines de la paix.



Le maréchal Keitel signe la reddition de l'Allemagne

« La guerre est gagnée. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France », conclut le général de Gaulle après avoir annoncé au pays, le 8 mai 1945, la capitulation inconditionnelle de l'Allemagne nazie. Encore reste-t-il à suturer les plaies de la société française. L'épuration doit être l'affaire de la loi, qui ne montrera pas d'ailleurs de clémences coupables. Le 23 juillet s'ouvre à Paris, devant la Haute Cour de justice, le procès du maréchal Pétain. Traumatisée par ces cinq années de tourmente, sans doute aussi désireuse de nier le temps des passivités complices, l'opinion approuve le verdict : la peine de mort, que de Gaulle commuera en détention à perpétuité.

Le procès de Pétain



Les traditionnelles divisions du corps politique français vont apparaître en pleine lumière dans la bataille constitutionnelle de l'automne 1945. Le référendum appelle les citoyens à se prononcer sur la nécessité d'une nouvelle Constitution et sur la limitation des pouvoirs parlementaires. Réponse affirmative aux deux questions : une victoire pour de Gaulle. Mais les élections législatives envoient au Palais-Bourbon une majorité socialo-communiste : une victoire pour la gauche. Élu à l'unanimité chef du gouvernement, le Général forme un ministère qui reflète les grands courants de l'Assemblée : à côté des gaullistes, des hommes du P. C., de la S. F. I O. et du M. R. P. Louvoyer ? C'est incompatible avec l'idée qu'il se fait de l'État et de lui-même. Le 20 janvier 1946, il réunit le Conseil et déclare : « Le régime exclusif des partis est reparu. Je le réprouve, mais, à moins d'établir par la force une dictature dont je ne veux pas [...] je n'ai pas les moyens d'empêcher cette expérience [...] Il me faut donc me retirer. »



De Gaulle annonçant la victoire à l'Assemblée



Le ministère de Gaulle : au premier rang, Bidault, Thorez, Auriol, de Gaulle, Gay, Tixier, Jacquinot, Croizat ; au deuxième rang, Moch, Dautry, Giaccobi, Tanguy-Prigent, Teitgen, Billoux, Malraux, Soustelle, Prigent ; au troisième rang, Michelet, Pleven, Thomas, Tillon, Paul

Chapitre V

LA TRAVERSÉE DU DÉSERT

par

GEORGETTE ELGEY

L'usage veut que les historiographes de Charles de Gaulle usent, pour qualifier la IVe République, d'une formule d'André Malraux : « la traversée du désert ». En fait, l'expression date de 1954, à une époque où les fidèles du général de Gaulle étaient fort peu nombreux. Mais même alors l'image ne relève-t-elle pas surtout de la vision poétique — le chef prophétique poursuit seul, impavide, sa marche vers la Terre promise? Car, tout au long de cette IVe République qu'il n'a cessé de combattre, de Gaulle, qu'il parle ou qu'il choisisse le silence, qu'il vienne à Paris, qu'il sillonne la France, qu'il parcoure l'Union française ou qu'il s'enferme dans sa propriété de Colombey-les-Deux-Églises, n'est jamais absent. Par sa seule existence, le personnage historique devient un recours; il représente aussi une éventuelle menace pour les hommes politiques qui se succèdent à la direction de l'État.

Durant douze années, donc, de Gaulle reste éloigné des « affaires ». Ce sont, nous allons le voir, des années de lutte et d'illusions. Car de Gaulle, à plusieurs reprises, croira toucher au port.

On ne saura jamais avec certitude quelles arrière-pensées nourrissait — ou ne nourrissait pas — de Gaulle lorsque, le 20 janvier 1946, il a annoncé sa « décision irrévocable » de mettre fin à ses fonctions de chef du Gouvernement provisoire de la République française. En revanche, il est un fait révélateur, mais que l'on omet trop souvent, c'est que « le silence » du général de Gaulle n'a pas excédé cinq mois. Et encore, cette brève retraite n'a-t-elle été totale que pendant quatre mois.

Vingt semaines de silence : janvier à juin 1946. Près de dix-huit mois après la libération du territoire, l'effondrement du régime de Vichy et le retour triomphal du général de Gaulle, huit mois après la capitulation inconditionnelle du Reich, cinq mois après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France vit sous le signe du provisoire et du tripartisme; trois

De Gaulle à Antibes
en janvier 1946

grands partis — communistes, socialistes et républicains populaires — se partagent le pouvoir. A l'Assemblée constituante, la Constitution est élaborée moins en fonction d'une doctrine que de la volonté des partis politiques de se donner le pouvoir. Élus et partis sont le pouvoir. Il faut donc que l'Assemblée soit souveraine et que le président de la République ne puisse en aucun cas lui porter ombrage.

« Entre ce que je pouvais être et représenter, et ce qu'avait représenté le système parlementaire, il y avait sans nul doute incompatibilité, écrira le général de Gaulle, le 1er janvier 1956, à Francisque Gay. La résistance que nous avions réussie était faite complètement en dehors de ce système. Dès lors qu'il reparaissait, on allait de nouveau au déclin. Quel rôle pouvais-je y jouer? »

Tout dans le comportement de Charles de Gaulle, dès son départ des affaires, semble indiquer qu'il ne croit pas sa retraite définitive; sa volonté d'être tenu informé jour par jour, sinon heure par heure de l'actualité politique, ses mots à l'emporte-pièce sur les querelles des hommes politiques, sa conviction sans cesse affirmée que cela ne pourra pas durer.

Et, tandis qu'il vient de s'installer à Colombey — il a fallu plusieurs mois pour rendre habitable sa maison dévastée sous l'Occupation —, les événements paraissent lui donner raison. Le dimanche 5 mai 1946, par 53 p. 100 de non contre 47 p. 100 de oui, les Français rejettent la Constitution qui leur est proposée. Selon de Gaulle, la preuve est faite : les partis ont démontré leur incapacité à bâtir des institutions nouvelles. Pour que la démonstration soit incontestable, il s'est gardé de la moindre intervention. Il s'est même abstenu de voter.

Mais, dès le lendemain des élections, en juin, il agit. Maintenant que les Français ont désigné leurs représentants, le général de Gaulle peut parler sans crainte; ce sera aux partis de se définir par rapport à lui, nul ne pourra tenter de l'annexer à son profit.

Avec l'art de la mise en scène qu'il a manifesté en janvier lors de son départ, de Gaulle organise sa rentrée. Il lui faut un cadre à la mesure du symbole historique qu'il incarne. Comment l'obtenir plus sûrement que dans les lieux où, après quatre années d'exil, le chef de la France libre a retrouvé le territoire national? Il accepte de participer, en Normandie, aux cérémonies du deuxième anniversaire du débarquement. A Isigny, à Courseulles, à Bayeux, partout l'enthousiasme à sa vue rappelle celui de la Libération. Lorsqu'à Bayeux, le dimanche 16 juin 1946, le général de Gaulle prend la parole, tête nue sous la pluie battante, dans son uniforme kaki, sans aucune décoration, c'est vraiment le chef de la France libre qui parle, et la foule crie : « De Gaulle au pouvoir! » Durant une demi-heure, se reportant en deux occasions seulement à ses notes, il appelle les Français au secours de la France.

Fidèle à la construction classique, il a bâti son texte en trois morceaux. Le premier se veut une explication du passé, le deuxième l'évocation des dangers qui menacent la France, le troisième l'analyse des remèdes susceptibles de la sauver.

Aux dangers permanents qui pèsent sur l'unité du pays et qui tiennent « à notre vieille propension gauloise aux divisions et aux querelles », s'ajoute un péril spécifique à l'année 1946. « La situation actuelle du monde où derrière des idéologies opposées se confrontent des puissances entre lesquelles nous sommes placés, ne laisse pas d'introduire dans nos luttes politiques un facteur de trouble passionné. »

Le résultat de tout cela : la menace de la dictature, régime qui, par définition, est condamné à « s'écrouler dans le malheur et dans le sang ». Dans le futur, il importe donc de mettre en place des institutions démocratiques « qui compensent les effets de notre perpétuelle effervescence ».

La « Constitution de Bayeux », que le général de Gaulle expose alors et qui, pour l'essentiel, se retrouve dans la Constitution de la Ve République, est axée sur deux nécessités. Nécessité, d'abord, de créer des liens fédératifs entre les cent dix millions d'hommes et de femmes qui vivent sous notre drapeau (le général de Gaulle n'englobe pas seulement dans ce vaste ensemble les territoires de l'Union française, mais aussi la Sarre). Nécessité, ensuite, d'un pouvoir exécutif fort, indépendant du pouvoir législatif, et qui ne peut procéder que du chef de l'État placé au-dessus des partis et garant de l'indépendance nationale. La démonstration d'impuissance donnée par le dernier président de la IIIe République, lors de l'effondrement de juin 1940, a fortement marqué de Gaulle. D'où la conviction qu'en cas de crise le chef de l'État doit pouvoir parler et agir au nom de la nation. Il faut pour cela qu'il soit élu par un collège englobant le Parlement, mais élargi considérablement de manière à faire de lui le président de l'Union française, en même temps que celui de la République.

Dès lors, les partis ne sauraient ignorer de Gaulle. Pour les communistes et les socialistes, « le général factieux » (le mot est de Maurice Thorez) a prouvé son « incompatibilité d'humeur avec la démocratie » (l'expression est de Léon Blum). Les républicains populaires, en revanche, tentent de trouver un terrain d'entente avec le général de Gaulle.

Un nouveau projet de Constitution est adopté le 2 août. Bien qu'il accorde au président de la République des pouvoirs accrus, de Gaulle le juge inacceptable, quelles qu'en soient les conséquences pour lui...

« Eh bien! Admettons même qu'on ne me suive pas, ce ne sera pas la première fois. Quand, en 1936, j'ai dit au gouvernement de créer des divisions blindées, il ne m'a pas suivi, dommage! Quand, dans l'hiver 1939, j'ai dit au gouvernement qu'il devait mener autrement la guerre, il ne m'a pas suivi, dommage! Quand, en juin 1940, j'ai dit au gouvernement qu'il devait gagner l'Afrique du Nord pour continuer la guerre, il ne m'a pas suivi, dommage! Quand j'ai tenté de rallier Dakar à la cause des Alliés, le gouverneur général Boisson ne m'a pas suivi et m'a fait recevoir à coups de canon, dommage! Quand j'ai dit aux Américains qu'ils avaient tort de négocier avec Darlan, ils ne m'ont pas suivi, dommage! »

Paradoxalement, l'hostilité déclarée du général de Gaulle au projet constitutionnel assure son succès. En effet, pour les communistes qui ne cessent de dénoncer le danger fasciste, de Gaulle est devenu l'ennemi

numéro un. S'il s'oppose à la Constitution, c'est donc qu'elle est mauvaise pour lui. Il n'en faut pas plus pour que le P. C., qui la rejetait jusqu'alors, s'y rallie.

Dès ce moment, la tactique communiste est déterminée par l'attitude du général de Gaulle — sept mois seulement après son départ du pouvoir...

Le référendum constitutionnel se transforme ou se déforme en un combat singulier entre de Gaulle et les partis. C'est, selon un sondage de l'Institut français d'opinion publique, l'avis du quart des électeurs : 25 p. 100 des personnes interrogées jugent que le vote sur la Constitution est, en réalité, un vote pour ou contre le Général.

Le 13 octobre 1946 voit la défaite du général de Gaulle. Le référendum a lieu dans une indifférence presque générale : trois millions d'abstentionnistes de plus que lors du vote du 5 mai. La France approuve à une minorité de faveur la Constitution. « Un tiers des Français l'a rejetée, un tiers s'est abstenu, un tiers l'a approuvée », constatera le général de Gaulle.

Quelques jours plus tard, recevant à la Boisserie le colonel Rémy, un des premiers agents de la France libre, il lui annonce qu'il va créer un mouvement. Le colonel Rémy veut-il en être un des membres fondateurs? L'interlocuteur pressenti se déclare flatté, mais craint de ne pas être à la hauteur. Il n'a jamais fait de politique. Il ne s'agit pas de politique, tranche le Général, il faut rassembler les Français... Rémy a l'impression de se trouver à Londres, en juin 1940. C'est, dans son esprit, le début d'une nouvelle résistance.

Tout l'hiver, dans sa propriété de Colombey, de Gaulle a réfléchi à sa rentrée politique, se gardant soigneusement de quelque compromission que ce soit avec l'équipe dirigeante. Il a repoussé les nombreuses avances du président de la République, et même, pour décliner une invitation, il a allégué qu'il ne veut pas provoquer de remous à Paris. Le prétexte est d'une mauvaise foi si évidente qu'il confine au camouflet. Depuis le début de février 1947, de Gaulle multiplie ses venues dans la capitale. Et il envisage de s'y rendre encore plus souvent. Il s'est inquiété auprès du colonel Rémy d'un hôtel où descendre régulièrement. Rémy lui a indiqué l'hôtel La Pérouse, dont de Gaulle fait son quartier général parisien.

En mars il se rend à maintes reprises dans un appartement proche de l'avenue Mozart, rue George-Sand, domicile de son beau-frère, Jacques Vendroux. Tantôt là, tantôt à l'hôtel La Pérouse, il convoque quelques rares fidèles : Jacques Soustelle, le colonel Rémy, André Malraux, Jacques Foccart, Jacques Baumel, Alain Bozël. Michel Debré assiste à deux de ces réunions. Les témoignages des uns et des autres permettent de connaître l'état d'esprit de De Gaulle à la veille de la création du R. P. F. (Rassemblement du peuple français).

Son retour dans la vie publique s'impose de toute urgence. L'aggravation de la situation internationale est certaine, l'affrontement entre le système soviétique et le monde occidental paraît inévitable. Le pays doit

savoir que de Gaulle est toujours prêt à le servir. L'ancien chef de la France libre ne peut pas attendre, impuissant, muet et impassible, la catastrophe. Il craint que la démocratie ne soit menacée à brève échéance. Devant l'incapacité des partis à gouverner, il redoute que la gangrène communiste ne pourrisse l'État. Les communistes, qui de son temps avaient réintégré la communauté nationale, font à nouveau passer les intérêts de la Russie avant ceux de la France.

L'amertume de Charles de Gaulle transparaît souvent dans les conversations à bâtons rompus. Avec une sensibilité d'écorché vif, il évoque les trahisons dont il a été victime : les socialistes qui ne l'ont pas assez aidé, les républicains populaires qui l'ont trompé... Plutôt que d'avoir recours spontanément à lui, les partis préféreraient précipiter le pays de catastrophe en catastrophe...

Qu'importe! De Gaulle n'a plus le droit de perdre un instant. Il lui faut agir. Créer un parti, il n'en est pas question. Il n'a jamais été l'homme d'un parti, il n'a jamais admis d'être le chef d'une majorité. Il va fonder un mouvement. Il ne s'interroge pas sur son avenir. En 1940 aussi, il évitait tout pronostic sur l'évolution de la France libre. Dans les deux cas, il sait que son devoir lui interdit l'inaction et que, tôt ou tard, les événements lui donneront raison.

Il pense, sans doute, que la victoire est proche. Il lui suffira de rappeler sa légitimité pour que les institutions forgées contre son gré soient obligées de lui faire place nette. « Il y avait alors chez le général de Gaulle, note Michel Debré, une sorte d'illusion; il ne croyait pas possible que des hommes politiques qu'il avait appréciés persistent à assister en spectateurs passifs à la lente dégradation de leur pays. »

Devant l'intention affichée du général de Gaulle de participer au combat politique, la réaction des dirigeants ne se fait pas attendre. De Gaulle cesse d'être le Libérateur pour devenir un adversaire du régime. Et, début avril 1947, en pleine nuit, dans le secret le plus absolu, le président du Conseil Paul Ramadier se rend à Colombey afin d'informer le Général des décisions du gouvernement prises à son endroit. Désormais, le chef de la France libre n'aura plus droit dans ses déplacements en province aux honneurs militaires ni à la transmission radiophonique de ses discours, lorsque les manifestations auxquelles il prend part revêtent un caractère politique.

« Chaque fois que je fais un discours, répond de Gaulle, c'est un discours politique. Au surplus, faites ce que vous voudrez... »

En ce début d'avril 1947, dans tout le pays, des affiches représentent de Gaulle se détachant sur la carte de France. Posées par les soins de la municipalité de Strasbourg, elles invitent les Français à assister les 6 et 7 avril aux cérémonies du deuxième anniversaire de la libération de l'Alsace. Strasbourg est apparue à de Gaulle le cadre idéal pour donner le départ de sa nouvelle épopée. Cette ville n'est-elle pas tout à la fois un grand nom de l'histoire de France, un symbole de l'indépendance nationale et aussi du rôle de Charles



Le général de Gaulle avec le général de Lattre à Strasbourg en 1947

de Gaulle ? Car, sans le général de Lattre, soutenu par de Gaulle, les Américains, en décembre 1944, laissaient les troupes allemandes reprendre Strasbourg.

Et les Strasbourgeois acclament de Gaulle, ce 6 avril 1947, lorsqu'au balcon de l'hôtel de ville il précise ses intentions : « Il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du peuple français qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et de réforme profonde de l'État. »

La création du R. P. F. étant annoncée officiellement le 14 avril, les premières permanences sont ouvertes dès le lendemain. Selon les instructions de Jacques Soustelle, elles doivent être ornées de banderoles tricolores, de photographies du général de Gaulle en uniforme, et toutes peintes dans la même couleur : le bleu du drapeau français.

L'essor du R. P. F. est foudroyant, bien que le nombre de ses partisans ne corresponde pas aux chiffres proclamés par le mouvement. En mai 1947, moins d'un mois après sa naissance, le R. P. F. déclare pour la seule région parisienne près d'un million d'adhérents. En réalité, en 1948 il en comptait 313 400. En décembre 1948, un fichier est constitué qui nous apprend que sur 409 579 adhérents, 129 947 seulement ont payé leur cotisation.

Il n'existe pas d'étude globale sur le militant du Rassemblement. Mais, à partir de quelques sondages effectués dans le fichier, à partir aussi des analyses de l'électorat gaulliste faites en 1951 par l'Institut français d'opinion publique, il est possible de tracer son portrait. Il semble que le R. P. F. compte beaucoup de femmes et de jeunes, très peu d'intellectuels (professions libérales et étudiants), de rares fonctionnaires, en majorité des employés, des commerçants, des industriels et des cadres. Mais les ouvriers qui votent

gaulliste sont presque aussi peu nombreux que ceux qui apportent leur suffrage au M. R. P. ou même à la S. F. I. O. « Le R. P. F. est peut-être l'expression des classes moyennes mais il n'est pas, comme la droite classique ou le parti communiste, un véritable parti de classe. »

De même, le courant bonapartiste, constant dans l'histoire de notre pays, l'antiparlementarisme, l'anticommunisme ne sont pas les seules motivations au R. P. F. Le désir de renouveau intervient pour une part incontestable. Les circonscriptions où le R. P. F. obtient de 1947 à 1951 le plus de succès recoupent les fiefs républicains populaires de la Libération. et aussi les bastions mendésistes de 1956.

Les circonstances extérieures jouent aussi : la coupure du monde en deux blocs — avec la cassure, au printemps 1947, entre les pays de l'Est et les démocraties occidentales — et, en France, la fin du tripartisme avec la rupture entre les communistes — qui « démissionnent » contraints et forcés du gouvernement — et les autres formations politiques. Sur le plan intérieur comme sur le plan international, les alliances de la guerre s'effondrent. La crainte d'un troisième conflit se répand.

De Gaulle organise le R. P. F. à la manière du gouvernement de la France. Pour chaque secteur important, un délégué national, qui fait fonction de ministre. Pour la province, dix délégués régionaux, les super-préfets... Le Général veille de près aux moindres détails de la campagne électorale et de la vie du R. P. F. : il dessine lui-même l'insigne du mouvement — une croix de Lorraine enfermée dans le V de la Victoire —, il tranche des querelles de personnes et reçoit régulièrement les responsables. Chaque jeudi, il préside le comité directeur; chaque mois, la réunion des délégués nationaux. Là, il dresse de grandes fresques sur l'implantation nécessaire du R. P. F. dans l'ensemble du pays. En réalité, tout cela lui paraît secondaire : le R. P. F. n'a pas été créé pour assumer la formation d'un ministère gaulliste, mais pour permettre à Charles de Gaulle de diriger les affaires françaises. Seule sa personne peut redonner aux Français foi en la France — c'est du moins sa certitude — et il part à leur reconquête.

Le voici à Lille, à Rennes, au Mans, à Alençon, à Bordeaux, à Autun, à Lyon. Les thèmes de ses discours ne varient guère. Il développe les idées-forces du discours de Bayeux : indépendance nationale, État fort, structures économiques nouvelles, avec l'association capital-travail. Il attaque les communistes de front. Pour la première fois, il les exclut de la communauté nationale, inventant à cette fin un néologisme : il les appelle désormais les « séparatistes ».

« Sur notre sol, au milieu de nous, des hommes ont fait vœu d'obéissance aux ordres d'une entreprise étrangère de domination, dirigés par les maîtres d'une grande puissance slave [...] Pour eux [...] il s'agit en réalité de plier notre beau pays à un régime de servitude totalitaire, où chaque Français ne disposerait plus ni de son corps, ni de son âme, et par lequel la France elle-même deviendrait l'auxiliaire soumise d'une colossale hégémonie.

« Ce bloc de près de quatre cents millions d'hommes borde maintenant la Suède, la Turquie, la Grèce, l'Italie! Sa frontière n'est séparée de la nôtre que par cinq cents kilomètres, soit à peine la longueur de deux étapes du Tour de France cycliste! »

Ainsi de Gaulle veut prendre la tête de la croisade anticommuniste. Avec des accents toujours plus apocalyptiques, il n'a cessé, durant des années, d'évoquer la possibilité d'une agression russe imminente.

Est-il sincère? On se demande si en 1947 la tension internationale et la peur des communistes ne lui servent pas comme, en 1958, la guerre d'Algérie : un fer de lance contre le régime qu'il croit foncièrement mauvais. Du moment qu'ils ont une résonance dans l'opinion, tous les arguments sont bons pour l'abattre. Ses convictions personnelles importent peu. Le président du R. P. F. reste un stratège. Savoir utiliser le terrain tel qu'il se présente, n'est-ce pas une des bases de toute leçon de tactique?

L'inquiétude causée par la nouvelle tactique communiste, pleine de violence depuis la création, en septembre 1947, du Kominform, organisme de liaison des partis communistes, l'agacement provoqué par les grèves — Paris est privé de transports durant la majeure partie du mois d'octobre — contribuent au triomphe du R. P. F. Le dimanche 20 octobre 1947, lors des élections municipales, 40 p. 100 des Français votent gaulliste. Le R. P. F. s'empare des mairies de treize des plus grandes villes de France; à Paris, il obtient la majorité absolue.

Un accord est-il alors possible entre de Gaulle et la IV^e^ République? Certains le pensent et l'Élysée n'y serait peut-être pas hostile. Mais de Gaulle se refuse à la moindre concession. Il le signifie le 29 octobre 1947 : « L'Assemblée nationale actuelle doit être dissoute au plus tôt, non sans qu'ait été institué un régime électoral directement majoritaire pour fournir au Parlement futur une majorité cohérente [...] La vague est lancée; je vous répète qu'elle va grossir et déferler. Je ne peux que plaindre ceux qui ne voudraient pas le comprendre. S'ils veulent lutter contre cette force [...] eh bien, ils seront emportés! Et s'ils veulent rester sur le rivage en déblatérant inutilement, ils n'auront pas plus d'importance, ou plutôt leurs critiques, leurs malédictions n'auront pas plus d'importance que des crachats dans la mer. »

De Gaulle s'imaginait qu'intimidés et conscients de la volonté des électeurs, les hommes politiques s'inclineraient. Humiliés et furieux, ils se révoltent. Vincent Auriol est leur interprète lorsqu'il déclare : « Par tous les moyens, je défendrai la République contre toutes menées factieuses, si haut placés soient leurs auteurs. Je n'hésiterai pas à faire poursuivre et arrêter quiconque emploie des méthodes subversives contre la République. »

De nouveau, le président du R. P. F. attend que les événements précipitent la fin du régime. De cette « occasion manquée » d'octobre 1947, un de ses plus proches collaborateurs conclut : « Si seulement nous avions su le moins du monde négocier, le Général était au pouvoir dans les quinze jours. »

La leçon n'a pas été perdue... onze ans plus tard.

En novembre 1947, le gouvernement semble ébranlé par les grèves insurrectionnelles que déclenche le parti communiste. De Gaulle, fort de son triomphe aux élections municipales, rejette à la fois le coup de force que certains lui suggèrent et l'entente avec les partis de la majorité. Aux émissaires du gouvernement, ou même au président du Conseil, Robert Schuman, venu dans le plus grand secret à Colombey-les-Deux-Églises, le président du R. P. F. signifie qu'il ne compromettra pas ce que représente de Gaulle dans un accord avec la IVe République. Mais le temps joue contre lui. Plus la IVe République dure, plus elle prouve qu'elle peut durer. La troisième force, coalition hétéroclite qui repose sur la volonté de combattre les extrémistes de tous bords, communistes et gaullistes, a démontré sa crédibilité et son anticommunisme affiché a retiré au R. P. F. le monopole de la lutte anticommuniste. Les Français, peu concernés dans leur immense majorité par la guerre d'Indochine, ont le sentiment d'entrer à nouveau dans des eaux calmes. La tension internationale, loin de les persuader de la nécessité d'un changement institutionnel et du retour du général de Gaulle, les ancre dans le désir d'éviter les crises intérieures.

Et les élections cantonales de mars 1949 — que le gouvernement a eu l'habileté, sinon l'honnêteté de retarder de six mois pour fuir l'affrontement avec les gaullistes — signent le recul du R. P. F. Le phénomène ne peut aller que s'accélérant. Le Rassemblement est gravement handicapé par des difficultés inhérentes à un mouvement aussi vaste, aussi inorganisé au départ; par ses contradictions internes entre un programme qui sur bien des points se veut de gauche et des électeurs souvent de droite; par l'hostilité

Le général de Gaulle à un congrès du R. P. F. à Lille en 1949 avec Jacques Soustelle (prononçant un discours) et Jacques Baumel



conjuguée des partis de gauche qui crient à la dictature et des « puissances d'argent » qui voient en de Gaulle le fourrier du communisme.

C'est d'ailleurs dans le double souci de lutter contre les communistes et les gaullistes que la majorité de troisième force invente une nouvelle loi électorale : les apparentements, qui aboutissent à transférer sur le plan électoral les coalitions qui, depuis quatre ans, assurent la survie du régime. Il est bien évident que les communistes ne peuvent s'apparenter avec les partis de la majorité. Si les gaullistes acceptent de jouer le jeu, ils entrent dans le système et cessent d'être dangereux.

Mais de Gaulle ne s'avoue pas vaincu. « Il estime, à juste titre, nous dit un de ses intimes, que les apparentements sont une malhonnêteté. Il pense que les Français s'en rendront compte et les rejetteront. Il croit aussi que, par son opposition à cette loi, le R. P. F. sortira renforcé du scrutin. » Et il refuse obstinément que les candidats gaullistes concluent le moindre apparentement. Cent dix-huit seulement sont élus. Si les élections avaient eu lieu selon le mode de scrutin en vigueur en 1946, le R. P. F. aurait compté cent quarante-quatre députés. Si le Général avait décidé de se prêter au jeu des apparentements, le R. P. F. aurait obtenu plus de deux cents sièges, ce qui eût rendu la crise de régime inévitable. Or, la survie de la IVe République assure la chute du R. P. F. Fondé sur l'adhésion à un homme qui incarne, pour ses fidèles, la France, le R. P. F. s'est transformé en un mouvement politique. La nécessité de présenter aux élections des candidats représentatifs, le goût du général de Gaulle pour les notables, l'attrait du succès ont attiré au R. P. F. des techniciens de la politique. Oscillant depuis la Libération entre le gaullisme et la droite classique, ils y sont venus, conscients de se jucher sur le meilleur tremplin électoral. Ils n'en sont pas pour autant prêts à se sacrifier sur l'autel gaulliste. « Que seriez-vous sans moi? », demande bientôt de Gaulle à l'un d'eux, quand il le quitte. Et l'intéressé de répondre : « Ministre, mon général! » Ils se sont servis de De Gaulle, ils n'entendent pas devenir ses instruments. Ce sont, souvent, des notables de province, partisans, comme leurs électeurs, de la stabilité politique et aussi financière, ennemis de l'aventure et des bouleversements. Or, par son refus des accommodements avec la IVe République, de Gaulle ne risque-t-il pas de précipiter la France dans des lendemains hasardeux?

Le président de la République sait tout cela. Il sait que pour enlever à de Gaulle « une vingtaine de ses élus », l'intrigue, les promesses, les manœuvres ne sont pas nécessaires. Le temps suffit. Le Palais-Bourbon constitue un théâtre clos où les non-ministrables, les gaullistes par la volonté du Général, paraissent relégués au poulailler. Il est dur, parfois intolérable, de renoncer délibérément aux fauteuils d'orchestre. L'opposition use plus que le pouvoir. Le moment semble venu de susciter la crise interne du Rassemblement.

Entre le président Auriol et le général de Gaulle un combat singulier s'engage. Le sort de la République en est l'enjeu. Deux conceptions de la France s'affrontent. Pour Charles de Gaulle, il n'est pas de salut sans la

disparition de la IVe République et la création d'un État que lui-même incarne. Pour Vincent Auriol, la fin de la IVe République signifie la mort de la démocratie. Le dialogue n'est pas possible [1].

L'assurance de De Gaulle ne se dément pas. La IVe République fut marquée par ses erreurs de pronostic. Celles-ci le laissent impavide, l'ébranlant peut-être un instant, ne l'atteignant pas en profondeur : 1946, le départ du pouvoir qui devait préparer un retour triomphal dans de brefs délais; 1948, la certitude affichée que la tension internationale devait provoquer l'appel à de Gaulle; 1951, le refus de toute alliance électorale qui devait assurer au R. P. F. la majorité à l'Assemblée...

Le 18 juin de cette année, cependant, au lendemain des élections qui avaient déçu son attente, le découragement gagnait le Général. Un de ses intimes : « Tout dans son attitude au mont Valérien montre qu'il est conscient d'avoir subi un échec irrémédiable. Chaque geste, chaque parole traduit un abattement profond. »

L'obstination du président de la République ne se relâche pas. Pour lui, l'élimination du gaullisme devient la première dans l'ordre des urgences. Les imperfections de la Constitution lui sont connues; son aménagement lui paraît pour le moins souhaitable; son rejet, que de Gaulle préconise et identifie à son action, lui semble une aberration et une faute. En tout cas, ses fonctions lui font un devoir d'assurer la défense du régime et celle-ci veut que de Gaulle soit réduit à l'impuissance. Par quels moyens? La mise à mort en douceur est la seule tactique possible puisque, sept années après la Libération, le prestige du Général reste grand. La loi électorale des apparentements a déjà porté au R. P. F. un sérieux coup. L'esprit de la manœuvre était simple : entre de Gaulle et ses électeurs, dresser une barrière infranchissable. Le deuxième temps de l'opération s'inscrit tout naturellement dans la même ligne : cette fois, creuser un fossé entre de Gaulle et ses élus. Pour cela, former un gouvernement auquel les notables du R. P. F. ne sauraient refuser leur soutien.

Et c'est l'arrivée sur la scène politique d'Antoine Pinay qui veut se situer au-dessus des partis et rétablir la confiance. Par sa simplicité, son bon sens apparent, le langage de M. Pinay atteint son but.

D'urgence, le Général revient à Paris et réunit tous les élus gaullistes, les fidèles et les rebelles qui s'apprêteraient à soutenir le président Pinay. Une fois encore, il promet une victoire proche. A analyser la situation, il lui est évident que la machine se grippe. Le truquage des apparentements a interdit au R. P. F. de parvenir par les élections à la modification profonde qui était indispensable. Malgré tout, le régime est à bout. Si chaque élu gaulliste reste ferme, le gouvernement ne pourra pas se constituer, de nou-

1. Certains affirment que de Gaulle aurait recherché une discussion avec le président de la République. En fait, il aurait été disposé à envisager une conversation, de puissance à puissance, sur la réforme constitutionnelle. Autrement dit, à accepter la capitulation de la IVe République. A cette perspective, Vincent Auriol s'écria : « Je ne serai pas un nouveau Hindenburg! ». Ce mot, répété au général de Gaulle, aurait provoqué de sa part une réaction méprisante : « C'est la semaine de bonté. Je préfère ne pas répondre! »



Antoine Pinay, nouveau chef du gouvernement, quitte l'Élysée le 3 mars 1952

velles élections deviendront inévitables, qui seront la chance du R. P. F. et, surtout, la chance de la France.

Le lendemain, jeudi 6 mars 1952, vingt-sept députés gaullistes, transgressant les ordres formels du Général, assurent l'investiture d'Antoine Pinay. Jamais encore des parlementaires élus sur le nom du général de Gaulle n'avaient bravé ses consignes. Sur les travées réservées au R. P. F., aucun des leaders du mouvement n'est là. Seul, Pierre de Gaulle, la mine grave, essaie de faire bonne figure. « Dans les couloirs, nous confie un intime du Général, c'était atroce; tout le monde nous regardait d'un air goguenard. » « Ils ont choisi d'aller à la soupe », dira de Gaulle. On lui prête aussi ce mot : « Je n'ai pas sauvé la France pour la confier à M. Pinay! »

Dès lors, la dislocation du R. P. F. est acquise.

De Gaulle n'en poursuit pas moins la lutte qui lui paraît essentielle. Son objet : le rejet du traité instituant une Communauté européenne de défense (C. E. D.) qui, dans l'optique gaullienne, menace l'indépendance nationale. Et il jette à nouveau tout son prestige dans cette bataille.

En avril 1953, les élections municipales voient la déroute du Rassemblement. De Gaulle déblatère contre ses élus, leur incapacité, leur appétit de pouvoir. Il s'interroge sur la tactique à suivre, car il est convaincu qu'à long terme le système est condamné. Georges Pompidou : « Je me souviens qu'en 1953, le Général nous a convoqués ensemble à Colombey, Jacques Soustelle et moi. Il hésitait à se retirer, à mettre le R. P. F. en veilleuse.

Soustelle l'incitait à poursuivre son action, moi pas. Je considérais ses chances inexistantes dans un contexte politique caractérisé par le détachement de l'opinion à l'égard du gaullisme. » Et de Gaulle prend ses distances avec le R. P. F., rend leur liberté aux parlementaires gaullistes, les prie de ne plus se prévaloir, quand bien même ils lui demeurent fidèles, du sigle R. P. F. Ils décident de s'intituler U. R. A. S. (Union républicaine d'action sociale) et proclament leur fidélité à de Gaulle. Le 6 mai 1953, le Général rend public son échec, ce qui est exceptionnel chez un homme d'État. « Ainsi, l'effort que je mène depuis la guerre [...] n'a pu jusqu'ici aboutir. Je le reconnais sans ambages. » Sept ans après avoir annoncé son retrait définitif de la vie publique, de Gaulle, à nouveau, quitte la scène politique. Il n'est personne de sensé pour penser qu'il reviendra aux affaires. Il est seul. Rares sont ceux qui croient encore en lui et restent à ses côtés. « La traversée du désert », dit André Malraux.

Pour ses intimes, une certitude : le Général a indéniablement connu des moments de doute. Eux aussi, d'ailleurs. Il fallait lui camoufler l'abandon dans lequel il était. Quelques-uns se donnèrent grand mal pour lui procurer des visites. Le jeu n'était pas facile, car de Gaulle se refusait à convoquer quiconque : il entendait que tous sollicitent une audience par écrit. Et la plupart étaient très heureux de venir le voir, mais à condition qu'il en exprimât la volonté. Un jour, le drame a éclaté. En s'asseyant en face de De Gaulle, le visiteur lui demande immédiatement : « Mon général, pourquoi avez-vous souhaité me voir? »

Parfois, il laissait apparaître son découragement. Certains tentaient de le réconforter en lui soulignant les symptômes annonciateurs de la fin du régime. Il se mettait en colère. « Ce sont des histoires, vous prenez vos désirs pour des réalités. » Alors, les fidèles trouvèrent le seul moyen de lui rendre confiance. A leur tour, ils se lamentaient : « Mon général, les gens se moquent de tout, nous perdons notre temps... » Par gentillesse, de Gaulle se sentait obligé de ranimer les courages défaillants : « Pas du tout, cela ne durera pas, ne faites pas l'idiot!... »

En 1953, la situation financière du R. P. F. était dramatique, il était fréquent qu'un huissier se présentât à Colombey porteur de papier bleu adressé à « Charles de Gaulle, président du R. P. F... ». Le Général dit : « Il faut liquider tout, abandonner la rue de Solférino. » Les fidèles se concertèrent. Si de Gaulle renonçait à son P. C. parisien, il resterait enfermé à Colombey et serait oublié de son vivant, enterré à la Boisserie, loin de tout. Voulant empêcher cela, ils entreprirent le tour des créanciers. Certains acceptèrent de passer par « profits et pertes » les prêts consentis au R. P. F. Mais le Rassemblement devait encore des sommes importantes. Des collaborateurs dévoués s'efforcèrent de les rembourser sur leurs ressources personnelles, affirmant ensuite au Général que les créanciers avaient renoncé d'eux-mêmes à toute créance sur le R. P. F...

La vieillesse est toujours un naufrage, a écrit Charles de Gaulle. A soixante-deux ans, doit-il déjà sombrer? Après le pouvoir, l'exil; après les honneurs, la ruine. L'Histoire, coutumière de ces chutes, se montre moins

prodigue en retours triomphants. De Gaulle se moque bien des règles. A plusieurs reprises, il accomplit la révolution complète. 1940, condamné à mort par contumace; 1944, président du Gouvernement provisoire de la République française; 1953, chef d'un parti politique en déroute; 1959, président de la République française. Le propre des responsables n'est-il pas précisément de dominer ces secousses dont s'accompagne toute vie ambitieuse? De Gaulle affronte l'adversité, comme il le croit convenable pour un personnage historique. Amertume ne signifie pas renoncement; découragement n'implique pas capitulation. Par le silence voulu, la retraite devient une tactique qui s'adapte au gré des événements. Qu'elle précède l'effacement définitif ou qu'elle annonce la rentrée triomphale, les circonstances décident. En tout cas, elle permet de préserver ce que de Gaulle juge essentiel, la légende du général de Gaulle, celui qui, en un moment dramatique de son histoire, incarne la France, celui qui l'incarnera peut-être à jamais.

En juin 1953, de Gaulle reçoit un compagnon de la Libération, Pierre Bertaux. Il parle. Et si le Parlement finalement adoptait l'armée européenne... Eh bien, c'en serait fini de la France... et de Gaulle aurait été le dernier Français. L'interlocuteur commente : « Jusqu'à son patronyme qui lui paraissait prédestiné. A l'entendre, j'ai compris. Inconsciemment peut-être, il trouvait bon et normal que la France, née de la Gaule, meure avec Charles de Gaulle [1]. »

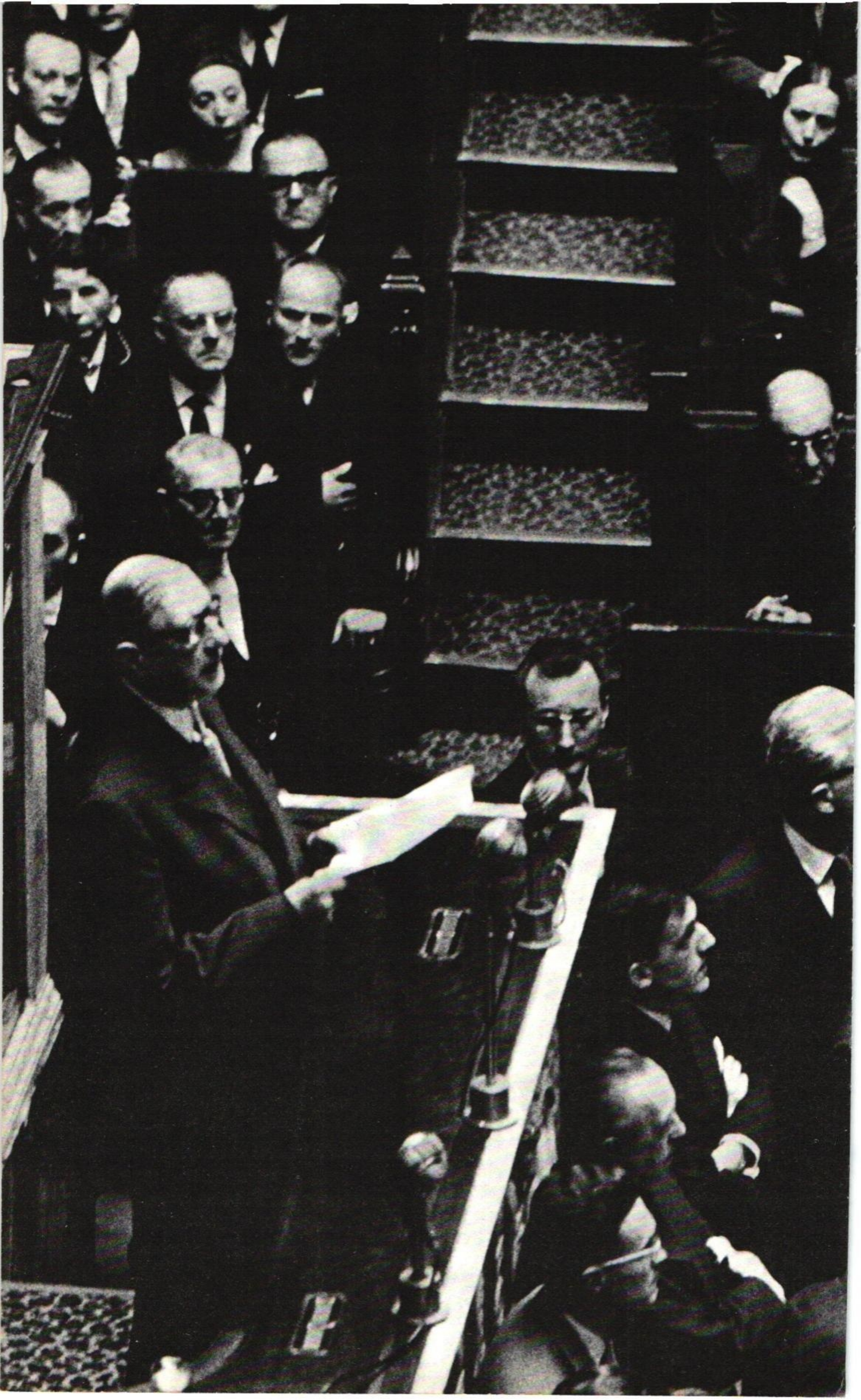
La dernière manifestation du général de Gaulle date de mai 1954 : une apparition à l'Arc de triomphe et une descente des Champs-Élysées qui ne rappelle en rien la marche glorieuse de la Libération. Quelques milliers de Parisiens seulement sont là pour l'acclamer. La dernière conférence de presse est de 1955 : une fois encore, de Gaulle déblatère contre les institutions de la IVe République. La parution des *Mémoires de guerre* est de 1954, et le prodigieux succès du premier volume achève paradoxalement d'écarter de Gaulle de la scène politique : la statue du chef de la France libre est édifiée de son vivant, cependant que l'homme public, qu'il s'agisse de l'ancien chef du gouvernement ou du fondateur du R. P. F., semble à jamais relégué hors des allées du pouvoir.

Mais les années s'écoulant, la IVe République lasse l'opinion par la faiblesse de ses institutions, ses crises ministérielles répétées, son incapacité surtout à surmonter le problème algérien. Or, sans que de Gaulle ait une action directe sur le phénomène, sa popularité dans le pays ne cesse de croître. Les gouvernements successifs ne le craignent plus comme au temps du R. P. F. et ils contribuent à son prestige nouveau, favorisant ses dépla-

1. Que de Gaulle incarne le dernier des Français constitue un thème cher aux fidèles du Général. On le trouve ainsi exprimé par Georges Pompidou (*l'Express* du 10 septembre 1967) : « André Malraux s'est demandé une fois devant moi si le général de Gaulle ne serait pas le Philopœmen de la France. Vous savez qui c'était : le dernier résistant grec avant l'abdication de la Grèce et la victoire définitive de Rome. C'est une possibilité... »

cements dans l'Union française — voyages aux Comores en 1956, au Sahara en 1957 —, car de Gaulle leur paraît alors le symbole de l'unité française dont il est bon de rappeler l'existence aux populations éloignées de la métropole. Dans le vide des dernières années de la IVe République, bien des Français ressentent le besoin d'un recours, et de Gaulle, par sa stature historique, joue tout naturellement ce rôle, sans que la propagande gaulliste intervienne; si puissante dans les débuts du R. P. F., elle n'existe plus en 1955. Et pourtant la cote du général de Gaulle suit une courbe ascendante. En décembre 1955, à la question « Si l'on devait former un nouveau gouvernement, quel est l'homme politique que vous aimeriez le mieux comme président du Conseil? » 1 p. 100 des Français répondent « de Gaulle ». Le Général vient en dernière place sur la liste des chefs de gouvernement possibles. Mais, en janvier 1958, alors qu'il n'a eu aucune action publique dans l'intervalle, 13 p. 100 des Français souhaitent le voir à la direction des affaires, tandis que 10 p. 100 seulement se déclarent respectivement partisans de Pierre Mendès-France ou d'Antoine Pinay, les deux hommes politiques populaires de la IVe République. Cette fois, le général de Gaulle est en tête de liste.

G. E.



Chapitre VI

MAI 1958 ET LE RETOUR AU POUVOIR

par

JEAN FERNIOT

1958. La IVe République agonise, après onze années seulement d'existence. Combattue du premier au dernier jour par les communistes et par les gaullistes, elle a dû, dans les pires conditions, effacer les traces de la dernière guerre, avec des Français qui ne sont pas profondément démocrates, qui oscillent toujours entre la haine de la dictature et l'horreur du régime représentatif.

Le système politique supporte mal l'épreuve de la décolonisation. Après la guerre d'Indochine, après les conflits de Tunisie et du Maroc, le drame algérien divise le pays. En 1956, chef d'une majorité de centre gauche élue sur un programme de paix, Guy Mollet a cédé devant une émeute, à Alger : il a nommé Robert Lacoste, un socialiste, ministre résident en Algérie. Comme son prédécesseur Jacques Soustelle, qu'avait désigné Pierre Mendès-France, Robert Lacoste n'a pas tardé à embrasser la cause de la minorité européenne.

La rébellion du F. L. N. (Front de libération nationale) dure depuis quatre ans et demi. Entre les deux communautés, les inégalités politiques, économiques, sociales sont criantes, après plus d'un siècle de colonisation. L'évolution des mœurs, dans le monde entier, permet au nationalisme algérien d'étendre son influence. En 1847, le général Bugeaud disait qu'un jour toute l'armée devrait aller défendre en Algérie les privilégiés contre la masse des pauvres.

En 1958, la prophétie se trouve réalisée. Toute l'armée, à peu de chose près (un demi-million d'hommes), se bat contre le F. L. N. De nombreux militaires pensent sincèrement faire le bonheur des musulmans malgré eux. Paternalistes, ils croient à la « pacification » mais, en attendant, doivent se livrer à la répression. Ils croient à une « intégration » qui ferait des musulmans des Français à part entière, solution dont en réalité ne veulent ni les nationalistes, ni les Européens d'Algérie, ni les Français de métropole. En Algérie, devenue véritable province militaire, l'armée détient en fait le monopole de la puissance publique. Quelle tentation, pour les adversaires d'un régime affaibli, de l'utiliser comme détonateur!

Le général de Gaulle
à l'Assemblée nationale le 1er juin 1958.

C'est à quoi s'emploient bon nombre de conspirateurs. Des activistes d'extrême droite ont créé une société secrète, baptisée « Grand O », que dirige « Grand A », le général Paul Cherrière, ancien commandant des troupes d'Algérie et bonapartiste comme l'un de ses affiliés, le colonel Thomazo. De 1956 à 1958, les complots se sont multipliés, plus ou moins romanesques. L'un d'eux, en janvier 1957, a failli coûter la vie au général Salan, qui commande l'armée d'Algérie : un obus tiré au bazooka a tué un officier de son état-major.

Certains gaullistes entretiennent des relations avec ces milieux troubles, alors que d'autres, groupés dans le petit parti des républicains sociaux de Jacques Chaban-Delmas, préfèrent aux aventures une carrière parlementaire « dans le système ». Des hommes comme Michel Debré font les deux. Quant au général de Gaulle, très affecté par l'échec du R. P. F. (Rassemblement du peuple français), il demeure dans le silence.

Ses fidèles restent, en 1958, peu nombreux : Georges Pompidou, Olivier Guichard, Michel Debré, Jacques Foccart, Roger Frey, Jacques Soustelle. Le Général ne croit pas, ou feint de ne pas croire, à son retour au pouvoir. Néanmoins, son attitude, à ce propos comme à beaucoup d'autres, est ambiguë. Au cours de l'été 1956, voyageant à la Martinique, il a répondu à l'ancien député Victor Sévère, qui l'adjurait de « sauver de nouveau la France » : « Je suis prêt. » Mais il a confié quelques mois plus tard au général Guy Groût de Beaufort, mandaté par le général Ély, chef d'état-major de l'armée, pour connaître ses intentions : « On ne me rappellera jamais. »

En tout cas les gaullistes, s'ils sont peu nombreux, compensent cette insuffisance par une inlassable activité : ils créent des associations, resserrent les liens qui jadis, au temps de la Résistance, les unissaient, publient des livres, prononcent des discours. Encore une fois, le type de ces militants déchaînés est Michel Debré, qui dans un brûlot, *le Courrier de la colère*, appelle à l'insurrection pour renverser la IV^e^ République et conserver l'Algérie à la France.

Depuis 1957, la guerre est devenue atroce : au terrorisme répond la torture. Les visiteurs du général de Gaulle le quittent convaincus que leur interlocuteur pense de l'Algérie ce qu'eux-mêmes en pensent, qu'ils soient partisans de la paix ou de la guerre.

Le gouvernement, que préside le radical Félix Gaillard, ne résiste pas au bombardement effectué par une escadrille française sur un village tunisien, en représailles contre des opérations lancées depuis cette zone par des troupes du F. L. N. Une mission de « bons offices », que tentent un diplomate américain et un diplomate anglais, soulève la farouche opposition de tous les défenseurs de l'Algérie française : l'Assemblée nationale renverse Félix Gaillard le 15 avril 1958.

Dans le cabinet Gaillard, c'est Jacques Chaban-Delmas qui assume les fonctions de ministre de la Défense nationale. Ce gaulliste suspect pour ses



Après le bombardement de Sakhiet Sidi Youssef

amis de ralliement au « système », et qui sera largement tenu par eux à l'écart du complot du 13 mai, est cependant à l'origine de cette vaste opération. Involontairement.

A la fin de l'année 1957, Chaban-Delmas a fait appeler un Lillois de trente-huit ans, fils d'ouvrier, gaulliste depuis la Résistance, militant du parti des républicains sociaux dans le Nord, Léon Delbecque. Il l'a chargé de mettre en place en Algérie une « antenne » de correspondants militaires du ministre et de créer des foyers de propagande pour le parti. Delbecque a réussi, non sans mal, dans un milieu où le général de Gaulle compte assez peu de partisans, à établir des liaisons. Il y est néanmoins parvenu, en partie grâce au colonel Thomazo, baroudeur et conspirateur, qui travaille prioritairement pour la restauration napoléonienne et, accessoirement, pour quiconque veut garder l'Algérie à la France et changer le régime.

Robert Lacoste est exaspéré : « Il y a trente-six complots, ici! » Sans doute, mais l'art de Delbecque sera d'en tirer profit. Lui-même raconte : « Une fois là-bas, nous nous sommes aperçus que d'autres forces agissaient. Nous avons pensé au complot parce que le complot existait déjà. La révolution allait se faire sans nous : fallait-il en laisser le bénéfice à un quelconque Poujade? Nous avons utilisé ces forces au profit du général de Gaulle. »

A Paris, c'est beaucoup moins à son ministre, Chaban-Delmas, qu'à l'état-major gaulliste (Debré, Soustelle, Guichard, Foccart, Frey), que Delbecque rend compte de son activité réelle. Le Général, lui, répète à ses visiteurs : « Les Français sont des veaux. » Un jour, Georges Pompidou parle d'un mouvement des esprits en faveur de Charles de Gaulle. Puis il ajoute : « Mais je crois, hélas, qu'il n'aboutira pas. » Le Général répond :

« C'est mon avis. » Cependant, quelques instants plus tard, reconduisant son visiteur à la porte, il pose la main sur le bras du futur Premier ministre et lui dit : « Si je revenais, je compte sur vous... »

Ouverte le 15 avril, la crise ministérielle se traîne. Les oppositions parlementaires à l'interminable guerre font, dans chaque parti, obstacle à la venue au pouvoir des quatre hommes qui symbolisent l'Algérie française : Jacques Soustelle, Georges Bidault, André Morice, Roger Duchet. Tandis que se prolonge la vacance gouvernementale, Delbecque pousse les feux : il a constitué à Alger un « comité de vigilance » où cohabitent, se surveillant, gaullistes et activistes. La méfiance de ces derniers est telle qu'ils ont formé un « comité des Sept » clandestin, qui élabore ses plans, tandis que les premiers se concertent à « l'antenne ».

Le 26 avril, Léon Delbecque organise une manifestation destinée à faire pression sur les politiciens de Paris et qui est en réalité, il l'avouera lui-même, une « répétition générale ». « Ce que j'ai appris ce jour-là, dira Robert Lacoste, c'est que l'armée, tout au moins les éléments militaires d'Alger se refusaient à maintenir l'ordre et étaient avec les manifestants. »

Le général de Gaulle, qui peu après reçoit Léon Delbecque, feint toujours de ne pas croire à son retour aux affaires, mais les questions qu'il pose prouvent le contraire. Par exemple celle-ci : « Mais l'armée? Vous croyez qu'elle est pour moi? Avez-vous parlé de moi avec Salan? » Et à Lucien Neuwirth qui, le 28 avril, part rejoindre « l'antenne », il dit :

« J'espère que vous me tiendrez au courant.

— Oui, mon général, et l'on fera appel à vous.

— Eh bien! je vous répondrai. »

A Paris, l'équipe gaulliste s'agite : elle noue des complicités partout, y compris avec le général Ganeval, dans l'entourage du président de la République René Coty, et auprès du chef d'état-major de l'armée, le général Ély, avec le général de Beaufort. Même Georges Bidault, oubliant ses vieux ressentiments, fait campagne pour Charles de Gaulle.

Alors apparaît Pierre Pflimlin, acquis à une solution libérale en Algérie : le général Ganeval a poussé cette candidature dans l'espoir qu'elle précipiterait la crise. En effet. A Alger, Robert Lacoste, qui a réuni les chefs militaires pour leur annoncer son départ, s'écrie : « Attention à un Diên-Biên-Phu diplomatique! » Le mot est une cartouche de dynamite.

Pourquoi, se demandent Soustelle, Delbecque et Alain de Sérigny — l'influent directeur de *l'Écho d'Alger* qui, après avoir été longtemps un adversaire déterminé du gaullisme, s'est rallié, Soustelle l'ayant convaincu que le Général conserverait l'Algérie à la France —, pourquoi ne pas se servir de Lacoste pour amorcer le processus qui doit ramener de Gaulle? Le ministre résident n'est-il pas gaulliste de cœur? D'abord séduit, Robert Lacoste se reprend : « Ne comptez pas sur moi. »

Alors les gaullistes se tournent vers les chefs militaires d'Alger, les généraux Salan, Jouhaud, Allard, Massu et l'amiral Auboyneau. Ils préparent, à Paris, deux projets d'un télégramme destiné au président de la République. Revenu à Alger, Léon Delbecque persuade Allard et Jouhaud

de faire pression sur Salan qui écrit pratiquement sous la dictée que « l'armée française, d'une façon unanime, sentirait comme un outrage l'abandon de son patrimoine national » (l'Algérie) et qu'« on ne saurait préjuger sa réaction de désespoir ». René Coty reçoit le télégramme le 9 mai : il lui est apporté par le général de Beaufort.

Ce même jour, le F. L. N. fait savoir que trois militaires français prisonniers ont été exécutés. Ce triple meurtre servira de prétexte à la manifestation du 13 mai. Cette date, fixée par Léon Delbecque, est celle de la séance d'investiture de Pierre Pflimlin au Palais-Bourbon. Et le 11 au matin paraît dans *l'Écho d'Alger* un éditorial signé Alain de Sérigny, un éditorial qui fera sensation parce qu'il lance un appel direct à Charles de Gaulle : « Je vous en conjure, parlez, parlez vite, mon général... »

Pourtant les chefs militaires d'Alger, pris de vertige devant le vide qui s'ouvre, cherchent une tête politique : puisque Robert Lacoste fait défaut, ce sera Jacques Soustelle. Mais celui-ci est convaincu que l'investiture sera refusée à Pierre Pflimlin, et il ne veut pas quitter Paris avant le vote. Consulté sur l'opportunité pour Soustelle de gagner Alger, le général de Gaulle réprouve le projet, mais Olivier Guichard transmet à l'intéressé le message suivant : « Qu'il fasse ce qu'il veut. »

Tandis que Pierre Pflimlin avance sur un terrain semé d'embûches, la révolution se prépare à Alger. Les activistes travaillent pour leur propre compte, c'est-à-dire pour le général Cherrière, qui fera faux bond. Quant à Léon Delbecque, il ne rejoint l'Algérie que dans la nuit du 12 au 13, après avoir pris contact avec le colonel Gribius, commandant un groupement blindé proche de Paris, pour obtenir son intervention « en cas de putsch

M. Robert Lacoste, ministre résident en Algérie



communiste ». Cette unité sera l'une des pièces du « plan Résurrection », dont nous reparlerons plus loin.

Tout est prêt... sur le papier. Delbecque tiendra en haleine les manifestants jusqu'au vote d'investiture, qui ne peut être que négatif, puis Soustelle arrivera à Alger, prendra la présidence d'un comité de salut public et lancera un appel au général de Gaulle. L'armée basculera, tandis qu'en métropole les groupes gaullistes créeront des troubles. Le voyage de Soustelle est déjà préparé : un avion l'emportera de Villacoublay avec deux collaborateurs du général Salan. Chaban-Delmas ignore tout, ou à peu près : il préside le festival de Bordeaux.

Lorsqu'il débarque à Alger, à l'aube du 13 mai, Léon Delbecque apprend que les activistes ont décidé de s'emparer, à la faveur de la manifestation, du G. G., le palais du Gouvernement général, symbole de l'État, où Robert Lacoste a laissé les membres de son cabinet. Il prend ses dispositions pour contrôler l'affaire : une délégation du Comité de vigilance se rendra au G. G., remettra à l'adjoint de Robert Lacoste, Pierre Maisonneuve, une pétition demandant la formation à Paris d'un gouvernement présidé par le général de Gaulle et se transformera sur-le-champ en Comité de salut public.

A Paris où, dans les couloirs du Palais-Bourbon, Robert Lacoste déclare qu'« il n'y a plus de maintien de l'ordre possible à Alger », Pierre Pflimlin se présente devant l'Assemblée : « La vacance du pouvoir, une fois de plus, paralyse l'État, dit-il. La dégradation de nos institutions menace la République dans son existence. Il devient clair que nos libertés ne seront sauvegardées que si l'autorité, la force et le prestige redeviennent, avec la durée, les attributs du pouvoir... »

Dans la « maison sans fenêtres », cependant, on ne semble guère se préoccuper de ce qui se passe à Alger. Là-bas, pour prendre les gaullistes de vitesse, l'activiste Pierre Lagaillarde monte à l'assaut du Gouvernement général avec quelques dizaines d'étudiants. Les C. R. S. ont résisté à la poussée, mais ils ont été relevés par une unité de parachutistes qui ont laissé enfoncer les grilles. Le plan de Léon Delbecque est-il balayé? Tandis que le patron de « l'antenne » se débat avec ses amis, peu disposés à agir, les événements se précipitent au G. G. Le général Massu est arrivé, mufle en avant : « Nettoyez-moi ce bordel! » Mais il est incapable de faire exécuter cet ordre, en dépit de son style vigoureux. De Paris, Félix Gaillard, encore président du Conseil, délègue les pouvoirs civils et militaires au général Salan qui, affalé dans un fauteuil, mortifié, entend la foule massée sur le Forum huer son nom à l'annonce de cette nouvelle.

Le général Massu, beau combattant mais piètre politique, reçoit de Lagaillarde l'invitation de constituer un comité de salut public où figureraient civils et militaires. Du fond de son fauteuil, Salan, désabusé, dit : « Faites la liste. » La liste se fait, sur un coin de table, et le rédacteur vient en donner lecture sur le balcon du G. G., acclamé par les manifestants :

« Moi, général Massu... » L'armée a franchi le Rubicon. Mais pour le compte de qui?

Alors apparaît Delbecque, suivi de quelques amis. Le général Petit, qui appartient à la fois à l'état-major de l'armée et au complot gaulliste, lui confirme qu'un avion amènera dans la nuit Jacques Soustelle. Delbecque réussit, au milieu de la pagaille, à se faire entendre du général Massu, seul chef militaire d'Algérie, avec l'amiral Auboyneau, qui soit gaulliste de cœur. Encore faut-il que Soustelle ne tarde pas trop.

Or, Soustelle est toujours au Palais-Bourbon. La séance a été suspendue à 22 h 30. On a fini par s'inquiéter des événements d'Alger. Pierre Pflimlin a retrouvé, à l'hôtel Matignon, Félix Gaillard et Robert Lacoste. Celui-ci a téléphoné au général Massu :

« Faites très attention. Ne sortez pas de la légalité.

— Nous ne voulons pas faire un coup d'État, a répondu l'autre, mais affirmer la volonté de l'Algérie de rester française. Nous voulons un gouvernement de salut public. Dès qu'il sera formé, nous nous retirerons. »

Massu demande des instructions. Lacoste se retourne vers Félix Gaillard : « Donnes-tu l'ordre de tirer? » Celui qui est à peine encore président du Conseil fait « non » de la tête.

Au Palais-Bourbon, on nage dans l'irréel. On s'occupe de la distribution des portefeuilles. Certains prononcent des sentences historiques : « Que le gouvernement flanque soixante jours d'arrêts à Massu, et tout rentrera dans l'ordre », proclame le radical Henri Caillavet. On joue sur les mots « gouvernement de salut public » : pour les uns, cela signifie « de Pinay à Mollet », pour les autres « de Soustelle à Bidault ». Du général de Gaulle, pas question.

Jacques Soustelle, en tout cas, a compris que la prise du Gouvernement général par les activistes et les événements qui se sont déroulés ensuite vont assurer à Pierre Pflimlin son investiture : les parlementaires ont peur du vide. Sa présence à l'Assemblée nationale ne s'impose donc plus. Échappant à la police qui surveille les issues du Palais-Bourbon, il se rend à Villacoublay. Mais le commandant de la base a reçu des ordres : aucun avion ne doit prendre l'air. Il revient à Paris, à la recherche d'un moyen de gagner Alger : Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale, ne peut-il intervenir? Les deux hommes se rencontrent, en pleine nuit, sur l'esplanade des Invalides. Entre-temps, Chaban-Delmas a perdu le ministère : Pflimlin a été investi par 274 voix contre 129. « Mon petit Jacques, dit l'ex-ministre, tout est foutu. De Gaulle ne reviendra jamais. Rentrons chez nous et ne faisons plus parler de nous. »

A Alger, cependant, Delbecque attend d'une minute à l'autre l'arrivée de Soustelle, et il l'attend avec impatience. Car les généraux ont moins « sauté le pas » qu'on ne le croit à Paris. Bien que les gaullistes s'emploient à convaincre Salan que l'homme de Colombey est l'homme de la situation, le commandant supérieur des troupes d'Algérie reste circonspect. Il faut forcer l'événement. Delbecque annonce alors l'arrivée prochaine de Jacques Soustelle au général Massu qui, enthousiasmé, se précipite au micro et

lance la nouvelle à la foule toujours massée sur le Forum. C'est du délire. Salan, harcelé par les gaullistes qui lui demandent d'envoyer au président Coty un télégramme conseillant de faire appel à de Gaulle, s'incline, mais, avec la prudence qui le caractérise, ne fait allusion qu'à un « arbitre national ». Un peu plus tard, il empochera le brouillon de ce télégramme en disant : « Je prépare mes dossiers pour la Haute Cour. »

Vers 3 h 30 parviennent à Léon Delbecque deux messages qui, coup sur coup, l'assomment : Pierre Pflimlin a obtenu l'investiture et Jacques Soustelle est rentré se coucher. Quant à Michel Debré, substitut possible, il est cloué au lit par une sciatique.

Le premier conseil du nouveau cabinet, à l'Élysée dans la nuit, est celui de la fermeté. René Coty en appelle à la discipline de l'armée. Quant à Pierre Pflimlin, il téléphone au général Salan : « Il ne saurait être question pour vous d'agir hors de la légalité. Votre rôle est aussi de rétablir la vérité, de dissiper les calomnies répandues sur le compte du gouvernement. »

A ce moment encore, les jeux ne sont pas faits. Raoul Salan, dans l'ignorance où il est de l'évolution des événements, ne veut rompre ni avec le gouvernement légal de Paris ni avec le Comité de salut public d'Alger. Mais, au matin du 15 mai, il va s'engager, dans des conditions assez étranges. Il réunit les généraux : faut-il s'orienter vers Charles de Gaulle, comme le lui a conseillé un peu plus tôt au téléphone Louis de Costier, un de ses correspondants à Paris (lui aussi a son « antenne ») ? Les généraux partagent cet avis. Salan se rend alors au G. G., où délibère le Comité de salut public. Il adresse aux assistants un petit discours qui se termine ainsi : « Je suis avec vous tous. Vive la France! Vive l'Algérie française! Vive le général de Gaulle! »

Puis Salan se lève, se dirige vers le balcon : sur le Forum, les Algérois sont rassemblés selon une habitude maintenant acquise. Le commandant supérieur en Algérie reprend devant la foule les termes qu'il venait d'employer à huis clos, et il conclut : « Vive la France! Vive l'Algérie française! » Il esquisse alors un mouvement en arrière, effrayé peut-être à l'ultime moment. Derrière lui, Delbecque lui souffle : « Criez Vive de Gaulle! » Le général Salan s'écrie : « Vive de Gaulle! »

A Paris, l'homme dont le nom vient ainsi d'être prononcé n'attendait que ce signal. A 18 heures, rue de Solférino, ancien siège du R. P. F., les journalistes reçoivent le texte d'une déclaration du général de Gaulle : « La dégradation de l'État entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance. Depuis douze ans, la France, aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans ce processus désastreux. Naguère le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

Pendant ce temps, Jacques Soustelle, échappant à la surveillance de la police, s'est enfui d'une façon très romanesque dans la voiture de la propriétaire de son immeuble en prenant sous une couverture la place de la banquette arrière. Il gagnera Genève, d'où un avion loué pour la circonstance l'amènera à Alger.

Pierre Pflimlin pourtant résiste à la tornade, et le Parlement ne lui ménage pas les encouragements : les députés ne démentent pas en l'occurrence l'axiome selon lequel une majorité est d'autant plus forte que le gouvernement est plus faible. Mais au cours d'un débat, quelques heures après la publication de la déclaration du Général, en plein hémicycle, le vice-président du Conseil Guy Mollet prend soudain la parole, sans en avoir averti Pflimlin : « Il est vrai, remarque-t-il, que le général de Gaulle a rendu la République à la patrie. » Le silence tombe. Tous les regards se tournent vers le chef du parti socialiste, y compris celui de Pflimlin stupéfait. « Nous avons, ajoute Guy Mollet, souffert moins de ce que dit la déclaration que de ce qu'elle ne dit pas... Nous aurions besoin que le Général complète sa déclaration, nettement insuffisante. »

Un peu plus tard, dans les couloirs, Guy Mollet précise sa pensée : il veut que de Gaulle désavoue l'insurrection d'Alger et accepte, s'il est appelé à former un gouvernement, de respecter les procédures constitutionnelles. Mais personne ne s'y trompe : la perche est tendue au Général. Celui-ci d'ailleurs la saisit et, le soir même, annonce qu'il tiendra le 19 une conférence de presse. De ce jour et jusqu'à son terme, la pièce va se jouer, pourrait-on dire, à trois personnages : Alger qui poursuit sa révolution au nom de Charles de Gaulle, Paris qui s'efforce d'obtenir de Charles de Gaulle le désaveu de la révolution d'Alger, Charles de Gaulle qui se sert d'Alger contre Paris et de Paris contre Alger.

Des gaullistes, comme Roger Frey, commencent à franchir la Méditerranée. Jacques Foccart fait savoir aux réseaux que le moment est venu d'agir, « mais attention, pas trop fort... » Le trouble s'aggrave dans l'armée, qui ne sait plus à quel saint se vouer. Le chef d'état-major général Paul Ély démissionne. Quant au général Salan, il marche toujours sur la corde raide. Le 17 encore, il se déclare prêt à recevoir à Alger le ministre de la Défense nationale Pierre de Chevigné ou le ministre d'État Max Lejeune. Il « éloigne » quelques gaullistes excités comme Jean-Baptiste Biaggi. Et quand, ce même jour, il est informé de l'arrivée de Jacques Soustelle, il ne cache pas au voyageur sa contrariété. Il se précipite à l'aérodrome : « Votre arrivée est tout à fait inopportune. Les choses sont en train de s'arranger. » A quoi Soustelle répond : « Je suis venu justement pour qu'elles ne s'arrangent pas. »

Salan est sur le point de reconduire l'ancien gouverneur général dans l'avion et de le réexpédier, mais Delbecque, averti, répand la nouvelle dans la ville, et le commandant supérieur doit faire contre mauvaise fortune bon cœur. Plus tard, Pflimlin dira : « Jusqu'à l'arrivée de Soustelle à Alger, j'ai cru pouvoir gagner la partie. De ce jour-là, il n'y avait plus que deux



L'arrivée de Jacques Soustelle à Alger le 17 mai 1958; à droite, le général Massu

hypothèses : le coup de force ou de Gaulle dans la légalité. J'ai choisi cette solution. Encore fallait-il la faire mûrir; je m'y suis employé. »

En attendant, les gaullistes travaillent, à toutes fins utiles, dans l'illégalité. Un certain nombre d'officiers supérieurs, au premier rang desquels le général Miquel, commandant la Ve région militaire (Toulouse), ont donné leur adhésion à un projet qu'on baptisera bientôt « plan Résurrection » et qui vise à coordonner, si la nécessité l'exigeait, l'action des forces armées d'Algérie et de métropole contre la IVe République chancelante. Les liaisons sont assurées par le commandant Vitasse, dit « Grand-père », et le capitaine Lamouliatte, dit « Équipier », ce dernier appartenant à « l'antenne » de Delbecque. Dans le complot, chacun porte un nom de guerre. On revit les souvenirs, avec moins de périls, de la Résistance.

Le 19 mai, Charles de Gaulle réunit la presse au palais d'Orsay, au milieu d'un énorme déploiement de forces, dont le ministre de l'Intérieur Jules Moch surveille en personne la mise en place, et en présence de tout le gratin du gaullisme politique et littéraire.

La dictature? Le Général repousse cette éventualité avec dédain. Il peut seulement « être utile encore une fois directement à la France ». Sur la procédure, il se montre net et imprécis à la fois : « Si de Gaulle était amené à se voir déléguer des pouvoirs exceptionnels, pour une tâche exceptionnelle, dans un moment exceptionnel, cela ne pourrait évidemment se faire suivant la procédure et les rites habituels, tellement habituels que tout le monde en est excédé. Il faudrait adopter une procédure elle aussi exceptionnelle, pour l'investiture de l'Assemblée nationale par exemple. »

Dès le lendemain, le général Salan répond : « Dix millions de Français décidés à rester français, indissolublement liés à l'armée et à la République, vous disent, mon général, que vos paroles ont fait naître dans leur cœur une immense espérance de grandeur et d'unité nationale. »

Le 22 mai arrive à Colombey Antoine Pinay, qui a informé de sa démarche René Coty et Pierre Pflimlin. Le Général est formel : « Je ne répondrai qu'à un appel du président de la République. Je n'ai jamais été un homme de coup d'État. Je suis d'ailleurs trop vieux pour cela. » Il reconduit à la porte le maire de Saint-Chamond : « Pauvre M. Pflimlin, soupire-t-il, je comprends ses soucis. A sa place, je ne sais ce que je ferais... »

Ce que Pierre Pflimlin ferait? Du gaullisme sans de Gaulle. Du moins essaie-t-il : le gouvernement élabore une révision de la Constitution dans le sens d'un renforcement de l'exécutif. Le Général aura ainsi moins de peine, quelques semaines plus tard, à convaincre les politiciens, y compris les socialistes, de construire une Ve République « musclée ».

Là-dessus, s'il fallait encore un petit coup de pouce pour précipiter à terre le régime, il est donné le 24 mai, avec la « conquête » de la Corse. Il suffit, pour conduire cette affaire à bien, d'un avion amenant d'Alger Pascal Arrighi et le colonel Thomazo, et d'un bataillon de parachutistes de Calvi. On commence à parler sérieusement de mouvements militaires en métropole. Olivier Guichard confie à Philippe Marçais, doyen de la faculté des lettres d'Alger, venu à Paris aux nouvelles : « Si la route n'est pas libre pour le général de Gaulle, des opérations de parachutage ne seront peut-être pas inutiles. »

Une extraordinaire mystification, comme l'Histoire en a le secret, se monte. Les révolutionnaires d'Alger attendent du Général qu'il sauve l'Algérie française alors que déjà Charles de Gaulle — quelques-uns, tel Maurice Schumann, le savent par des confidences directes — est acquis à la solution de l'indépendance. A Washington, le président Eisenhower, peu prévoyant de l'avenir, s'écrie : « I like de Gaulle! » Il ne reste plus, pour compléter le tableau, aux défenseurs les plus fermes du régime parlementaire — c'est-à-dire aux socialistes — qu'à ouvrir au Général la porte de la Ve République.

Sans se concerter — ils se détestent — et sans d'ailleurs en informer — c'est leur habitude — le président du Conseil, Guy Mollet et Vincent Auriol écrivent à de Gaulle. Le Général alors brusque les choses : la situation est mûre. Le 26 mai il fait appeler à Colombey le préfet de la Haute-Marne, Marcel Diébolt, et lui remet un message pour Pierre Pflimlin, proposant une rencontre dans la soirée. Il ajoute, à l'intention du préfet : « Les événements se précipitent. »

Le président du Conseil accepte : rendez-vous est pris à Saint-Cloud, à la résidence du conservateur du domaine, où les deux interlocuteurs arrivent dans le plus grand secret. Le Général insiste pour écarter les procé-

dures qu'il juge ridicules. Il refuse de désavouer la rébellion de Corse : « Je préfère rétablir l'ordre que condamner le désordre. » C'est un dialogue de sourds. Dès son retour à Colombey, vers 5 heures du matin, de Gaulle prend en main tous les fils de l'intrigue. Il rédige un communiqué que Guichard rend public vers midi : « J'ai entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays. Je compte que ce processus va se poursuivre... Dans ces conditions, toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences. Tout en faisant la part des circonstances, je ne saurais l'approuver... »

Pierre Pflimlin estime d'abord le procédé inadmissible. Puis il se ressaisit et confie à son collaborateur Michel Poniatowski : « Le Général a dû avoir des motifs graves et impérieux d'agir ainsi. » Cette position est partagée par les socialistes. Jules Moch affirmera, quelques semaines plus tard, qu'un « mouvement très grave » devait « se dérouler le soir même ». Était-ce le déclenchement du fameux « plan Résurrection »? En aucune façon. Le général Miquel, chargé de la mise en œuvre de ce plan, déclarera qu'il n'en fut jamais question ce jour-là. D'ailleurs, c'est le 27 mai que Charles de Gaulle adresse au général Salan un télégramme demandant l'envoi d'un émissaire pour l'informer du détail des opérations envisagées. En réalité, comme dira le colonel Trinquier, le communiqué de Colombey est « un extraordinaire coup de bluff ».

Le dernier conseil du cabinet Pflimlin se réunit la nuit suivante à l'hôtel Matignon. Le gouvernement vient — dérision! — d'obtenir à l'Assemblée l'énorme majorité de 408 voix contre 165 sur la révision d'une Constitution qui vit ses heures ultimes. La question est : faut-il laisser la place? Dans cette atmosphère dramatique, où les opinions s'affrontent, s'élève la voix de René Pleven, une voix calme et un peu voilée, qui fait cesser le brouhaha : « Voici le ministre de l'Algérie. Il ne peut mettre le pied en Algérie. Voici le ministre du Sahara. Il ne peut aller au Sahara. Le ministre de la Défense nationale? L'armée ne lui obéit plus. Le ministre de l'Intérieur? La police lui échappe. Quant au ministre de l'Information, il ne peut que censurer. Moi-même, ministre des Affaires étrangères, j'ai préparé un protocole d'accord avec la Tunisie. Je ne peux le signer. Nous prétendons détenir le pouvoir, mais ce pouvoir, nous ne l'avons pas. »

Peu après, Pierre Pflimlin se rend à l'Élysée et remet sa démission. Puis il confie à Michel Poniatowski : « Les gens d'Alger vont avoir des surprises avec de Gaulle. Il les matera, et durement. D'abord parce qu'en bon militaire, il ne tolère pas le désordre et l'insubordination... Ensuite et surtout parce qu'il ne croit pas à l'Algérie française... »

Jouant toujours du légal et de l'illégal, de Gaulle reçoit le 28 mai à Colombey les émissaires de Salan. Il se montre sombre. « Le processus est bloqué... Ils ne veulent pas de De Gaulle! » Il s'informe des détails du « plan Résurrection » et en fait la critique technique. Il répète qu'il ne veut pas s'emparer du pouvoir à la suite d'un coup de force qui entacherait son régime d'illégalité, mais il ajoute : « S'ils ne veulent pas de De Gaulle,

alors, faites le nécessaire! » D'ailleurs, au même instant à Paris, Guichard dit à un émissaire du général Miquel : « Le Général ne souhaite pas un débarquement à Paris, mais il prendra la situation telle qu'elle se présentera. »

Alors René Coty, devant le vide, agit. Il délègue André Le Troquer et Gaston Monnerville, présidents de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République, auprès de De Gaulle pour connaître ses intentions, si le chef de l'État fait appel à lui. La rencontre a lieu, de nouveau, à Saint-Cloud. Elle se passe mal. Le Général reste buté : il ne se soumettra pas « à des procédures périmées », il refuse catégoriquement de se présenter devant l'Assemblée nationale. Le Troquer veut que la lettre de la Constitution soit respectée, il ne veut pas entendre parler d'une mise en congé du Parlement. Le Général soupire et affirme qu'il repart « pour son village ».

Serait-ce la rupture? René Coty brusque les choses, annonce qu'il va adresser un message au Parlement. Les socialistes, dont dans une large mesure dépend la solution, sont en transes, partagés entre André Le Troquer qui les excite et Guy Mollet qui les calme. Vincent Auriol rétablit la situation en faveur du second. Il a reçu le matin même la réponse du Général à sa lettre, une réponse apaisante : « De Gaulle est un homme loyal, dit-il, il respectera la légalité républicaine. Il ne faut pas lui faire obstacle. »

Le 29 mai à 15 heures, dans les deux assemblées, est lu le message présidentiel : « Dans le péril de la Patrie et de la République, je me suis tourné vers le plus illustre des Français... » A 19 heures, Charles de Gaulle entre à l'Élysée pour la première fois de sa vie. Le chef de l'État et celui qui le remplacera quelques mois plus tard discutent de procédure, encore de procédure, question à laquelle le Général attache une importance qu'on

Le général de Gaulle et le président Coty en mai 1958





Hommes politiques et journalistes (au centre M. Mitterrand) devant l'hôtel La Pérouse le 31 mai 1958

peut estimer exagérée, mais qui pour lui a une signification symbolique : il ne veut rien devoir à cette IVe République abhorrée, qu'il combat depuis douze ans. Il s'incline à demi pourtant : il cède sur les apparences, étant vainqueur sur les réalités. Mais cette concession, qui n'en est une, au fond, que pour les formalistes, il l'accordera, par une suprême habileté, aux socialistes.

Le lendemain, Vincent Auriol et Guy Mollet se rendent, l'un après l'autre, à Colombey. Le premier dira : « J'étais bouleversé. » Et le second : « J'ai vécu l'un des plus grands moments de ma vie. »

Le 31 mai, le Général reçoit, à l'hôtel La Pérouse, les vingt-six représentants des groupes politiques. Il ne se montre désagréable qu'à l'égard de François Mitterrand : « Vous êtes un homme politique, M. Mitterrand, c'est bien. Il en faut. Mais, en certaines circonstances, les hommes politiques doivent savoir se hausser au niveau des hommes d'État. »

Le soir même, le général de Gaulle adresse un télégramme à Raoul Salan : « Ce que l'armée a fait, elle l'a bien fait. Dites mon salut aux Algériens. Dites-leur que, tous unis, nous aurons le succès. » Cependant, le lendemain, jour où de Gaulle doit parler aux députés, Olivier Guichard téléphone au général Salan : « Nos affaires se présentent mal. A vous de jouer. Tenez-vous prêt. »

C'est inutile. Le Général maîtrise parfaitement les événements : il sait que le Parlement ne demande qu'à s'agenouiller, pourvu qu'on l'aide un peu.

Un cérémonial spécial a été mis au point. Le 1er juin, de Gaulle vient,

maussade, lire à l'Assemblée la déclaration dans laquelle il rappelle les circonstances qui l'ont amené à « tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'État, la République ». Puis, son pensum accompli, il quitte le Palais-Bourbon. Dix-sept orateurs se succèdent devant le banc vide du gouvernement : le pouvoir n'est plus là.

Le 2 juin, c'est un autre homme qui paraît dans l'hémicycle. Le Général, qui recueille de l'Assemblée les pouvoirs exécutif, législatif et constituant, veut donner à la mourante un suave trépas. Il multiplie les amabilités. Les députés, qui ne réclamaient qu'un peu d'égards, sentent la caresse, applaudissent. On entend la voix du député communiste Kriegel-Valrimont : « Après l'opération sédition, l'opération séduction! »

Charles de Gaulle a repris le pouvoir dans la légalité. Il a depuis dix-huit ans une trop haute idée de sa légitimité pour accepter que celle-ci lui ait été rendue par l'émeute. Mais c'est l'émeute qui a dispersé à son profit les « usurpateurs ». Ceux-ci, il va s'en servir maintenant, avec machiavélisme, pour qu'ils l'aident à enterrer leur régime : il les associera à la rédaction d'une Constitution autoritaire qu'ensuite il soumettra au référendum, afin de recevoir l'onction du sacre populaire.

Peu après ces événements, Georges Pompidou dit à Gaston Cusin, haut-commissaire en Afrique occidentale : « Il n'y a pas eu de complot. La preuve? Regardez donc la composition du gouvernement. » Parmi les ministres siègent en effet Pierre Pflimlin, Guy Mollet, Antoine Pinay...

Tandis que le général de Gaulle, recevant Léon Delbecque, le félicite : « Bravo, Delbecque, vous avez bien joué... » Puis, après un bref silence : « Mais avouez que j'ai bien joué aussi. »

J. F.



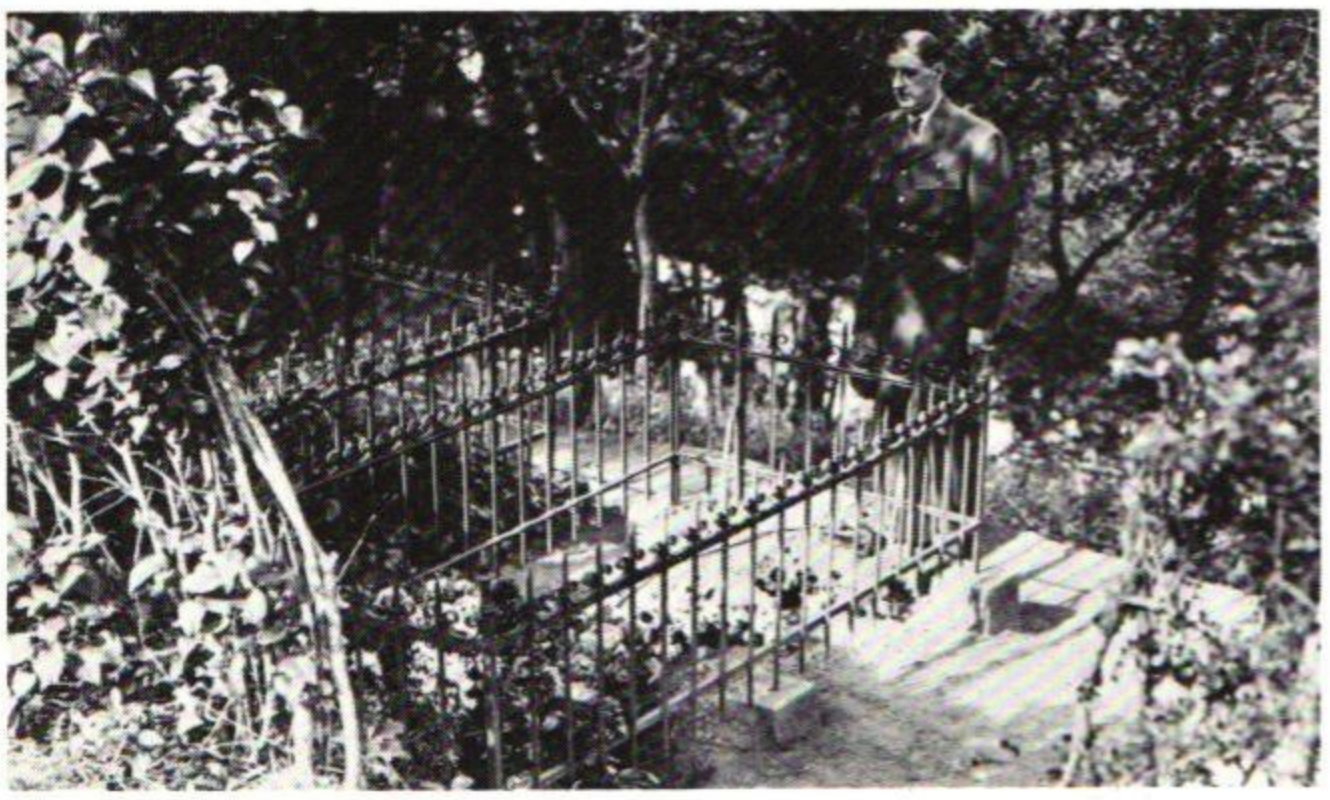


Séquence 3

Non au régime des partis

Que Charles de Gaulle ait considéré son départ comme une simple « péripétie » à laquelle mettraient rapidement fin la pression de l'opinion et celle d'une classe politique affolée par ses propres divisions, plusieurs confidences en témoignent. Mais la réalité ne vérifie pas le pronostic. Le régime des partis manifeste sa résolution de durer et les Français, absorbés par les problèmes du quotidien, perdent quelque peu de vue les grandes options que de Gaulle leur avait désignées. Faudra-t-il jeter dans la balance le prestige intact du libérateur de la patrie ? Lorsque les électeurs repoussent un projet de Constitution dû à la coalition socialo-communiste, il devient opportun de leur rappeler quelles institutions seraient à même d'assurer le salut national. Le 16 juin 1946, moins de six mois après son retrait, de Gaulle expose à Bayeux sa conception de l'État : une « démocratie présidentielle » où le chef de l'exécutif — élu par les Chambres mais indépendant du législatif et des partis — disposerait du pouvoir réel, nommerait les ministres, promulguerait lois et décrets et, en cas de crise, consulterait le pays par référendum. Ce discours fracassant provoque la fureur des leaders de la gauche contre « le général factieux ». Le conflit ne fait que commencer. La « Constitution de Bayeux » va bientôt inspirer le programme du Rassemblement du peuple français (R. P. F.), dicter chacune des attaques que, durant douze années, l'homme de Colombey lancera contre la IV^e^ République. Quand celle-ci, minée par ses contradictions internes, déchirée par les soubresauts de la décolonisation, verra en lui son ultime recours, c'est encore au nom des principes de la « Constitution de Bayeux » qu'il la contraindra à disparaître. Alors il pourra déclarer : « Ce que j'ai fait, c'est pour que la République continue. »

De Gaulle à Bayeux
le 16 juin 1946



De Gaulle se recueillant sur la tombe de Clemenceau

Dans l'arène politique.

Pour sa rentrée dans l'arène politique, de Gaulle prend soin de choisir des lieux symboliques : le 12 mai 1946, une cérémonie sur la tombe de Clemenceau, puis la visite aux villes normandes de la Libération. Peu après le discours de Bayeux, René Capitant fonde un nouveau parti, l'Union gaulliste. Le Général ne désapprouve pas, il n'encourage pas non plus, il observe. Le succès de la jeune formation lui paraît de bon augure, mais il déplore le manque d'« orthodoxie » de certains de ses membres. Il songe alors à créer lui-même un mouvement. Lever de rideau à Bruneval, une falaise de Normandie où s'illustra en pleine guerre le premier commando allié. Et c'est à Strasbourg, pour le deuxième anniversaire de la libération de l'Alsace, que de Gaulle annonce la naissance du R. P. F. dont il définira les orientations lors d'une conférence de presse tenue le 24 avril à la maison de la Résistance. Le 27 juillet, à Rennes, il passe à l'attaque : un réquisitoire violent contre les communistes.



A Bruneval le 30 mars 1947

A Strasbourg le 7 avril 1947



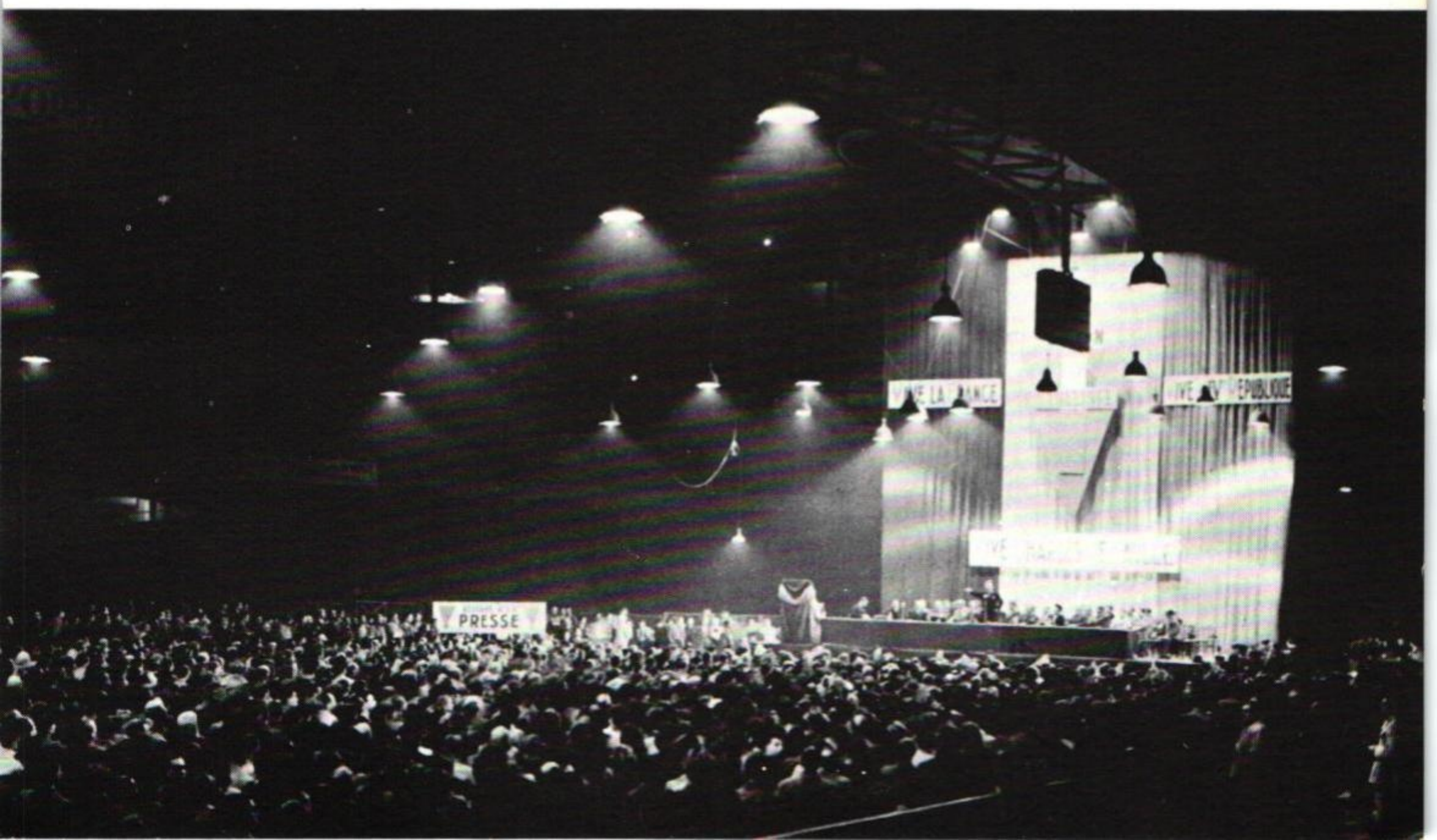


De Gaulle lors de sa conférence de presse
à la maison de la Résistance



A Rennes le 27 juillet 1947

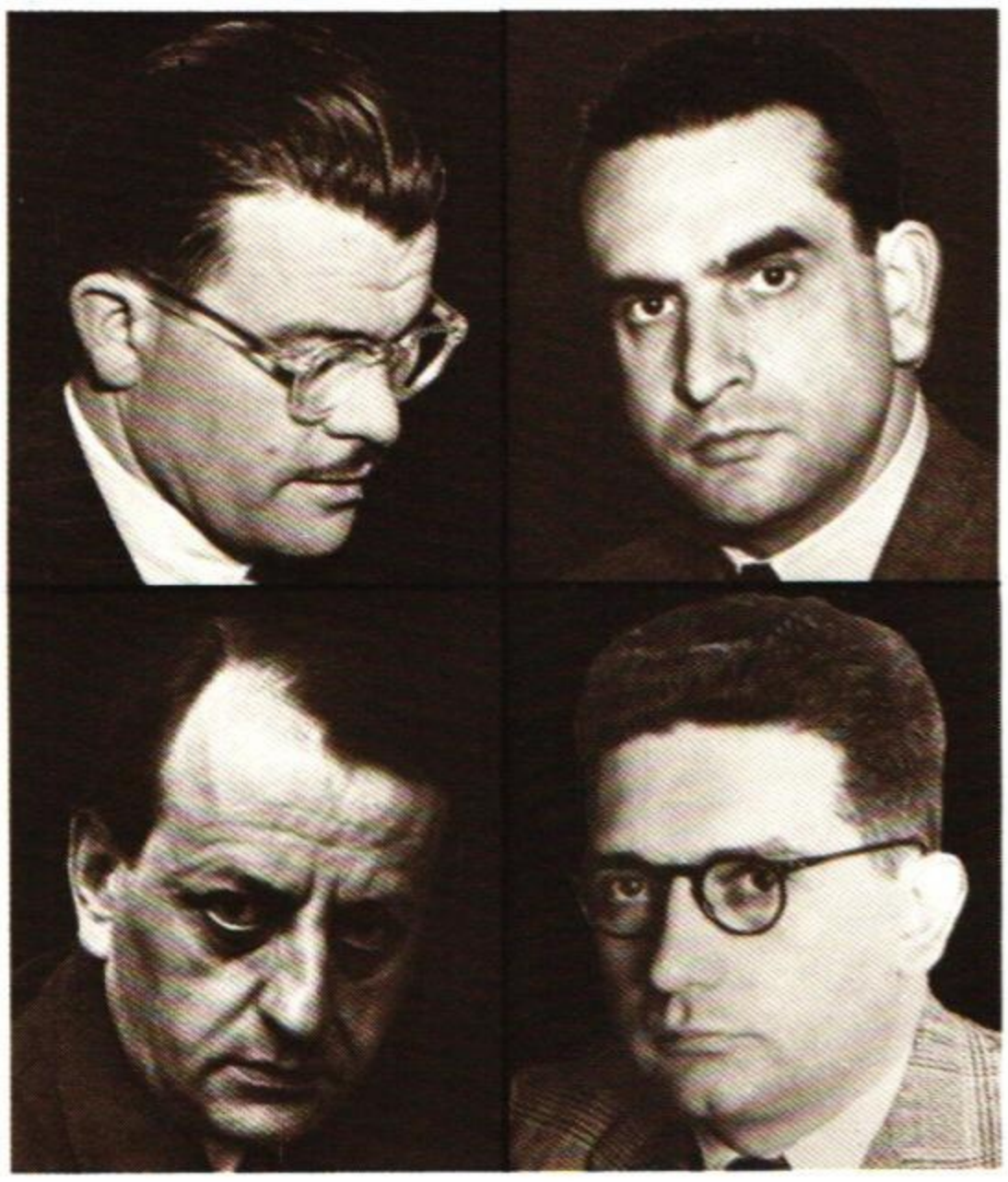
Premier meeting de l'Union gaulliste au Vel' d'Hiv' le 9 octobre 1946



L'apogée du R.P.F.

Jacques Baumel

Christian Fouchet



André Malraux

Jacques Soustelle



Affiche du R. P. F.

A Marseille, lors des premières assises nationales du R. P. F. le 17 avril 1948

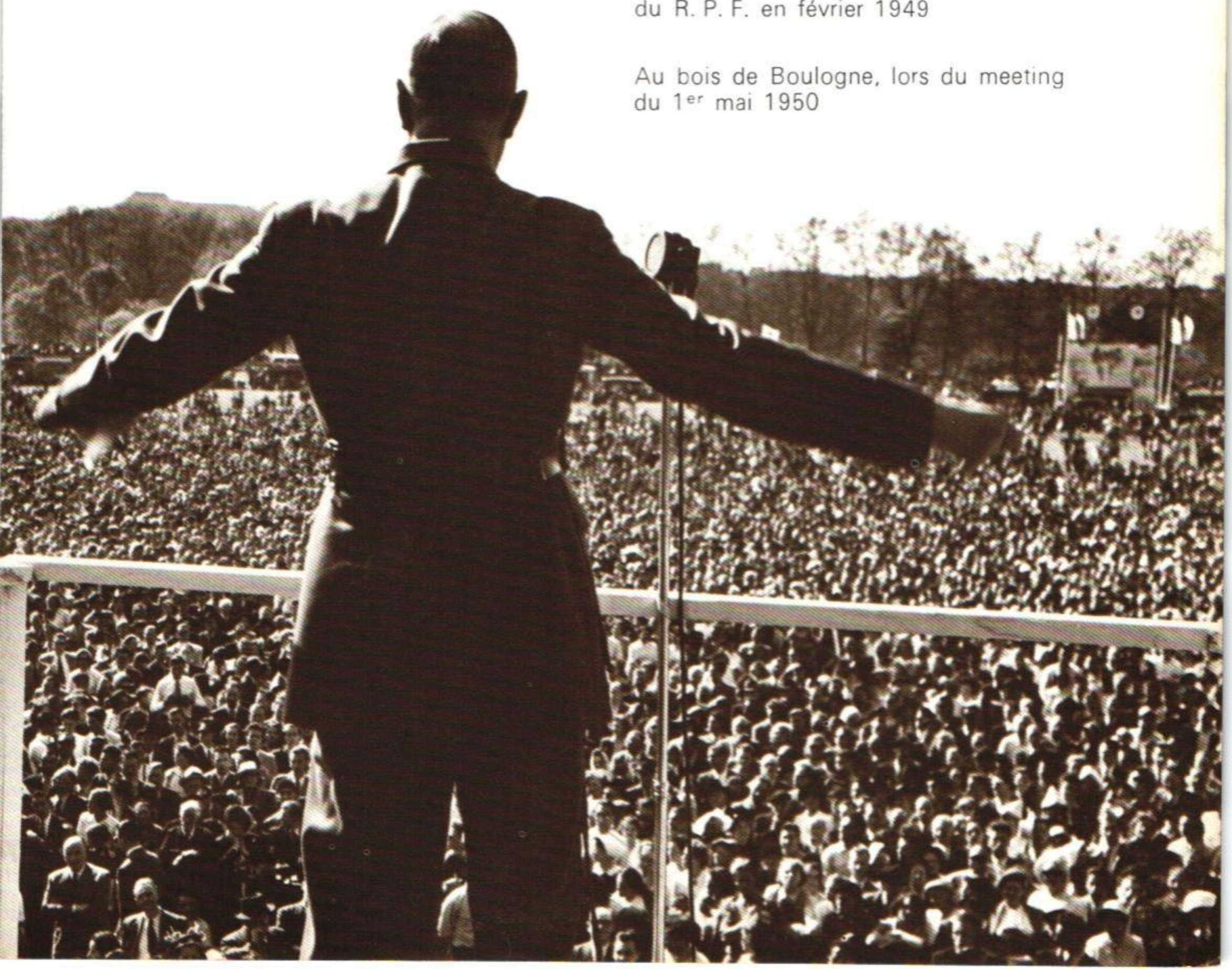


Un mouvement et non un parti : de Gaulle insiste sur cette définition du R. P. F. D'emblée, il entend le situer au-dessus des « combinaisons politiciennes », au-dessus de ces « petits partis qui cuisent leur petite soupe au coin du petit feu ». Propos que les incessantes crises gouvernementales rendent crédibles, de même que la guerre froide qu'a déclenchée au printemps 1947 la rupture entre l'Est et l'Ouest donne tout son poids à l'anticommunisme virulent du leader du R. P. F. Les adhésions affluent. Autour de De Gaulle, une équipe efficace : Jacques Soustelle au secrétariat général, Christian Fouchet à l'administration et aux finances, Jacques Baumel à la propagande, André Malraux à l'organisation des meetings et manifestations auxquels il assurera une mise en scène propre à frapper les esprits. Dès l'automne 1947, l'enthousiasme des foules se traduit en résultats électoraux. La « vague déferlante » s'amplifiera jusqu'à faire du R.P.F., au moment de son apogée en 1948, la deuxième force politique de France.



A Lille, lors des deuxièmes assises nationales du R. P. F. en février 1949

Au bois de Boulogne, lors du meeting du 1er mai 1950



« Voici venir la faillite des illusions ».

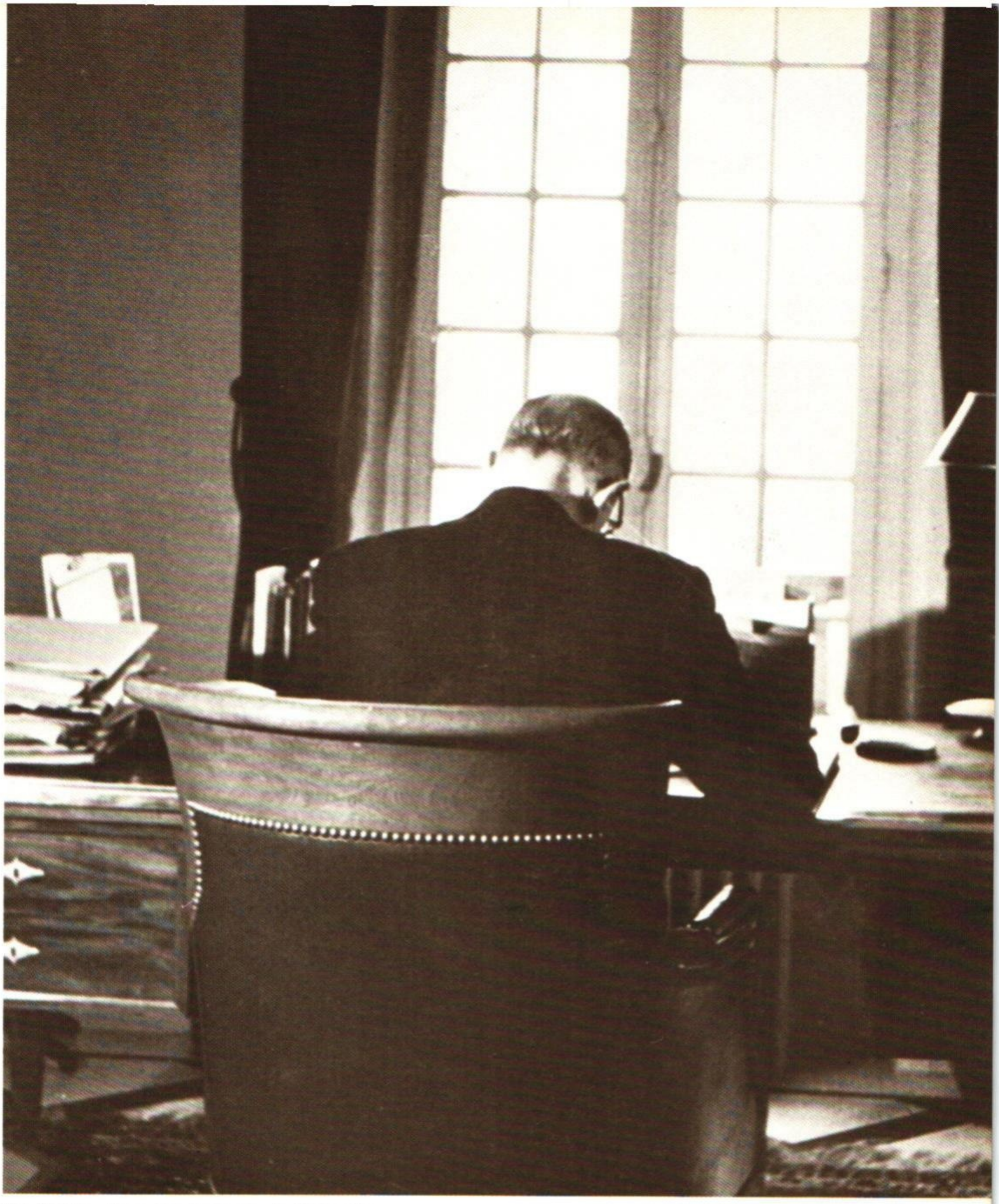


Antoine Pinay

La règle que de Gaulle prescrit aux élus du R. P. F. est simple : aucune compromission avec le régime. Simple mais rigoureuse. Aux élections de 1951, il refuse catégoriquement d'entrer dans le jeu des alliances qui pourtant aurait envoyé à l'Assemblée une majorité gaulliste. Pareille intransigeance provoque au sein de ses troupes des murmures qui n'attendent bientôt plus que l'occasion de dégénérer en rébellion ouverte. Cette occasion, le président de la République, Vincent Auriol, va la susciter : le 6 mars 1952, il charge Antoine Pinay de former le nouveau ministère. L'homme est rassurant, son programme raisonnable et sa volonté, hautement proclamée, de se tenir à l'écart des mêlées idéologiques constitue un signal de ralliement bien séduisant. De Gaulle aura beau donner des ordres formels à ses parlementaires, vingt-sept d'entre eux voteront l'investiture du maire de Saint-Chamond. Un coup dont le R. P. F. ne se relèvera pas. Le 6 mai 1953, le Général reconnaît publiquement son échec.



Le ministère Pinay : au premier rang, de Chevigné, Letourneau, Pinay, Auriol, Queuille, R. Schuman, Marie ;
au deuxième rang, Duchet, Temple, Laurens, Ribeyre, F. Gaillard, Garet ;
au troisième rang, Gavini, Louvel, Claudius-Petit, Pleven, Morice, Marcellin, Brune.



De Gaulle dans son bureau de Colombey

Écrire l'Histoire.

Désormais, l'ancien chef du R. P. F. tourne le dos à la scène politique. Il s'enferme à la Boisserie, sa propriété de Colombey-les-Deux-Églises où, loin des tumultes du monde, dans le silence de sa bibliothèque, il rédige ses *Mémoires de guerre*. A travers l'épopée de la France libre, c'est une statue qu'il façonne : la sienne. Mais à lire les lignes finales de ce volume, on se prend à douter que Charles de Gaulle, lors de leur rédaction, ait destiné cette statue au musée de la mémoire nationale et qu'il ait vraiment pensé sa retraite définitive : « Vieille France, accablée d'histoire, meurtrie de guerres et de révolutions, allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin mais redressée de siècle en siècle par le génie du renouveau. Vieil homme, recru d'épreuves, détaché des entreprises, sentant venir le froid éternel, mais jamais las de guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance. »

L'Empire chancelle à Diên Biên Phu.

En Indochine, de négociations secrètes en offensives militaires, on s'est enlisé. Conséquence : l'internationalisation de la question sud-asiatique. Dès le 26 avril 1954, les États-Unis, l'U. R. S. S., la Chine, la Grande-Bretagne et la France tentent d'élaborer, à Genève, un règlement du conflit. Pour les « faucons », c'est déjà une défaite. La seconde va s'inscrire sur le terrain. Il y a deux mois que la garnison française s'efforce d'endiguer, à Diên Biên Phu, la poussée viet-minh. Le 7 mai, la supériorité numérique des assaillants et leur puissance de feu imposent la reddition. La nouvelle arrive à Paris le 8, jour anniversaire de la victoire. Sinistre coïncidence. Le lendemain, entouré des compagnons de la Libération, de Gaulle vient se recueillir sur la tombe du Soldat inconnu. A ses yeux, ce désastre est le résultat fatal de l'incurie des politiciens. Parmi eux, une exception cependant : Pierre Mendès-France, l'homme qui justement — élu président du Conseil le 18 juin — assumera la lourde responsabilité des accords de paix. Mais au-delà de l'Indochine, et de Gaulle en est conscient, c'est l'Empire tout entier qui se fissure : du Viet-nam déjà perdu au Maghreb, la grande masse des colonisés se dresse pour affirmer ses droits à l'indépendance politique et économique.

Une tranchée à Diên Biên Phu







De Gaulle à l'Arc de triomphe le 9 mai 1954

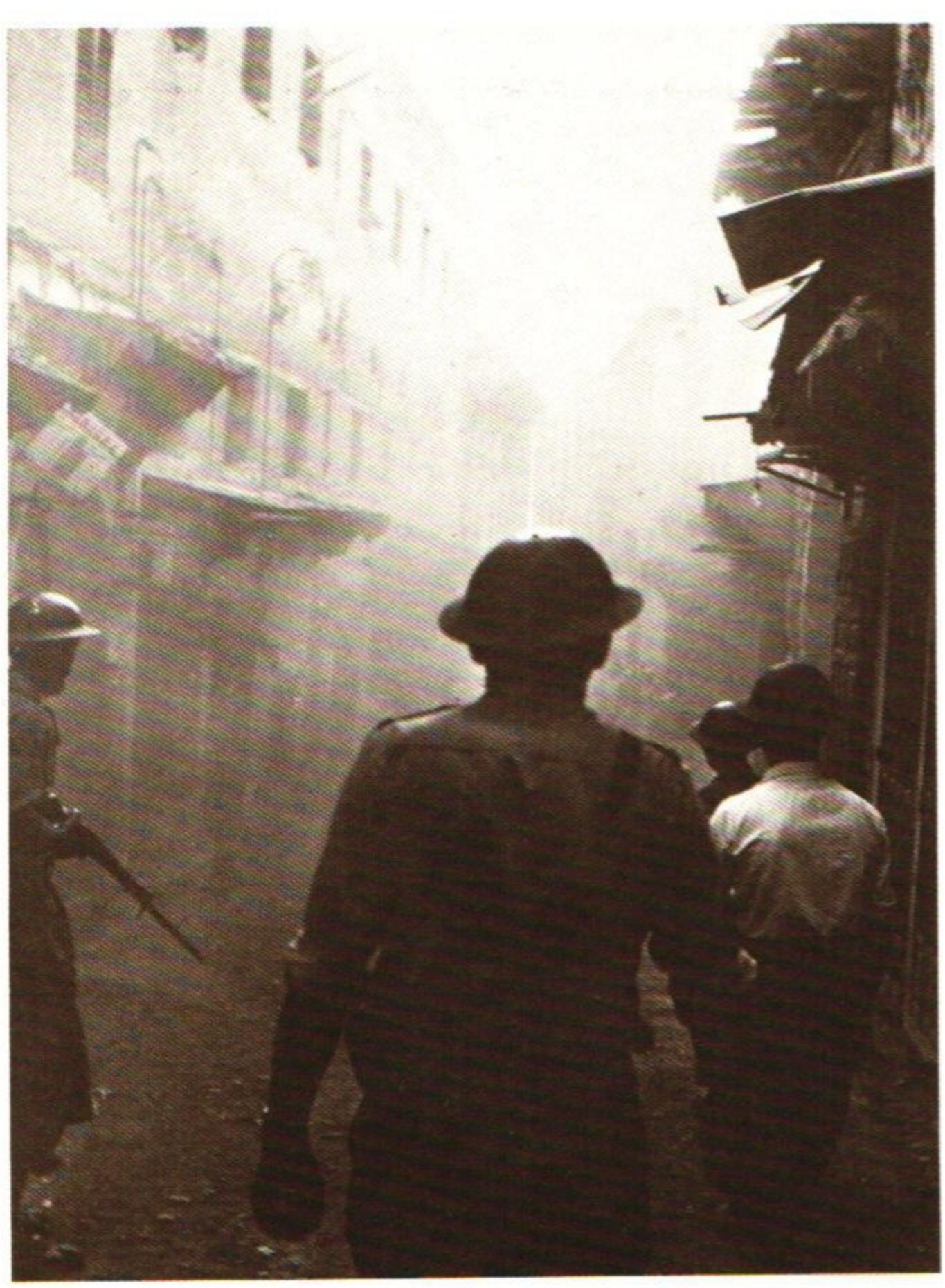


Mendès-France et le délégué de Nehru
à la conférence de Genève

Le camp retranché de Diên Biên Phu



Mendès-France, Fouchet et le maréchal Juin à Tunis le 1er août 1954



La « semaine sanglante » au Maroc en août 1954

La poudrière maghrébine.

Le processus de la décolonisation s'est engagé dans les trois pays du Maghreb sous le signe de la violence. Acquis à l'émancipation, Mendès aurait pu la réaliser et peut-être épargner à la France les drames qui vont suivre. On ne lui en laissera pas le temps. Il aura eu néanmoins celui de promettre à la Tunisie, lors de sa visite à Carthage le 31 juillet 1954, l'autonomie interne, première étape de l'indépendance totale que l'ancien protectorat recouvrera en mars 1956. Au Maroc, la « semaine sanglante » d'août 1954 appartient à une longue série de troubles : là encore deux années de luttes arracheront à Paris la reconnaissance de la souveraineté chérifienne. L'Algérie a pris les armes le 1er novembre 1954 : une poignée de guérilleros dont le nombre ne cessera plus de croître. Contre les inconditionnels de la manière forte, un front républicain porte à la présidence du Conseil le socialiste Guy Mollet. Il veut tenter à Alger la solution de l'apaisement : le 6 février 1956, accueilli à coups de tomates par la communauté européenne d'Algérie, il cède. Engrenage classique de la guerre coloniale, avec l'envoi du contingent et le jusqu'au-boutisme de la répression. A l'automne, les chefs du Front de libération nationale (F. L. N.), dont l'avion a été détourné en vol, sont emprisonnés en métropole. Au début février 1958, l'aviation française bombarde le village tunisien de Sakhiet où les insurgés algériens ont leur base de repli. Indignation générale, mission de « bons offices ». A Paris, le gouvernement, soupçonné de vouloir « brader » l'Algérie, tombe. La situation se dégrade dangereusement. Et de plus en plus nombreux sont ceux qui tournent leurs regards vers Colombey.

Manifestation à Alger lors de la visite de Guy Mollet le 6 février 1956



Les chefs du F. L. N. détenus à Aunoy : Aït Ahmed, Ben Bella, Khider, Boudiaf et Bitat

Sakhiet après le bombardement





Le 13 mai.

Pflimlin à la tribune de l'Assemblée le 13 mai 1958
Lagaillarde et les manifestants algérois au monument aux morts le 13 mai



Delbecque lisant à la foule algéroise le communiqué de De Gaulle le 15 mai



Salan lançant son appel à de Gaulle le 15 mai

Le 13 mai va se jouer simultanément sur deux théâtres : Paris où le régime moribond tente une fois de plus de se doter d'un gouvernement, Alger où la politique se fait dans la rue. Là-bas, les complots fourmillent, chacun cherchant à s'assurer la maîtrise des événements : les réseaux gaullistes coiffés par Léon Delbecque, les groupes extrémistes conduits par Pierre Lagaillarde, l'armée rangée derrière les généraux Salan et Massu. Pour masse de manœuvre commune, la foule algéroise que l'angoisse de la décolonisation rend, ô combien, manipulable. Cet après-midi du 13 mai, les manifestants convergent par dizaines de milliers vers le centre de la ville et le Gouvernement général, symbole de l'État. Pendant qu'à Paris l'Assemblée ronronne, les conspirateurs d'Alger se sont unis en un hétéroclite comité de salut public. On veillera plus tard, pensent les gaullistes, à séparer le bon grain de l'ivraie. Pour l'instant, il importe de contrôler le désordre en attendant que l'impuissance du Palais-Bourbon commande le recours à l'homme providentiel. L'investiture de Pierre Pflimlin balaiera-t-elle ces plans ? L'issue pendant quarante-huit heures reste incertaine. Le 15 enfin, les généraux hésitants basculent : devant les Algérois massés sur le Forum, Salan fait appel à de Gaulle. Sa réponse, le Général la communique à la presse française : « Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

Manifestation à Alger le 16 mai





Manifestation à Alger le 16 mai

L'agonie de la IVe République.

Tandis qu'Alger en fièvre poursuit une « révolution » qui maintenant se réclame ouvertement de lui, de Gaulle convoque une conférence de presse le 19 mai au palais d'Orsay. Il se refuse tout d'abord à condamner, comme on l'y a invité, la rébellion algéroise. Les intentions dictatoriales qu'on lui attribue, il les pulvérise d'une phrase ironique : « Croit-on qu'à soixante-sept ans je vais commencer une carrière de dictateur ? » Il précise toutefois que son retour à la direction des affaires, lié à des circonstances exceptionnelles, ne pourra résulter que d'une procédure exceptionnelle. Oui à la légalité donc, non à la règle parlementaire. A l'Élysée, à Matignon, on prend note. Mais on s'inquiète aussi de certaines rumeurs concernant des opérations militaires imminentes en France même. Inquiétude que renforcent le 24 mai la « conquête » de la Corse par un bataillon de parachutistes et l'installation à Ajaccio d'un comité de salut public. Dès lors, les négociations en coulisse se multiplient. Dans la nuit du 26 au 27, une rencontre secrète entre Pflimlin et de Gaulle aboutit à un échec, ce dernier n'ayant pas accepté de dénoncer la sédition en Corse.

Le Comité de salut public acclamé à Ajaccio le 24 mai





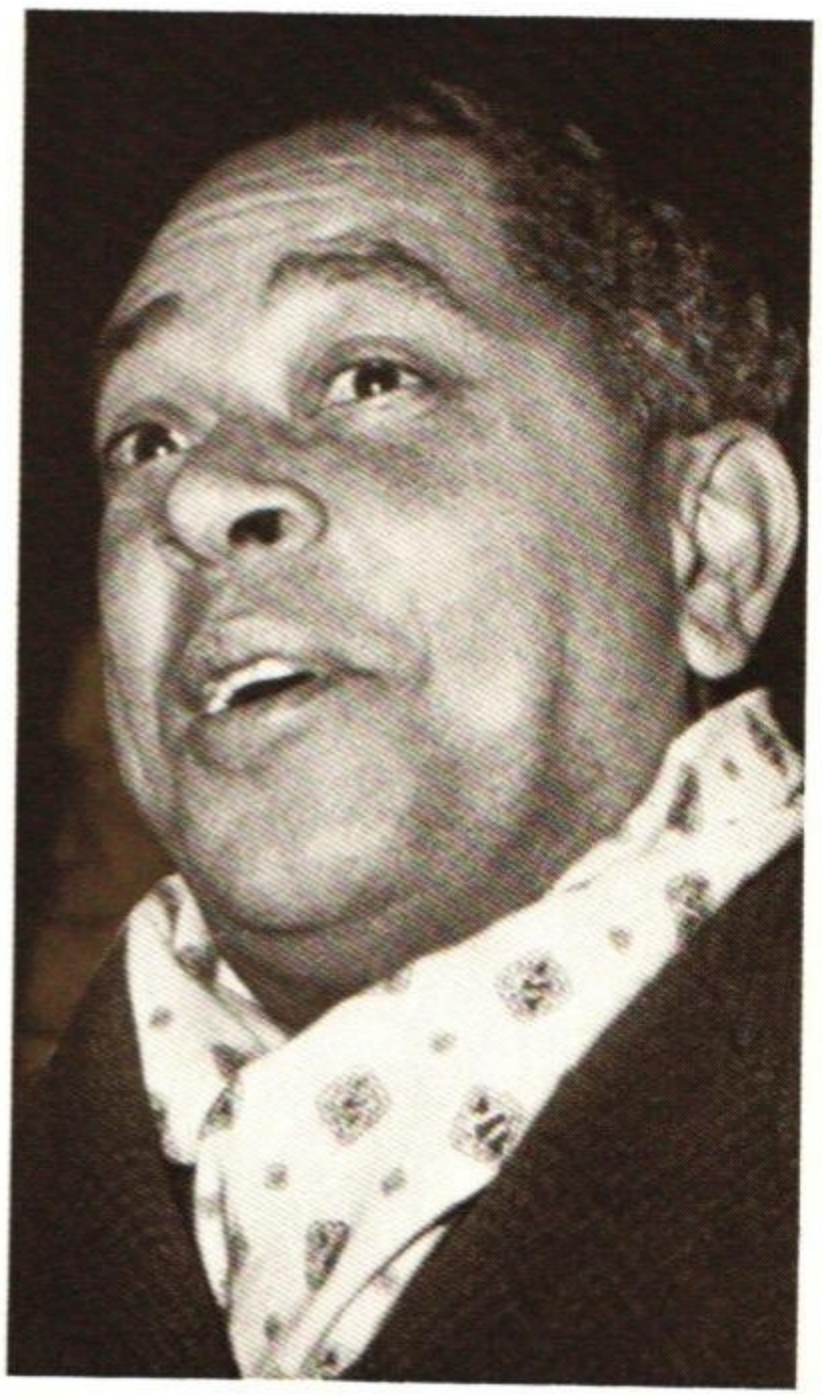
De Gaulle lors de sa conférence de presse du 19 mai

Le lendemain cependant, dans un communiqué où il tient un langage de chef de gouvernement virtuel, de Gaulle désapprouve « toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public ». Passé le moment de stupeur et de révolte que le ton assuré de cette déclaration provoque dans les milieux dirigeants, les tractations reprennent. Le 28, Pflimlin démissionne et le président de la République René Coty délègue à Colombey les présidents des deux assemblées, Gaston Monnerville et André Le Troquer. Le premier, pour qui de Gaulle demeure l'homme de Brazzaville, serait enclin à la conciliation. Mais le second, qui ne voit en lui que le naufrageur de la IV^e^ République, se montre intransigeant. Est-ce l'impasse ? Le temps presse. Un message officiel de René Coty, soulignant les dangers de guerre civile, lève les dernières résistances de la majorité des députés. Le 29 mai, à dix-neuf heures, de Gaulle se rend à l'Élysée. Inflexible sur l'essentiel, il ne concédera que l'accessoire. Et lorsque le 1^er^ juin il prononce dans l'hémicycle le bref discours d'investiture auquel il a consenti, le régime qu'il n'a cessé de combattre depuis douze ans est mort.

André Le Troquer



Gaston Monnerville





Chapitre VII

LE DÉCOLONISATEUR

par

JEAN LACOUTURE

« La France n'est pas seule : elle a un vaste Empire derrière elle... » Dès le premier texte, celui par lequel de Gaulle entre dans l'Histoire le 18 juin 1940, le mot « empire » est là (c'est la terminologie de l'époque) et avec lui une idée, la conscience très claire de ce qu'on pourrait appeler un espace humain. Charles de Gaulle, au moment d'entreprendre l'escalade fabuleuse hors des abîmes, table sur l'existence d'un double sanctuaire et d'un système de forces qui n'est pas seulement fait du peuple et du gouvernement qui l'ont accueilli à Londres, mais aussi de l'ensemble des possessions sur lesquelles flotte le drapeau français. Sa « fortune » naît à la fois outre-Manche et outre-mer. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette très paradoxale histoire que, si tragiquement noué à l'Empire, le destin du général de Gaulle ait pris tout son sens dans l'émancipation des colonies françaises et surtout de la plus intime, l'Algérie.

Rien ne le prédisposait à être d'abord ce héraut de l'Empire, et ensuite ce parangon de la décolonisation. Ni son tempérament, ni ses goûts, ni son histoire personnelle ne le vouaient à l'un de ces deux rôles. S'il les a assumés tour à tour, c'est parce que la « force des choses » l'a amené, ou l'a contraint, à des choix qui n'ont été faits qu'en fonction de l'intérêt national, dans certaines circonstances, d'un point de vue essentiellement pragmatique.

Lorsque Charles de Gaulle entre, en 1908, dans l'armée, deux écoles s'y disputent la suprématie : celle des coloniaux — Lyautey, Joffre, Gallieni — et celle des métropolitains — Foch, Lanrezac, bientôt Pétain. Le jeune officier est, avec réserve, du côté des seconds. Il n'a jamais écrit qu'en courant administrer les Tonkinois ou en « pacifiant » les Marocains le grand corps auquel il a choisi de consacrer sa vie s'épuise et se disperse, mais il se conduit comme s'il le pensait.

Au surplus, son peu d'intérêt pour les questions coloniales n'est pas seulement d'origine stratégique. Il est, plus profondément, le fruit d'une démarche intellectuelle. De Gaulle est homme d'aristocratie, d'élite, d'avant-garde. Ce qui compte pour lui, c'est la technique de pointe, la recherche et la

Le général de Gaulle
en Algérie en juin 1958.

concentration des forces. L'armée ne lui paraît pas faite pour se substituer, de par le monde, aux instituteurs, aux préfets, aux diplomates et aux ingénieurs, mais pour doter le pays des moyens d'une défense intraitable.

Jusqu'en 1930, nul Français n'est moins tourné vers le « tiers monde » — comme on ne disait pas encore — que ce Lillois de Paris. C'est alors qu'il se retrouve à Beyrouth, où la France assume une manière de protectorat en vertu d'un mandat de la Société des Nations. Est-ce pour ce métropolitain, sans jeu de mots, le chemin de Damas? Non. Il est intéressé, mais pas envoûté. Les lettres qu'il écrit de là-bas à son ami le plus proche, Lucien Nachin, n'en sont pas moins instructives, parce qu'il sait voir et s'exprimer. Cependant, elles témoignent d'autant de scepticisme que d'esprit de finesse. Pour le commandant de Gaulle, cette présence au Levant n'a pas beaucoup de sens, car on ne « marque » pas. Il voit bien que les Arabes du Liban appartiennent profondément à leur communauté nationale, à leur culture, à leur civilisation, et que cette colonisation voilée n'aboutit qu'à labourer la mer.

De Gaulle ne se contente pourtant pas de ces observations critiques. S'il croit le rôle de la France provisoire, il n'en néglige pas tous les aspects et dans un discours de distribution des prix qui surprend et même éblouit les auditeurs de ce grand diable d'officier inconnu qui parle comme un chef d'État, il précise : « Pour vous, jeunesse libanaise, c'est une patrie que vous avez à faire. Sur ce sol merveilleux et pétri d'histoire, appuyés au rempart de vos montagnes, liés par la mer aux activités de l'Occident, aidés par la sagesse et par la force de la France, il vous appartient de construire un État... » Le style de Lyautey.

Pendant les dix années qui suivent, on ne retrouve pratiquement aucune référence aux questions d'outre-mer. Il se voue à la campagne pour les divisions blindées et l'armée de métier, tout entier tourné vers le Rhin et préoccupé par le sort des alliés européens de la France et la « sécurité collective ». Son histoire de *la France et son armée* ne passe pas sous silence la phase d'expansion coloniale. Mais le ton est autrement plus vif quand il parle de Hoche ou de Foch que lorsqu'il évoque Bugeaud ou Faidherbe.

Le cataclysme de 1940 bouleverse ces données. De Gaulle est contraint de porter ailleurs ses regards. Au reste, la charge de sous-secrétaire d'État à la Guerre que lui confie Paul Reynaud ne peut qu'élargir au plan du gouvernement, et donc de la stratégie, un point de vue qui était resté marqué jusqu'alors par la profession et les soucis tactiques. Et le 7 juin, en pleine débâcle, c'est l'altercation fameuse avec le généralissime (dans la version que nous en a livrée l'homme de *l'Armée de métier*). Quand Weygand déclare que, si les Allemands passent la Somme, « tout est fini », de Gaulle riposte formidablement : « Comment, fini? Et le monde, et l'Empire? » Il a fallu la chute d'un univers pour que de Gaulle découvre les colonies, mais le fait est qu'il les découvre alors pleinement. Et tout au long des « journées d'agonie » de juin 1940, s'il parle surtout du « réduit breton », idée baroque, il pense constamment à l'Afrique, seule alternative sérieuse à la capitulation.

Et c'est ainsi que l'Empire surgit dans le texte du 18 juin et se précise



Le général de Gaulle devant Dakar en septembre 1940

dans les allocutions des jours suivants — d'autant plus nécessaire que la tragédie de Mers el-Kébir jette sur l'indispensable alliance anglaise un voile plus sombre, et que les ralliements du Cameroun, du Tchad, de l'A. E. F. donnent enfin des assises nationales à la révolte de juin. Désormais, l'Afrique et l'Empire s'imposent comme des obsessions — celle des désastres à Mers el-Kébir, à Dakar, à Saigon, celle des espérances à Douala, Fort-Lamy, Brazzaville, Nouméa... Charles de Gaulle prononce alors des paroles qui le lieront, qui dicteront quatre ans plus tard les propos de la conférence de Brazzaville : il fait appel aux peuples d'Afrique par-dessus les têtes des gouverneurs et des élites, il se proclame leur obligé en quelque sorte personnel. Audacieuse et noble politique, noble à condition d'être suivie d'effets. De Gaulle ne sera pas le colonel Lawrence et pourra ne pas trahir les promesses faites en temps de guerre, parce qu'il n'est pas un exécutant, qu'il est lui-même son propre Churchill...

Et le voilà, en avril 1941, parti ou plutôt reparti vers un autre secteur de l'Empire : le Levant. « Vers l'Orient compliqué, je volai avec des idées simples », écrit-il dans les *Mémoires de guerre*. Simples ? Pas tellement. En fait, il prétend utiliser le Proche-Orient comme base antiallemande, sans le céder aux voraces Anglais. C'est presque la quadrature du cercle, et un aussi fin politique que Catroux manque d'y perdre ses esprits. De Gaulle, lui, impose ses vues avec un entêtement apparemment absurde. Il réussira, à force d'intransigeance brutale, à ne pas s'incliner devant les exigences de Londres. Mais ce sera pour devoir composer avec le nationalisme arabe — geste dont il ne recueillera d'ailleurs pas le bénéfice en faisant bombarder

Damas, en juin 1945, quand l'indépendance de la Syrie et du Liban est pourtant devenue inéluctable. Premier échec de « politique coloniale » dont il lui faudra tirer les leçons.

Après l'Afrique noire, après le Levant, c'est le Maghreb qui devient le tremplin de sa fortune. Le débarquement du 8 novembre 1942, à Alger et sur la côte marocaine, l'a surpris et donc indigné : est-ce ainsi que Roosevelt et Churchill placent devant le fait accompli leur allié, le dépositaire de la souveraineté française en Afrique du Nord? Cette réaction montre bien que pour lui la question coloniale ne se pose pas encore. Et il le manifeste clairement à Anfa, quelques semaines plus tard, en refusant d'être l'« invité » des grands chefs anglo-saxons en un lieu où il se juge chez lui; et au printemps 1945, quand Roosevelt le convie au large d'Alger, attitude inadmissible à ses yeux dès lors qu'il s'agit d'une « terre française ».

Ce qui frappe en tout cas, pendant la période où il séjourne à Alger (1943-1944), c'est le peu d'intérêt qu'il porte aux affaires locales — dont Catroux et Joxe sont par lui chargés. Il est vrai qu'il a d'autres préoccupations et que ses duels avec Giraud, puis avec Churchill et son « poulain » Georges, puis avec Murphy et son patron Roosevelt, ont de quoi l'éloigner des problèmes de détail. On lui attribue cependant des illuminations. André Philip, son ministre de l'Intérieur d'alors, nous racontait qu'un jour où il lui suggérait d'approuver un statut évolutionniste de l'Algérie, dans le sens de la politique de Catroux et du petit clan des « gaullistes » d'Alger, le Général l'interrompit : « L'autonomie? Pourquoi? Voyons, Philip, tout cela ne peut finir que par l'indépendance! »

Cette période est d'ailleurs marquée par deux faits importants, qui signent l'entrée de Charles de Gaulle dans le grand débat colonial : le discours de Constantine et la conférence de Brazzaville (décembre 1943, janvier 1944). Dans la capitale de l'Est algérien, de Gaulle annonce alors que le Comité français de libération nationale a décidé d'attribuer immédiatement à plusieurs dizaines de milliers de musulmans d'Algérie « leurs droits entiers de citoyens sans admettre que l'exercice de ces droits puisse être limité par des objections fondées sur le statut personnel ». Autrement dit, on pouvait enfin être musulman et français « à part entière ». Timide retouche au vieux système d'oppression-ségrégation, mais retouche non négligeable dans l'esprit, en attendant que soient accomplis les gestes qui conduiront à la création d'un État algérien.

C'est la même vue qui inspira les travaux de Brazzaville, six semaines plus tard : émancipation des personnes, refus de reconnaître les nations. Lus en 1973, les textes élaborés par René Pleven à Brazzaville semblent à peine réformistes. Ils excluent radicalement toute forme de « self-government ». Le modèle proposé est celui de Félix Éboué, Noir guyanais promu aux plus hautes charges *dans le cadre national français*. Il faut penser que ces travaux se sont déroulés en un temps où de Gaulle et le C. F. L. N. se considéraient comme les dépositaires d'un bloc de souveraineté qu'ils jugeaient inaliénable tant que dureraient le combat et la « délégation » qu'ils s'étaient attribués en 1940. Habilités à corriger les erreurs, les tares, les excès d'un

système, ils ne se croyaient pas en droit de l'abroger, si cette abrogation signifiait une réduction du patrimoine assumé en 1940. Thèse respectable. Mais deux crises, en Indochine et en Algérie, allaient montrer un an après Brazzaville que, au-delà de cette noble prudence, des séquelles d'un esprit étroitement conservateur pouvaient survivre, chez de Gaulle et les siens, à la récupération de la pleine souveraineté nationale.

Le 9 mars 1945, Charles de Gaulle, qui a été plébiscité spontanément par le peuple de Paris le 26 août 1944, est solidement installé à la tête du gouvernement quand, en Indochine, l'armée japonaise élimine en une nuit la présence française, internant ou massacrant les cadres coloniaux et militaires et favorisant la proclamation d'une indépendance au moins nominale du Viêt-nam. S'il n'était pas question d'entériner le fait accompli de l'occupation japonaise, la France pouvait, comme elle avait commencé de le faire au Levant, reconnaître le principe de l'émancipation politique ainsi manipulée par Tokyo, mais acquise aux yeux des élites autochtones. Au lieu de quoi Paris publia deux semaines plus tard un vague projet d'autonomie indochinoise qui, perpétuant et aggravant le fractionnement du Viêt-nam en trois « Ky », parut aux uns trop timide et aux autres provocant de conservatisme.

Au mois de mai, le jour même où sont proclamés l'armistice, la défaite du IIIe Reich, la victoire des démocraties, donc des libertés, les masses musulmanes du Constantinois défilent, clamant à la fois leur joie de l'événement et leur espoir de voir le principe de liberté étendu à l'Algérie. Les manifestations dégénèrent et, à la suite d'une première tentative de répression, des manifestants se répandent dans les campagnes de la région de Sétif et massacrent une centaine d'Européens. La répression est terrible : on évalue les victimes des opérations de l'armée, de l'aviation et de la flotte, en mai 1945, à plus de quinze mille tués. Sur les rapports entre de Gaulle et le nationalisme algérien, tout ce sang paraît faire une tache indélébile.

Peut-on parler d'une doctrine coloniale du général de Gaulle, chef du gouvernement tripartite de 1944-1946? Non. Les vrais problèmes, pour de Gaulle, sont ailleurs. Au cours d'une conversation, en juillet 1972, André Malraux nous résumait ainsi l'état d'esprit du Général en 1945 : « Assurer l'indépendance et la paix contre les empiétements des Anglo-Saxons... » Et de la Russie? « La Russie? C'était loin... aussi loin, dans son esprit, que l'Indochine! » Il est de fait que si la politique française outre-mer, dans ces années-là, fut d'une timidité et même d'une passivité qui portait en elle de graves conflits futurs, ce fut moins le fruit d'une volonté délibérée que d'une négligence obstinée. Pour de Gaulle, les vrais débats étaient à Paris — quelles institutions donner aux Français? — et en Europe — quelle place y garantir à la France? Pour le reste, il y avait des spécialistes...

Mais ces spécialistes, précisément, étaient en train d'approfondir les ornières dans lesquelles allait s'embourber le pays pendant près de vingt ans. En Indochine, le soulèvement déclenché par le Vietminh en août 1945

provoquait à Paris une réaction typiquement coloniale. De Gaulle choisit deux des plus notoires chefs militaires de la France libre, l'amiral d'Argenlieu et le général Leclerc, pour le représenter à Saigon comme haut-commissaire et commandant du corps expéditionnaire. Cette décision aurait pu avoir des effets salutaires, le général Leclerc, combattant intrépide, n'étant pas de ceux qui — comme l'amiral — assimilaient les rapports avec des colonisés aspirant à l'indépendance à la résistance aux nazis.

Ce que l'on peut reprocher à de Gaulle n'est pas d'avoir envoyé deux hommes forts en Indochine, c'est d'avoir donné raison au tenant du conservatisme le plus obstiné contre celui de la recherche d'une solution pacifique. C'est que le peu d'attention qu'il ait accordé à cette affaire capitale ait toujours joué dans le sens répressif et militariste. D'Argenlieu eût-il osé traiter Leclerc de « munichois » s'il ne s'était senti soutenu par de Gaulle?

Lorsqu'il quitte le pouvoir le 20 janvier 1946, de Gaulle persiste dans ce conservatisme. Quand, un an plus tard, l'ancien président du Conseil national de la Résistance, Émile Bollaert, est envoyé en Indochine comme haut-commissaire, flanqué d'un directeur de cabinet socialiste qui s'appelle Pierre Messmer, le Général fait prévenir ces deux fidèles que tout individu qui aura concédé un pouce de territoire sur lequel flotte le drapeau français passera en Haute Cour quand lui, de Gaulle, sera revenu aux affaires.

Du point de vue historique, les responsabilités personnelles du général de Gaulle dans le désastre indochinois sont donc lourdes — et d'autant plus que plusieurs de ses compagnons les plus prestigieux ou les plus compétents, de Leclerc à Catroux et de Sainteny à Malraux, l'avaient mis en garde contre les risques de la politique de force. On relèvera à sa décharge qu'il voulut bien, pour une fois, admettre son erreur. Lorsqu'en 1953 Jean Sainteny, un des protagonistes de la tentative de solution pacifique de 1946, publia le livre où il rapporte très fidèlement cet épisode et expose les raisons qui l'avaient conduit à faire ce choix, le Général le convoqua à Colombey et laissa échapper, dans un énorme soupir : « Alors, Sainteny, c'est vous qui aviez raison? » Après sept ans de guerre...

Le temps du R. P. F. ne pouvait être, pour de Gaulle, celui de la lucidité en matière coloniale : l'électorat du Rassemblement du peuple français était en faveur d'une politique de force — et, au surplus, la guerre froide n'incitait ni à faire des concessions aux communistes ni à évacuer des positions stratégiques. De 1947 à 1952 donc, on ne trouve dans les propos du Général et de ses compagnons que des exhortations à « maintenir » et des critiques contre toute velléité de négociation avec les colonisés — celle de Robert Schuman avec les Tunisiens en 1950, par exemple.

La « traversée du désert » fut propice à une méditation d'autant plus pénétrante que les résultats de la politique répressive du régime étaient plus désastreux : pourrissement en Indochine, blocage total en Tunisie, soulèvement imminent au Maroc après l'enlèvement du sultan... Dès l'époque où le reclus de Colombey amorçait son autocritique devant Sainteny, on relève quelques signes d'une révision de sa stratégie coloniale. Lors d'une escale

à Tunis, en 1953, il refuse aux représentants locaux du R. P. F. de publier une déclaration condamnant le « terrorisme » destourien.

Deux ans plus tard, en juin 1955, à l'occasion de ce qui doit être sa « dernière » conférence de presse, on l'interroge sur la situation au Maroc et le rôle de Sidi Mohammed. A la surprise presque générale, il parle avec éloge du souverain exilé, son « compagnon ». La reconversion qui s'opère en lui, il faut l'attribuer à son intelligence de l'Histoire et son sens profond du rapport des forces, qui reprennent le dessus dès lors que le temps lui est laissé de méditer et que la passion polémique contre un régime ou un groupe d'hommes cesse de le posséder. Ainsi mûrit dans la solitude, la soixantaine passée, un champion de l'Empire en passe de jouer les libérateurs.

Bien que l'on puisse donner au propos sur le sultan du Maroc une interprétation autre que libérale, y voir moins l'hommage au vaincu provisoire et au vainqueur de demain qu'un rappel de son appartenance à la « geste » gaullienne, lui conférant une noblesse qui le situe au-delà et au-dessus des péripéties médiocres créées par les médiocres politiciens de la IVe République — Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis... —, Colombey fait dès ce jour figure de cour d'appel des colonisés. C'est pour cette raison que François Mauriac, ardent adversaire du R. P. F., se rallie alors au gaullisme, que des amis des Arabes comme Louis Massignon et Germaine Tillion parlent en faveur de De Gaulle, que Habib Bourguiba exprime dans une interview l'espoir d'un retour au pouvoir de l'homme du 18-Juin.

Quand survient 1958, Charles de Gaulle n'est pas tout à fait pris de court. Il a toujours pensé que seule une grave crise coloniale pousserait l'opinion, sinon la classe politique, à le rappeler. Et la tragédie algérienne, au point d'exacerbation où elle est arrivée en 1958, est bien l'événement attendu : elle n'est pas à la mesure du régime en place. Elle exige un autre type de pouvoir, d'autres audaces, plus de durée, d'imagination et peut-être de cynisme que n'en ont les ministres de M. Gaillard ou de M. Pflimlin.

Charles de Gaulle aborde l'épreuve avec, en tête, trois idées de base. D'abord, que le problème majeur de la nation est l'indépendance plus encore que l'intégrité, et que ce qui prime, c'est d'assurer l'indépendance de la France vis-à-vis de l'Algérie, quitte à rendre la réciproque inévitable; ensuite, que cette opération ne peut aller sans une restauration de l'État dans la plénitude de ses moyens; enfin, que le pouvoir militaire doit être étroitement subordonné au pouvoir politique — toute décision étant désormais prise à Paris par le chef de l'exécutif et non plus à Alger.

Avait-il dès cette époque en tête un plan, celui qui aboutirait quatre ans plus tard aux accords d'Évian? Rien n'est moins sûr. On retient certes de lui des propos significatifs, tenus à des hommes comme Christian Pineau et Maurice Schumann, Jean Amrouche, Maurice Clavel et Roger Stéphane, entre 1956 et 1958. Tous avaient cru comprendre que le Général était partisan d'une remise en question fondamentale de la thèse de l'Algérie française et d'une négociation avec l'adversaire. Il y a aussi, dès le 15 mai 1958, le

texte de sa « rentrée en scène » où, dès les premiers mots, parlant des « peuples associés », il paraît tracer les grandes lignes d'une politique évolutionniste. Mais le ton reste vague. En fait, une seule chose est claire au moment où Charles de Gaulle revient au pouvoir, appelé par un mouvement de rébellion contre l'État qu'il eût, en d'autres circonstances, condamné : c'est le refus de se lier.

Dans ce maelström qu'est le problème algérien, avec la République en miettes et cette ville fiévreuse qui l'accueille, il est d'abord attentif à ne rien dire qui affaiblisse le rôle de rassembleur et d'arbitre qu'il entend assumer. Quand Soustelle le presse de s'engager en faveur de l'intégration, comme le réclament bruyamment les Européens, il le rabroue durement, lui rappelle Lyautey, la spécificité arabo-musulmane... Et s'il se laisse entraîner à crier à Mostaganem « Vive l'Algérie française! », c'est au terme d'une journée épuisante et dans un climat de fièvre qui atténue son libre choix.

On peut penser aujourd'hui qu'il se donnait, en 1958, toute latitude d'agir — n'excluant peut-être que l'intégration où il voyait une énorme charge pour la France, un système de responsabilités abusif — et qu'il fut progressivement conduit aux décisions de 1961-1962 par le « principe de contradiction ». Il s'agissait moins d'un choix pour l'indépendance que d'un refus constant opposé à ceux qui le défiaient, prétendaient lui imposer leurs vues ou se substituer à l'État qu'il estimait incarner.

On est tenté d'écrire que si, en juin 1958, il se cabre contre l'intégration, ce n'est pas seulement pour la raison formulée plus haut, c'est parce que Soustelle et les auteurs du coup de force de mai, appuyés sur la masse, tâchent de l'y contraindre; si, à partir de janvier 1960, il évolue de l'idée d'association à celle d'une sorte d'indépendance — excepté pour le Sahara —, c'est parce que les émeutiers de janvier ont dressé contre lui des barricades; si, au printemps 1961, il accepte de négocier avec le seul F. L. N., c'est-à-dire sur le thème de l'indépendance d'une Algérie unifiée, c'est parce que le « quarteron » de généraux lui a jeté le défi du putsch d'avril. Ainsi cet homme d'État fort imperméable au marxisme suivait-il, plus ou moins consciemment, un processus dialectique vers sa vérité.

Il ne faudrait pourtant pas réduire la stratégie algérienne du général de Gaulle à une série de refus. Des mobiles plus positifs l'ont amené à reconnaître l'existence d'une nation et la possibilité de créer un État en Algérie. Militaire et historien de la guerre, de Gaulle n'a pas marchandé — dès les premiers moments, ceux de son arrivée à Alger et du fameux « Je vous ai compris » — son admiration pour les combattants des djebels, et sa compréhension de leur cause repose en partie sur cette estime professionnelle. D'autre part, la stratégie qu'il entend mettre en action implique un système d'alliances qui ne saurait exclure le monde arabe. Ses préoccupations d'indépendance énergétique, notamment, lui font juger indispensable un rapprochement avec ceux qui tiennent, de Bagdad à Tripoli, les clefs du pétrole proche-oriental, et d'abord le chef de file de ce groupe, Gamal Abdel Nasser. Dans la mesure où ce rapprochement ne sera pas payé d'une interruption des livraisons du pétrole saharien, il ira très loin pour l'obtenir.



Le Forum d'Alger pendant le discours du général de Gaulle, le 4 juin 1958

Ainsi se déroula cette extraordinaire opération de quatre ans qui conduisit de Gaulle, imposé à la France par une émeute algéroise, à faire flotter sur Alger le drapeau du F. L. N., après avoir mené contre les maquisards nationalistes une lutte plus implacable et plus meurtrière pour eux que les campagnes de 1954 à 1958, et les avoir acculés, en 1960-1961, à une terrible situation militaire. Mais que signifiaient au juste l'isolement, la raréfaction des « katibas » de rebelles armés, quand les villes prenaient le relais, quand l'intelligentsia, la bourgeoisie, les élites, la jeunesse, bientôt les femmes se prononçaient si éloquemment pour l'indépendance?

Contre la guérilla de l'Armée de libération nationale, il était toujours possible de marquer des points en traquant et en tuant. Mais contre une idée, contre une aspiration si diffuse et si forte à la fois? Tandis que Challe gagnait presque une guerre — sans réduire pourtant ces quelque trois ou quatre mille hommes qui contraignaient la France à maintenir un demi-million de soldats en Algérie, lui liant ainsi les mains face au reste du monde —, les préfets citadins, eux, voyaient bien monter cette vague née d'une longue histoire, d'un profond sentiment de frustration et de la répression. Et de Gaulle voyait tout cela mieux que personne.

Le vit-il même trop? Sous-estima-t-il les chances d'accord avec une « troisième force », qu'elle s'exprimât par le truchement d'une certaine bourgeoisie autonomiste, de « messalistes » à demi ralliés comme Bellounis ou de chefs de l'A. L. N. désireux d'arrêter le combat comme Si Salah?

Avec ce dernier, il semble en effet que l'exploration de toutes les chances d'accord n'ait pas été menée avec la rigueur que met de Gaulle à la réalisation d'un projet qui lui tient à cœur. Il était trop tard peut-être pour détourner le cours de la négociation amorcée avec le F. L. N. par Georges Pompidou. Quant à la recherche d'une « troisième force » susceptible de conduire l'Algérie vers une émancipation par étapes, on croit pouvoir dire que le Général donna à son plus proche collaborateur en la matière, Bernard Tricot, le temps et les moyens de la faire surgir, et que ce n'est pas faute de soins qu'elle resta à l'état d'ébauche : la peur du F. L. N. et des terribles moyens qu'il utilisait était la plus forte.

Bref, un ensemble de réactions négatives, de vues prospectives, de conscience historique, de faux pas et de péripéties imprévues amenèrent Charles de Gaulle, héraut de l'Empire en 1940, défenseur acharné du système colonial après 1945, adversaire en 1947 d'un statut timidement évolutif de l'Algérie — parce que ce bastion devait être maintenu à tout prix, alors que les menaces de guerre semblaient se préciser —, à passer des mesures presque intégrationnistes de 1958 (citoyenneté accordée aux musulmans, plan de Constantine) au projet de référendum de 1959 qui remettrait en question l'appartenance à la France de l'Algérie enfin laissée libre de choisir son statut, à l'offre de négociation de 1960, aux pourparlers de 1961, aux accords d'indépendance de 1962.

On dira qu'il y eut dans tout cela plus de réalisme que de libéralisme, plus d'opportunisme que de stratégie consciente, plus de cynisme que d'idéalisme, et que dans l'émancipation de l'Algérie par de Gaulle on voit plus de hâte de se libérer d'un fardeau que de volonté de libérer un peuple. Personne — ou du moins personne qui, vis-à-vis du Général, garde son sang-froid — n'a jamais prétendu qu'il était Saint Louis, ni l'abbé Grégoire, ni Victor Schœlcher, ni Louis Massignon. Charles de Gaulle était un homme d'État machiavélien, dont la générosité était exactement proportionnée à ce qu'il estimait être l'intérêt national. Estimation qui fut parfois fautive. Dans le cas présent, celui de l'Algérie, il avait trouvé deux peuples emmêlés, paralysés dans un corps-à-corps farouche, absorbant toutes leurs énergies, concentrant toutes leurs ardeurs et leurs moyens. Tranchant le nœud gordien, il les libérait cruellement : la France pour agir sur le monde (à son niveau et peut-être un peu plus haut que de raison), l'Algérie pour exister.

Opération césarienne que l'Histoire mettra vraisemblablement au crédit du fondateur de la V^e^ République, non sans rappeler qu'une bonne chirurgie ne va pas sans anesthésie et que le choc opératoire fut imposé au patient — en l'occurrence la population européenne d'Algérie — avec une dureté qu'aurait pu atténuer le praticien. Il y eut certes un moment où l'État devait intervenir sans ambages ni timidité contre les factieux d'Alger, faiseurs de barricades ou affidés de complots et de sectes d'un autre âge. Et la grandeur historique de De Gaulle, en cette affaire, aura été de savoir dresser la loi et la force de l'État, dans ses profondeurs, pour décider du sort d'un groupe dont les intérêts locaux ne coïncidaient plus avec ceux de l'ensemble national.

Fallait-il pour autant traiter cette communauté amputée, sanctionnée

par les faits plus que par ses fautes, en coupable et en rebelle par essence? Fallait-il ne tourner vers elle que le regard du juge, le bras du gendarme, les mots du grand inquisiteur? Il y eut quelque chose de médiéval dans le retranchement de ce membre de la nation, quelque chose du geste de l'exécuteur des hautes œuvres coupant la main du parricide...

D'autres que de Gaulle pouvaient-ils assurer, sans guerre civile, l'émancipation de l'Algérie? Pouvait-il, lui, la réaliser plus tôt, à moindres frais et avant que l'entrée en scène de l'O. A. S. (Organisation de l'armée secrète) ne jette de si lourdes taches de sang sur la mise en application des accords de paix? De Gaulle restant à l'écart, le mouvement de mai 1958 aurait probablement sombré, et des vestiges de la IVe République pouvait surgir l'homme à poigne capable de rallier l'armée à l'État. Mais alors? Il faut tenir compte de l'impact du nom et de la personnalité de De Gaulle sur les masses et les combattants algériens. Cette convergence qui se produisit à la fin de 1960 entre l'idée d'indépendance et l'ascendant du Général — on dirait presque son destin personnel — fut le moment de synthèse qui décida du résultat. On n'imagine guère qu'un autre soit parvenu à l'opérer.

Quant au moment où de Gaulle, homme des « circonstances », choisit de jouer le tout pour le tout, on peut penser en effet que, prenant ses risques plus tôt, il aurait pu les atténuer. Non certes en 1958, sitôt revenu au pouvoir, mais en 1960, après son plus beau discours de décolonisateur, celui de juin 1960, quand les émissaires du F. L. N. atterrirent à Melun. Alors le parti de l'Algérie française était aussi démantelé que les barricades de Lagaillarde, Alger vivait dans un état de sourde stupéfaction. Beaucoup de choses étaient possibles. Ce qui manqua, en somme, ce fut la détermination du Général lui-même. Ses initiatives et ses mots avaient fait mûrir la situation plus vite que son propre esprit, encore indécis...

Mais il ne faut pas ratiociner à l'infini. Avec brutalité souvent, maladresse parfois, courage toujours, Charles de Gaulle a libéré la France de ce qui était, politiquement, un fardeau — et par là libéré la nation algérienne. Qu'il l'ait pu faire autrement, qu'un autre en eût été capable, que l'opération fut lente et trop cruelle, il est possible d'en discuter. C'est lui qui l'a fait, et cela lui a valu trop de haines pour que ceux qui souhaitaient cette issue ne lui en témoignent pas leur reconnaissance. Quatre ans après son arrivée au pouvoir, la France avait de nouveau une autre politique étrangère que celle de la croisade contre les Barbaresques, elle récupérait un million de citoyens meurtris mais actifs, et l'Algérie, toute souffrante qu'elle fût, entrait dans son histoire moderne.

On a trop insisté sur les aspects fluctuants, évasifs, opportunistes de la politique algérienne du général de Gaulle pour ne pas souligner, en revanche, la superbe ordonnance de sa stratégie vis-à-vis de l'Afrique noire. Dès le mois d'août 1958, s'inspirant des quelques idées de sa déclaration du 15 mai, il jetait les bases d'une communauté franco-africaine répondant pour l'essentiel aux aspirations formulées, d'une rive à l'autre de l'Afrique, par des hommes

publics qui s'appelaient Houphouët Boigny et Léopold Senghor, Sekou Touré et Modibo Keita. Et il entreprenait aussitôt un long périple pour associer à ce projet les dirigeants et les foules d'Afrique, sur le thème du « droit à l'indépendance ».

Faut-il dire que cette initiative fut le type même de l'opération néo-colonialiste et que, faisant ainsi la part du feu en jouant avec les mots, les émotions et les institutions, de Gaulle ne visait qu'à proroger, à meilleur compte, un système d'influences et d'amitiés, par le truchement d'une classe politique de leaders francophiles, liés aux milieux d'affaires et aux services spécialisés français. Explication ou description un peu courte. On ne relèvera pas une fois de plus les aspects machiavéliens du général de Gaulle. La bonté d'âme ni la joie de donner ne sont les moteurs de cette politique, mais plutôt les intérêts de la France — qui peuvent se situer pour lui au niveau de l'éthique et de l'esthétique. Montrer au monde une France capable de se dégager des structures passées et de proclamer une nuit du 4-Août des privilèges coloniaux était, dans son esprit, un objectif plus grand que de procurer des contrats à la Régie Renault ou des matières premières bon marché à l'industrie française des cuirs et peaux.

Que de tels projets aient été la conséquence de ses initiatives planétaires ne le gênait point. Sur les pas du souverain, on ramassa les miettes. Mais on croit pouvoir dire que l'opération de 1958, complétée et élargie par le passage contractuel à l'indépendance des membres de la communauté, en 1960, eut d'autres objectifs, et avant tout de donner à la France un système d'alliances et un rôle de phare dans le grand mouvement d'émancipation du tiers monde — ce mouvement que le Général avait pensé enrayer à la base, en 1945, en Indochine, voire en Algérie, et dont il avait su entre-temps apprécier l'ampleur et la nécessité.

Cette belle lucidité n'alla pas, on s'en souvient, sans un moment d'aveuglement vis-à-vis de la Guinée. Ce qui reste inexpliqué, en cette étrange affaire du duel entre le Général et le véhément leader de Conakry, ce n'est pas que le visiteur ait réagi défavorablement à la philippique que prononça Sekou Touré, face à lui, à la tribune de l'Assemblée guinéenne, le 4 septembre 1958. Tous ceux qui, comme nous, ont été témoins de ces instants comprirent que de Gaulle, venu avec des paroles et des idées après tout généreuses, avait été blessé. Ce qui est étrange, c'est qu'un homme aussi rompu aux cruelles péripéties de la vie publique ait fixé, sur ces quelques minutes, son jugement en une affaire qui intéressait et la France et l'Afrique.

Lui que l'on verra, dans les années suivantes, si accommodant avec Houphouët et Modibo Keita, pour ne pas parler du F. L. N., ne manifestera jamais que méfiance et hargne à tout ce qui viendra de Conakry, même après que des diplomates aussi habiles et persuasifs que Roger Seydoux eurent tenté de rétablir les contacts. De Gaulle voulut-il, comme on l'a dit, confirmer par l'exception guinéenne la règle communautaire, valoriser le oui très massif de l'Afrique par le « non » isolé de la Guinée? On crut percevoir plus d'éléments passionnels dans ses démarches, quelque chose comme de la rancune à l'égard de celui qui lui avait « manqué ». Ainsi

Machiavel peut-il se retrouver homme simple, perméable aux sentiments du commun et aux vanités des grands...

Il reste que cette émancipation des colonies africaines, fût-elle réalisée avec des hommes parfois médiocres et peu représentatifs de l'Afrique profonde, entachée de néo-colonialisme, assombrie par l'échec guinéen, puis par une fâcheuse intervention au Gabon et l'enlisement dans la guerre civile du Tchad, demeure l'un des accomplissements de Charles de Gaulle — qui, ayant su faire de l'Afrique noire le tremplin de la libération de la France, sut aussi en faire, aux yeux du monde, le test décisif d'une adaptation aux réalités de l'Histoire. L'œuvre avait été habilement amorcée par quelques hommes d'État de la IVe République, notamment par Robert Buron, Gaston Defferre et François Mitterrand. De Gaulle lui donne un rythme, un style et un sens qui portent sa marque. Il se trouve que beaucoup d'Africains l'en ont loué, et la France avec lui.

Ainsi, après le douloureux accouchement de l'Algérie et le passage judicieux de l'Afrique francophone à une indépendance par étapes dont le coût humain, vu de Paris, semble faible, Charles de Gaulle fit-il figure d'ami privilégié de l'univers des décolonisés. Il faut avoir assisté tour à tour à la quinzième session de l'Assemblée des Nations unies, en octobre 1960, où

A Alger, le jour de la proclamation de l'indépendance, 5 juillet 1962



vinrent siéger les États africains dégagés de la tutelle française, aux fêtes de l'indépendance de l'Algérie en 1962, puis à la visite du président de la République à Pnom Penh en 1966, pour mesurer ce que fut et comment grandit la légende gaullienne dans le tiers monde, à quel point le champion de l'Indochine et de l'Algérie françaises de 1945 avait fini par devenir, de Valparaiso à Québec et de Dakar à Hanoï, le symbole des temps nouveaux.

Légende tellement forte, prestige si rayonnant qu'ils résistèrent pour l'essentiel aux coups de feu contre la foule de Djibouti en 1966, aux opérations de nos parachutistes à Libreville et à Fort-Lamy, à la révélation des livraisons d'armes à Pretoria, aux informations sur les bonnes affaires de Paris avec Salisbury et Lisbonne. Et l'Organisation des Nations unies elle-même, si méprisée et décriée par le de Gaulle de 1958, avait fini par se transformer, de tribunal correctionnel que l'on récuse, en théâtre où l'on fait jouer ses meilleures pièces et où l'on recueille les applaudissements les plus vifs.

Le général de Gaulle, il est vrai, avait su prendre, face à l'intervention américaine en Indochine, l'attitude que les peuples décolonisés attendaient. Pour l'historien, cette campagne du fondateur de la Ve République restait entachée par son action passée. Elle aurait eu plus de grandeur et de pureté si le Général ne s'était pas contenté de donner en exemple à Washington ses initiatives algériennes et avait su reconnaître que les leçons de l'expérience lui avaient permis de corriger ses points de vue de 1945 sur la révolution vietnamienne. Telle quelle, pourtant, cette politique, exprimée dans le discours qu'il prononça le 1er septembre 1966 à Pnom Penh, demeure l'un des services qu'il aura rendus à la cause de l'émancipation des peuples.

Des centaines de millions d'hommes à travers le monde espéraient les mots qu'il jeta du haut de la tribune du stade de Pnom Penh, face à sa propre image géante dessinée par d'innombrables drapeaux. Le défi lancé par ce vieillard orgueilleux et solitaire à la plus grande puissance du globe, engagée sur un champ de bataille tout voisin dans une entreprise absurde et cruelle, marquera l'un des temps forts de cette carrière de décolonisateur circonspect. Cinq ans plus tard, à Pékin, le Premier ministre de la République populaire de Chine nous en parlait encore avec une sorte d'émotion, rendant hommage, en tant qu'Asiatique, à ce qu'il estimait être un geste d'une « lucidité historique », lucidité aiguisée d'ailleurs par la rancune du Général contre Washington. Passe encore que la France fût exclue d'Indochine, mais non qu'elle y fût remplacée par les Américains.

Politique ambiguë, bien sûr, qui ne retient du passé que ce qui lui convient, se fonde sur un antiaméricanisme assez sommaire et l'espoir de ranimer une influence française en Asie presque autant que sur le souci d'établir la paix, de faire reconnaître la justice et de défendre les droits des nations. Politique juste quand même, et jugée telle par les principaux intéressés — les révolutionnaires vietnamiens —, comme sa conduite des affaires algériennes est, dans l'ensemble, admise et admirée par les premiers concernés, les nationalistes algériens.

On peut dauber sur cette « canonisation », au titre de la décolonisation,

d'un grand stratège essentiellement réaliste, sinon cynique, aux vues complexes et dont les maximes favorites étaient que « la vertu ne conduit pas à l'empire » et qu'« un État digne de ce nom n'a pas d'amis ». On peut faire valoir que Charles de Gaulle n'aura été un libérateur des colonisés qu'autant que la décolonisation aura servi les intérêts de la France, l'indépendance de la nation, la cohésion du pays, sa propre liberté d'action diplomatique face au monde. Semblables aux vertus selon La Rochefoucauld, les actes des hommes d'État se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer. L'important est qu'ils sachent trouver le chemin de la mer.

J. L.



Chapitre VIII

« UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE »

par

EDMOND POGNON

« La France est au-dessus des Français. Je ne me suis pas occupé du bonheur des Français. On meurt pour la France : cela prouve qu'elle est autre chose et plus que les Français. »

Jamais Charles de Gaulle n'avait été aussi clair que dans cette parole tardive, prononcée en novembre 1969. Cette pensée, cependant, est la sienne depuis qu'il respire. Tout ce qu'il a dit et écrit l'implique, à commencer par la première page des *Mémoires de guerre*. La « princesse des contes », la « Madone aux fresques des murs », que lui fait imaginer « naturellement » ce qu'il y a en lui « d'affectif », est évidemment autre chose qu'un peuple. Que la « médiocrité » soit pour la France « une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie », cela signifie bien que les Français ne sont pas la France[1]. Et quand, deux ans après avoir « ramassé le tronçon du glaive », de Gaulle sent se confirmer son espoir dans le salut de la patrie, son invocation s'adresse à un être qui n'est pas les Français : « Maintenant, j'entends la France me répondre. Au fond de l'abîme, elle marche, elle gravit la pente. Ah! mère, tels que nous sommes, nous voici pour vous servir. »

C'est un sentiment qu'il n'est pas simple de traduire en langage rationnel et positif. La France ne se voit pas, sinon sur les cartes, où elle n'apparaît que comme une aire géographique. On peut regarder ses paysages ruraux ou citadins mais la personne France, « Notre-Dame la France », n'existe que pour l'esprit ou, mieux, pour le cœur. La plupart de ceux qui croient en elle et qui l'aiment se satisfont de cette intuition. Quelques-uns ont voulu analyser, comprendre la réalité qu'elle implique : tel Renan, dans *Qu'est-ce qu'une nation ?* Et de Gaulle à son tour s'y est essayé, non sans doute pour se prouver à soi-même une foi qu'il ne discutait pas, mais pour la faire partager au plus grand nombre possible de Français. On comprend cependant qu'il

1. Au chapitre I, page 9, Roger Stéphane cite longuement la première page des *Mémoires de guerre* dont Edmond Pognon reprend ici les éléments clefs. N.D.L.R.

Le général de Gaulle
en 1944 devant l'Arc de triomphe

n'ait guère abordé le sujet que dans la dernière période de son action nationale, dans des conjonctures relativement paisibles où il se sentait moins tenu de galvaniser les Français que de les inciter à réfléchir.

C'est ce qu'il a tenté au cours d'une interview radiotélévisée accordée à Michel Droit le 13 décembre 1965, après le premier tour du scrutin de l'élection présidentielle qui l'avait, contre son attente, mis en ballottage. Ayant exprimé, en termes à la vérité assez généraux, pour ne pas dire décevants, la « certaine idée » qu'il se fait de la France, il poursuit :

« Il faut que la France joue son rôle, c'est exact, et pour qu'elle joue son rôle il faut qu'elle soit la France.

« Et les Français ? Eh bien ! c'est eux qui font la France. C'est eux qui en sont responsables, de génération en génération. La France, c'est plus que les Français du moment, la France vient de loin, elle est ce qu'elle est maintenant, et puis elle a l'avenir ; autrement dit, la France embrasse toutes les générations de Français, et d'abord, bien entendu, les générations vivantes. Ces générations vivantes sont responsables de la France, et c'est ainsi, c'est vrai, que je considère, dans leur ensemble, les Français, et c'est ainsi que je souhaite que les Français, dans leur ensemble, se considèrent eux-mêmes. Il y a, à cet égard-là, entre eux, et pour cela, une solidarité que je dis être nationale, faute de laquelle la France risque de ne pas être ce qu'elle est de tout temps, et par conséquent de ne plus jouer son rôle, de ne plus, à proprement parler, exister. »

Autrement dit, la France existe parce que, depuis très longtemps, beaucoup d'hommes et de femmes l'ont cru et voulu, lui ont, de siècle en siècle, avec leur tempérament et leurs idéaux, avec leurs qualités et leurs défauts, composé un visage auquel il importe que les Français d'aujourd'hui restent fidèles. La France n'est pas les Français, mais elle n'existe que par eux, que par leur volonté.

Mais peut-être de Gaulle se figurait-il la France comme existant davantage par elle-même, comme plus indépendante des Français. Congédié par eux, il va écrire à la première page de ses *Mémoires d'espoir* :

« La France vient du fond des âges. Elle vit. Les siècles l'appellent. Mais elle demeure elle-même au long du temps. Ses limites peuvent se modifier sans que changent le relief, le climat, les fleuves, les mers qui la marquent indéfiniment. »

La géographie, qui ne dépend pas des Français, est donc pour quelque chose dans son existence. Mais il y a plus : « Y habitent des peuples qu'étreignent, au cours de l'Histoire, les épreuves les plus diverses, mais que la nature des choses, utilisée par la politique, pétrit sans cesse en une seule nation. »

Notons ces présents de l'indicatif, choisis pour exprimer une permanence, une quasi-éternité. Retenons plus encore cette « nature des choses » que la politique ne fait qu'« utiliser », d'où il suit que si les Capétiens ont, comme on dit, fait la France, si les hommes de la Révolution ont proclamé la nation une et indivisible, ils ont tout simplement donné effet à une sorte de loi naturelle qui s'appellerait « existence de la France ». Et voici le développe-

ment de l'idée : « Celle-ci [cette nation] a embrassé de nombreuses générations. Elle en comprend actuellement plusieurs. Elle en enfantera beaucoup d'autres. Mais, de par la géographie du pays qui est le sien, de par le génie des races qui la composent, de par les voisinages qui l'entourent, elle revêt un caractère constant qui fait dépendre de leurs pères les Français de chaque époque et les engage pour leurs descendants. A moins de se rompre, cet ensemble humain, sur ce territoire, au sein de cet univers, comporte donc un passé, un présent, un avenir, indissolubles. »

Ainsi, au soir d'une vie consacrée tout entière à la France, cherche-t-il enfin à définir, pour lui et surtout pour ses lecteurs, l'objet de sa foi et de son amour. L'effort de réflexion, de démonstration, d'expression n'est pas mince. On sent les notions scrutées, leur enchaînement concerté, tous les mots pesés. Jamais peut-être le concept de nation, et plus précisément de cette nation qu'est la France, n'avait été mieux cerné, dégagé, explicité. De Gaulle aura attendu longtemps, mais avant de mourir il aura su par la raison, comme il l'avait toujours senti avec son cœur, qu'il a voué les quatre-vingts ans de son existence à un être réel.

Quatre-vingts ans dont il faut évidemment défalquer quelques années d'enfance, mais bien peu. N'écrit-il pas, à la première page de ses *Mémoires de guerre*, aussitôt après l'illustre paragraphe de la « certaine idée » : « Cette foi a grandi en même temps que moi dans le milieu où je suis né. » Et dès la deuxième page, il nous livre en trente-six mots, trop rarement cités, son état d'esprit d'adolescent : « En somme, je ne doutais pas que la France dût traverser des épreuves gigantesques, que l'intérêt de la vie consistait à lui rendre, un jour, quelque service signalé, et que j'en aurais l'occasion. »

Tout y est : son inquiétude sur l'avenir de la patrie, permanente chez lui, inspirée moins par « les prodromes de la guerre » qui apparaissaient en cette première décennie du XX^e^ siècle que par sa vision dramatique de toute l'histoire et de la destinée de la France, par son « impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires ». Mieux encore, sa vocation. Car qu'est-ce qui fait, pour chacun de nous, « l'intérêt de la vie », sinon, entre toutes les valeurs, celle que nous ne discutons pas, celle qui est pour nous l'absolu ? Et qu'est-ce que la vocation, sinon le désir, le besoin de s'y consacrer totalement ? L'absolu, pour de Gaulle, c'est la France. Et sa vocation, c'est de la servir.

Sans doute ne pouvait-il prévoir à quelle métamorphose le soumettrait, exactement au milieu de ses soixante ans de vie active, l'exigence totale de sa vocation. Mais dès le 18 juin 1940, cette métamorphose est accomplie, et il le sait : « A mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. A quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries. »

Il se sait radicalement changé, mais il ignore encore ce qu'il est devenu. L'illumination, soudaine, ne surviendra que quelques jours plus tard, quand il verra que décidément pas un Français notable ne prend avec lui le parti

de la France : « Devant le vide effrayant du renoncement général, ma mission m'apparut, d'un seul coup, claire et terrible. En ce moment, le pire de son histoire, c'était à moi d'assumer la France. »

Même s'il est vrai que la nation est un être distinct de ceux qui la composent, elle ne vit pas sans qu'ils le veuillent. Mais quels Français, en ces jours abominables, voulaient que la France vive? Presque tous, et le Maréchal le premier, souhaitaient seulement faire que les Français survivent. Pour vouloir que la France persiste à exister en tant que nation maîtresse de son destin, il n'y avait qu'un homme, qu'un homme, en tout cas, qui perçût clairement le dilemme et eût en soi les moyens de cette volonté : c'était Charles de Gaulle. Il y a eu ce moment dans l'histoire de la France où elle n'a existé que par cet être de chair, où elle s'est concentrée, incarnée tout entière en lui, où, dans la rigueur des termes, il a été la France. « Assumer la France », en cet affreux début de l'été 1940, cela signifiait, rien de moins, s'identifier à elle.

Union, fusion avec l'absolu comparable aux états supérieurs des mystiques. Quels que dussent être les lendemains, de Gaulle ne pouvait qu'en rester marqué à jamais. Non, bien sûr, qu'il prétende une fois pour toutes être à lui seul la France. Mais il sent entre elle et lui un lien quasi charnel, noué, comme il le rappelle volontiers, « par l'Histoire » et dont pas un autre Français ne saurait au même degré se prévaloir.

Eh bien, ce sentiment résout dans son esprit un problème essentiel : celui du pouvoir. Il ne l'avait jamais vu que faible et instable, impropre à la grandeur et même au salut de la patrie — par la faute d'un régime où le pouvoir dépendait des caprices d'assemblées qui reflétaient toutes les divisions de l'opinion, où le pouvoir, en réalité, n'existait pas. « Il faut, écrira-t-il un jour, que l'État ait une tête. » Oui, mais comment la choisir? La France avait jadis des rois, dont, enfant et adolescent, de Gaulle a plus d'une fois entendu autour de lui déplorer la perte. La « tête », alors, allait de soi : il y avait un homme revêtu, par droit de naissance, de la légitimité du pouvoir. Dans la République telle qu'il l'a connue, il n'y en avait pas : élu par les députés et les sénateurs, le président de la République n'était qu'une émanation de la caste parlementaire, ne détenait, comme de Gaulle le suggérera dans son oraison funèbre de René Coty, que cette légitimité dérisoire « qui procède de la représentation multiple, incertaine et troublée des tendances qui divisent la nation ». Ce qu'il faut, c'est une « légitimité profonde », qui procède, elle, « des sentiments, des espoirs, des institutions qui tendent, au contraire, à l'unir ». Or, justement, depuis le 18 juin 1940, un homme peut s'en prévaloir, peut même se targuer d'un droit plus attaché encore à sa personne, puisque, un instant, il a été toute la France : Charles de Gaulle. Sa vocation de rendre à la France quelque « service signalé » se confond désormais avec sa volonté, avec son devoir, avec son droit de régner sur la France. Tant que ne lui sera pas reconnue cette responsabilité suprême, déjà assumée de son propre chef pendant quatre ans en un temps où personne n'en voulait, il restera le prétendant, ainsi que l'a bien vu Léon Blum en 1946 : « Il était [au temps de la

Résistance], comme aujourd'hui, le prétendant [...] Il l'est de la même manière que le comte de Paris, par exemple. Comme lui, il invoque un droit de légitimité. Légitimité par droit de naissance, dans un cas; légitimité par droit de services rendus à la nation, dans l'autre. C'est pourquoi, dans son for intérieur, il considère comme des usurpateurs les corps politiques et les hommes qui détiennent le pouvoir à sa place. »

Voilà qui contribue à expliquer la maîtrise avec laquelle, en mai 1958, de Gaulle a su dominer et orienter les événements. Moins sûr de son droit à régner, aurait-il pu, avant toute investiture légale, parler d'emblée en maître? Ce n'est pas un candidat au poste de président du Conseil qui se serait adressé ainsi aux militaires : « J'attends des forces terrestres, navales et aériennes présentes en Algérie qu'elles demeurent exemplaires sous les ordres de leurs chefs... » Pour tenir un pareil langage, il fallait se sentir, personnellement et sans rien devoir à quiconque, la source du pouvoir.

Cette France qu'il a prise en charge par deux fois, la première par un coup d'audace et de folle confiance, la seconde par une manœuvre stupéfiante de ruse et de lucidité, comment de Gaulle la voit-il? Quel bien conçoit-il pour elle?

A ces questions veut répondre la « certaine idée », développée dans le prélude fameux des *Mémoires de guerre*. Arrêtons-nous sur les convictions qui lui viennent de la « raison » : « La France n'est réellement elle-même qu'au premier rang »; « seules les vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même »; « notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit ».

Est-ce bien là le fruit d'une réflexion logique, exercée sur le donné d'une expérience? Ces assertions sont-elles plus appuyées sur des faits que la « destinée éminente et exceptionnelle », que les « succès achevés » ou les « malheurs exemplaires », que l'incompatibilité du « génie de la patrie » avec la « médiocrité »? Ce n'est pas évident, d'autant qu'elles nous sont livrées sans davantage de preuves. A nous donc de nous demander s'il en existe. Et où en chercher, sinon dans l'histoire de la France? Comment discerner le tempérament propre, « l'âme singulière » de cette personne, sinon à la lumière de sa biographie?

« La France n'est réellement elle-même qu'au premier rang. »

Le 1er avril 1942, à Londres, dans un discours prononcé devant le National Defense Public Interest Committee, de Gaulle, parlant de la France, déclarait avec aplomb : « Elle a pris, depuis mille cinq cents ans, l'habitude d'être une grande puissance. » Depuis mille cinq cents ans, cela veut dire depuis Clovis. A première vue, cela paraît gros. A mieux y regarder, c'est pourtant vrai. Le royaume franc fondé par Clovis restera, malgré ses déchirements intérieurs, la plus grande puissance de l'Occident chrétien, servira de base de départ à Charlemagne pour rétablir l'Empire; quand l'Empire sera devenu germanique, il sera le seul État à lui tenir

tête; sous les Capétiens, le royaume de France ne se connaîtra bientôt pas d'égal, rayonnera avec Saint Louis sur l'ensemble de la chrétienté. Que, cent ans durant, le roi d'Angleterre ait ambitionné d'en ceindre la couronne, c'est bien la preuve que cette couronne était enviable entre toutes. Louis XI conjurant la menace bourguignonne, François Ier et Henri II tenant en respect la monarchie austro-espagnole, Henri IV triomphant de la guerre civile et soustrayant les petits États de l'Europe à l'hégémonie du roi d'Espagne et de l'empereur autrichien, Richelieu et Mazarin achevant cette grande œuvre internationale, Louis XIV et Napoléon, dont les noms suffisent, sont là pour montrer que les mots prononcés en ce 1er avril 1942 sont tout le contraire d'un poisson d'avril. Oui, une nation qui a si longtemps et presque sans interruption occupé le devant de la scène n'est réellement elle-même qu'au premier rang.

« Seules les vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même. »

Voilà qui, en revanche, peut se discuter. Remarquons d'abord que compenser ne signifie pas anéantir : les vastes entreprises laissent donc subsister les ferments de dispersion, elles en conjurent seulement les effets. Mais à quelles vastes entreprises de Gaulle songe-t-il? Certains autres de ses propos permettent de le deviner. Il écrit, par exemple, dans *Vers l'armée de métier* : « Il faudrait savoir [...] si quelque grand rêve national n'est pas nécessaire à un peuple pour soutenir son activité et conserver sa cohésion. Le heurt d'idées et de passions, l'opposition des intérêts, en quoi consiste l'existence d'un État, risquent de devenir à la longue intolérables, s'il manque aux citoyens une espérance commune qui atténue les divergences et rassemble les dévouements. Le désir du Rhin, hérité des Gaulois, fut pour beaucoup dans la formation et le maintien de l'unité française. La colère de nos pères contre les traités de 1815 balança, pendant quarante ans, les divisions jetées dans l'esprit public par d'innombrables émeutes et révolutions. Au-dessus des luttes politiques et sociales de la IIIe République planait la pensée de l'Alsace perdue. »

Il écrivait cela en 1934. Vingt-quatre ans plus tard, il disait presque la même chose à Jean-Raymond Tournoux : « Le ressort d'un peuple, c'est l'ambition. Et la France ne peut se passer d'une grande ambition nationale. Elle a eu, sous la monarchie, l'ambition de l'unité et de ses frontières naturelles; puis elle a eu l'ambition de l'évangile révolutionnaire; sous Napoléon Ier, ce fut l'ambition de la domination de l'Europe; sous Napoléon III, l'ambition d'abolir les traités de 1815; sous la IIIe République, l'ambition de la revanche; après le désastre de 1940, l'ambition de la Libération. Entre-temps, au lendemain de la victoire de 1918, malheureusement, il n'y eut plus rien. D'où 1940. »

Voilà donc expliquée par ces deux textes l'assertion lue au seuil des *Mémoires de guerre*. Démontrée, c'est une autre affaire. On pourrait rappeler que l'action unificatrice de nos rois a longtemps exacerbé les tendances centrifuges des féodaux; que les hécatombes de Napoléon ont détaché de lui un nombre croissant de bourgeois et de paysans; que la colère suscitée

par les traités de 1815 a dressé une moitié des Français contre ceux qui se réjouissaient de la Restauration; que le désir de la revanche, loin d'être unanime, a provoqué dans certains secteurs de l'opinion, à plusieurs reprises, des réactions pacifistes et antimilitaristes; que l'ambition de la Libération — et de Gaulle le sait mieux que personne — fut détestée, au moins sous la forme qu'il a voulu lui donner, par une foule de gens raisonnables dont beaucoup ne désarmèrent pas même après son plein succès. Répondrait-il que ces vastes entreprises n'en ont pas moins réussi, que la France s'en est trouvée grandie et qu'elles ont donc, d'une certaine façon, « compensé » les ferments de dispersion puisque, en tout cas, sans elles, la cohésion de la France eût été plus que compromise? Mais, si, comme il semble, de Gaulle a voulu dire que les vastes entreprises combattent, dans la psychologie même des Français, les ferments de dispersion, il n'est pas du tout sûr qu'il ait eu raison.

Faut-il passer au même crible historique l'affirmation que « notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit »? A en peser tous les termes, elle est très proche de l'idée que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang. Elle introduit seulement une allusion à la menace permanente que font peser sur ce pays, « tel qu'il est », les autres, « tels qu'ils sont »; mais toutes les nations n'ont-elles pas à « se tenir droites », et même à « viser haut », si elles souhaitent se garder de leurs voisines? Quant à la conclusion : « Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur », elle résume le tout en une formule lapidaire.

Ainsi, nous exposant l'idée qu'il se fait de la France, de Gaulle nous dit en substance : c'est une grande nation, continuellement menacée par ses voisins et par ses discordes intérieures, et qui disparaîtrait si elle ne restait pas grande. Pas un mot de l'œuvre historique de la France, de ce qu'elle représente dans le monde, de ce qu'elle a de spécifique dans les domaines spirituel, littéraire, artistique, scientifique, pas un mot du goût particulier qu'y a la vie; pas un mot même de ce qu'elle a apporté à la pensée politique. De Gaulle nous livre là une profession de patriotisme et rien de plus. Autrement dit, ce qu'il veut — puisque cette idée sommaire a engendré en lui une volonté — c'est maintenir la France au premier rang. Tout le reste n'est que moyens de cette volonté.

Que ce soit pendant la Résistance, à la Libération ou dès son retour aux affaires en 1958, le général de Gaulle n'a cessé d'affirmer, d'imposer la grandeur de la France. « Nous savons bien, dira-t-il un jour à Pierre Poujade, que la France ne peut pas prétendre refaire son siècle de Louis XIV. Cela ne signifie pas qu'il ne faille plus parler de grandeur française. On peut être grand, même sans beaucoup de moyens. » Sans beaucoup de moyens physiques, oui. Mais les moyens moraux sont-ils, dans son esprit, si minces, dès lors que la France, grâce à la politique de son président de la République, a recouvré son indépendance? Rappelons le texte de la

conférence de presse du 9 septembre 1965 : « L'indépendance ainsi recouvrée permet à la France de devenir, en dépit des idéologies et des hégémonies des colosses, malgré les passions et les préventions des races, par-dessus les rivalités et les ambitions des nations, un champion de la coopération, faute de laquelle iraient s'étendant les troubles, les interventions, les conflits, qui mènent à la guerre mondiale. Or, la France est, par excellence, qualifiée pour agir dans ce sens-là. Elle l'est par sa nature qui la porte aux contacts humains. Elle l'est par l'opinion qu'on a d'elle historiquement et qui lui ouvre une sorte de crédit latent quand il s'agit d'universel. »

Magnifier la France à l'échelle du monde, de Gaulle pouvait le faire seul, dès lors qu'il avait soustrait la politique extérieure au contrôle des assemblées élues. Grandir, c'est-à-dire fortifier le corps même de la France, il ne le pouvait qu'avec le concours des Français. C'était une tout autre entreprise.

« Les Français sont des veaux » : cette boutade, indiscrètement publiée par Jean-Raymond Tournoux, a été âprement relevée par les détracteurs de De Gaulle, depuis les nostalgiques de Pétain jusqu'aux marxistes, en passant par les apôtres d'une Europe supranationale et les suppôts de l'atlantisme. Rares sont ceux qui ont choisi d'y reconnaître la simple et affective réaction d'un amoureux de la France déçu par tous les Français qui se moquent de la grandeur de la France.

Pour savoir ce que de Gaulle pensait de ses compatriotes, il y a un meilleur texte. C'est une page qui se lit au début de *Vers l'armée de métier* : « Ce Français, qui met dans son esprit tant d'ordre, et si peu dans ses actes, ce logicien qui doute de tout, ce laborieux nonchalant, ce casanier qui colonise, ce fervent de l'alexandrin, de l'habit à queue, du jardin royal, qui tout de même pousse la chanson, se débraille et salit les pelouses, ce Colbert collègue de Louvois, ce jacobin qui crie : " Vive l'empereur ! ", ce politicien qui fait l'union sacrée, ce battu de Charleroi qui donne l'assaut sur la Marne, bref, ce peuple mobile, incertain, contradictoire... »

Quelques années plus tard, il concluait ainsi *la France et son armée* : « Ah ! grand peuple dont le génie, tour à tour négligent ou bien terrible, se reflète fidèlement au miroir de son armée. »

Voilà au moins des portraits ou des formules qui donnent des Français une idée autre que sommairement bovine. Et on voit que faire une grande nation avec un peuple aussi « incertain », au « génie » trop souvent « négligent », ne dut jamais paraître à de Gaulle une entreprise facile.

Pendant les années de la Résistance, il avait pourtant espéré que la terrible leçon de 1940 porterait ses fruits. Il avait voulu se figurer le peuple français d'après la victoire comme un peuple désormais rassemblé, prêt à soutenir un État affranchi des caprices d'assemblées parlementaires versatiles. En même temps, s'étant vu rejoint surtout par des hommes acquis au progrès social et même partisans, à tout le moins, de sévères limitations du capitalisme, il imaginait une République nouvelle pure et dure, fondée



Le général de Gaulle acclamé par les Parisiens en août 1944

à la fois sur la stabilité du gouvernement et sur la volonté de réformer profondément, dans le sens de la justice, les rapports entre les citoyens. Bref, entre les Français, comme il devait plus tard le préconiser entre les nations, la liberté, l'égalité et la fraternité. Mais la fraternité ne se décrète pas, l'égalité est une œuvre de longue haleine; seule la liberté, au lendemain de la Libération, était à portée de la main. Et la liberté, qu'était-ce, pour commencer, sinon le droit des Français de choisir leurs représentants? S'il ne leur avait pas d'abord restitué ce droit, de Gaulle eût trahi ses promesses et même quelque chose de sa raison d'être.

Les Français l'avaient-ils compris? Ils ont, en tout cas, dit oui à de Gaulle quand il leur a demandé s'ils voulaient une nouvelle Constitution — « du neuf et du raisonnable » — et s'ils voulaient que l'Assemblée élue pour la rédiger obéît à certaines règles propres à faire respecter le droit du gouvernement à gouverner. Mais ceux qu'ils élirent, et qui se recrutèrent naturellement en presque totalité dans le personnel parlementaire attaché aux partis traditionnels de la III^e^ République, se donnèrent pour première tâche de rendre la vie impossible à de Gaulle. On sait la suite. Et on sait que le peuple français, contrairement peut-être à l'espoir secret de son libérateur, les laissa sans la moindre réaction reprendre tous les pouvoirs.

Voilà donc un homme qui, quatre ans durant, avait annoncé son intention de rétablir la République, et l'avait fait; qui, en quelques mois, avait imposé des mesures susceptibles de satisfaire, au moins partiellement, les aspirations des républicains, des démocrates « avancés », et que ceux-ci poussent hors de la scène politique comme s'il n'y avait rien de plus pressant. Dans cet événement paradoxal éclate la contradiction qui fut toujours, en France, celle des partis de gauche : pour eux, être à gauche c'est d'abord vouloir que le pouvoir exécutif dépende entièrement des assemblées. Peu leur importe alors qu'en raison de la division de ces mêmes assemblées, d'où ne sortent ordinairement que des majorités négatives, les réformes le plus ardemment préconisées par eux ne puissent jamais être accomplies : les assemblées disposent du pouvoir, donc on est vraiment en république. Rien ne compte autant, à beaucoup près. En somme, la République, ce n'est pas la France, c'est eux.

On le vit bien pendant douze ans. Enfin, une crise majeure, rendue dramatique et apparemment insoluble par la paralysie des pouvoirs inhérente à ce système, balaya ceux qui s'y cramponnaient et rendit à de Gaulle la charge de gouverner les Français.

Le voici au pouvoir. Le plus urgent, c'est de hausser l'État au-dessus des divisions des citoyens que reflètent immanquablement les assemblées élues. C'est, ainsi que l'a écrit de Gaulle en 1949 au président Auriol, « la condition capitale, dont nous savons, par quinze cents ans d'une dure histoire, que tout le reste dépend ». Une Constitution nouvelle, rédigée, cette fois, sous sa seule responsabilité, y pourvoit : le chef de l'État, investi de larges pouvoirs, ne sera plus, comme il l'était depuis 1875, l'émanation des assemblées, mais l'élu d'un vaste collège de maires et de représentants des collectivités locales — en attendant d'être, tout simplement, l'élu du peuple français.

Pour de Gaulle, d'ailleurs, dès 1958, peu importe le mode d'élection — pourvu qu'il ne se limite pas aux députés et aux sénateurs. Le 20 septembre 1962, lorsqu'il demandera aux Français d'approuver l'élection du président de la République au suffrage universel, il leur déclarera : « Permettez-moi de vous dire qu'en reprenant la tête de l'État, en 1958, je pensais que, pour moi-même et à cet égard, les événements de l'Histoire avaient déjà fait le nécessaire. En raison de ce que nous avons voulu et réalisé ensemble, à travers tant de peines, de larmes et de sang, mais aussi avec tant d'espérances, d'enthousiasmes et de réussites, il y a entre vous, Françaises et Français, et moi-même un lien exceptionnel qui m'investit et qui m'oblige. »

Ainsi, à entendre de Gaulle ce jour-là, la disposition essentielle de la nouvelle Constitution, celle par quoi l'État a maintenant « une tête », n'a pas grande importance en ce qui le concerne personnellement. Son droit à régner, autrement dit sa légitimité à lui, est d'une nature particulière, exceptionnelle, unique. L'élection du président de la République au suffrage

universel ne s'impose vraiment que pour ses successeurs, ou plutôt, ainsi qu'il va le dire, « pour ceux qui viendront après moi » et qui n'auront « pas nécessairement reçu des événements la même marque nationale ».

Cette légitimité nationale, profonde, fondée, comme l'écrivait en la contestant Léon Blum, sur des « services rendus à la nation », mais que lui-même éprouve comme beaucoup plus intime encore, de Gaulle y croit, la ressent depuis 1940. C'est celle qu'il a invoquée le 29 janvier 1960 contre les barricades d'Alger; c'est celle à quoi il a fait allusion dans son oraison funèbre du président Coty; c'est de celle-là que nous venons ici de l'entendre se prévaloir. Pourtant, désormais, c'en est une autre qu'il recherchera : celle qui se fonde sur les suffrages des Français.

Moins d'un mois plus tard, le 18 octobre, il va leur poser la question de confiance : il les prévient que dans le cas d'un non ou même d'une majorité de oui « faible, médiocre, aléatoire », sa tâche « sera terminée aussitôt et sans retour ». Et il leur dit pourquoi : « Car que pourrais-je faire, ensuite, sans la confiance chaleureuse de la nation? »

C'est l'évidence. Dans les idées d'aujourd'hui, une nation n'a qu'un souverain, c'est son propre peuple. Le peuple seul peut accorder ou confirmer ce droit à régner qui s'appelle la légitimité. Il arrive que des événements exceptionnels, par exemple la défaite et le renoncement de l'État légal en 1940, ou, en 1958, la débandade de tous les pouvoirs, mettent à bon droit le destin du pays entre les mains d'un homme. Hors ces moments dramatiques, et quelle que soit la légitimité personnelle et définitive qu'ils lui confèrent, cet homme, tout comme un autre, ne régnera que par la confiance, chaleureuse si possible, de la nation. Garder cette confiance est pour de Gaulle une nécessité dans la mesure même où il veut continuer à régner sur la France; l'entretenir chaleureuse serait le rêve. A ce prix seulement il pourra faire ce qu'il projette pour les Français; mais inversement, ce qu'il fera retentira sur leur confiance.

D'emblée, et de plus en plus largement au fil des années, le paradoxe qui avait dressé contre lui, dès 1945, les partis et les organisations de gauche s'est manifesté. De ces refus innombrables, le plus symbolique et le plus désastreux est celui de Pierre Mendès-France. Cet homme qui s'était montré, et de loin, le plus haut politique de la IVe République, qui, plus que tout autre, avait eu à se plaindre du régime d'assemblée, qui, au temps du Gouvernement provisoire, avait été bien placé pour reconnaître en de Gaulle une volonté de progrès social, qui maintenant ne peut pas ne pas deviner, malgré les apparences du moment, ses intentions réelles de décolonisation, qui le sait, comme lui, réfractaire à l'Europe supranationale et au protectorat de Washington, ne lui a peut-être pas pardonné d'avoir, en 1945, préféré à son programme de rigueur monétaire le parti plus doux de René Pleven. Mais ce qui aveugle surtout Mendès-France c'est le vieux tabou de la gauche, selon lequel pouvoir fort égale réaction. Et ce qui l'ancre, lui et bien d'autres, dans son refus, c'est l'idée que de Gaulle a repris le pouvoir à la faveur d'une insurrection militaire. Il veut ignorer que de Gaulle était alors le seul recours possible de la Répu-

blique contre les colonels d'Alger et le gouvernement fascisant qu'ils auraient imposé à la France. Pour lui, malgré les formes légales qu'on lui a données, l'investiture a été arrachée sous la menace des armes. A ses yeux, le régime nouveau restera à jamais marqué de ce « péché originel ».

On rêve d'une Ve République à laquelle un Mendès-France et quelques autres hommes sincères et purs de la gauche eussent, comme c'était logique, adhéré de plein cœur et rallié à leur suite tous les Français épris, par condition ou par générosité, de progrès social dans l'ordre, sans haine ni violence. Par leur faute, cela n'est pas arrivé. Le gaullisme s'est certes recruté — et jusqu'au bout — dans tous les secteurs de la population; le gaullisme au pouvoir n'a certes pas tourné le dos au progrès social; mais dans les scrutins, l'effectif des humbles, des « travailleurs » qui ont apporté leur appui à de Gaulle ou à ceux qui se réclamaient de lui n'a cessé de s'amenuiser. Le gros de ses électeurs est de plus en plus issu de cette droite modérée qu'a toujours affligée l'impuissance de l'État, mais qui attend d'abord de l'État une attitude conservatrice.

Telle est l'ambiance politique dans laquelle de Gaulle va avoir à gouverner les Français. Elle est encore alourdie par les conditions économiques et financières qu'il a trouvées en revenant au pouvoir. Que veut-il en effet? Il veut rendre à la France ce qui fait aujourd'hui la vraie puissance d'une nation : les moyens de produire beaucoup pour équilibrer au moins les importations, élever le niveau de vie de tous et pouvoir aider les peuples sous-développés. Or, puisqu'il n'est pas question d'établir un régime collectiviste et totalitaire, ce programme passe nécessairement par la rigueur monétaire, donc par l'austérité. D'emblée, il a ainsi fallu convier les Français à l'effort et aux privations, dont naturellement, quoi qu'on fasse, pâtissent d'abord les moins favorisés. Mendès-France avait préconisé cette solution dès 1945, mais pour l'opinion, dans le contexte des années 1959-1960, c'est une politique économique de droite, réactionnaire.

C'en est fait. Le programme a beau se réaliser dans une large mesure, le niveau de vie général s'élever dans des proportions et à un rythme inespérés, dont témoignent à l'envi les statistiques, ceux qui ont le cœur à gauche n'ont d'yeux que pour l'enrichissement des plus riches, lequel dépasse en effet celui de l'ensemble. A en croire les hommes qui parlent et écrivent au nom de la gauche, la liberté a été irrémédiablement blessée en mai 1958, l'égalité est de plus en plus bafouée et, par voie de conséquence, la fraternité n'a jamais été si éloignée.

Une politique qui confère au moins une apparence de raison à une pareille condamnation n'est sûrement pas celle qu'aurait souhaitée l'ancien chef du Gouvernement provisoire de la Libération. Mais même lui ne pouvait pas faire ce qu'il voulait. Et surtout, il ne pouvait pas tout faire. Quatre ans durant, il a dû s'occuper de régler le problème algérien. Jusqu'au bout, il a donné priorité au rétablissement de la France dans le monde. Ajoutons qu'il ne désirait pas, comme il l'a dit lui-même ensuite, s'occuper du bonheur des Français. Il entendait œuvrer pour grandir la France; et de ce point de vue la courbe ascendante de la production, une prospé-

rité générale qui, par exemple, rendait financièrement possible la mise sur pied d'une « force de frappe » propre à rendre la France inattaquable, et plus encore à la maintenir au niveau des grands, passaient avant une répartition plus équitable des revenus. Il a tardé, trop tardé, c'est sûr, à exiger de ses gouvernements et des assemblées les mesures décisives et largement conçues que recouvrait son terme de « participation »; réduites à quelques dispositions assez timides, elles ont paru avoir pour objet de sauver le capitalisme plutôt que de promouvoir l'aisance et la dignité des « travailleurs ».

Peut-être de Gaulle aurait-il pu faire davantage, et plus vite, s'il lui eût été permis de prendre ces mesures sans le concours du Parlement, avec l'appui direct du peuple. Pour sa part, il a toujours pensé qu'aucune grande décision ne pouvait être prise par les assemblées élues, même si, comme depuis 1962, une majorité absolue s'y trouvait pour se réclamer de lui. Son sens particulier de l'unité nationale voulait que la France eût un chef, soutenu sans intermédiaire par le peuple. D'où l'élection du président de la République au suffrage universel; d'où l'institution, dès 1945, du référendum. Mais sur ce point, il y a peut-être eu une erreur dans la Constitution de 1958 : selon ses termes, « le président de la République peut, sur la proposition du gouvernement, proposer au pays tout projet de loi *portant sur l'organisation des pouvoirs publics* ». Sans parler des contestations infinies qui se prodiguèrent autour de cet article 11 lors du référendum sur l'élection présidentielle, il est clair qu'en vertu de ce texte une loi qui ne concerne pas l'organisation des pouvoirs publics ne peut être « proposée au pays ». Et c'est le cas des dispositions économiques et sociales qui auraient fait avancer la participation. Offertes au peuple français en ces années 1959-1960 où la confiance en de Gaulle était encore largement majoritaire, qui sait si le pas décisif n'eût pas été, dès lors, franchi?

Les prérogatives que reconnaît la Constitution au président de la République rendent, il est vrai, de Gaulle tout-puissant dans le domaine des affaires étrangères, dans celui de la défense nationale; quant au reste, il est secondé par un gouvernement qu'il nomme à lui seul, mais qu'il ne peut recruter que parmi ceux qui ne le récusent pas et qui n'ont pas en tout ses conceptions, appuyé par une Assemblée nationale où la majorité lui est acquise, mais dont les membres ont à compter avec des électeurs pas toujours séduits par les aspects sociaux et économiques qu'on connaît de la pensée gaullienne. Comment, tel qu'il est, sachant que malgré sa légitimité historique il ne peut régner qu'avec la « confiance chaleureuse » du peuple français, de Gaulle ne chercherait-il pas en toute occasion à reprendre, par-dessus ces « corps intermédiaires », le contact direct avec le peuple? Inutile d'imaginer chez lui, pour expliquer ce goût d'interroger l'ensemble des Français, ou ces « bains de foule » auxquels il se plaisait lors de ses visites aux provinces, un besoin viscéral de se « recharger ». Il n'était pas Antée. En fait d'énergie, de potentiel, de confiance en soi, il se suffisait à lui-même. Il ne recherchait que l'adhésion, qu'il savait lui être politiquement nécessaire.

Toutefois, les occasions de demander une réponse au peuple sont rares. Faisons-en le compte; et mesurons, du même coup, la chaleur de la confiance.

Référendum du 28 septembre 1958 sur la nouvelle Constitution : 80 p. 100 de oui (66 p. 100 des inscrits);

Référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie : 75 p. 100 de oui (56 p. 100 des inscrits);

Référendum du 28 octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel : 62 p. 100 de oui (46 p. 100 des inscrits);

Élection présidentielle des 5 et 19 décembre 1965 : pour de Gaulle, au premier tour, 44 p. 100 (37 p. 100 des inscrits); au second tour, 55 p. 100 (45 p. 100 des inscrits);

Référendum du 27 avril 1969 sur la régionalisation : 47 p. 100 de oui (37 p. 100 des inscrits), contre 53 p. 100 de non (42 p. 100 des inscrits).

Celui qui se sentait le chef légitime de la France, mais qui avait su se réduire à la condition de président élu ou confirmé dans la confiance du peuple, a donc vu, implacablement, s'amenuiser ce qu'il a appelé, au dernier moment, « l'immense armée de ceux qui me soutiennent et qui, de toute façon, détiennent l'avenir de la patrie ».

Une analyse détaillée des effectifs mouvants de cette armée, et de celle qui l'a combattue, prendrait ici beaucoup trop de place. Elle a été faite, à souhait, au moyen des innombrables sondages de l'Institut français d'opinion publique par Jean Charlot dans son passionnant ouvrage *les Français et de Gaulle*. Ce qui en ressort pour l'essentiel, et que François Goguel met en lumière dans une postface, c'est que la longue adhésion d'une majorité de Français à de Gaulle n'est pas justiciable de l'explication irrationnelle, si souvent proposée, qui lui prête un « pouvoir charismatique ». Les sondages montrent au contraire très clairement que si les Français, pour la plupart, n'ont en somme jamais été satisfaits de la politique économique et sociale de la V^e^ République, ils ont toujours su gré à son fondateur d'avoir enfin donné une tête à la République; on y voit même que, dès 1945, une moitié au moins d'entre eux désirait un président élu au suffrage universel! Un autre sujet de satisfaction majoritaire, et qui se rencontre autant parmi les opposants de la gauche que dans l'électorat gaulliste, c'est la politique extérieure : l'indépendance de la France, concrétisée surtout par son retrait de l'O. T. A. N. et le congé donné aux troupes américaines, ses efforts pour surmonter le partage du monde en deux blocs hostiles, la main qu'elle a tendue aux peuples du tiers monde après avoir accompli sa propre décolonisation, et même la conception gaullienne d'une Europe solidaire soustraite au protectorat de Washington ont été remarqués par les Français plus qu'on n'eût pu s'y attendre et mis par eux au crédit de leur président. Moins bien compris, le cri de « Vive le Québec libre! » et l'embargo sur les Mirage destinés à Israël ont beaucoup réduit cette approbation. Mais dans l'ensemble, on le voit, les Français ont soutenu de Gaulle, malgré ce qu'ils croyaient avoir à lui reprocher, pour des raisons politiquement logiques et en toute lucidité. Mieux encore, ce qui a emporté leur adhésion, ce furent précisément les deux composantes essentielles

de la « certaine idée » : une France qui ait une tête, une France indépendante et qui œuvre pour la paix et la liberté dans le monde.

Autre constatation tirée des sondages, ou plutôt, celle-là, confirmée et chiffrée grâce à eux : les moins gaullistes des Français sont les intellectuels et les jeunes. Pour les intellectuels, de Gaulle n'y pouvait à peu près rien : l'Université, qui les forme, a une solide tradition d'hostilité au pouvoir; elle est en outre largement gagnée à la seule philosophie aujourd'hui conquérante, le marxisme. Elle aura été de bout en bout, et reste après de Gaulle, la lourde croix de la Ve République. Mais pour se gagner les jeunes, étudiants ou non, qu'a fait de Gaulle? Hélas! rien. Sauf erreur, pas une de ses allocutions télévisées ne s'est adressée spécialement à eux — pas plus d'ailleurs qu'à n'importe quelle autre catégorie sociale. Ne voulant jamais parler qu'à tous les Français ensemble, il a peut-être pensé que les jeunes l'entendraient comme les autres. Ce n'était pas vrai.

La sanction de cette carence, ce fut mai 1968. Le foudroyant retournement du 30 mai, le raz de marée gaulliste — mais plutôt réactionnaire — des élections qui le suivirent ne pouvaient faire oublier ces heures affreuses où la situation était « insaisissable ». Quelque chose était cassé, une fois pour toutes. La « majorité de la frousse » ne soutenait pas de Gaulle pour des raisons gaulliennes.

Il le savait si bien qu'il voulut la court-circuiter, reprendre avec le peuple le contact direct. Son idée était d'amorcer enfin la grande réforme de la participation, réponse juste, croyait-il, aux plus valables exigences de la tourmente de mai. Il fallait pourtant que ce référendum concernât l'organisation des pouvoirs publics. La régionalisation, assortie d'une réforme du Sénat qui appellerait à des responsabilités politiques les cadres des organisations ouvrières, fut le biais qu'il choisit. Ses opposants de gauche ne furent ni plus ni moins hostiles que d'habitude. Pas plus que d'habitude, ils n'auraient suffi à le battre. Les défections vinrent de la droite.

« Tous les Français adultes, dira-t-il à un de ses derniers interlocuteurs, ont été un jour gaullistes quand ils ont pensé que je pourrais les tirer d'une situation critique ou défendre leurs intérêts. Mais j'ai évidemment cessé d'être leur homme dès que leurs intérêts n'ont plus été d'accord avec l'intérêt national qui, lui, était mon seul but... »

Il est parti, et puis il est mort. Ce jour-là, d'un seul coup, d'innombrables Français ont redécouvert l'artisan de leur salut, le champion de leur liberté, de leur dignité et de la grandeur de leur patrie. Ils l'ont montré à Colombey et sur les Champs-Élysées. Le monde entier a prouvé, à Notre-Dame de Paris, qu'il avait bien servi la France en tout pays. La certaine idée dont il avait vécu, si sommaire, à tout prendre, en son essence, mais à quoi il avait su donner sa forme la plus efficace en ce milieu du XXe siècle, était ratifiée par les Français et par des hommes de partout.

E. P.



Allocution
du général de Gaulle



Séquence 4

« Un monarque républicain »

Un texte d'analyse politique, publié clandestinement en pleine guerre par deux personnalités gaullistes, concluait que les Français attendaient « un monarque républicain ». Le titre convient-il à l'homme que des circonstances exceptionnelles placent en 1958 à la tête du pays ? Des institutions solides, un exécutif stable et libre de toute tutelle : de Gaulle n'a jamais caché qu'il voyait là les principes essentiels de la restauration et du fonctionnement de l'État. Leur mise en application lui permettra effectivement de tirer la France du bourbier algérien et de la propulser dans l'ère postcoloniale. Mutation vitale, délicate à opérer et qu'il a, sans conteste, réussie. Mais nécessitait-elle, objecteront les partis, la stérilisation de la vie politique française telle qu'elle s'était jusqu'alors pratiquée ? A l'appui de cette objection, la déclaration de De Gaulle le 31 janvier 1964 : « L'esprit de la Constitution nouvelle consiste, tout en gardant un Parlement législatif, à faire en sorte que le pouvoir ne soit plus la chose des partisans mais qu'il procède directement du peuple, ce qui implique que le chef de l'État, élu par la nation, en soit la source et le détenteur [...] » L'opposition dénonce cette « théorie du pouvoir personnel et absolu ». Entre lui et les citoyens, de Gaulle récuse, de fait, tout médiateur. D'où l'utilisation intensive qu'il fera de la télévision. Dans ce face-à-face régulier avec le peuple, il trace les lignes de force de son action, ordonne, morigène, stimule, critique aussi ses adversaires sans possibilité pour eux de réplique immédiate. Fascinés par un verbe somptueux, flattés d'être associés à cette hauteur de vues, les Français perdront, un temps, le goût du débat. Nul doute que de Gaulle les ait conduits comme l'eût fait un monarque mais sans cesse il a sollicité l'expression de leur volonté et c'est en définitive devant elle qu'il s'inclinera.

Le général de Gaulle
à la télévision



De Gaulle
et Pompidou en 1958

Les pleins pouvoirs.

Investiture, pleins pouvoirs, révision constitutionnelle : l'« opération de séduction » de l'Assemblée nationale a été menée, les 1er et 2 juin 1958, avec une sobriété, une maestria toutes gaulliennes. Dans l'ordre des urgences, le nouveau chef du gouvernement donne priorité absolue à la mise en chantier de la Constitution, tâche dont il confie la suprême responsabilité à Michel Debré et à Georges Pompidou. Le 4 juin il part pour Alger. « Je vous ai compris ! » : les premiers mots que le « sauveur » lance à la foule algéroise déchaînent une tempête d'applaudissements. La phrase est apaisante certes, mais vague à souhait. Son ambiguïté permet ensuite à de Gaulle d'affirmer qu'il n'y a en Algérie qu'« une seule catégorie d'habitants, des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs » et d'annoncer en conséquence l'institution du collège électoral unique. Propos identiques à Constantine, Bône et Oran. Le « Vive l'Algérie française ! », cet engagement que les pieds-noirs attendaient avec tant d'impatience, ne sera prononcé qu'une fois, à Mostaganem. « Cela m'a échappé », dira-t-il quelques jours plus tard.



De Gaulle à l'Assemblée nationale le 1er juin 1958



A Alger en juin 1958



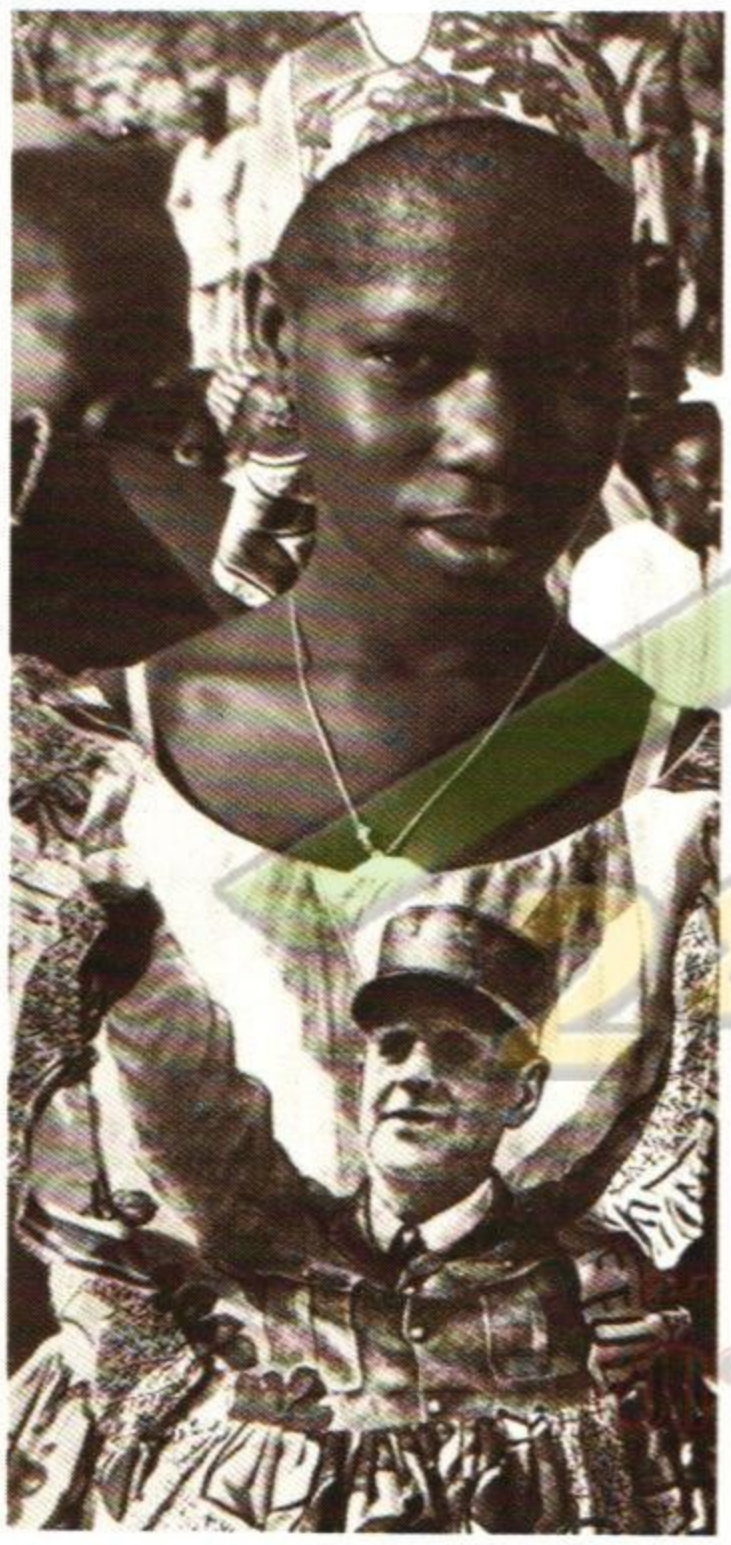
A Constantine en juin 1958

A Bône en juin 1958





A Brazzaville en août 1958



L'accueil du Sénégal



A Madagascar en août 1958

De Gaulle présidant le Conseil de la Communauté française le 3 février 1959



La Communauté et la Constitution.

Sa politique coloniale, de Gaulle entend l'élaborer et la conduire avec empirisme. L'autonomie de l'Algérie lui paraît, à terme, inévitable mais les passions qu'elle soulève commandent d'en différer la réalisation. Rien de tel avec l'Afrique noire où la décolonisation est immédiatement possible. Le Général l'amorce dès le mois d'août 1958 par un périple dans les territoires concernés. Triomphalement accueilli, il propose aux populations autochtones de choisir, par leur réponse au prochain référendum constitutionnel, entre « l'association et la sécession », c'est-à-dire entre l'autonomie au sein d'une communauté française à créer et l'indépendance s'accompagnant d'une rupture totale avec la métropole. Seule la Guinée refusera la solution fédérale. La Communauté française ne connaîtra finalement qu'une brève existence mais elle aura apporté à de Gaulle, dans la bataille référendaire de 1958, un oui massif. Massive également sera l'approbation des Français auxquels le Général présente le 4 septembre, lors d'une cérémonie organisée place de la République, la nouvelle Constitution. Elle s'inspire pour l'essentiel du discours de Bayeux de 1946 et suscite, comme naguère, le refus inconditionnel de l'extrême gauche.



De Gaulle place de la République le 4 septembre 1958



Manifestation antigaulliste en septembre 1958

« Chef de l'État républicain...

En vertu de la Constitution, c'est un collège électoral élargi qui doit procéder à l'élection présidentielle. L'issue du scrutin ne fait guère de doute. Le 8 janvier 1959, après la cérémonie solennelle de passation des pouvoirs, le général de Gaulle entre en maître à l'Élysée. Son intention, clairement signifiée, n'est pas d'« inaugurer les chrysanthèmes » mais bien d'« exercer le pouvoir suprême dans toute l'étendue qu'il comporte désormais et suivant l'esprit du vote qui me l'a fait attribuer ». Le rôle du Premier ministre — Michel Debré, qui reçoit aussitôt sa nomination — sera de défendre devant le gouvernement, l'Assemblée et l'administration les grandes orientations définies par le chef

Le président de Gaulle et le président Coty le 8 janvier 1959



Le ministère Debré le 9 janvier 1959 : au premier rang, Pinay, Berthoin, Michelet, Lecourt, Houphouet-Boigny, Debré, de Gaulle, Soustelle, Jacquinot, Malraux, Couve de Murville, Guillaumat, Boulloche ; au deuxième rang, Maurice-Bokanovsky, Fontanet, Chatenet, Frey, Triboulet, Chenaut, Houdet, Buron, Jeanneney, Bacon, Sudreau, Cornut-Gentille, Mlle Sid-Cara, Flechet, Giscard d'Estaing

... et guide de la France ».

de l'État, d'assurer et de coordonner leur mise en œuvre. La composition même de ce premier ministère de la Ve République est révélatrice des conceptions gaulliennes : hormis Antoine Pinay, aucun des ténors de la IVe, mais des hauts fonctionnaires, des techniciens, des spécialistes. Pour dialoguer avec la nation, point n'est besoin d'intermédiaires trop soucieux de cultiver leur propre popularité. Son lien privilégié avec le peuple, Charles de Gaulle se charge lui-même de le maintenir vivant, par des consultations fréquentes, par ces « tête-à-tête » irremplaçables que permet la télévision et, surtout, par ces bains de foule que favorisent d'incessants voyages à travers le pays.



A Lille en septembre 1958



A Apt en septembre 1963

En Provence en août 1964 pour le vingtième anniversaire du débarquement



Algérie française contre Algérie algérienne.



Fehrat Abbas



Le général Massu

En Algérie, c'est l'impasse. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (G. P. R. A.), que dirige au Caire le nationaliste modéré Fehrat Abbas, a repoussé l'offre de « la paix des braves ». Acceptera-t-il le projet d'autodétermination qu'avance de Gaulle le 16 septembre 1959 ? Les ultras d'Alger enrayent d'emblée le processus. On s'indigne contre cette « politique d'abandon », on complote, on manifeste. Le rappel du général Massu, partisan déclaré de l'intégration, met le feu aux poudres. Le 24 janvier 1960, la « Ville blanche » est en état d'insurrection, le quartier des Facultés organisé en camp retranché par les hommes de Lagaillarde et les miliciens des unités territoriales. Si l'armée basculait du côté des rebelles — et la « fraternisation » de quelques régiments le laisse espérer — on referait le 13 mai, sans de Gaulle. Mais de Gaulle est là et il ordonne, aux soldats l'obéissance, aux activistes la reddition. Bilan de l'aventure : vingt morts, plus d'une centaine de blessés. Encouragé par la solidarité que lui a témoignée la métropole, le Général reste ferme sur le principe de l'autodétermination et multiplie les ouvertures discrètes en direction du G. P. R. A. « L'Algérie algérienne est en marche », affirme-t-il. C'est le message qu'il reprendra inlassablement, devant les militaires lors des « tournées de popotes », devant les civils des petites cités algériennes où son passage provoque des affrontements violents entre les deux communautés.



Pierre Lagaillarde

Les miliciens des unités territoriales aux barricades de janvier 1960



De Gaulle en Algérie en décembre 1960

Manifestants lors du passage de De Gaulle à Aïn Temouchent en décembre 1960



La « tournée des popotes » en mars 1960



Affiche pour le référendum
du 8 janvier 1961



Les négociateurs français à Évian
en mai 1961 (au centre Louis Joxe)



Les généraux Jouhaud, Salan, Challe et Zeller pendant le putsch

Alger pendant le putsch





De Gaulle lançant son appel à la nation le 23 avril 1961



La défense de Paris pendant le putsch

Le putsch des généraux.

La consultation du 8 janvier 1961 plébiscite la politique algérienne du général de Gaulle. Deux mois plus tard, le gouvernement français et le G. P. R. A. annoncent que des pourparlers s'engageront très prochainement à Évian. La nouvelle plonge la communauté européenne d'Algérie dans le désespoir et jette les extrémistes de l'O. A. S. (Organisation armée secrète) dans l'escalade de la plus aveugle violence. Quant à l'armée, elle s'estime trahie, bafouée. Le 22 avril, les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller tentent le coup de force à Alger. Les chances de ce pronunciamiento sont maigres : ses chefs sont divisés, inégalement soutenus par les responsables des différentes régions militaires, coupés de leur « état-major » parisien, honnis par les foules musulmanes, condamnés par l'opinion métropolitaine unanime. La déclaration intransigeante du président de la République, que diffusent la radio et la télévision, fera le reste. Le contingent ne « marchera » pas et Paris se montre déterminé à une farouche résistance. Dans la soirée du 25, la sédition s'écroule. Les négociations avec le G. P. R. A. s'ouvriront au mois de mai à Évian mais les exigences « excessives » des deux parties ne leur permettront pas d'aboutir.

Soldats du contingent écoutant à la radio l'appel de De Gaulle





La délégation
algérienne
à Évian en mars 1962

En Algérie, le jour
de l'indépendance

L'indépendance et l'exode.



La voiture présidentielle criblée de balles après l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962

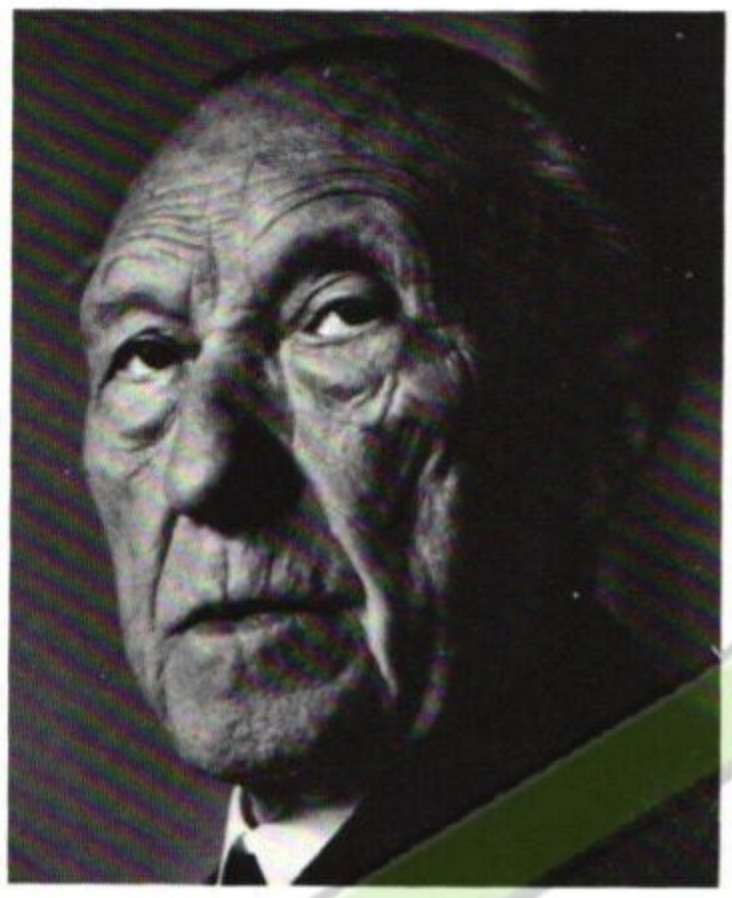
Une interminable année de fureur et de sang. En Algérie, les attentats répondent aux ratonnades, les fusillades aux plasticages, les représailles au terrorisme. Quoique moins atteinte, la métropole n'est pas épargnée. Il faut conclure la paix, et vite. Les négociations reprennent le 7 mars 1962 à Évian pour s'achever le 18 sur une reconnaissance implicite de la souveraineté algérienne. Les accords seront soumis à l'approbation des citoyens : ils recueilleront en France, le 8 avril, une écrasante majorité de oui, en Algérie, le 1er juillet, la quasi-totalité des suffrages. Lorsque, le 5 juillet, les ex-colonisés célèbrent dans la liesse le jour tant espéré de leur indépendance, l'exode des pieds-noirs est amplement amorcé. Amers, douloureux, démunis, un million de « rapatriés » débarquent dans cette patrie que, pour la plupart, ils n'ont jamais vue. Leur adaptation, problématique certes, se fera, grâce surtout à leur ténacité laborieuse, beaucoup plus rapidement que ne le prédisaient les pessimistes. Et de Gaulle lui-même tiendra l'attentat manqué du Petit-Clamart, le 22 août 1962, pour une séquelle mineure du drame algérien. « Maintenant nous devons nous tourner vers l'Europe. Car l'ère des continents organisés succède à l'ère coloniale. »



L'exode des pieds-noirs vers la métropole



Kennedy et de Gaulle à Paris en juin 1961



Le chancelier Adenauer

« La diplomatie

De Gaulle n'a pas attendu d'être libéré du boulet algérien pour entreprendre l'accomplissement de son dessein le plus cher : rendre à la France un rôle de premier plan dans la conduite des affaires internationales. Mais il n'ignore pas que, seule, elle ne peut rivaliser avec les deux supergéants qui visent à se partager le monde. Il convient donc que l'Europe s'unisse. Pas à n'importe quel prix cependant. L'Europe restreinte de Jean Monnet, le Marché commun, les perspectives de supranationalité ne correspondent nullement à ses vues. Il envisage, lui, une « ligue des patries », une confédération souple d'États souverains, capables de s'affranchir de la « protection » américaine. C'est à ce vaste projet qu'il s'efforce de rallier le chancelier Adenauer. Leurs affinités personnelles contribueront



De Gaulle s'adressant aux ouvriers allemands des usines Thyssen lors de sa visite en République fédérale le 7 septembre 1962



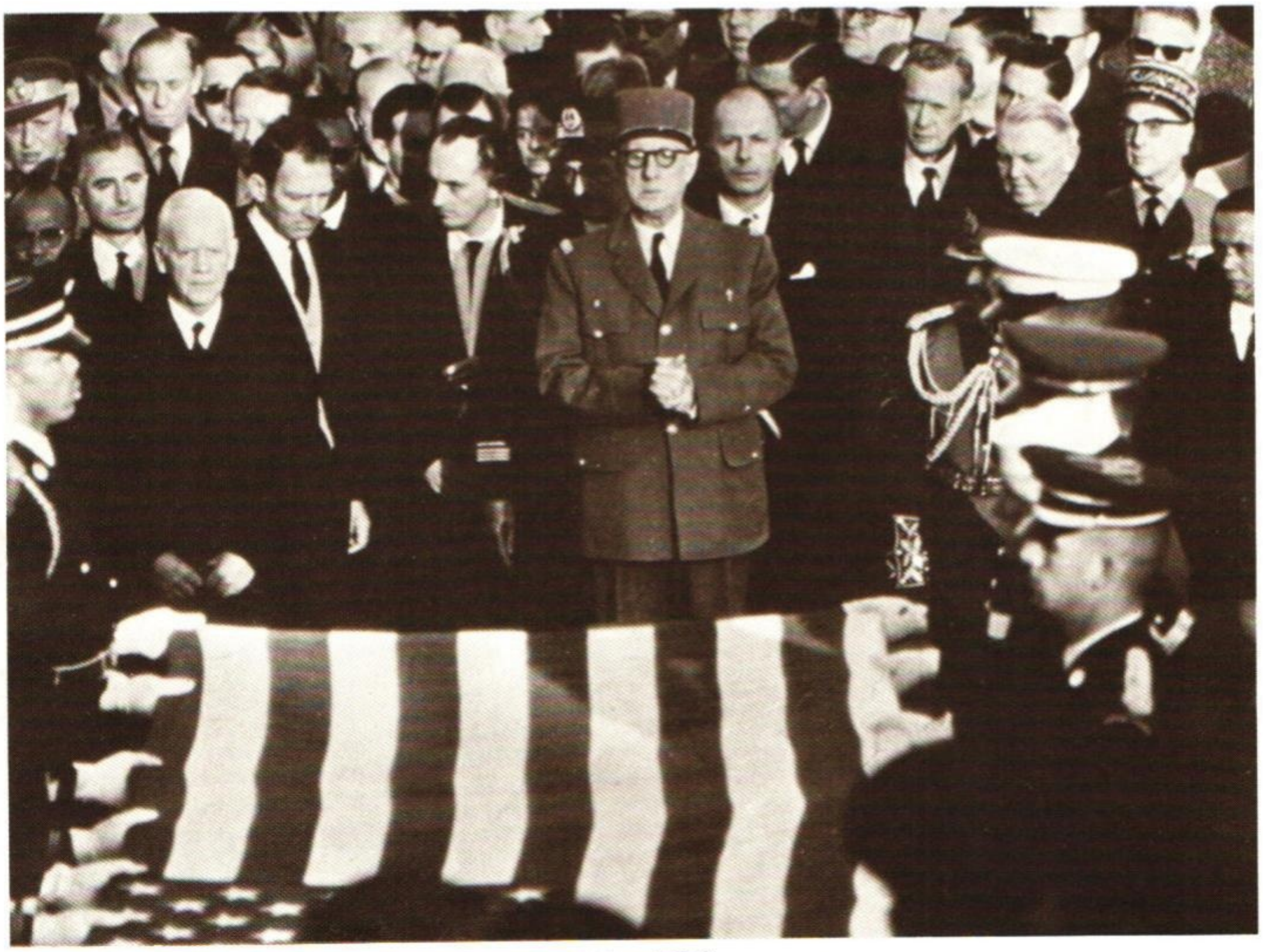
De Gaulle, Macmillan et Pompidou à Rambouillet en décembre 1962

de l'intransigeance ».

beaucoup au rapprochement franco-allemand mais elles ne pourront longtemps occulter une réalité patente : la dépendance de l'Allemagne à l'égard des États-Unis. Celle de l'Angleterre paraît à de Gaulle infiniment plus dangereuse : Macmillan n'ayant pas consenti au relâchement des liens entre Londres et Washington, sa demande d'admission à la Communauté européenne se heurtera à une fin de non-recevoir brutale qui soulèvera bien des rancœurs. Est-ce à dire que les relations soient tendues entre la France et les U. S. A. ? On parlerait plus volontiers de cordialité vigilante. Du moins tant que l'interlocuteur sera John Kennedy, dont de Gaulle appréciait la mesure et la fermeté. Une estime sincère que révèle cet éloge funèbre : « Il est mort comme un soldat. »



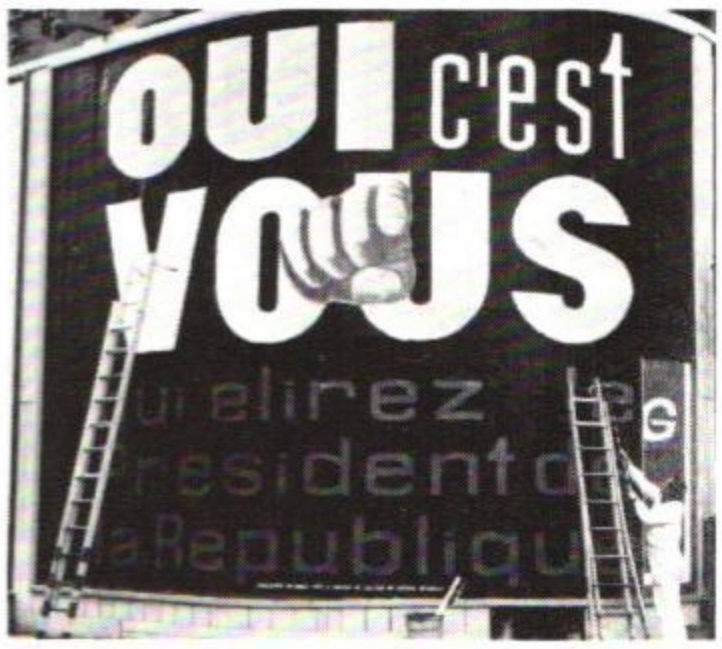
Jean Monnet



De Gaulle aux obsèques de Kennedy en novembre 1963

Du plébiscite de 1962...

La paix rétablie outre-mer, quelle tentation pour les partis de renouer avec les vieilles pratiques parlementaires ! Il n'en est pas question. Le 14 avril 1962, la nomination à la tête du gouvernement de Georges Pompidou — qui n'a aucune attache avec les organisations politiques traditionnelles et dont la fidélité au Général est absolue — consacre la dyarchie dirigeante. Encore faut-il que le président de la République, pour remplir sa mission de guide national, ne reçoive pas son mandat des seules Assemblées mais du peuple tout entier. C'est donc à celui-ci qu'il demande de se prononcer sur l'élection présidentielle au suffrage universel. « Une forfaiture », déclare Gaston Monnerville, président du Sénat. Au soir du 28 octobre, le « cartel des non » est vaincu.



Affiche pour le référendum du 28 octobre 1962



Appel de De Gaulle en faveur du oui le 26 octobre 1962



Gaston Monnerville



Pompidou présentant officiellement son gouvernement à de Gaulle le 18 avril 1962
(le Général serre la main de M. Pflimlin)

... au « ballottage impie ».

L'opposition parlementaire démantelée à partir des législatives de novembre 1962, de Gaulle peut dès lors affirmer « l'autorité indivisible de l'État ». Cependant la « politique de grandeur » passionne moins les Français que la gestion économique, jugée trop timorée par les masses laborieuses de plus en plus agitées. « Charlot, des sous » : slogan impertinent, bon enfant à tout prendre, mais révélateur d'un sourd mécontentement qui va servir les adversaires du pouvoir personnel. Aux élections présidentielles de décembre 1965, le leader socialiste François Mitterrand et le candidat du centre Jean Lecanuet mettent le Général en ballottage. Cruelle déception que la trop mince victoire du second tour n'effacera pas.



Mitterrand, candidat de la gauche aux présidentielles de 1965

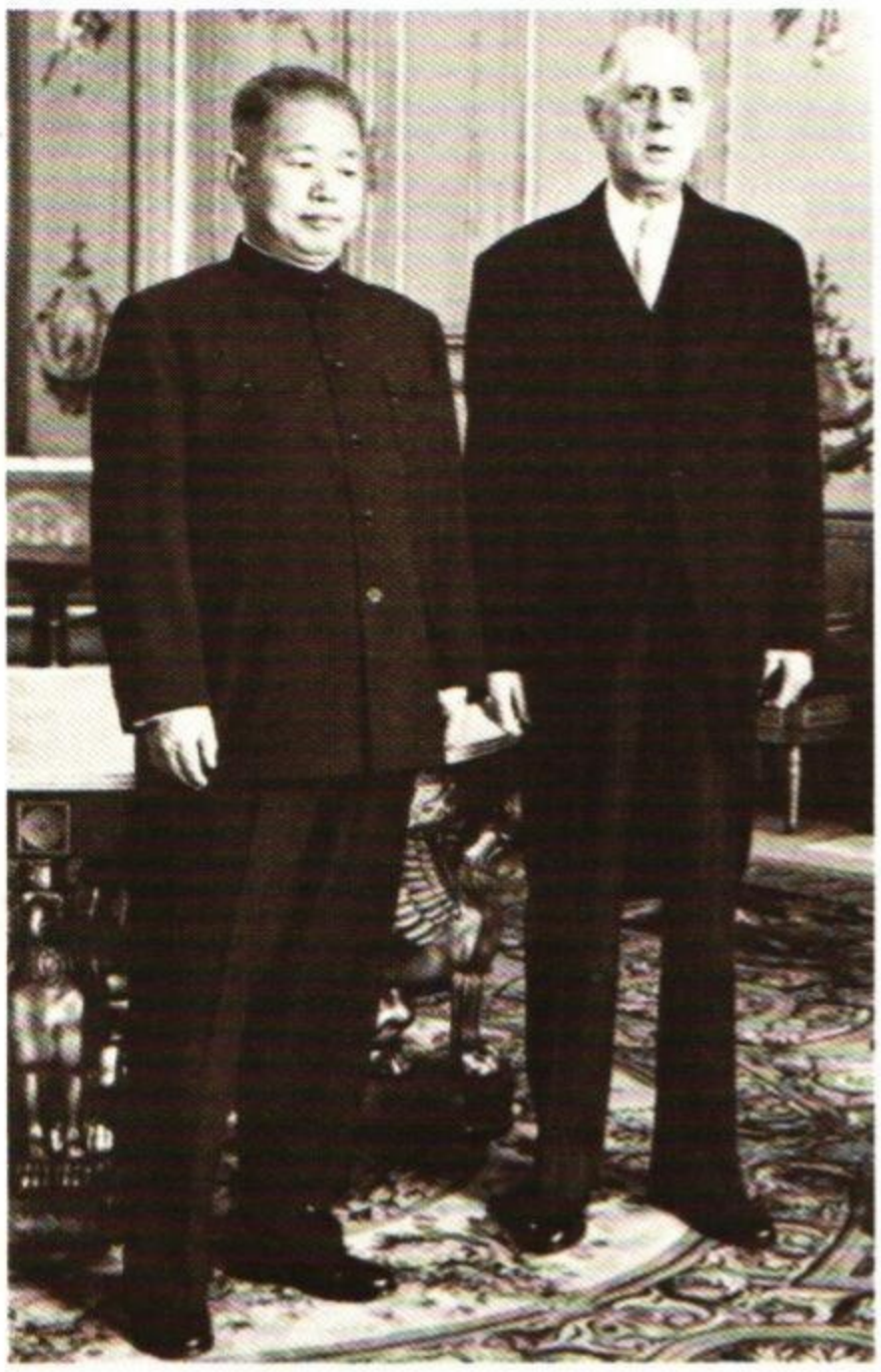


Lecanuet, candidat du centre aux présidentielles de 1965





De Gaulle aux urnes en décembre 1965



De Gaulle avec le premier ambassadeur de la Chine populaire en juin 1964

Le héraut des « forces émergentes ».

Vis-à-vis de ce qu'il appelle « les forces émergentes », de Gaulle met en œuvre une diplomatie d'un progressisme audacieux. Lors de sa conférence de presse du 31 janvier 1964, il annonce la rupture de la France avec Formose et la reconnaissance de la Chine populaire. Défi à Washington peut-être, mais signe aussi d'une clairvoyance politique dont on mesure aujourd'hui toute la portée. Défi encore, son périple triomphal à travers les pays d'Amérique du Sud que les États-Unis dominent le plus souvent par gouvernements nationaux interposés. Des foules énormes se masseront sur le parcours du cortège présidentiel pour plébisciter l'homme qui, à leurs yeux, incarne la résistance intransigeante à l'impérialisme yankee, pour acclamer le décolonisateur de l'Afrique et de l'Algérie. C'est d'ailleurs aux cris de « Vive la liberté ! » qu'à Buenos Aires les péronistes transformeront les cérémonies d'accueil en manifestations oppositionnelles.

A Mexico le 18 mars 1964



En Bolivie à l'automne 1964

Au Brésil à l'automne 1964



Manifestants péronistes à Buenos Aires lors de la visite de De Gaulle à l'automne 1964





De Gaulle avec Brejnev et Kossyguine à Moscou en juin 1966

L'accueil des ouvriers à Volgograd





A Phnom Penh le 1er septembre 1966

Au Québec en juillet 1967



Une position de franc-tireur international.

« De la détente à l'entente et à la coopération » : telles sont les étapes du chemin diplomatique qui conduit de Gaulle à Moscou le 20 juin 1966. La nouvelle fait sensation dans le monde et plus encore l'accueil particulièrement chaleureux que le Général reçoit de l'Union soviétique. La satisfaction exprimée dans les communiqués officiels recouvre pourtant un échec : le chef de l'État français n'a pas concédé la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est mais il a constaté que Washington demeure, pour les dirigeants du Kremlin, le seul interlocuteur valable. Reste que le voyage de De Gaulle en U. R. S. S. alourdit le contentieux franco-américain, déjà bien chargé. Il n'en a cure. A Phnom Penh, dans un discours prononcé le 1er septembre 1966, il condamne l'intervention U. S. au Vietnam avec une vigueur qui lui vaudra l'admiration durable des pays du tiers monde. Et l'on sait quelle vague d'indignation soulève, à Ottawa comme à la Maison-Blanche, son salut au « Québec libre » lors de sa visite à Montréal le 24 juillet 1967. Partout, expliquera-t-il, la mission de la France est de défendre « le droit de chaque peuple à disposer de lui-même ».



L'U. N. R. présente ses candidats le 31 janvier 1967



La F. G. D. S. présente ses candidats le 29 janvier 1967



De Gaulle pendant
son allocution
du 4 mars 1967



Pompidou interviewé après le premier tour le 5 mars 1967

La fin d'une époque.

L'opinion publique suit avec passion la campagne des législatives de 1967. Ne s'agit-il pas en quelque sorte d'une prolongation des présidentielles ? Il est vrai aussi que les états-majors politiques ne négligent aucune arme susceptible de mobiliser l'électorat : réunions contradictoires, « duels » radiophoniques ou télévisés, sondages quasi quotidiens, meetings spectaculaires à Paris comme en province. Le 31 janvier, l'U. N. R., conduite par le « dauphin » Georges Pompidou, présente ses candidats au palais des Sports dans une atmosphère d'optimisme triomphant. La F. G. D. S., dynamisée par le ballottage de 1965, se bat farouchement et compte beaucoup sur ses accords de désistement avec le parti communiste pour conquérir de nombreux sièges, voire la majorité. Quant au centre, il espère recueillir assez de suffrages pour se poser en arbitre. Au grand dam de l'opposition, de Gaulle intervient le 4 mars, c'est-à-dire après la clôture officielle de la campagne, et appelle les Français à soutenir massivement la V^e^ République. Les résultats du scrutin du 5 mars sont nettement favorables à l'U. N. R. « On verra dimanche prochain », déclare le Premier ministre aux journalistes. Prudence avisée. Au second tour, face à la montée de la gauche, les gaullistes ne conservent que d'extrême justesse la majorité absolue. Qu'une crise survienne et la position du gouvernement sera précaire.



Chapitre IX

LA FRANCE GAULLIENNE DANS LE MONDE

par

PAUL-MARIE DE LA GORCE

L'immense parterre de souverains, de présidents, de chefs d'État et de gouvernement massés dans la nef de Notre-Dame en ce jour de novembre 1970 où la dépouille du général de Gaulle gagnait le cimetière de Colombey-les-Deux-Églises était l'extraordinaire témoignage de l'écho que son action avait eu dans l'univers. Sans doute le caractère du personnage était-il pour beaucoup dans l'espèce de fascination qu'il avait exercée; sans doute aussi le monde se souvenait-il encore du rôle étrange et littéralement exceptionnel qui fut le sien pendant la guerre; sans doute enfin admirait-on un peu partout qu'il ait substitué à de longues décennies d'instabilité française un régime de cohérence et de continuité, et dont il apparaissait déjà qu'il pourrait survivre à son fondateur. Mais, surtout, de Gaulle avait apporté sa marque aux affaires du monde, et son action n'avait vraiment eu de sens qu'en relation avec les grands conflits et les formidables mutations du siècle. Peut-être cette action internationale sera-t-elle jugée plus tard de façon différente selon que les Français, après de Gaulle, l'auront maintenue ou développée, ou bien attiédie et reniée. Elle demeurera néanmoins l'une des phases les plus significatives et les plus originales de l'histoire contemporaine de la France.

De l'Europe en ruine de 1945 à l'Europe reconstruite et déjà prospère de 1958, quelque chose n'avait pas changé qui dominait tout le destin du vieux continent : une double hégémonie s'y était établie à la faveur de la guerre mondiale et persistait encore au-delà des poussées les plus aiguës de la guerre froide. Ce destin, le général de Gaulle l'avait entrevu dès Yalta : la perspective réelle des accords conclus entre les trois grands alliés lui paraissait tout simplement le partage de l'Europe en deux zones d'influence, l'une soviétique, l'autre anglo-saxonne, ou plutôt américaine.

Une conférence de presse
du président de la République

Partage contraire à l'intérêt de la France qui ne serait alors que satellite de l'une des deux grandes puissances, contraire à l'intérêt de la paix puisque celles-ci ne manqueraient pas de rivaliser en dressant l'une contre l'autre leur clientèle respective et en essayant même de reconstituer la puissance allemande à leur profit. Le général de Gaulle se fit aussitôt le protagoniste délibéré de l'indépendance de l'Europe face aux hégémonies extérieures. Mais, dans l'immédiat, il jugeait que les pays de l'est de l'Europe retrouveraient d'autant plus vite leur liberté d'action vis-à-vis de la Russie qu'ils se sentiraient à jamais préservés du danger allemand, prétexte dont Moscou se servait pour justifier son emprise. Il présenta le règlement du problème allemand comme la base d'une coopération des différents États européens. Ce règlement écartait au moins dans une première phase le rétablissement d'un État centralisé et prévoyait une certaine internationalisation des richesses de la Ruhr et une présence militaire conjuguée des pays d'Europe occidentale en Rhénanie.

Faute de pouvoir s'adresser aux gouvernements de l'Europe de l'Est avec lesquels aucun traité de paix n'avait été conclu, le général de Gaulle voulut préciser ses intentions à l'égard de l'Europe occidentale. C'est ce qu'il fit dans une interview au *Times* le 10 septembre 1945, veille du jour où devait s'ouvrir la conférence sur le problème allemand. Ce texte est capital pour l'analyse de toute sa politique étrangère. Il en définit le but : une coopération organisée entre les États de l'Ouest, une coordination générale et systématique de leurs intérêts et de leurs efforts en vue de les ériger en une force indépendante de toutes les hégémonies extérieures à l'Europe elle-même. Mais il insistait alors sur le règlement du problème allemand comme base des premiers champs d'application de cette politique à long terme. Or, ce règlement ne répondait nullement aux exigences de la politique soviétique ni à celle des Etats-Unis dont la Grande-Bretagne ne se séparait pas. Il n'était donc pas question qu'il fût accepté. En retour, le général de Gaulle fit opposer le veto de la France à tous les autres projets, entendant garder ainsi cet instrument indispensable de négociation que constituait la présence française en Allemagne. Non pour le conserver indéfiniment mais pour obtenir un jour ce qui lui semblait essentiel quant à l'équilibre et à l'indépendance de l'Europe. Son départ, en janvier 1946, ne lui permit pas de jouer les cartes qu'il s'était efforcé de rassembler.

Pendant « la traversée du désert », il n'a renoncé ni à ses vues sur l'organisation de l'Europe — dont le statut de l'Allemagne serait à la fois le prolongement et le premier point d'application — ni à sa volonté de préserver la liberté d'action de la France et de l'Europe vis-à-vis des États-Unis. De là son opposition aux accords de 1948 qui rétablissaient l'unité de l'Allemagne de l'Ouest alors que rien n'était décidé quant à la place de cette Allemagne dans l'ensemble européen. De là, surtout, son opposition à une organisation de l'Alliance atlantique qui donnerait nécessairement la direction aux États-Unis. Ses discours reprochaient inlassablement aux gouvernements successifs d'avoir abandonné tout moyen d'action sur la politique militaire de l'Alliance atlantique. Il dénonçait

leur tendance à s'en remettre, pour la Défense nationale, aux jugements et aux décisions du gouvernement et du commandement américains.

De ce fait, il semblait exercer une constante surenchère sur la politique officielle française, réclamant plus d'armes, plus d'effectifs, plus d'efforts, plus d'intransigeance, plus de rigueur. Apparemment, ses buts étaient les mêmes que ceux des hommes au pouvoir, mais il s'en séparait complètement sur les méthodes : en réalité, cette divergence recouvrait une opposition de fond, car de Gaulle n'acceptait pas, contre la menace d'une hégémonie soviétique, la résignation à l'hégémonie américaine. Or, celle-ci lui paraissait être la source de toutes les concessions, de tous les reculs, de tous les renoncements auxquels les gouvernements français avaient dû consentir. Jamais, en particulier, de Gaulle ne fut plus impitoyablement critique vis-à-vis de cette subordination aux États-Unis que lors de la grande querelle de la Communauté européenne de défense.

Il lui restait à découvrir, à la tête de l'État, les chances de réformer le système et les risques à courir pour qui voudrait le mettre en cause.

La genèse de la politique étrangère de la Ve République montre que le point de départ s'en trouve aussitôt après que de Gaulle fut revenu au pouvoir. Qu'il voulût mettre en œuvre ses idées et changer profondément la politique extérieure française, on n'en douta pas un instant à Washington. Au début de juin 1958, le président Eisenhower qui recevait M. Macmillan en discuta longuement avec lui et conclut que, pour éviter les crises, il lui faudrait rendre vie à l'amitié qui l'avait lié pendant la guerre à « l'homme du 18-Juin ». Un mois plus tard, le secrétaire d'État Foster Dulles vint tâter le terrain et révéler en même temps les projets américains de débarquement au Liban. Il s'entendit répondre que la France ayant des responsabilités mondiales entendait être associée à ses deux grands alliés anglo-saxons pour toutes les décisions de caractère mondial. Aucune véritable opposition n'avait encore surgi entre Paris et Washington mais, dès cet instant, de Gaulle avait choisi le terrain d'attaque et l'argument principal qui allait lui servir pour demander ce qu'il considérait comme essentiel : la transformation radicale du système d'alliances dont la France faisait partie.

C'est alors que parvint à la Maison-Blanche le mémorandum contenant la clef de toute la politique française envers les États-Unis jusqu'en 1962. De Gaulle y prenait d'emblée appui sur les événements survenus au Proche-Orient en juillet 1958 : ceux-ci montraient selon lui que des crises partielles, éclatant hors d'Europe, étaient susceptibles de provoquer un conflit généralisé. La France, alliée des États-Unis, pourrait ainsi se trouver impliquée dans une guerre à l'occasion d'une crise où elle n'aurait pris aucune part, sans qu'elle ait été consultée, alors même qu'elle eût peut-être désapprouvé la position américaine. Les États-Unis risquaient donc d'entraîner les pays d'Europe dans des hostilités, du fait de mesures décidées par eux seuls et des mécanismes de l'alliance qu'ils auraient de la sorte déclenchés. « Il

serait plus réaliste en ce moment, écrivait-il, de créer une organisation tripartite afin de prendre des décisions conjointes sur les problèmes qui intéressent le globe. » En pratique, il s'agirait pour elle de « dresser des plans stratégiques » et, le cas échéant, de « les mettre à exécution » avant tout pour « l'utilisation des armes atomiques, partout dans le monde ».

Au fond, ce qui était en cause avec le mémorandum français, c'était ce que le président Kennedy devait appeler plus tard le *partnership* entre les États-Unis et leurs alliés. A cet égard, le point essentiel était la décision commune d'utilisation des armes nucléaires. Sans elle, comment parler sérieusement de stratégie délibérée, adoptée et appliquée en commun par des alliés égaux. Et l'adoption d'une stratégie commune n'eût été, à l'évidence, que le corollaire d'une politique commune. C'est donc bel et bien une refonte totale de l'Organisation atlantique que suggérait de Gaulle, conformément à ce qu'il avait toujours préconisé.

Mais pouvait-il nourrir la moindre illusion sur la réponse américaine? Depuis près de vingt ans, il voyait s'établir sur l'Occident l'hégémonie des États-Unis. Il ne s'attendait donc certainement pas à l'acceptation des thèses du mémorandum de septembre 1958.

La réponse du président Eisenhower, en date du 20 octobre, constituait une apologie de tous les pactes militaires dont son pays faisait partie. Il était parfaitement clair que les États-Unis entendaient préserver le caractère intégré de l'Organisation atlantique, qui leur permettait d'en conserver la direction, et qu'ils garderaient ainsi leur liberté d'action politique et stratégique dans le monde entier. Et, dans les relations entre Paris et Washington, en particulier dans la correspondance que de Gaulle échangea avec Eisenhower puis avec Kennedy, il n'y eut plus rien de vraiment nouveau jusqu'en 1962. Le Général plaçait sans cesse les Américains devant un dilemme : ou bien ils accepteraient les propositions du mémorandum de septembre 1958 et consentiraient au bouleversement complet du système atlantique, ou bien la France prendrait ses distances envers celui-ci puisqu'elle le jugeait mauvais et n'obtenait pas qu'il soit réformé.

Mars 1959 vit la première mise en application de cette politique. De Gaulle ordonna que les forces navales françaises de Méditerranée fussent retirées du contrôle de l'O. T. A. N. Puis, au cours d'une conférence de presse, il condamnait « l'intégration » caractéristique de l'Alliance atlantique comme incompatible avec la liberté d'action des États. Six mois plus tard, il manifesta par deux fois sa volonté d'y soustraire la France : le 2 novembre 1959, il annonçait la mise sur pied d'une force nationale de dissuasion, prolongement naturel, selon lui, d'une politique d'indépendance nationale; le 10, il révélait que Khrouchtchev avait accepté de se rendre en France au printemps suivant.

Au printemps 1962, les États-Unis tentaient de leur côté de promouvoir cette réforme à laquelle le général de Gaulle ne croyait plus. Mais l'inspiration, bien entendu, en était profondément opposée à celle de la politique française. Il s'agissait au fond d'étendre à l'Organisation atlantique et à sa stratégie les conséquences de la doctrine militaire adoptée désormais

par l'administration américaine. Cette doctrine supposait l'adaptation à l'Europe des principes de la riposte graduée ou, pour user de la traduction littérale de l'expression anglaise, de la « réponse flexible ». En pratique, selon cette conception, la défense de l'Europe serait d'abord assumée par l'ensemble des forces conventionnelles de l'Alliance; on emploierait ensuite, le cas échéant, les armes atomiques tactiques dont disposait le commandement militaire de l'O. T. A. N., soit qu'elles fussent sous le contrôle exclusif du commandement atomique américain, soit que celui-ci le partageât avec les commandements européens auxquels on les avait confiées, selon le système de la « double clef ». Bien entendu, on n'excluait pas le recours aux représailles massives, c'est-à-dire aux armes nucléaires stratégiques, mais celles-ci dépendant uniquement du président des États-Unis, les Européens n'étaient nullement assurés des conditions et du moment de leur emploi.

Comprenant à l'avance quelles réactions risquait de susciter chez leurs alliés l'adoption de cette doctrine, les responsables américains avaient imaginé de les associer, par compensation, à l'élaboration, au contrôle et à la mise en œuvre éventuelle de la stratégie nucléaire occidentale.

Cette idée donna lieu à plusieurs projets dont les différentes versions furent présentées aux gouvernements alliés des États-Unis. La plus remarquable d'entre elles fit l'objet d'un accord à la conférence de Nassau en décembre 1962 entre le président Kennedy et le Premier ministre britannique M. Macmillan. On envisageait entre tous les États membres de l'O. T. A. N. une force multilatérale, étroitement intégrée et dont l'emploi, en dernier ressort, relèverait du commandement américain en Europe. Quant à la France et à la Grande-Bretagne, déjà puissances nucléaires, elles constitueraient avec certains éléments américains une force multinationale sous un commandement unique, en pratique américain, dont les éléments nationaux pourraient être récupérés par chaque gouvernement en cas de « danger suprême ». Cette force multinationale serait d'autant plus étroitement rattachée au système nucléaire et militaire des U. S. A. qu'elle serait équipée de fusées Polaris et que tout son armement, en fin de compte, dépendrait des fournitures américaines.

Le 14 janvier 1963, le général de Gaulle rejetait les offres de Nassau, marquant ainsi sa volonté d'assurer, quoi qu'il advînt, l'indépendance de l'instrument militaire essentiel sur quoi reposait toute la défense nationale française. La signification de ce refus ne faisait aucun doute : si de Gaulle voulait poursuivre une politique militaire indépendante, c'est qu'il entendait mener une politique étrangère indépendante. L'une était à ses yeux le simple corollaire de l'autre. Comment imaginer que la France pût conserver sa liberté d'action si, chaque fois que se produisait une crise grave, elle ne devait compter, pour sa protection, que sur la mise en œuvre d'une stratégie et d'un système de défense dépendant entièrement des États-Unis? Et comment parler d'indépendance politique si, par le jeu de l'intégration des forces françaises dans l'Organisation atlantique, la France se trouvait impliquée dans un conflit dont les États-Unis auraient pris l'initiative et

la responsabilité, qui aurait éclaté en dehors du champ d'action de la politique française et dont la France en tout cas n'aurait pas voulu? Nul ne s'y trompa : ce refus mettait en cause tout le système qui prévalait depuis l'origine dans l'Organisation atlantique, il affirmait l'indépendance rigoureuse de la politique étrangère française, il contenait donc la certitude que la France, dès qu'elle le jugerait nécessaire à ses intérêts ou profitable à la paix du monde, s'opposerait à la politique américaine.

On connaît les étapes qui suivirent. Août 1963 : la France, en se prononçant pour la neutralité du Sud-Viêt-nam, l'indépendance et la réunification future des deux États que sépare le dix-septième parallèle, condamne l'intervention militaire américaine à Saigon. Automne 1963 : la reconnaissance de la Chine populaire par le gouvernement français est virtuellement acquise après la mission qu'accomplit à Pékin M. Edgar Faure. Janvier 1964 : l'assistance militaire française, en se substituant à l'aide militaire américaine que le prince Norodom Sihanouk refuse désormais, apporte une contribution capitale à la neutralité du Cambodge et à la défense des positions neutralistes dans le Sud-Est asiatique. Août 1964 : Paris dénonce les interventions d'inspiration américaine au Congo. Automne 1964 : l'opposition résolue du général de Gaulle aboutit à la paralysie puis à l'échec final des efforts américains en vue de créer une force multilatérale. Janvier 1965 : il met en cause les privilèges du dollar et, en réclamant l'adoption d'un autre système monétaire, demande qu'il soit mis fin à la suprématie internationale que la devise américaine détenait depuis vingt ans. En même temps, il suggère, pour le règlement du problème allemand, une voie nouvelle, entièrement contraire à l'orthodoxie atlantique des années précédentes, et qui conduirait à négocier avec l'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est le maintien des frontières orientales de l'Allemagne et une limitation plus ou moins rigoureuse des armements de l'État allemand réunifié. Mai 1965 : la France condamne catégoriquement l'intervention militaire américaine à Saint-Domingue et se fait, aux Nations unies, l'interprète la plus active des droits et des chances de l'insurrection populaire dominicaine. Septembre 1965 : une nouvelle conférence de presse du général de Gaulle laisse prévoir que la France se retirera de l'Organisation atlantique et dégagera ses forces armées de l'ensemble occidental, au plus tard en 1969, date prévue pour le terme ou le renouvellement de l'Alliance. Décembre 1965 : le chef de l'État français, candidat à un deuxième mandat présidentiel, annonce, à cinq reprises, que la France se dégagera de tout système qui risquerait de l'entraîner dans un conflit dont elle ne voudrait pas et dont la responsabilité pourrait incomber à des alliés dont elle n'hésiterait pas alors à se désolidariser. Mars 1966 : c'est la rupture avec l'O. T. A. N.; dans un délai d'un an, les représentants français auront quitté les instances militaires de l'Organisation atlantique; celles-ci auront dû déménager ainsi que les états-majors américains; les bases, les dépôts, les installations techniques ou logistiques dont les États-Unis disposaient sur le territoire français auront dû disparaître. Ni pour sa participation au système d'alerte antiaérien, ni pour la part qu'elle

entend prendre toujours à la réalisation de tel ou tel projet technique, ni même pour le maintien de ses forces en Allemagne, la France ne consentira la moindre concession à cet égard. Juin 1966 : après qu'une série de visites officielles, d'accords culturels ou d'arrangements économiques ont amorcé le rapprochement sans cesse plus étroit entre Paris et les États de l'est de l'Europe, après que des allées et venues successives des ministres des Affaires étrangères de l'Union soviétique et de la France ont marqué « la détente, puis l'entente » entre les deux pays, le périple que le général de Gaulle accomplit en Russie symbolise la recherche délibérée des contacts, des échanges et des accords que la politique française se fixait comme objectif dans ses rapports avec Moscou. Septembre 1966 : en dénonçant les responsabilités américaines dans la guerre du Viêt-nam, en réclamant des États-Unis l'annonce du retrait de leurs forces comme condition nécessaire à un futur règlement de paix, de Gaulle établit en quelque sorte un front commun entre les positions prises à cet égard par les pays communistes, les États neutralistes du tiers monde et par la France elle-même. 1967 : Paris refuse de cautionner la politique d'Israël et prend sur ce point une attitude opposée à celle des États-Unis. La même année, le salut de De Gaulle au « Québec libre » semble un défi à l'économie anglo-saxonne sur le continent nord-américain. L'opposition franco-américaine paraît si tranchée et si générale qu'aux États-Unis beaucoup d'observateurs contemplent avec une certaine délectation les premiers développements de la crise de mai 1968. Mais la reprise en main des affaires par le général de Gaulle suscite par contrecoup une réaction d'admiration, tout comme le non énergique qu'il oppose à la spéculation monétaire du mois de novembre qui eût sans doute entraîné la dévaluation de la livre et bientôt celle du dollar si elle avait conduit à dévaluer le franc.

Ainsi la France avait fait la preuve que la résistance aux hégémonies pouvait être autre chose qu'un concept et une thèse, qu'elle pouvait concilier l'audace et le réalisme.

Mais la résistance aux impérialismes et aux hégémonies ne pouvait-elle être à la dimension de l'Europe ? Son efficacité ne dépendait-elle pas de l'engagement de l'Europe tout entière dans la voie de l'indépendance européenne ? Et l'indépendance de la France ne trouverait-elle pas sa sauvegarde suprême dans une certaine construction européenne ? Le général de Gaulle n'imaginait pas que l'Europe fût autre chose qu'un ensemble de nations libres, s'entendant pour agir en commun, pratiquant à l'extérieur la même politique d'indépendance, mais où aucun pays ne se verrait imposer la loi de la majorité : faute de quoi ou bien les uns seraient écrasés par les autres, ou bien le refus d'une telle subordination se traduirait par des sursauts de nature à faire éclater l'ensemble.

Il n'est pas indifférent de savoir que de Gaulle fut sans doute parmi les premiers à songer à la construction européenne. Le 11 novembre 1942, il proclamait que la France souhaitait « désormais tout faire pour qu'en

Europe, ceux dont les intérêts, le souci de leur défense et les besoins de leur développement sont conjugués avec les siens, se lient à elle comme elle-même à eux, d'une manière pratique et durable ». Le 18 mars 1944, parlant cette fois à la tribune de l'Assemblée consultative d'Alger, il esquissait une première définition de l'Europe : « Un groupement occidental prolongé par l'Afrique et dont la Manche, le Rhin, la Méditerranée seraient comme les artères, paraît pouvoir constituer un centre capital dans une organisation mondiale des productions, des échanges et de la sécurité. »

Mais l'Europe de 1958 n'était plus celle qu'il rêvait à la Libération ni celle qu'il aurait contribué à créer s'il était demeuré au pouvoir ou s'il y était revenu plus tôt. Certains cadres s'imposaient déjà à la politique française : la Communauté du charbon et de l'acier, le Marché commun, l'Euratom. Il était en effet hors de question d'inaugurer une politique nouvelle en remettant en cause des engagements antérieurs d'une aussi grande portée. Il en eût résulté, bien entendu, une protestation universelle qui aurait affaibli la position française au moment même où l'opinion internationale tout comme les gouvernements accordaient au général de Gaulle un assez large crédit pour imaginer la solution du problème algérien. Les traités signés, d'ailleurs, comportaient suffisamment d'étapes pour que l'attitude française pût évoluer peu à peu, à mesure de leur entrée en vigueur. De plus, le traité de Rome instituant le Marché commun créait un cadre plus que des limitations — à l'inverse de celui du charbon et de l'acier. Enfin, le libre-échange entre les Six se présentait comme une discipline que l'économie française devrait accepter : l'équilibre de la balance des comptes serait alors un impératif, des industries devraient être compétitives. Il n'y avait là rien que de conforme à l'indépendance économique. Du reste, les responsables de l'économie française, au niveau des entreprises comme des administrations, élaboraient déjà leurs plans et leurs calculs en fonction d'une participation au Marché commun. La décision prise, il fallait en tirer toutes les conséquences, mais aussi ne pas en déformer la signification.

Tout serait donc fait pour que le Marché commun soit une réussite et que la France en bénéficie pleinement, non sans que la souveraineté nationale soit préservée, aussi complètement que possible. En même temps, on tenterait de muer l'entreprise en une association des États européens, telle que le général de Gaulle l'avait toujours souhaitée.

L'Europe des Six, cadre du Marché commun, de la Communauté du charbon et de l'acier et de l'Euratom, s'offrait naturellement à tout effort d'union politique, d'autant que rien ne laissait prévoir une évolution britannique vers l'Europe. A cet égard, l'Allemagne fédérale semblait le meilleur interlocuteur possible. Vulnérable à l'évolution des rapports entre l'Est et l'Ouest, inquiète des changements éventuels du statut de Berlin, soucieuse d'éviter la reconnaissance internationale de l'Allemagne de l'Est, encore marquée par les lointaines séquelles, morales et psychologiques, de la guerre, elle redoutait que de Gaulle, hostile aux disciplines du bloc atlantique, ne suscitât un nouveau rapprochement avec l'Union soviétique. Par force

ou de bon gré, elle serait donc sensible aux offres et aux démarches françaises.

Rechercher une entente directe avec l'Allemagne était, chez de Gaulle, une idée très ancienne. Certes, il avait d'abord voulu, après la guerre, que l'Allemagne ne se reconstituât en fédération qu'à partir des « États allemands », avant de prendre place dans une organisation européenne établie au préalable entre les principaux pays d'Europe de l'Ouest. Mais par la suite, il s'était réclamé sans cesse de l'idée d'un accord direct entre France et Allemagne. En 1952, acquiesçant à l'idée d'une union franco-allemande, que le chancelier Adenauer venait de lancer, il précisait encore sa pensée : « Il serait nécessaire qu'en remettant les gages que nous détenons en Allemagne, nous les échangions contre l'organisation de l'Europe en une réelle confédération. »

Il n'avait rien changé à ses vues en 1958; mais, cette fois, il était au pouvoir.

Plusieurs rencontres entre le chancelier Adenauer et le général de Gaulle aboutirent le 29 juillet 1960. Ce jour-là, de Gaulle proposa à son interlocuteur un vaste plan d'organisation politique de l'Europe : conférences régulières des chefs d'État ou de gouvernement, et de leurs ministres des Affaires étrangères; réunions périodiques des ministres de l'Éducation, de la Défense et de l'Économie; commissions permanentes chargées de préparer les rencontres ministérielles; révision des traités de Paris et de Rome en vue d'harmoniser, puis d'unifier les trois communautés économiques et de les rattacher à la nouvelle organisation politique; référendum, toujours à l'échelle de l'Europe des Six, pour la ratification à la fois solennelle et populaire du nouveau système européen.

Ce qui arriva du 29 juillet 1960 au 17 avril 1962 n'est que l'histoire de l'étiolement, de l'affadissement, du démantèlement des idées suggérées par la France, puis de leur échec, devant l'opposition tenace de certains de ses partenaires. Les tenants d'une Europe dont l'organisation interne serait supranationale et qui resterait liée à la politique et à la stratégie des États-Unis redoutaient en effet que la future confédération européenne ne limite ce qu'il pouvait y avoir d'intégration dans les communautés économiques et que, simultanément, la coordination des politiques étrangères des Six ne dessine une politique européenne indépendante, distincte en tout cas de celle tracée dans le cadre du système atlantique. Ce n'est qu'en novembre 1961 que la commission d'experts constituée par le gouvernement des Six et présidée par Christian Fouchet remit son rapport.

Les institutions nouvelles seraient compétentes en matière de politique étrangère, de défense et de culture. Une assemblée parlementaire européenne serait commune à l'organisation politique et aux trois communautés économiques. Une commission politique permanente siégerait à Paris pour préparer les décisions ministérielles. Celles-ci seraient prises à l'unanimité pendant les trois premières années d'application du traité; si un seul État s'y opposait, elles seraient applicables aux cinq autres; au bout de trois ans, une révision du traité permettrait éventuellement de renforcer l'unité européenne et d'unifier les diverses communautés.

Durant les semaines qui suivirent, chacun s'efforça de tirer dans son sens la version définitive du compromis. Peine perdue : le 17 avril 1962, en quelques heures, ce fut l'échec. Il vint de l'opposition de la Belgique et de la Hollande. M. Spaak pour la première, M. Luns pour la seconde s'en tinrent à un dilemme rigoureux. Ou bien, dirent-ils, le traité d'union politique prévoirait sa propre évolution vers une fédération politique européenne, ou bien, si la France n'en voulait pas, il fallait laisser de côté toute union politique en attendant l'adhésion britannique au Marché commun. Leur position était si catégorique qu'ils rejetèrent même un compromis suggéré par M. Couve de Murville et tendant à préparer un projet d'union politique qui serait, le moment venu, soumis à la Grande-Bretagne. Ce fut, en pratique, le dernier jour où fut débattu, et finalement repoussé, un plan concret d'union politique européenne.

Avec le recul du temps, partisans et adversaires de la politique française, partisans et adversaires d'une Europe fédérale peuvent s'étonner que n'ait pas été saisie la chance d'une organisation européenne qui, sans admettre la supranationalité, eût habitué les pays à travailler en commun, consolidé la communauté des Six et permis de franchir une étape, de toute façon indispensable, avant d'en venir à une structure plus forte, fédérale ou confédérale. Rien n'empêchait les tenants d'une Europe supranationale d'accepter le plan proposé par de Gaulle, en comptant que la position française évoluerait. Mais le fait est là : la chance ne fut pas saisie, l'union européenne souhaitée par le général de Gaulle ne se fit pas. Et le traité de coopération franco-allemand de 1963, amorce d'une construction équivalente et à laquelle les autres pays de la Communauté auraient pu se rattacher plus tard, n'en tint pas lieu.

La dernière étape des négociations qui devaient échouer le 17 avril 1962 portait déjà le sceau d'une autre entreprise, nommée parallèlement et promise elle aussi à l'échec : la candidature britannique au Marché commun. Celle-ci résultait d'un changement radical de la politique anglaise. Dès son retour au pouvoir, le général de Gaulle avait dû faire face aux tentatives de Londres pour compromettre la mise en œuvre de la Communauté économique européenne en cherchant à lui substituer une vaste zone de libre-échange puis en évoquant l'éventualité d'une sorte de guerre économique entre les Six du Marché commun et les Sept de la « petite zone de libre-échange ». En avril 1960 encore, M. Macmillan qualifiait d'« impensable » l'adhésion britannique au Marché commun. Un an suffit à modifier les intentions du Premier ministre anglais. Il en vint à penser que l'Angleterre pouvait jouer un rôle décisif dans les affaires internationales, étant seule à se trouver au cœur de trois grandes zones d'influence : l'Europe, le Commonwealth et le monde atlantique marqué par les relations spéciales entre Londres et Washington. Pour que ce rôle fût effectif, il fallait évidemment que l'Europe ne se construise pas sans l'Angleterre. M. Macmillan, ayant vérifié que les réactions des Six ne seraient pas défavorables, posa donc la candidature britannique au Marché commun. Les négociations montrèrent bientôt que l'agriculture serait la



Le général de Gaulle et M. Harold Macmillan à Rambouillet le 16 décembre 1962

principale difficulté pratique à résoudre. La France souhaitait à cet égard une politique communautaire visant à donner la préférence aux productions européennes, à aider à la transformation des structures agricoles traditionnelles et à faciliter l'exportation vers les pays tiers. L'Angleterre, souvent appuyée sur ce point par l'Allemagne et la Hollande, préconisait en matière agricole le minimum de politique communautaire et le maximum de libre-échange. Mais si elle voulait réellement adhérer aux communautés elle pouvait raisonnablement procéder à un changement de sa politique agricole traditionnelle. Cela ne semblait pas exclu quand, au mois de juin 1962, le général de Gaulle et M. Macmillan se rencontrèrent au château de Champs. Le Premier ministre tint à minimiser les difficultés qui risquaient de provenir des questions agricoles. Il évoqua même l'adhésion britannique à l'union politique européenne qu'envisageait alors le général de Gaulle, ainsi que l'idée d'une défense européenne grâce aux possibilités offertes par la coopération franco-anglaise pour la recherche et la production de matériel stratégique et militaire.

Mais l'été et l'automne 1962 se passèrent sans que rien de décisif ne fût conclu. A Rambouillet, les 15 et 16 décembre, l'imprécision des indications données par M. Macmillan sur l'avenir des négociations de Bruxelles et son refus d'envisager tout projet concret de coopération franco-anglaise en matière de défense et d'armement laissaient présager l'échec. On était à la veille des entretiens anglo-américains de Nassau et, au-delà des accords

militaires qui allaient être signés entre l'Angleterre et les États-Unis, c'est toute une conception des relations entre l'Europe et l'Amérique qui était en cause. Quand on sut, quinze jours plus tard, que le gouvernement britannique avait choisi d'équiper sa force de dissuasion des fusées américaines Polaris, quand on sut qu'il s'associait au projet américain d'une force multinationale et d'une force multilatérale également reliées à l'O. T. A. N., on vérifia que pour Londres l'avenir de l'Europe s'inscrivait étroitement dans le cadre atlantique. C'est justement cette conception que le général de Gaulle n'acceptait pas.

Les années qui suivirent allaient être marquées par d'inlassables efforts en vue de mettre sur pied la communauté agricole européenne en même temps qu'entraient en vigueur plus tôt que prévu le Marché commun industriel et l'union douanière des Six. Il fallut à la fois repousser les tentatives d'assurer, par le biais des mécanismes financiers du Marché commun agricole, l'amorce d'un certain pouvoir supranational européen — il suscita une crise sérieuse en 1965 — et prévenir le risque d'une dilution de la Communauté en une simple zone de libre-échange. Cependant, l'évolution de l'Europe laissait prévoir, à certains signes, que les préoccupations du général de Gaulle finiraient peut-être par prévaloir. La crise du dollar affaiblissait les moyens d'action de l'hégémonie américaine. L'extraordinaire essor économique de l'Europe lui conférait sur le marché mondial un rôle qui pourrait un jour devenir politique. L'irrémédiable affaiblissement du Commonwealth, la dévaluation de la livre, puis l'évanouissement progressif du rôle du sterling comme monnaie de réserve modifiaient les conditions de la négociation sur l'adhésion britannique au Marché commun. Au début de 1969 le général de Gaulle fit à cet égard une tentative d'approche par l'intermédiaire de l'ambassadeur anglais à Paris, M. Soames. Londres la fit échouer. Mais le problème de l'élargissement de la Communauté européenne était ainsi posé tandis que subsistait celui qui avait dominé toute la politique européenne du général de Gaulle : le problème de l'indépendance européenne.

Au vrai, ce problème, pour le général de Gaulle, ne se limita jamais à l'organisation des États de l'Europe de l'Ouest. Il comportait aussi la question cruciale des relations avec l'Est. En pratique, il s'agissait d'abord des relations entre la France et l'Union soviétique. Relations singulièrement contrastées entre 1940 et 1970. Et nul ne saurait s'en étonner. En ce tiers de siècle le monde a connu trois étapes au moins de son développement historique. Il s'agissait d'abord d'enrayer le péril nazi : pour les démocraties occidentales, l'alliance soviétique était capitale et c'est d'elle que vint la victoire. Les succès de l'Armée Rouge transformèrent la défaite hitlérienne en un vaste effondrement des régimes bourgeois en Europe orientale, centrale et balkanique. Cette époque fut celle de la grande peur occidentale : justifiée ou non, elle provoqua la cassure du monde en deux. Les vieux antagonismes nationaux parurent s'effacer devant l'unique ligne de partage qui séparait les gouvernements et les peuples, et les classes dirigeantes se mirent sous le protectorat des États-Unis qui se voyaient ainsi conférer

une hégémonie incontestée. Puis, dans une troisième phase, la parité nucléaire entre les U. S. A. et l'U. R. S. S. leur interdit de se lancer dans un conflit, ouvrit la voie à la détente internationale, préluda à la dispersion des blocs.

La politique suivie et préconisée par le général de Gaulle épousa les courbes successives de cette histoire. D'abord en jouant — à fond — la carte de l'alliance soviétique contre l'Allemagne hitlérienne et, dans une certaine mesure, par souci d'équilibre face aux pressions anglo-saxonnes sur la France libre. Puis en mobilisant l'opinion française contre les risques intérieurs et extérieurs d'une troisième guerre mondiale. C'est le souci qui prévalait durant les premières années du Rassemblement du peuple français.

Le 12 novembre 1953, de Gaulle tenait à rappeler la conception qui était la sienne quand il était au pouvoir : « Je n'oubliais pas que l'Europe va de Gibraltar à l'Oural et, quelle que fût mon opinion sur le compte de certains régimes, j'avais été à Moscou comme à Londres et à Bruxelles... Suivant moi, ferait partie de l'Europe quiconque le voudrait sincèrement. » Le 30 juin 1955 — c'était la dernière fois qu'il parlait avant les événements de mai 1958 — il reprenait encore une fois la même idée : « S'il y avait réellement une politique française, c'est nous qui aurions pris l'initiative des conversations avec l'Est. »

Qu'allait-il faire, une fois revenu aux affaires? On le sut aussitôt. La première conférence de presse qu'il tint après son élection à la présidence de la République contient l'essentiel de l'analyse gaullienne concernant l'avenir du monde communiste, et, par conséquent, les rapports que la France devait avoir avec les pays de l'Est. Il est significatif qu'il ait livré sa pensée sur ce sujet capital alors même que la crise de Berlin s'annonçait et qu'il comptait y faire face en rejetant catégoriquement les demandes soviétiques tant à propos de l'existence de l'Allemagne de l'Est que des accès de Berlin-Ouest. Dans l'immédiat, la fermeté française sur ces deux points fut surtout relevée autant que les propos sur le maintien nécessaire des frontières allemandes et les contacts entre les deux États allemands. Plus importante, cependant, était la vision de l'avenir du monde communiste qui s'y exprimait très clairement. Tout reposait sur la conviction qu'un vaste changement n'allait pas manquer de se produire en Union soviétique et dans les autres pays communistes. De Gaulle en énumérait les raisons : les dirigeants soviétiques prenaient conscience du danger atomique et en concluaient à la nécessité de la paix; le peuple russe aspirait évidemment à une vie meilleure et revendiquait sourdement sa liberté; Moscou se rendait compte de la volonté d'indépendance des peuples de l'Europe de l'Est qui, sans renier forcément leur régime social, cherchaient à s'émanciper. Enfin, il prédisait l'éclatement du camp communiste et, par avance, en entrevoyait les conséquences infinies : « La Russie soviétique, bien qu'ayant aidé le communisme à s'installer en Chine, constate que rien ne peut faire qu'elle-même ne soit la Russie, nation blanche de l'Europe, conquérante d'une partie de l'Asie et, en somme, fort bien dotée en terres, mines, usines et richesses, en face de la multitude jaune qu'est la Chine,

innombrable et misérable, indestructible et ambitieuse, bâtissant à force d'épreuves une puissance qu'on ne peut mesurer et regardant autour d'elle les étendues sur lesquelles il lui faudra se répandre un jour. »

Les quelques phrases prononcées en 1959 sont la clef de toute la politique française. Tout y est : l'évolution du régime soviétique influerait nécessairement sur sa diplomatie et faciliterait la détente puis l'entente internationale; à terme, les points d'accord entre la France et l'Union soviétique pourraient se multiplier, ouvrant la voie à un rapprochement méthodique qui préluderait peut-être à celui des deux moitiés de l'Europe; les pays communistes européens chercheraient dans l'avenir à s'émanciper et l'on pourrait favoriser leur évolution en exploitant la moindre occasion de dialogue et d'accord avec chacun d'eux. Ainsi la ligne de partage qui déchirait l'ancien continent serait-elle progressivement assouplie, atténuée et plus tard abolie; l'essor économique de l'Union soviétique et les transformations sociales et morales qui en résulteraient y susciteraient un état d'esprit complètement différent de celui des masses prolétarisées et sous-alimentées d'Asie; le bouleversement qui s'ensuivrait dans le camp communiste rendrait son importance au caractère national de chaque État et modifierait immanquablement la carte politique du monde.

Cette analyse répond à la conviction profonde, souvent exprimée par de Gaulle, du caractère passager des idéologies et de la réalité permanente des nations. Elle débouchait en tout cas sur une politique qui supposait aussi bien l'établissement de relations avec la Chine populaire qu'un rapprochement méthodique avec l'Union soviétique et qu'une recherche de relations particulières et directes avec chaque État de l'Europe de l'Est. La crise de Berlin et ses conséquences allaient en retarder l'échéance : mais, le moment venu, la politique française s'orienterait à fond dans la direction prévue depuis longtemps.

En cette année 1959, les esprits n'y étaient nullement préparés. Les propos tenus par de Gaulle soulevèrent un véritable flot de sarcasmes. Dans la presse française et étrangère on s'accorda presque unanimement à juger folle la prévision d'une divergence capitale entre l'Union soviétique et la Chine. L'accent mis sur la permanence des réalités nationales parut hérité du XIX^e^ siècle. De façon générale, l'analyse gaullienne était tout entière marquée, disait-on, d'un nationalisme que l'on qualifiait le plus souvent d'« attardé ». Mais quand les événements eurent montré que l'évolution du camp communiste correspondait à celle que de Gaulle avait envisagée, celui-ci eut très naturellement le sentiment d'avoir eu raison contre tous ceux qui avaient tourné ses propos en dérision.

De fait, la crise de Berlin, la guerre d'Algérie, la tentation, pour l'Union soviétique, d'apparaître comme le champion universel de l'anticolonialisme retardèrent le développement de la politique à l'est prévu par le général de Gaulle. Longtemps, en effet, Moscou hésita sur la conduite à tenir à son égard. L'Union soviétique parut quelque temps céder au désir de régler l'ensemble des problèmes internationaux en un tête-à-tête suprême avec les États-Unis, comme on l'avait vu lors de la crise de Cuba à l'au-

tomne 1962 et comme le symbolisa, en juillet 1963, l'accord de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires, auquel la France, soucieuse de défendre son indépendance stratégique et sa force de dissuasion, refusa de souscrire, de même que la Chine. Ce système de protectorat commun, étendu à l'ensemble du monde et fondé sur l'aristocratie des grandes puissances nucléaires, était exactement à l'opposé de ce que voulait de Gaulle, éternel adversaire des impérialismes et des hégémonies.

Ce système, du reste, il le jugeait condamné à l'avance, parce qu'à la fois illusoire et conservateur. Déjà, rien n'empêchait la Chine d'accéder au rang de grande puissance. Rien ne devait empêcher non plus les peuples pauvres d'Amérique latine de s'insurger contre des systèmes politiques, économiques et sociaux qui sont à la fois protégés et exploités par les États-Unis : leur révolte serait un assaut direct contre l'hégémonie américaine. En Europe de l'Est, les États socialistes étaient déjà soucieux d'emprunter des voies nouvelles : après la Yougoslavie, depuis longtemps dégagée de l'obédience soviétique, la Roumanie, refusant de choisir entre Moscou et Pékin, en donnait l'exemple. Enfin, le peuple vietnamien allait prouver que sa résistance acharnée pouvait mettre en échec la plus puissante machine militaire de tous les temps.

L'établissement de relations diplomatiques et d'accords avec la Chine illustra d'abord la volonté française d'abandonner une vision monolithique du camp socialiste. La multiplication des contacts, des échanges et des voyages entre la France et les pays de l'Europe de l'Est prépara l'essor de la politique française à l'est. L'Union soviétique y était d'ailleurs sensible. En 1963-1964, l'opposition française aux diverses interventions militaires américaines (Saint-Domingue, Congo, Chypre, Viêt-nam) préparait naturellement avec l'Est ce que le général de Gaulle appelait « la détente, l'entente, la coopération ».

Du voyage de M. Gromyko en avril 1965 à celui de M. Couve de Murville à Moscou neuf mois plus tard, puis au grand périple du général de Gaulle à travers l'Union soviétique au mois de juin de l'année suivante, l'essor des relations franco-soviétiques ne fut plus entravé par aucun obstacle. Cette évolution parut si facile et si rapide, elle produisit de si profonds résultats que l'opinion publique dans les deux pays et peut-être même les gouvernements perdirent apparemment jusqu'au souvenir des crises suscitées naguère par l'affaire de Berlin. Il fut entendu que la France, liée par des relations particulières avec l'Allemagne occidentale, ne serait-ce que par leur appartenance au Marché commun, ne reconnaîtrait pas l'existence juridique de l'Allemagne de l'Est. Ce point mis à part, elle s'était prononcée dès l'origine pour le maintien de la frontière Oder-Neisse, pour l'établissement de contacts entre les deux États allemands, pour le désarmement atomique de la République fédérale, pour la participation de tous les voisins de l'Allemagne à un éventuel traité de paix avec celle-ci. Autant de sujets sur lesquels aucun désaccord n'existait entre Paris et Moscou. Quant au reste, la France et l'Union soviétique avaient des positions voisines sur la plupart des grandes questions internationales : c'était le

cas pour le Viêt-nam depuis 1963, ce fut le cas au Proche-Orient quand la guerre y survint en juin 1967.

Les événements avaient été, en définitive, dans le sens de l'analyse gaullienne. La Chine, dressée contre l'Union soviétique, affirmait avec éclat son indépendance et sa vocation de puissance mondiale. La Corée du Nord, le Nord-Viêt-nam, Cuba incarnaient le même souci d'autonomie, s'efforçant à des degrés divers ou différemment suivant les années de maintenir un certain équilibre entre Pékin et Moscou. En Europe même l'emprise soviétique était évidemment ébranlée. Après la Yougoslavie, et en empruntant d'autres chemins, l'Albanie s'en était totalement affranchie. Jouant également de son désir de ménager la Russie et la Chine, la Roumanie parvint à un certain degré d'indépendance. A quoi se limitait désormais la zone d'influence soviétique? A l'îlot bulgare, à la Hongrie reprise en main de justesse en 1956 et au « triangle de fer », Pologne-Tchécoslovaquie-Allemagne de l'Est. Les événements de Prague en 1968 en montrèrent la vulnérabilité. Ils signifièrent aussi que l'Union soviétique jugeait que ses intérêts essentiels s'y trouvaient en jeu et qu'il faudrait compter avec ses réactions — qui étaient, au demeurant, parfaitement prévisibles.

Le général de Gaulle jugea que la crise tchécoslovaque, loin d'infirmer son analyse, loin de le conduire à réviser sa politique, en confirmait plutôt le bien-fondé. Et cette analyse demeurait le fondement de sa politique à l'est.

Nous ne reviendrons pas ici sur le processus de la décolonisation qui a fait l'objet d'un chapitre précédent de ce volume[1]. Nous n'aborderons que le problème des relations entre la France et les États nouvellement libérés de sa tutelle.

Tout permettait encore de penser, en 1962, qu'une vaste fraction du tiers monde décolonisé s'engagerait dans la voie d'expériences socialistes. La littérature politique en Afrique blanche ou noire, la séduction des idéologies révolutionnaires sur les cadres politiques formés dans la lutte anticolonialiste, l'état social des pays sous-développés concouraient à faire croire que les pays accédant à l'indépendance voudraient aller, par surcroît, jusqu'à la révolution. L'autorité déclinante, mais assez forte, de l'Égypte nassérienne, l'exemple de N'Krumah, l'enthousiasme suscité par la révolution cubaine, les expériences menées par Sékou Touré en Guinée et Modibo Keita au Mali pouvaient inspirer bientôt d'autres États, et il n'était pas interdit de penser que tout l'avenir des relations entre les pays avancés d'Occident et les États sous-développés dépendrait lui-même de l'aptitude des uns et des autres à concevoir et mettre en œuvre une coopération possible entre des économies encore largement capitalistes et des entreprises d'inspiration socialiste.

Il s'y ajoutait, pour la France, un problème particulier, propre aux conditions dans lesquelles l'ancienne Afrique noire française avait accédé

1. Voir le chapitre VII, « Le décolonisateur », par Jean Lacouture. N.D.L.R.

à l'indépendance. Certes, des liens de coopération s'étaient noués entre l'ancienne métropole et de nombreux États nouveaux. Mais ceux-ci, du moins pour la plupart, ne touchaient pratiquement pas aux structures d'un certain capitalisme libéral, choisi comme mode de développement : ainsi de la Côte-d'Ivoire et du Gabon, par exemple. Au total, l'Afrique avec laquelle la France coopérait était l'Afrique modérée. Quels que fussent les mérites et les chances de succès de cette entreprise, elle courait évidemment un risque majeur : que s'exerce la surenchère nationaliste, que des équipes plus jeunes, aux préoccupations plus audacieuses, succèdent aux premiers héritiers de la décolonisation, et la France se verrait immanquablement accusée d'avoir, sous couvert de coopération, consolidé et soutenu les régimes les plus conservateurs, ceux qui méritent d'être appelés « néo-colonialistes ».

Pour avoir un sens, la politique de coopération supposait l'aptitude à dialoguer et à travailler avec des États menant des expériences politiques et économiques différentes. Plus généralement, il s'agissait pour la France d'apparaître comme un interlocuteur utile, efficace, généreux, mais aussi réaliste, non seulement aux États « modérés » d'Afrique noire, non seulement même à l'Algérie, mais à l'ensemble du tiers monde. C'est cela qui était en jeu avec la coopération franco-algérienne : l'abandon brutal des accords d'Évian eût sans nul doute porté un coup décisif à l'avenir et aux chances de cette politique.

Il y avait plusieurs aspects au problème de la coopération franco-algérienne : ceux concernant la coexistence des communautés, le statut juridique des personnes et la protection de leurs biens n'étaient pas les moins importants, mais les événements les vidèrent en grande partie de leur substance; de sorte que tout fut bientôt dominé par le problème capital de la coopération pétrolière. En fin de compte, le dialogue franco-algérien allait donc se situer en l'un des secteurs névralgiques de l'économie contemporaine. La dialectique de la politique française — ou, si l'on préfère, la simple volonté de la conduire avec logique et dans le but exclusif de lui donner sa plus grande efficacité — allait se traduire par la remise en cause de l'ordre établi par le capitalisme occidental en un domaine où sa toute-puissance était légendaire.

Les accords pétroliers conclus avec l'Algérie en 1965 substituaient à l'ancien système des royalties une coopération valant à tous les niveaux de l'activité pétrolière : prospection, exploitation, distribution, transformation, commercialisation. Ces accords prévalurent jusqu'en 1971. Ils servirent de modèle à d'autres accords semblables conclus avec l'Iran, qui se trouvait engagé dans une expansion de type capitaliste, et proposés à l'Irak. En vérité, ils manifestaient la volonté française d'établir des rapports d'un type nouveau entre pays industriels et pays sous-développés. Il s'agissait de passer du stade de l'assistance à celui de la coopération, d'une phase d'exploitation à une phase de développement coordonné. Il s'agissait aussi d'établir avec le tiers monde une coopération qui s'appliquât à des régimes socialistes comme à des régimes libéraux.

Conçue d'abord pour les pays qui furent sous domination française, la coopération devait s'étendre : les deux grands périples de De Gaulle en Amérique latine témoignaient de cette intention. Sans doute avait-il voulu que les pays développés soient associés dans cette entreprise de sauvetage du monde sous-développé. Mais l'Union soviétique ne voulait évidemment pas se priver des avantages psychologiques et politiques de l'aide qu'elle accorde, selon les circonstances, à tel ou tel État d'Afrique ou d'Asie. Les États-Unis en font l'un des instruments de leur hégémonie, ou à tout le moins de la compétition qui les oppose aux autres grandes puissances. Les partenaires de la France en Europe ne se sentent ni vocation ni obligation à cet égard et n'ont accepté qu'avec réticence les accords d'association avec le Marché commun que la France demandait en faveur d'un certain nombre de pays africains. Dans le débat périodique sur le prix des matières premières Paris est toujours seul à réclamer un accord international qui stabilise les ressources des pays sous-développés.

Politique audacieuse et cohérente certes, dont le coût était bien moindre qu'on ne le crut car l'économie française y trouvait son intérêt, mais qui n'allait pas sans difficulté quand surgissaient des crises politiques tenant à la situation de telle ou telle région du monde. Ce fut le cas au Proche-Orient.

La coopération avec les États arabes s'inscrivait dans le prolongement de la coopération franco-algérienne. Elle avait d'autant plus d'importance qu'il s'agissait à la fois de reprendre en compte une action très profonde et très ancienne et d'effacer les traces récentes des derniers épisodes dramatiques de la colonisation. Simultanément, le général de Gaulle, séduit par l'audace et la grandeur du destin que s'étaient fixé les fondateurs de l'État d'Israël et convaincu, de toute façon, que celui-ci était une réalité dont il fallait tenir compte, avait établi avec les dirigeants de Tel-Aviv, et surtout avec le plus illustre d'entre eux, David Ben Gourion, de bonnes relations. Quand la crise de mai-juin 1967 éclata il n'hésita pourtant pas. Si regrettables qu'aient été les circonstances de l'occupation d'une grande partie de la Palestine par les Israéliens, l'État d'Israël existait et il était à la longue impossible de ne pas le reconnaître. Et si regrettable qu'ait été la non-reconnaissance d'Israël par les pays arabes, on ne pouvait admettre que les Israéliens se lancent dans une guerre préventive. Sans doute aurait-il été souhaitable que les bateaux israéliens continuent de franchir le détroit de Tiran, mais un arrangement négocié, même peu satisfaisant, était infiniment préférable à un conflit armé avec son cortège de morts, de misères, de destructions, de répression et de terreur. Aussi, quand le conflit éclata, le gouvernement français, blâmant les menaces proférées contre Israël, condamna-t-il formellement celui-ci pour avoir déclenché la guerre.

Très vite, les événements allaient justifier l'analyse française. On avait dit qu'Israël était menacé d'anéantissement : il se révéla que le rapport des forces lui était massivement favorable. Les spécialistes ne l'ignoraient pas. De Gaulle non plus : il en avait d'ailleurs averti sans ambages l'ambassadeur d'Égypte. On avait aussi prétendu que les pays arabes seraient

convaincus par la force de reconnaître l'existence d'Israël et que la paix sortirait ainsi de la guerre. Il n'en fut rien : les vaincus durent accepter un cessez-le-feu mais les années ont passé sans qu'ils admettent les conséquences politiques de leur désastre de 1967, comme ils s'y étaient refusés après ceux de 1948 et de 1956. Bien plus : l'amertume, la rancune, l'humiliation, la haine, accumulées par la guerre et la défaite, allaient reculer d'un temps indéfini l'heure lointaine de la réconciliation des peuples. A la veille de la guerre des Six Jours, le général de Gaulle confiait que la guerre et la prévisible victoire d'Israël auraient trois résultats : une pénétration plus large et plus facile en Méditerranée orientale avec, pour conséquence, l'entrée en lice de grandes puissances dans tout le Proche-Orient, une crise des relations entre les pays producteurs de pétrole et les pays industriels acheteurs de pétrole arabe, la transformation de la question palestinienne d'un simple problème de réfugiés en un problème national. Au bout de quelques années à peine, cette analyse a été confirmée par les faits.

A distance, le chemin que la politique française emprunta apparaît au fond très simple et très clair. Le retour au pouvoir du général de Gaulle s'est traduit en effet par une double volonté de rupture : avec la situation coloniale où s'enlisait la France, avec l'intégration de la France dans le bloc atlantique. Nul doute que la politique étrangère voulue par de Gaulle n'ait visé, dès l'origine, des objectifs à long terme, plus positifs, tels que la détente entre l'Est et l'Ouest, le rapprochement entre les deux moitiés de l'Europe, l'établissement de rapports d'un type nouveau entre États industriels et nations sous-développées.

A travers les étapes de sa mise en œuvre, cette politique a toujours obéi à sa propre dialectique et garde toute sa cohérence : dans un univers menacé par les impérialismes, un État ne saurait sauver son indépendance si, autour de lui, les autres succombent.

P.-M. L. G.

Chapitre X

MAI 1968 ET LA FIN DU RÈGNE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le 1er mai 1968, le premier drapeau noir que l'on ait vu surgir depuis bien longtemps dans une manifestation populaire parisienne à côté des drapeaux rouges du socialisme et du communisme est soudain brandi par un petit groupe d'étudiants gauchistes qui se sont mêlés au traditionnel cortège des syndicats, de la République à la Bastille. Ce morceau d'étamine n'est pas seulement un symbole, le symbole du trouble et de la fièvre qui agitent la jeunesse; c'est aussi, et davantage encore, un avertissement, que personne pourtant n'entendra. Ce jour-là, en effet, est un jour comme les autres dans l'histoire de la Ve République. Mieux : un bon jour.

Le général de Gaulle est très satisfait. Il vient d'apprendre que la décision pour laquelle il n'a pas ménagé ses efforts depuis plusieurs mois est enfin acquise : c'est à Paris que va se tenir la conférence de la paix au Viêt-nam, le face-à-face des Américains et de leurs adversaires qui dénouera, à n'en pas douter, le conflit. La France et son chef ne manqueront pas d'en retirer prestige et autorité.

Le Premier ministre est enchanté. Il boucle ses valises : il va s'envoler demain, avec le ministre des Affaires étrangères, pour un très beau voyage officiel. En Iran, en Afghanistan, le normalien va mettre ses pas dans ceux de Tamerlan et de Nadir, le professeur défendra le rayonnement de la langue française, l'homme d'État déjà respire une odeur de pétrole, écoute la rumeur des industries naissantes qu'il faut équiper. Nul doute que M. Pompidou, lui aussi, trouvera, à travers les réceptions pittoresques et les conversations profitables qui l'attendent, un regain de popularité et de crédit.

Rien, vraiment rien, n'annonce la tempête. L'intérim du Premier ministre est confié à Louis Joxe, pilote avisé pour temps calmes. A part l'incident du drapeau noir, le défilé du 1er mai a été d'une sagesse exemplaire : on y a moins chanté *l'Internationale* que, sur l'air d'*Il était un petit*

Le général de Gaulle en mai 1968

navire, « Ohé! Ohé! Pompidou navigue sur nos sous! » Le parti communtise apparaît de plus en plus comme une grande force ordonnée et raisonnable : son secrétaire général adjoint, M. Marchais, met d'ailleurs, au soir de ce 1er mai, la dernière main à un éditorial qui paraîtra le surlendemain dans *l'Humanité* pour dénoncer « l'agitation stérile » des « faux révolutionnaires » gauchistes dirigés « par l'anarchiste allemand Cohn-Bendit ».

L'effervescence endémique, la contestation permanente qui règnent à la faculté des lettres de Nanterre et dans quelques universités agacent le pouvoir, elles ne l'inquiètent pas réellement. Quant au climat social, il est beaucoup plus serein qu'on ne pouvait l'espérer : de ce côté-là non plus, rien à redouter pour l'immédiat. La situation parlementaire du gouvernement seule est préoccupante. M. Giscard d'Estaing s'est heurté violemment le 24 avril au Premier ministre. La marge qui, depuis les élections de mars 1967, sépare la majorité d'une opposition dynamique et unie conduite par M. Mitterrand demeure faible malgré certains ralliements occasionnels des centristes. Mais M. Pompidou vient de marquer un point au Palais-Bourbon, à propos de l'introduction de la publicité à l'O. R. T. F., et son voyage entraîne une suspension d'armes que l'on parviendra bien à faire durer ensuite par divers artifices jusqu'à la clôture de la session, jusqu'en juillet.

Sur la grisaille de cette toile de fond vont cependant s'inscrire soudain, à la surprise de tous et d'abord du Général, l'émeute et la grève qui ébranleront le régime. Même si personne ne peut se vanter de les avoir prévues et annoncées, les journées de mai 1968 ont de longues racines.

Jusqu'où convient-il de remonter pour trouver les prodromes de la révolte étudiante, pour en distinguer les causes et les raisons? L'agitation universitaire, et particulièrement au Quartier latin, est inséparable, à maintes époques, de l'histoire politique et sociale de notre pays. Mais de cinquante mille entre les deux guerres pour la France entière, de cent cinquante mille en 1950-1954, de deux cent cinquante mille encore au plus fort de la guerre d'Algérie vers 1960, la population estudiantine double rapidement pour atteindre environ cinq cent mille au début de 1968. Pendant ce temps, en dépit des successifs projets de réforme, des graves colloques et des innombrables congrès qui lui sont consacrés, le malaise gagne dans l'Université, la sclérose, l'inadéquation, la mauvaise organisation des études supérieures sont dénoncées de plus en plus vigoureusement. Insuffisance des débouchés, entassement dans des locaux trop exigus, surcharge ou mandarinat des maîtres trop peu nombreux, sélection rigoureuse et qui manque souvent son but, complexité croissante des règlements et structures, phobie de l'examen, tout concourt à accroître la nervosité et l'irritation.

Parallèlement, l'évolution des mœurs, de la famille, de la société, l'apparition de ce qu'on dénonce ici comme une crise de civilisation, là comme un vide moral et spirituel, agitent la jeunesse, toujours encline aux remises

en question. Dès 1963, le phénomène yéyé, le rock, la guitare, le nomadisme estival, les bandes annonçaient les beatniks, les hippies, avec les premières alertes à la drogue, les premières manifestations de liberté sexuelle. Cette jeunesse cherche ses héros — Mao, Trotsky, Martin Luther King, mais aussi Humphrey Bogart le bagarreur, Ho Chi-Minh, Castro, Guevara, mais aussi les musiciens et les révolutionnaires noirs américains, et les Palestiniens, et les Vietnamiens... On lui attribuera des « maîtres à penser » — Wilhelm Reich, Marcuse — et pourtant c'est sans docteurs de la Loi qu'elle se nourrit de tout ce qui, à travers le monde, exprime une révolte, un refus, parfois une violence. Certes, ceux qui passent de la récusation sommaire et sans grandes conséquences du présent qui leur est donné et du futur qui leur est promis à la réflexion et au rêve de la cité idéale, fraternelle, libre et généreuse qu'ils réclament ne sont encore qu'une infime minorité. Mais ils éveillent vite des échos parmi leurs camarades — même fort étrangers à ces idéologies et à ces exigences — dès lors que leurs conditions de vie et de travail, leurs perspectives d'avenir les amènent à contester eux aussi, à battre en brèche l'autorité des parents, des maîtres, des chefs, des gouvernants, à remettre en question les traditions, les usages, les règlements.

Il est caractéristique à cet égard que les premières manifestations étudiantes — en 1965 à la cité universitaire d'Antony, en 1966 à Strasbourg avec les « situationnistes », en 1967 à Nanterre — aient pour thème clef la ségrégation dans les « résidences » entre garçons et filles, c'est-à-dire la liberté sexuelle. Caractéristique aussi que le foyer principal d'agitation soit, très tôt, Nanterre, dans la banlieue parisienne, faculté ouverte en 1964, prévue pour deux mille étudiants et qui en recevra quinze mille à la rentrée de 1967; faculté encore où fleurit la sociologie — discipline attirante, mais sans débouchés.

A l'étranger, la contestation étudiante a pris très tôt le départ : la révolte de Berkeley date de 1964, des heurts se produisent au Japon, en Allemagne occidentale en 1966, puis en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne. Le « printemps de Prague » montre qu'il n'y a pas de rideau de fer pour qui veut « changer la vie » et que le communisme lui aussi peut être contesté. Les premières délégations d'étudiants « gauchistes » rencontrent, à la faveur des vacances puis des grands rassemblements de jeunes — en particulier à Berlin, en février 1968 —, les inspirateurs du mouvement, Rudi Dutschke du S. D. S. allemand, Salvatore l'Italien, Ernest Mandel, journaliste belge. Leurs propres chefs de file apparaissent peu à peu : Alain Krivine, militant déjà averti, Daniel Cohn-Bendit, l'un des fondateurs de ce qui sera le Mouvement du 22 mars, Alain Geismar, jeune professeur et leader du S. N. E.-SUP, Jacques Sauvageot, responsable de l'U. N. E. F. — tous trotskistes, maoïstes, anarchistes, marxistes-léninistes...

Les conditions de l'explosion sont ainsi réunies : le mécontentement et l'inquiétude, la contagion de l'effervescence, la recherche d'un défi, des héros et des meneurs — ou du moins des catalyseurs de la révolte. Cependant, nulle part jusqu'à présent dans le monde, quand une étincelle

a mis ici ou là le feu aux poudres, l'émeute étudiante n'a débouché sur la grève ouvrière, comme cela va être le cas en France.

Au fil des mois de mars et d'avril, il n'est guère de jour où Nanterre-la-Folie ne défraie la chronique. Guère de jour non plus où des attentats, des bagarres entre gauchistes et les étudiants d'extrême droite, peu nombreux mais violents, d'Ordre nouveau, des distributions de tracts, des meetings houleux, des arrestations parfois — mais vite suivies de mises en liberté —, des incidents divers ne soient signalés. Tout, et d'abord les guerres du Viêt-nam et du Proche-Orient, mais aussi les règlements universitaires, l'« oppression » et la « répression » pourtant bien timides, la « révolution en marche », est prétexte à manifester.

L'opinion considère cette agitation avec amusement, ou agacement, mais sans trop s'émouvoir; le pouvoir, perplexe, ne s'alarme pas davantage. A l'Élysée, le 1er mai, le général de Gaulle a pris à part le ministre de l'Intérieur, Christian Fouchet, pendant la cérémonie traditionnelle de remise du muguet par les forts des Halles : « Il faut en finir avec ces incidents de Nanterre. » C'est irritant; ce n'est pas sérieux. Un peu de fermeté et tout rentrera dans l'ordre.

De même quelques grèves « sauvages » — phénomène un peu oublié qui avait réapparu l'année précédente — n'inquiètent guère : à Redon et Quimper, Lyon et Besançon en 1967, à Fougères, à Caen surtout, en janvier 1968; seuls les spécialistes ont discerné une vigueur inattendue, un ton inédit, des revendications nouvelles et aussi la présence d'éléments gauchistes mêlés aux jeunes ouvriers qui débordent les responsables syndicaux. Bah! Ce n'était encore qu'un symptôme, localisé et limité, de nervosité, et cela aussi passerait.

A Nanterre, où règne une psychose d'agression par les « fafs » — les « fascistes » —, un regain d'agitation, le 2 mai, a conduit les autorités à suspendre une fois de plus les cours. Cette décision malheureuse forge le premier maillon de la chaîne : les « enragés » chassés de leur campus vont porter leurs clameurs au Quartier latin, leur combat dans la rue. Le 3 mai, dès midi en effet, les nanterrois, Cohn-Bendit en tête, campent dans la cour de la Sorbonne et y tiennent meeting. Au début de l'après-midi, réactions maladroites des responsables de l'Université et du maintien de l'ordre : d'abord la police encercle la Sorbonne sur le faux bruit qu'Ordre nouveau va attaquer les gauchistes; puis les portes des amphithéâtres et des bibliothèques sont fermées à clef; enfin les travaux dirigés et les cours sont brusquement suspendus. Dans la cour, transformée en citadelle assiégée, se trouvent pris au piège quelque quatre cents trublions, en majorité nanterrois, et plusieurs centaines d'étudiants qui étaient venus pour travailler et non pour manifester.

C'est alors que la deuxième faute capitale, après la fermeture de Nanterre, est commise : au lieu de se borner à séparer d'un « cordon sanitaire » les gauchistes et leurs adversaires hypothétiques, la police pénètre

dans la Sorbonne, organise une souricière et sans ménagements embarque plus de cinq cents étudiants. Elle a agi sur réquisition du recteur et, à n'en pas douter, dans l'esprit des instructions gouvernementales. L'opération est si inattendue, si brutale, si longue aussi — près de trois heures s'écoulent avant que le premier car chargé d'étudiants s'ébranle — que plusieurs milliers de jeunes auront le temps de se rassembler spontanément au-delà des barrages, de s'indigner, de s'époumoner. La police réagit vigoureusement : premières grenades lacrymogènes, premières charges et, en face, premières grilles d'arbres et premiers pavés arrachés, première ébauche de barricade. Tout commence.

Ce « vendredi noir » du Quartier latin se déroule sans chefs — tous ou presque sont parmi les manifestants appréhendés —, sans mots d'ordre, sans plans. Il est marqué par des scènes d'une rare violence. Après le « bouclage », les « ratonnades » : les assauts des gendarmes mobiles, des « sections spéciales », sont brutaux et aveugles; tout isolé, manifestant ou passant qui ne court pas assez vite, est bousculé, matraqué, embarqué; dans les cars, dans les commissariats, les passages à tabac sont nombreux. Quatre heures de durs affrontements transforment des milliers d'étudiants paisibles, qui ne songeaient guère à contester la société, en émeutiers déchaînés.

Les réactions de l'opinion, grossies de rumeurs et de faux bruits en tous sens, seront d'abord faites de stupeur. Le pouvoir durcit son attitude. « Il

Les forces de l'ordre en action à Paris en mai 1968



n'est pas possible, a dit de Gaulle, de tolérer les violences dans la rue. » Le 4, le dimanche 5 même, des fournées de manifestants sont jugés en hâte, condamnés — et plusieurs à des peines de prison fermes. Huit nanterrois, dont Cohn-Bendit, sont convoqués en conseil de discipline, menacés d'exclusion. Les premiers « comités d'action » naissent dans les facultés et les lycées. La Sorbonne et Censier fermés, l'Université en grève, les lycées agités : le Quartier latin est sévèrement quadrillé dès l'aube, chaque jour, par d'imposantes forces de police. Ce qui n'empêche pas les manifestants d'affluer, par petits groupes, et le 6 mai, dès 10 heures, c'est de nouveau le heurt. Ils sont alors deux mille, vers l'Odéon; une heure plus tard, quatre mille, qui marchent boulevard Raspail, rue de Rennes; à midi six mille, devant la Halle aux vins... Un cortège se forme qui parcourt les artères de la capitale, passant par le Châtelet, l'Opéra, le Palais-Royal, Saint-Germain-des-Prés pour revenir vers 15 heures auprès de la Sorbonne où une nouvelle émeute commence.

Elle durera jusqu'à 1 heure du matin, confuse et brutale, dans les nappes de gaz, les explosions, à la lueur des cocktails Molotov, des incendies de voitures, dans le hurlement des sirènes des ambulances et des motopompes. La police est partout, elle mitraille au fusil lance-grenades, charge, matraque, frappe très fort, trop fort; les manifestants répliquent par un déluge de boulons, de pavés, lapident les cars, reculent, puis se reforment et contre-attaquent, tentent d'édifier des barricades. Pendant ce temps, les ministres, les autorités, objets de démarches pressantes et angoissées, répondent par l'autosatisfaction, la dérision : le régime, déclare l'un d'eux au micro de France-Inter, « a fait beaucoup pour l'Université »; il faut « renouer le dialogue », isoler « les agitateurs organisés » et « mettre fin à la violence ». Quatre cents arrestations, des centaines de blessés — près d'un millier, dira-t-on. Parallèlement, des manifestations ont, sans incidents graves, alerté la population de presque toutes les villes universitaires. On est passé de la révolte à l'émeute.

Le mouvement est si spontané et étendu, la répression apparaît si haineuse et excessive, les protestations sont sur-le-champ si vigoureuses que l'opinion bascule en faveur des étudiants. Sa sympathie sera fragile et peu durable, mais non sans conséquences. Chaque jour de ce mois de mai, désormais, aura son histoire — ou sa péripétie. Le 7, c'est « la nuit des marcheurs » : quatre heures durant, de Denfert-Rochereau à l'Étoile, un lent cortège traverse la moitié de Paris, avant de retourner aux abords du Quartier latin où les scènes de la veille, plus brèves mais plus violentes encore, se répètent. Le 8, le gouvernement proclame une fois de plus sa décision d'être ferme et les députés consacrent un débat ému et intéressant, mais trop tardif et vain, à la situation. Le 9, les meetings improvisés s'organisent devant la Sorbonne, puis à tous les coins de rues, les murs achèvent de se couvrir de graffiti pittoresques ou vengeurs, l'agitation s'étend dans les lycées et en province : on comprend vite que la « désescalade » escomptée et, semblait-il, amorcée n'était qu'une trêve. Le vendredi 10 mai en effet, c'est la « nuit des barricades ».

On en comptera plus de trente, surgies sous l'œil d'impressionnantes forces du maintien de l'ordre qui, cependant, demeurent l'arme au pied. Des milliers de lycéens se sont mêlés aux étudiants et, de toutes parts, mises en garde dramatiques et avertissements solennels affluent : si la répression s'abat sur cette foule très jeune, on peut craindre le pire, une tuerie. De fiévreuses négociations s'ébauchent entre responsables étudiants et autorités universitaires. Les émissaires officieux multiplient les allées et venues à la recherche d'un introuvable compromis, tandis que les ministres font comme la police : ils attendent, rassemblés autour du Premier ministre intérimaire. Les radios décrivent en termes brûlants la levée en masse du Quartier latin et bientôt ce sont des milliers de Parisiens, des dizaines de milliers, dira-t-on, qui se dirigent — les uns en sympathisants, les autres en spectateurs — vers le camp retranché qui s'ébauche au cœur de la capitale.

C'est dans cette incroyable confusion qu'à 2 heures du matin l'ordre est finalement donné d'enlever par la force les barricades et de disperser les manifestants. Cinq mille grenades lacrymogènes, offensives ou soufflantes et peut-être aussi des grenades au chlore et au phosphore, sont lancées, puis les vagues d'assaut avancent, au coude à coude, chaque homme portant d'une main le bouclier et de l'autre la matraque. Une à une, les défenses cèdent — mais il faut parfois s'y reprendre à dix fois pour que tombent les ouvrages les plus imposants. Méthodiquement, les policiers nettoient le terrain reconquis, font la chasse aux manifestants jusque dans les immeubles où ils ont trouvé refuge. Quinze cents blessés dont le quart environ parmi les forces de l'ordre, et cette fois encore beaucoup d'excès, beaucoup de brutalités inutiles qui donneront prise un moment aux plus folles rumeurs. En réalité, il n'y a eu qu'un tué — encore ne l'apprendra-t-on que plusieurs semaines plus tard —, victime d'un éclat de grenade; il est juste de dire que si la police avait vraiment perdu son sang-froid, si un seul coup de feu par exemple avait été tiré, l'horrible bain de sang prédit se serait produit. Or, il n'en fut rien, malgré la gravité de certaines blessures, et il convient de porter le fait au crédit des défenseurs de l'ordre, sinon de ses responsables suprêmes.

Cependant, au matin du samedi 11 mai, le gouvernement se trouve devant un paysage de désastre. Le Quartier latin devenu champ de bataille, dix facultés de province occupées ou mises à sac dans un surgissement de drapeaux rouges ou noirs. Pire : dès la veille au soir les syndicats ouvriers ont décidé, avec les syndicats d'enseignants et d'étudiants, d'organiser une « journée nationale de protestation contre la répression » et l'ont fixée au lundi 13. Toute la journée, ministres, préfets et recteurs défilent à l'Élysée où de Gaulle n'a appris qu'à son réveil — car aucun de ses collaborateurs n'avait osé troubler son sommeil — les événements de la nuit. Le mot d'ordre reste « fermeté ». Mais on attend le Premier ministre qui, avançant son retour d'Afghanistan, arrive enfin à Paris au début de la soirée. Avec cette rentrée en scène de Georges Pompidou, le second acte va commencer; il en sera, dix-huit jours durant, le personnage central.

De ce samedi 11 mai au soir jusqu'au mercredi 29 mai au matin, la situation va rapidement évoluer de l'émeute du Quartier latin à une insurrection de toute l'Université, de l'émotion populaire à une grève quasi généralisée et, pour le pouvoir, à travers des phases successives de temporisation, de négociation et de réaction, de la « fermeté » jusqu'à présent prônée à la déliquescence, presque à l'effondrement. Quelles sont les étapes de cet extraordinaire enchaînement?

La réouverture des facultés, la libération immédiate des étudiants emprisonnés, l'autorisation de la manifestation syndicale du 13 mai, telles sont les mesures d'apaisement annoncées moins de trois heures après son retour et à l'issue d'une brève visite à l'Élysée par le Premier ministre. Ces mesures n'empêchent pas que le « pouvoir étudiant » s'empare aussitôt des installations universitaires et bientôt d'autres bâtiments officiels : ainsi à la Sorbonne, à Censier, à l'Odéon, puis dans toutes les autres facultés parisiennes et de province, un fantastique meeting commence le 13, qui durera presque sans interruption, nuit et jour, pendant six semaines. C'est, pour l'instant, une fête un peu révolution, une révolution un peu fête dans laquelle des milliers de silencieux prennent soudain la parole. Ils parleront à tort et à travers — et parfois bafouilleront un peu — dans un climat de libération et de joie, qui cédera bientôt la place à une sourde inquiétude, puis à l'exaspération, voire à la peur.

L'immense cortège qui traverse ce même 13 mai — dix ans jour pour jour après l'explosion d'Alger qui ramena de Gaulle au pouvoir — la capitale en grève, de la République à Denfert-Rochereau, voit se mêler tous les dirigeants des syndicats et des partis de gauche derrière les organisations et les leaders du mouvement étudiant, de Georges Séguy, Mendès-France et Mitterrand à Sauvageot, Geismar et Cohn-Bendit. Un million de manifestants, disent les organisateurs; deux cent mille, estime la préfecture de Police — la vérité étant probablement entre les deux, aux alentours de cinq à six cent mille. Les fautes du pouvoir ont, en dix jours, permis à une poignée d'enragés de Nanterre de provoquer, non seulement à Paris, mais aussi en province, les plus larges manifestations qu'on ait vues depuis vingt-trois ans, depuis la Libération. Et ce n'est qu'un début, car en trois jours la grève va prendre le relais de l'émeute.

La grève de Mai est née très exactement au début de l'après-midi du mardi 14 à l'usine de Sud-Aviation de Bouguenais, en Loire-Atlantique; limitée à une entreprise déjà souvent perturbée, dans une région agitée, elle est d'abord passée inaperçue en dépit de la séquestration du directeur et des cadres de l'usine. C'est néanmoins le détonateur, comme Nanterre l'avait été pour la contestation étudiante. Le lendemain, de la même façon — c'est-à-dire à la base et contre les responsables syndicaux autant que contre les « patrons » —, des mouvements analogues éclatent à Beauvais, à Orléans, à Lyon, au Creusot, à Billancourt enfin, chez Renault, et bientôt dans toutes les autres usines de la Régie à travers la France. Le 17 à 15 heures les grévistes ne sont encore que trois cent mille. Le lundi 20 au matin, on en dénombrera six millions et le point culminant sera atteint le 24 mai avec



La manifestation du 13 mai 1968

neuf à dix millions de travailleurs arrêtés soit sur un mouvement spontanément suscité — et le plus souvent à l'initiative des jeunes ouvriers —, soit sur un vote parfois organisé par les syndicats qui s'efforcent de reprendre le contrôle de la démonstration, soit par l'arrêt des services publics et de la production.

Le général de Gaulle, après avoir beaucoup hésité, est parti le mardi 14 pour un voyage officiel en Roumanie prévu de longue date. Seul maître à bord, Georges Pompidou a fait front de tous côtés : à l'Assemblée, où l'opposition a déposé une motion de censure; devant l'opinion, en s'efforçant de désamorcer le mouvement de grève; au Quartier latin et dans les villes universitaires, en évitant toutefois des affrontements entre étudiants et policiers; enfin par des contacts secrets avec les dirigeants syndicaux afin d'explorer les voies d'éventuels pourparlers. Lorsque de Gaulle regagne Paris, le 19 au soir, il trouve un pays où certes aucun nouvel incident grave ne s'est produit depuis une semaine, mais qui est complètement paralysé par la grève. « La réforme, oui; la chienlit, non » dit-il. Il entreprend aussitôt de mettre en œuvre plusieurs initiatives qui, espère-t-il, dénoueront la situation.

D'abord, il faut négocier la reprise du travail. Le Premier ministre, qui a obtenu la confiance des députés après des débats houleux — la censure a recueilli 233 voix sur 485 —, s'y prépare. Ensuite, il faut ouvrir une perspective politique qui enraye l'agitation de l'opposition : le Général envisage un référendum sur la participation. Mais en même temps, l'ordre doit être rétabli : après avoir décidé l'évacuation par la force des facultés et

bâtiments officiels en commençant par la Sorbonne, des usines et ateliers occupés, puis accepté à contrecœur d'y renoncer, de Gaulle a néanmoins ordonné un renforcement des mesures d'ordre et la police a reparu massivement au Quartier latin. Sur ces trois terrains — social, politique et du maintien de l'ordre —, trois échecs. Les échauffourées ont repris autour des universités à Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, etc.; chaque soir à Paris, le boulevard Saint-Michel redevient le théâtre d'affrontements entre les policiers et les étudiants auxquels se mêlent des éléments troubles, « la pègre » dira le ministre de l'Intérieur. L'agitation et sa répression aboutissent le vendredi 24 au soir à une nouvelle émeute dans Paris, le troisième « vendredi noir », qui déborde dans de nombreux quartiers — un incendie, par exemple, est allumé à la Bourse — et se solde, outre plusieurs centaines de blessés, par près de huit cents arrestations. En province, l'effervescence n'est pas moindre — un commissaire de police trouve la mort à Lyon — et le mouvement, qui dérive, commence à être mal compris, impopulaire, à faire peur. Voilà pour le retour au calme.

L'échec de l'initiative politique est flagrant : annoncé le même 24 mai par une allocution du chef de l'État, le référendum sur la participation ne suscite que des sarcasmes et, de la part du gouvernement, des objections. « J'ai mis à côté de la plaque », confirmera le Général à son entourage dès le lendemain matin.

Quant à la grande négociation, le « nouveau Grenelle », elle échoue à son tour avec éclat. Certes, les dirigeants des syndicats ouvriers, ceux du patronat et le pouvoir, représenté par le Premier ministre en personne, ont discuté dans la fièvre du samedi 25 à l'aube du lundi 27. Certes, des concessions considérables ont été faites : ainsi le salaire minimal garanti, que le patronat déclarait quelques jours plus tôt intangible sous peine de crise inflationniste grave, a-t-il été relevé d'un seul coup de 35 p. 100. Certes, un accord comportant bien d'autres satisfactions et garanties a-t-il été finalement conclu. Mais cet accord est rejeté par la base qui le juge insuffisant; les leaders syndicalistes voyant derechef le mouvement leur échapper formulent des exigences et des revendications supplémentaires; et la grève, loin de s'interrompre, continue et même s'étend encore. Chemin faisant, le personnel de l'O. R. T. F. a cessé le travail et la télévision n'assure plus qu'un minimum épisodique d'information : le « quatrième pouvoir » tombe lui aussi en déliquescence.

Comme s'il s'agissait enfin de prouver que, cette fois, c'est le régime qui est en cause et vacille, voici que l'opposition prend à son tour l'initiative. Un meeting au stade Charléty, en présence de Pierre Mendès-France, fait craindre qu'après un mois où on est passé de la révolte à l'émeute, puis à l'insurrection, les lendemains ne soient carrément révolutionnaires. François Mitterrand annonce qu'il briguera la succession du général de Gaulle et Pierre Mendès-France se déclare prêt à former un gouvernement provisoire. Au soir du mardi 28, dans un pays désorganisé par la grève, l'autorité est partout battue en brèche. Les étudiants sont maîtres des facultés, les ouvriers occupent les usines, les paysans manifestent eux aussi. Le personnel politique

est en plein désarroi, les ministres, la majorité sont démoralisés ou impuissants, l'opposition se croit le vent en poupe, le pouvoir a perdu toutes ses cartes — celle de la fermeté, celle du référendum, celle de la négociation. Et, à ses visiteurs ou collaborateurs, de Gaulle apparaît las, amer, désabusé, près de jeter l'éponge.

C'est alors que va éclater comme un coup de tonnerre la plus stupéfiante nouvelle de cette crise nationale, prélude à un retournement complet de la situation : la disparition du Général.

Tout a été dit sur cette disparition — et aussi le contraire de tout. On ne rouvrira pas ici un débat qui n'est pas près d'être clos et on se bornera à soutenir comme la plus vraisemblable l'une des hypothèses qui ont été présentées, sans pouvoir toutefois dans un tel récit entreprendre de la discuter et de l'étayer. Selon cette hypothèse, le départ soudain et secret du président de la République pour le quartier général des forces françaises d'Allemagne où il passe la moitié de la journée du mercredi 29 auprès du général Massu avant de gagner Colombey ne procédait ni du découragement, voire de la panique, ni d'un coup de tête, encore moins d'une improvisation; il constituait au contraire un extraordinaire coup de poker, soigneusement prémédité et préparé. Il y entrait, bien sûr, par le choix du lieu, du moment et du geste, des avertissements divers : à l'adresse des gaullistes et même des plus fidèles, invités à se ressaisir; des opposants, avertis que tout ce qu'ils tenteraient désormais serait illégitime et insurrectionnel; des trublions, menacés de voir l'armée requise contre eux. Mais l'essentiel devait être — et cet objectif fut effectivement atteint au-delà de ce qu'on en pouvait escompter — de déplacer les projecteurs, de renverser la marche des événements, de reprendre l'initiative afin de précipiter le dénouement.

C'est fulgurant. « Disparu » à la fin de la matinée, « retrouvé » au début de la soirée, le Général rentre à l'Élysée le jeudi 30 peu après midi. Il écarte d'un mot la démission que vient lui présenter le Premier ministre, accepte toutefois sa suggestion, si souvent rejetée depuis quelques jours, de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, annonce au pays dès le milieu de l'après-midi le maintien du gouvernement remanié, l'annulation du référendum, l'organisation d'élections législatives anticipées, et appelle à la mobilisation de tous les partisans de l'ordre. Deux heures plus tard, l'énorme manifestation discrètement préparée par les gaullistes depuis quatre jours déferle sur les Champs-Élysées, réplique tricolore au rouge cortège du 13 mai. L'autre Paris, moins populaire, mais d'où les jeunes ne sont pas absents s'ils sont moins nombreux et moins chevelus, la foule des classes moyennes, des anciens combattants, des habitants des « beaux quartiers » et des cités de banlieue, donne à *l'Internationale* la riposte de *la Marseillaise*. Et dans maintes villes de province, la France de l'ordre réplique également à la France de la contestation : éternel dialogue. Un million d'hommes et de femmes, ministres, députés et dignitaires du

régime en tête : tel est le chiffre de manifestants qu'avancent cette fois aussi — mais ce ne sont pas les mêmes! — les organisateurs. Trois cent mille évalue la préfecture de Police. Là encore, la vérité est sans doute à mi-chemin, et d'ailleurs peu importe : Mai s'achève, la page tourne dans le grand livre de l'Histoire.

L'essence, la nuit même, coule de nouveau aux pompes des stations-service, taries depuis trois semaines. Le week-end de la Pentecôte fera sur les routes soixante-dix morts et six cents blessés. La vie reprend, si l'on ose dire. Il faudra néanmoins deux bonnes semaines avant qu'à travers de nouvelles concessions aux revendications ouvrières la reprise progressive du travail, amorcée dès le 4 juin, puisse être considérée comme générale; deux semaines aussi pour que l'Odéon, puis la Sorbonne et finalement tous les locaux universitaires ou autres soient évacués; trois semaines pour que l'agitation de la jeunesse s'apaise, avec toutefois des retours de flamme — à Flins, le 10, un lycéen trouve la mort; à Montbéliard, le 11, un gréviste est tué par balle — et une répression de plus en plus sévère. De part et d'autre, la violence s'aggrave et la contestation finit de sombrer dans le discrédit avant de s'étouffer. L'espoir un moment entrevu par les gauchistes d'une liaison étudiants-ouvriers s'effondre sans avoir jamais pris corps.

De Gaulle a écarté les ministres jugés responsables des fautes commises — ceux de la Justice, de l'Intérieur, de l'Éducation nationale et de l'Information; il a permuté ses ministres des Affaires étrangères et des Finances, Maurice Couve de Murville et Michel Debré; il a fait une plus large place aux gaullistes de gauche dans le gouvernement; il mène la campagne électorale brève, mais incisive. Il s'explique longuement devant l'opinion au cours de plusieurs entretiens et allocutions radiotélévisés; il prononce l'amnistie complète des condamnés de l'activisme et rouvre les frontières aux exilés; il interdit toute manifestation et dissout les groupements gauchistes. Inlassablement, il appelle à voter pour la majorité, pour la paix sociale, pour l'ordre.

Il a gain de cause, et largement. Les 23 et 30 juin, avec 43,65 p. 100 des suffrages exprimés au premier tour, près de 380 sièges sur 485 au second, le groupe le plus nombreux qui ait jamais forcé la porte d'une Assemblée française sous la République fait son entrée au Palais-Bourbon, tandis que la gauche enregistre la plus cuisante défaite qu'elle ait eu à connaître depuis bien longtemps. La crise de Mai qui aurait pu les abattre a entraîné paradoxalement un succès si écrasant du régime et de son chef que ses lieutenants doivent inviter leurs partisans à « dominer leur victoire ». Plébiscité à travers ses députés, le Général semble pouvoir à nouveau tout entreprendre, tout réformer, tout faire. Pourtant, jamais un triomphe aussi imprévu, foudroyant et complet n'aura été aussi fallacieux et mystificateur. En fait, Mai n'a pas été qu'un grand chambardement dans la vie nationale, une grande rupture dans l'attitude, le jugement et la conscience de bon nombre de Français, il a sonné le glas du pouvoir de Charles de Gaulle, il annonce la fin de son règne.

Les dix mois qui séparent le spectaculaire redressement de juin 1968

de l'échec du référendum d'avril 1969 constituent une de ces transitions historiques que l'on se garde généralement dans notre pays, si volontiers chauvin et même quelque peu vaniteux, d'examiner de près, de peur d'y découvrir trop de témoignages de l'instabilité, de l'ingratitude et de la versatilité qui sont des traits bien connus du tempérament national. Et pourtant, si on le veut, ne peut-on estimer au contraire qu'après avoir été remuée dans ses profondeurs par la révolte de sa jeunesse, après avoir été tentée un moment de céder aux vieux démons du désordre et de l'anarchie, puis, s'arrêtant au bord du gouffre, être allée aussitôt très loin dans l'autre sens, vers l'ordre retrouvé et l'autorité restaurée, la France a fait preuve de mesure? En écartant, la paix civique revenue, le vieil homme qui n'avait su ni prévoir, ni empêcher, ni surmonter la crise et qui, visiblement, n'avait pas compris l'événement, qui peut-être ne comprenait plus son époque et qui, en tout cas, n'était plus compris, elle a tiré, cruellement sans doute, la leçon de Mai... Tous ces sentiments, mêlés en doses inégales dans le cœur et l'esprit de beaucoup, expliquent que, moins d'un an après avoir plébiscité de Gaulle, la majorité des électeurs aient finalement voté contre lui.

Une semaine après l'écrasante victoire électorale de juin 1968, le général de Gaulle prend une décision qui stupéfie ses partisans autant que ses adversaires : il renvoie celui qui avait, à ses côtés, organisé cette victoire, son Premier ministre Georges Pompidou. A sa place, il installe le fidèle exécutant de sa diplomatie qui vient de faire un stage d'un mois au ministère des Finances, Maurice Couve de Murville. Croit-il répondre ainsi au vœu du pays?

Au fil des mois, le vieux souverain et celui qui avait été durant plus de six ans son second, qui apparaissait comme son dauphin, vont s'éloigner, s'opposer même. Une sombre machination à laquelle ses rivaux peut-être, des serviteurs trop zélés à tout le moins, essaieront de mêler le nom de l'ancien Premier ministre achèvera d'aigrir les relations. Se jugeant libéré par cette vilenie de son allégeance, Georges Pompidou se portera ouvertement candidat à une succession qui ne saurait beaucoup tarder à s'ouvrir. Annonçant à diverses reprises, notamment à Rome en janvier 1969, à Genève en février, qu'il briguerait l'Élysée après de Gaulle, essuyant d'ailleurs pour ces propos rebuffades publiques et désaveux cinglants, il maintiendra jusqu'au bout de la campagne référendaire d'avril cette candidature, refusant obstinément de s'engager, en cas de défaite, à ne pas se mettre sur les rangs. Ainsi le rejet de la réforme proposée au pays sera-t-il d'autant plus aisé que la relève est prête. La marche irrésistible de Georges Pompidou vers le pouvoir suprême trace la ligne de force et donne la perspective, sur la toile de fond du référendum, de la dernière année du règne.

Pendant ce temps, il a fallu d'abord entreprendre deux tâches : la transformation de l'Université et le redressement de l'économie. La première, confiée à Edgar Faure, passe par le vote de la « loi d'orientation » qui



Le général de Gaulle le 2 février 1969 à Quimper

bouleverse de fond en comble l'organisation, l'esprit et la nature de l'enseignement supérieur, bouscule et aménage aussi les autres degrés, en particulier le secondaire. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ni d'apprécier une réforme dont la nécessité et le contenu demeurent controversés. On se bornera donc à relever qu'après une certaine résurgence, à la rentrée de 1968, l'agitation devait peu à peu s'apaiser dans les facultés et les lycées, ou plutôt revêtir un caractère différent, désormais endémique, qui excluait pour longtemps les explosions.

Le redressement de l'économie s'opère plus rapidement et plus facilement que ne le prédisaient les Cassandre; les concessions faites à Grenelle, puis en juin, sont beaucoup plus vite épongées qu'on ne l'avait prévu. Pourtant, des fautes de gestion, une trop grande négligence des éléments psychologiques vont, en novembre 1968, donner à la crise monétaire occidentale un relief inattendu dans notre pays. Alors que la dévaluation du franc paraît inévitable et qu'on l'annonce même déjà, de Gaulle s'y oppose in extremis : il refuse une amputation qui n'en est pas moins virtuellement acquise comme il faudra bien, l'année suivante, le reconnaître en la pratiquant.

Mais c'est la laborieuse élaboration de la réforme des régions et du Sénat qui, de l'été 1968 au printemps 1969, va à la fois accaparer l'attention du président de la République et du gouvernement, provoquer dans l'opinion

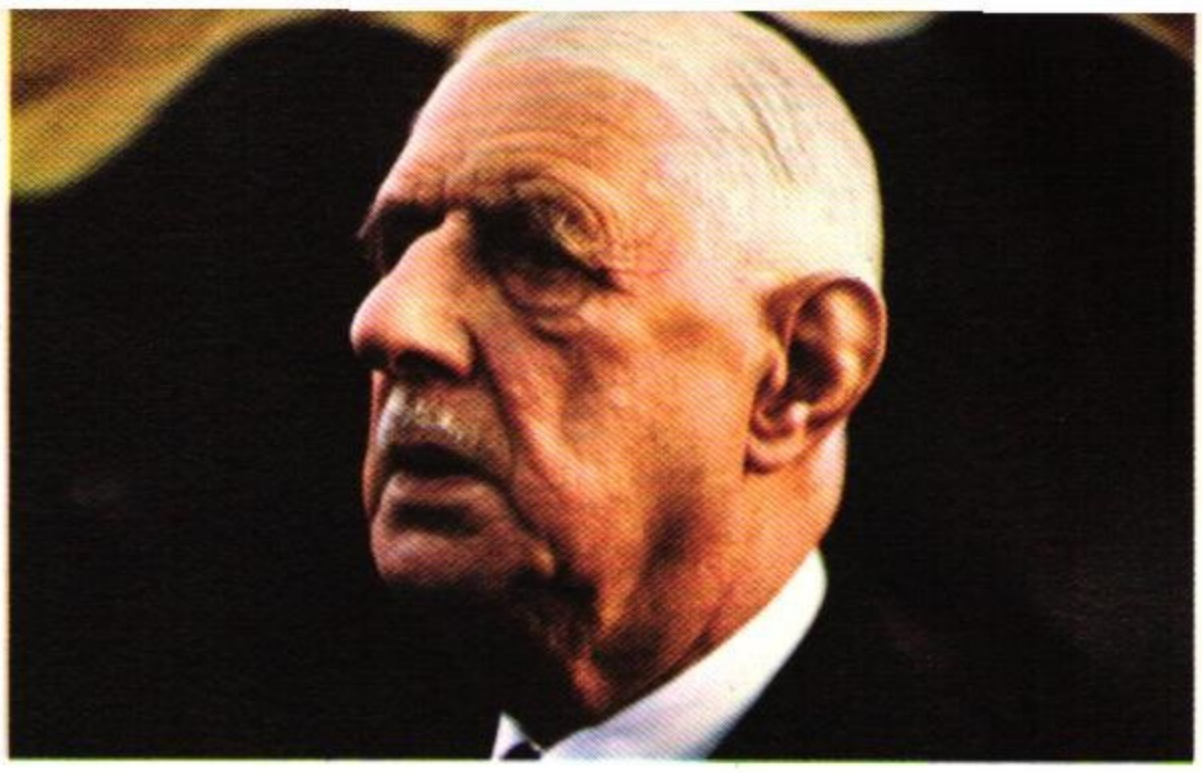
des flottements, une incompréhension puis une hostilité de plus en plus perceptibles, entraîner enfin le rejet d'un projet mal bâti, obscur et ambitieux. Faute d'avoir pu maintenir le référendum sur la participation annoncé en plein mois de mai, de Gaulle a repris dès juillet l'idée de cette réforme et de cette consultation, appliquant toutefois à l'organisation régionale, puis par extension à la seconde assemblée, les principes conçus initialement pour transformer les rapports sociaux du capital et du travail. Une longue enquête, de nombreuses et difficiles délibérations, la mise en chantier de plusieurs avant-projets s'accompagnent d'hésitations parfois perceptibles sur l'opportunité d'une telle consultation, sur le choix du moment. Tantôt le Général presse le mouvement, tantôt il temporise, prête l'oreille aux avis d'ailleurs contradictoires. Le 2 février enfin, à Quimper, il rend publique sa décision irrévocable. Le projet, longtemps encore tenu secret mais connu par bribes, ne satisfait ni les partisans déterminés, ni les adversaires de la régionalisation, et les défenseurs du Sénat parviennent même à éveiller des échos dans l'opinion.

Dans une atmosphère funèbre de fin de règne, Charles de Gaulle plaide sans flamme la cause de sa réforme, laissant ainsi à ses plus fidèles compagnons la possibilité de soutenir après coup qu'il a sciemment préparé sa propre chute.

Au soir du scrutin du 27 avril 1969, onze minutes après minuit, une dépêche de deux lignes s'imprimait sur les téléscripteurs des agences de presse : « Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi. C. de Gaulle ». Après onze ans de règne, c'était l'adieu à la politique, la rentrée dans l'Histoire.

P. V.-P.





De Gaulle en 1969

Séquence 5

« Un personnage quelque peu fabuleux »

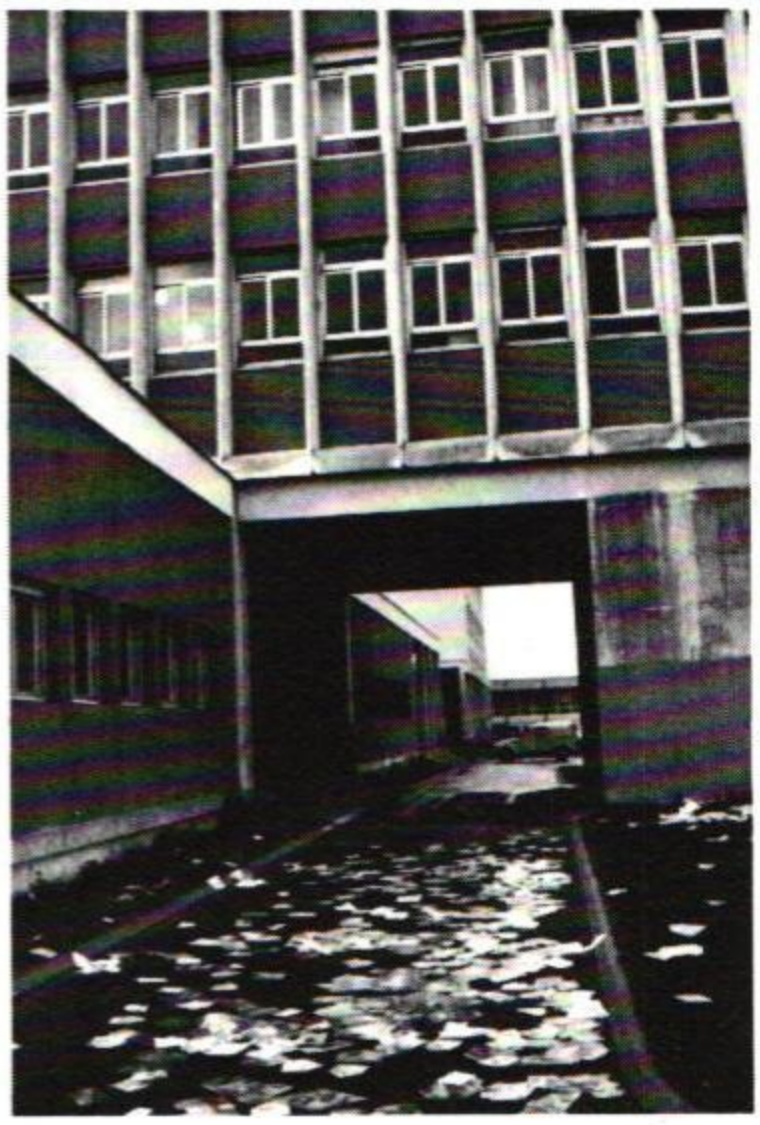
« Un personnage quelque peu fabuleux » : toute l'existence de Charles de Gaulle illustre cette définition narquoise qu'un jour il donna de lui-même. Fabuleuse l'épopée de la France libre, fabuleuses aussi l'obstination et l'adresse que, chef de l'État, il a déployées pour rendre à son pays la stabilité intérieure et le crédit international. Homme des ouragans, des circonstances dramatiques, des gestes spectaculaires, il est moins à l'aise dans la bonace. Au début de l'année 1968, les Français somnolent. « Ce qui caractérise actuellement notre vie publique, constate alors Pierre Viansson-Ponté, c'est l'ennui. » La crise de mai éclate sur la grisaille de cette toile de fond. De Gaulle ne l'a pas prévue et il ne la comprend pas. Ces jeunes, ignorants du gouffre où l'Occupation précipita leur patrie, élevés dans la prospérité de l'après-guerre, insensibles aux impératifs de la grandeur, nourris d'idéologies que, nationaliste convaincu, il juge creuses —, ces jeunes, de Gaulle ne les connaît pas. Tandis qu'avec une audace calculée, une subtilité machiavélienne, il livre ses batailles diplomatiques, ils prônent, eux, un internationalisme utopique et sentimental. Cette Histoire-là n'est pas la sienne. Pour reprendre la situation en main, de Gaulle retrouve les accents de l'appel du 18 juin. Et il se fait entendre. Mais on dirait qu'en lui un ressort s'est brisé. Il y aura quelque chose de quasiment suicidaire dans sa décision de « mettre son titre en jeu » lors du référendum sur la régionalisation. A-t-il senti qu'une époque — celle à laquelle il appartient par culture, par tempérament et par expérience — est irrémédiablement finie ? Commentant l'échec de la consultation du 27 avril 1969, il dira avec nostalgie : « Depuis onze ans, les Français étaient fatigués de rester sur les hauteurs. »

De Gaulle en 1968

La faculté de Nanterre

Nanterre : un détonateur.

Nanterre : une faculté toute neuve plantée dans la banlieue industrielle, face aux bidonvilles du sous-prolétariat immigré. Des locaux vite exigus pour des effectifs galopants, un département de sociologie pléthorique où les étudiants décortiquent le fonctionnement d'une société dans laquelle leur formation ne leur assure guère de place. La réforme Fouchet, appliquée avec trop de hâte, ajoute aux difficultés en créant des chevauchements malencontreux entre l'ancien et le nouveau régime. Nombre de « victimes » de cette réforme se sensibilisent progressivement aux revendications, aux mots d'ordre des groupuscules politisés, déjà aguerris dans les luttes en faveur du Vietnam. L'effervescence est constante. Pour l'endiguer, les autorités adoptent tour à tour la temporisation et la fermeté. C'est d'une « intolérable » mesure de répression que naît le Mouvement du 22 mars animé par Daniel Cohn-Bendit. Forte personnalité, ce sociologue de vingt-trois ans est un tribun chaleureux et plein d'humour : il sait se faire écouter. Son action ne sera pas négligeable durant tout ce mois d'avril 1968 où se succèdent distributions de tracts, meetings improvisés, occupations d'amphis et de bureaux administratifs, affrontements parfois très violents avec les militants d'extrême droite. « Il faut en finir avec les incidents de Nanterre », recommande de Gaulle au ministre de l'Intérieur. Mais la convocation en conseil de discipline de huit meneurs du « 22 mars » n'a d'autre résultat qu'une relance de l'agitation. Le doyen décide alors de fermer la faculté. Lourde faute. Le 3 mai les nanterrois, drapeaux rouges en tête, débarquent à la Sorbonne.



Nanterre après une « occupation »

Les « enragés » au Quartier latin

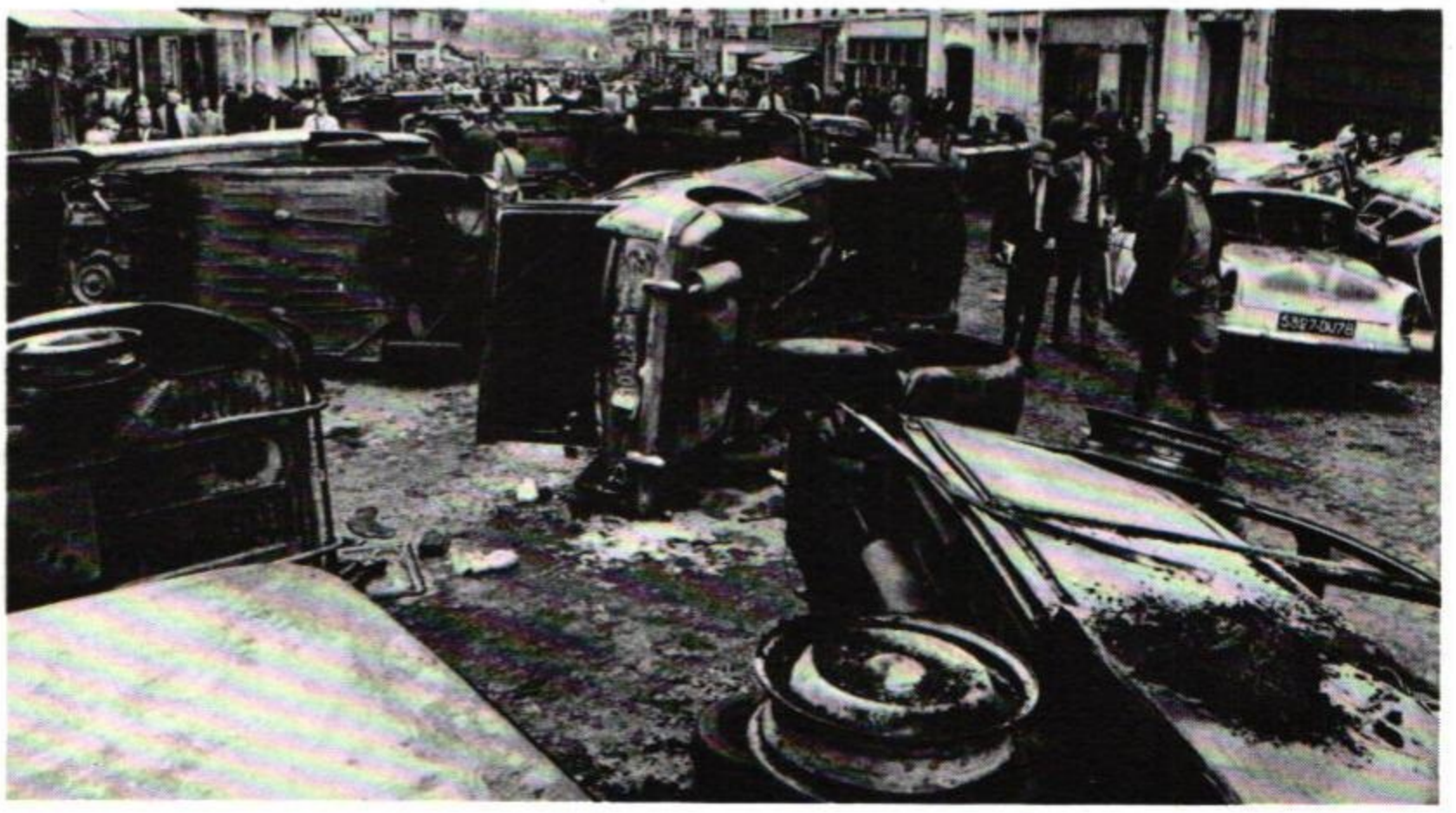
Cohn-Bendit haranguant les étudiants



VII

La « nuit des barricades »
le 10 mai 1968

Les forces de l'ordre massées
sur le boulevard Saint-Michel



La rue Gay-Lussac
le matin du 11 mai





L'Odéon occupé

Des barricades à la Commune étudiante.

La fermeté, cette fois, ne paie pas. L'intrusion de la police dans le « sanctuaire » universitaire, la fermeture de la Sorbonne, la brutalité de la répression, la sévérité des peines prononcées par le tribunal de flagrant délit contre les manifestants appréhendés mobilisent spontanément, autour de la poignée d'« enragés », toute la jeunesse estudiantine. De Gaulle refuse encore de s'alarmer pour ce qu'il appelle des « enfantillages ». Le 6 mai, les « enfants » terribles se transforment en émeutiers : chargé par les forces de l'ordre, un cortège d'étudiants organise une bataille rangée. Barricades élevées en un clin d'œil avec des pavés, des panneaux de signalisation, des matériaux pris sur des chantiers voisins, et bientôt avec les voitures en stationnement sur les lieux du combat. Aux projectiles et aux cocktails Molotov, les brigades spéciales ripostent par des grenades lacrymogènes, avant de donner l'assaut et de « nettoyer » le terrain. Le même scénario se reproduira, avec une ampleur et une violence accrues, dans la nuit du 10 au 11 mai, « la nuit des barricades ». Le bilan est sérieux : plus de mille blessés, des dégâts matériels considérables. Mais les exactions policières ont attiré aux étudiants les sympathies populaires. La situation est préoccupante. Le Premier ministre, rentré d'urgence de son voyage officiel en Afghanistan, tente l'apaisement en annonçant la réouverture de la Sorbonne le lundi 13 mai. Ce ne sera pas, comme il l'espérait, la sage reprise des cours mais le début de la « Commune étudiante » qui pendant un mois va « rendre la parole au peuple » dans les bâtiments universitaires, dans la rue, et jusque dans l'Odéon « libéré ».

Un amphithéâtre de la Sorbonne pendant mai 1968





La manifestation
du 13 mai 1968

De Gaulle en Roumanie



La grève générale : tout est possible.

« C. R. S.-S. S. », « Dix ans ça suffit » : tels seront les slogans le plus souvent scandés par le flot humain qui, à l'appel des syndicats, des partis de gauche et des organisations gauchistes, déferle l'après-midi du 13 mai de la République à la place Denfert-Rochereau. Les villes de province ne sont pas en reste. Cette nuit-là, dans les universités occupées, la « vraie vie » commence, « l'imagination prend le pouvoir ». Mais la solidarité étudiants-ouvriers, proclamée sur tant de banderoles, demeure un vœu pieux. Pour de Gaulle, annuler son voyage en Roumanie, prévu depuis longtemps, équivaudrait à reconnaître la déroute de l'État devant les clameurs de la rue : le 14 il s'envole pour Bucarest, bien décidé à ne s'adresser au pays qu'une fois la fièvre retombée. Elle ne retombe pas, au contraire. Déclenchée à Sud-Aviation le 14, relayée par la régie Renault le 15, la grève s'étend d'heure en heure, d'usine en usine, d'entreprise en entreprise, pour aboutir quelques jours plus tard à la paralysie générale de l'activité. « La réforme oui, la chienlit non », tonne le Général. En vain. Le référendum sur la participation qu'il annonce le 24 mai semble totalement inadapté aux circonstances : il n'enraye pas en tout cas le processus révolutionnaire. Rue de Grenelle, Pompidou négocie avec les chefs des grandes centrales la reprise du travail. Quand Georges Séguy présente le projet d'accords aux usines de Billancourt, les sifflets de la « base » lui signifient que la combativité ouvrière est inentamée. Le régime chancelle, partout éclatent le désarroi, la vacance du pouvoir.

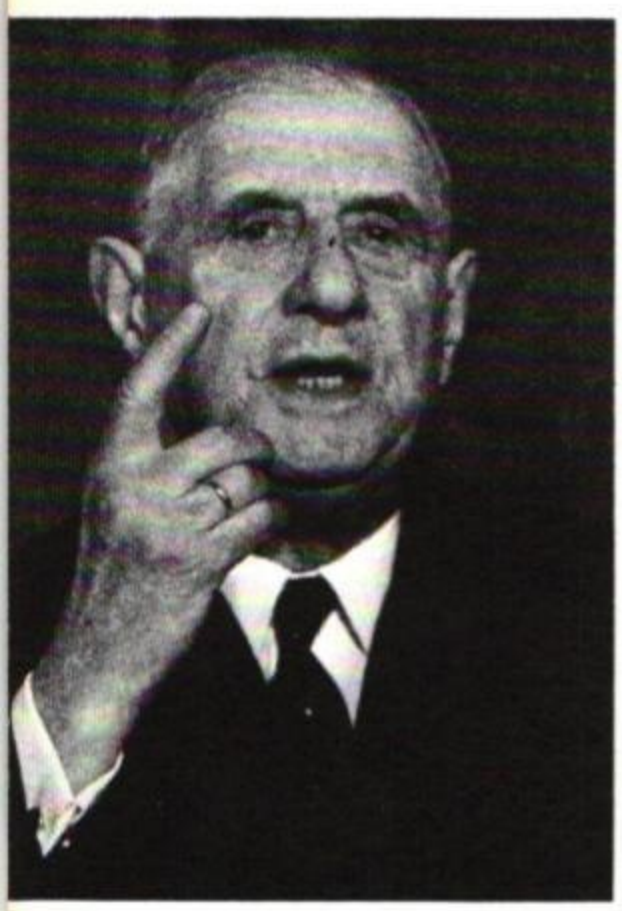
Georges Séguy Les usines de Renault-Billancourt occupées

Les négociations de Grenelle



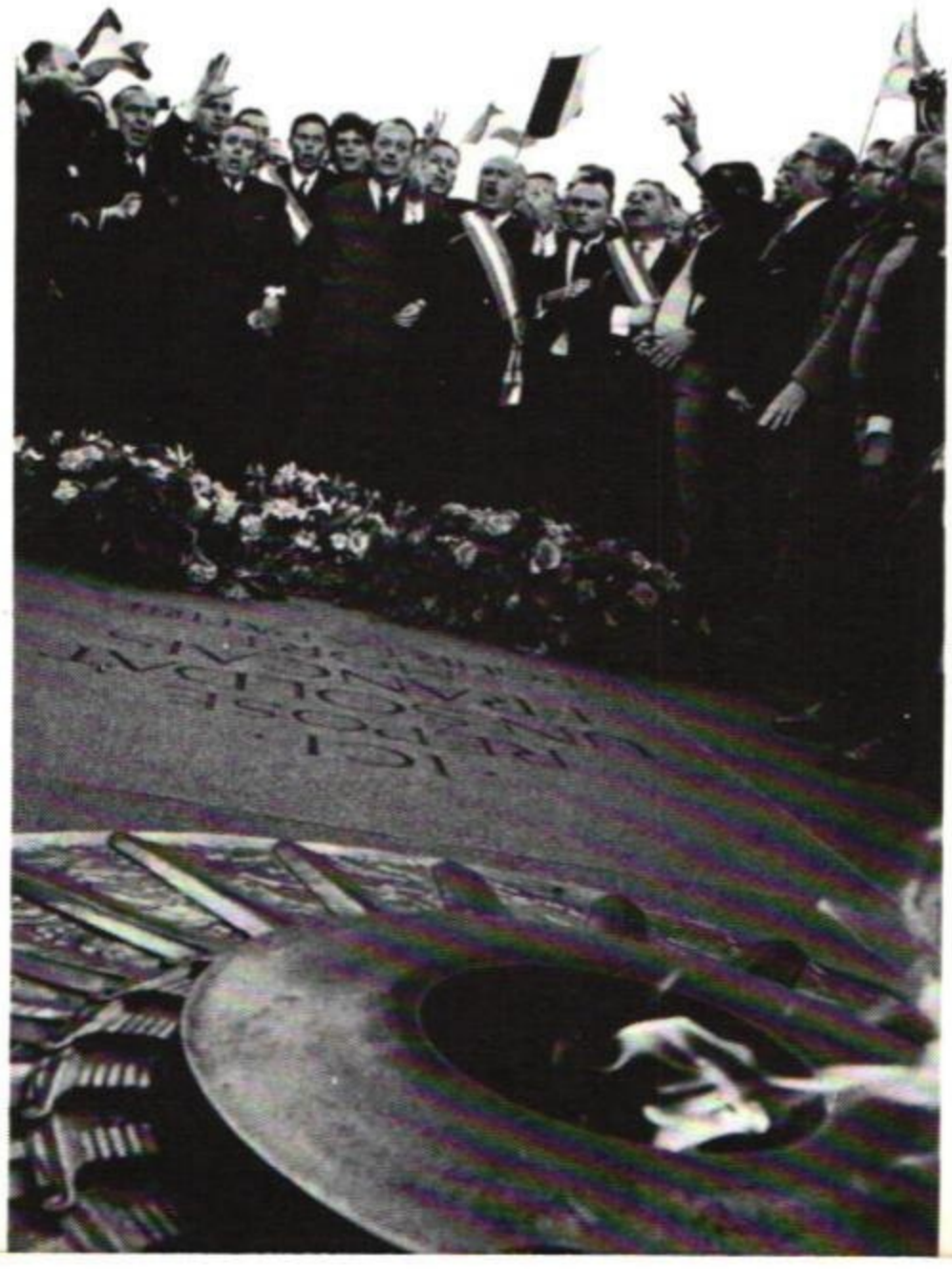


Le départ du 29 mai



L'appel du 30 mai





La manifestation
du 30 mai 1968

Les chefs du gaullisme
à l'Arc de triomphe
le 30 mai



Couve de Murville présentant officiellement son gouvernement à de Gaulle le 13 juillet 1968

La reprise en main.

Coup de théâtre le mercredi 29 mai : le pays stupéfait apprend que de Gaulle a quitté l'Élysée et que son hélicoptère ne s'est pas posé, comme prévu, à Colombey. On saura le lendemain que le chef de l'État s'est rendu auprès du général Massu, au quartier général des forces françaises en Allemagne. L'avertissement est limpide : toute tentative d'instauration de « gouvernement populaire » sera considérée comme insurrectionnelle et combattue par les moyens dont dispose la légalité. Le choc psychologique est immense et de Gaulle l'exploitera habilement. Le 30 mai, à seize heures trente, la voix de l'homme du 18-Juin retentit sur les ondes pour communiquer aux Français les décisions qu'il vient d'arrêter. Deux heures plus tard, conduite par les dignitaires du régime, une foule énorme envahit les Champs-Élysées et clame son soutien à de Gaulle. Le pari est gagné, le redressement spectaculaire : l'autorité affirmée rallie les hésitants, isole étudiants et grévistes avant de les remettre au pas et au travail. Quant à la « majorité silencieuse », elle assure aux gaullistes, lors des législatives de juin, un triomphe sans précédent. Le 10 juillet, Maurice Couve de Murville est chargé de la formation du nouveau ministère et du colossal fardeau d'une France secouée par cette « crise de civilisation ». A l'évidence, de profondes mutations s'imposent mais la réforme des régions était-elle la plus urgente ? C'est pourtant sur elle que de Gaulle va risquer son avenir politique.



Les décisions du 30 mai



De Gaulle annonçant le référendum
sur la réforme des régions
le 2 février 1969 à Quimper



De Gaulle votant à Colombey
pour le référendum du 27 avril 1969

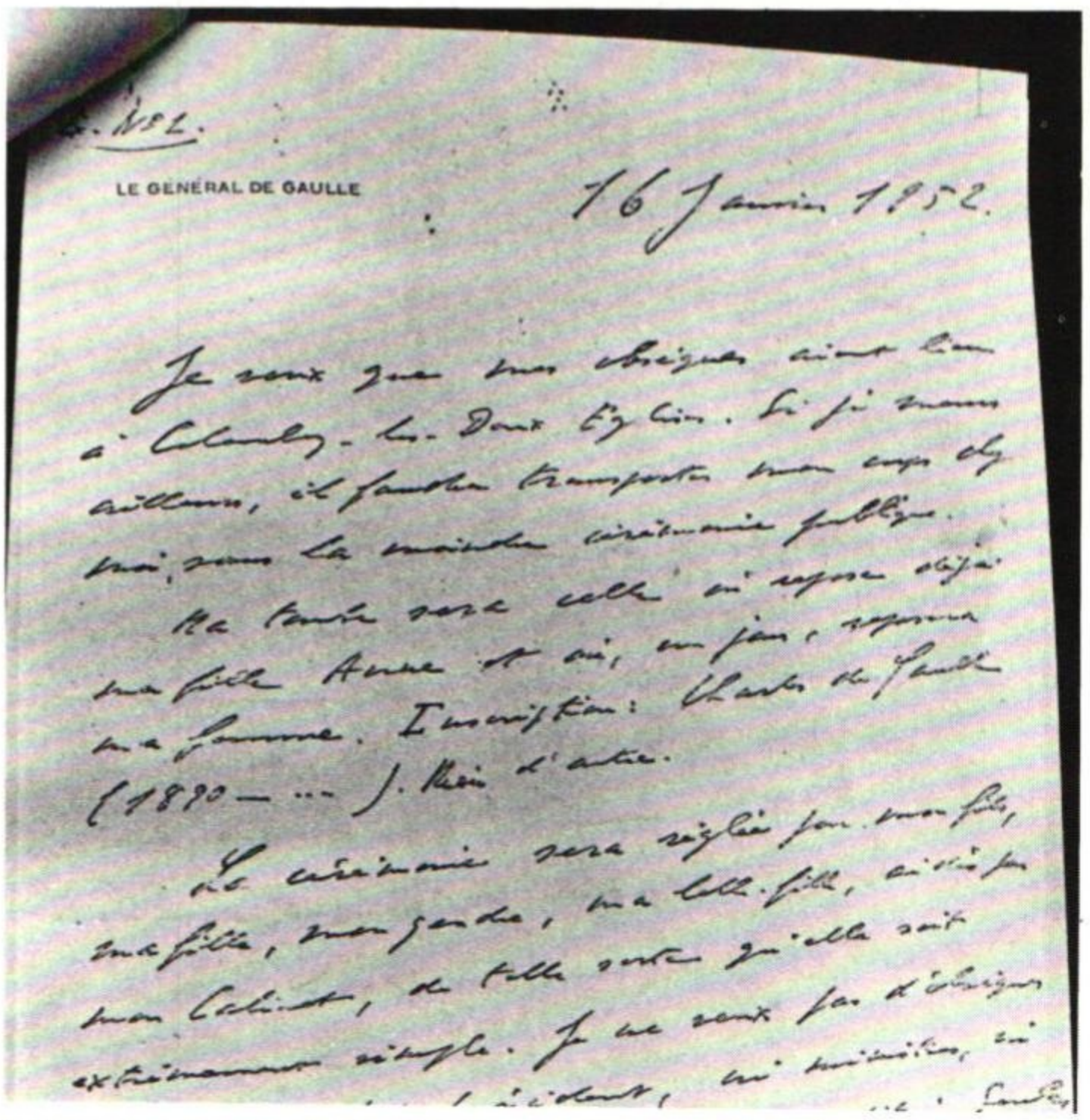
Après l'échec du référendum, l'entrée en solitude.

Ce référendum du 27 avril 1969, dont ils comprennent mal l'objet et le contenu, passionne peu les Français, mais il sert de cheval de bataille à une gauche qui a bien besoin d'effacer sa défaite de juin 1968 et aux dissidents plus ou moins déclarés du régime qui commencent à préparer l'après-gaullisme. De Gaulle lui-même, que ses fidèles ont essayé de dissuader, ne croit guère au succès. Il s'obstine cependant. Cette « sortie », peut-être ne lui déplaît-elle pas ? Trois heures après le résultat négatif du scrutin, un communiqué d'une brièveté olympienne annonce que Charles de Gaulle cesse d'exercer les fonctions de président de la République. Le voici à la Boisserie, pour une retraite qu'il sait maintenant définitive. Les jours s'y écoulent paisibles, entre la rédaction des *Mémoires d'espoir*, les promenades à travers le parc, l'atmosphère feutrée des soirées familiales. Il se refuse à toute intervention dans la vie publique et, soucieux d'éviter les cérémonies de commémoration du 18 juin 1940, il réserve cette époque de l'année à des voyages strictement privés : l'Irlande en 1969, l'Espagne en 1970. Il a choisi d'être le « grand absent », le reclus de Colombey, une figure historique que n'altéreront pas les faux-semblants des honneurs officiels. N'avait-il pas, dès 1952, prescrit pour ses obsèques la plus austère simplicité ?



La Boisserie, à Colombey-les-Deux-Églises

De Gaulle en Irlande en juin 1969



LE GÉNÉRAL DE GAULLE

16 Janvier 1952.

Je veux que mes obsèques aient lieu à Colombey-les-Deux-Eglises. Si j'y meurs ou ailleurs, il faudra transporter mon corps dans la stricte intimité familiale.

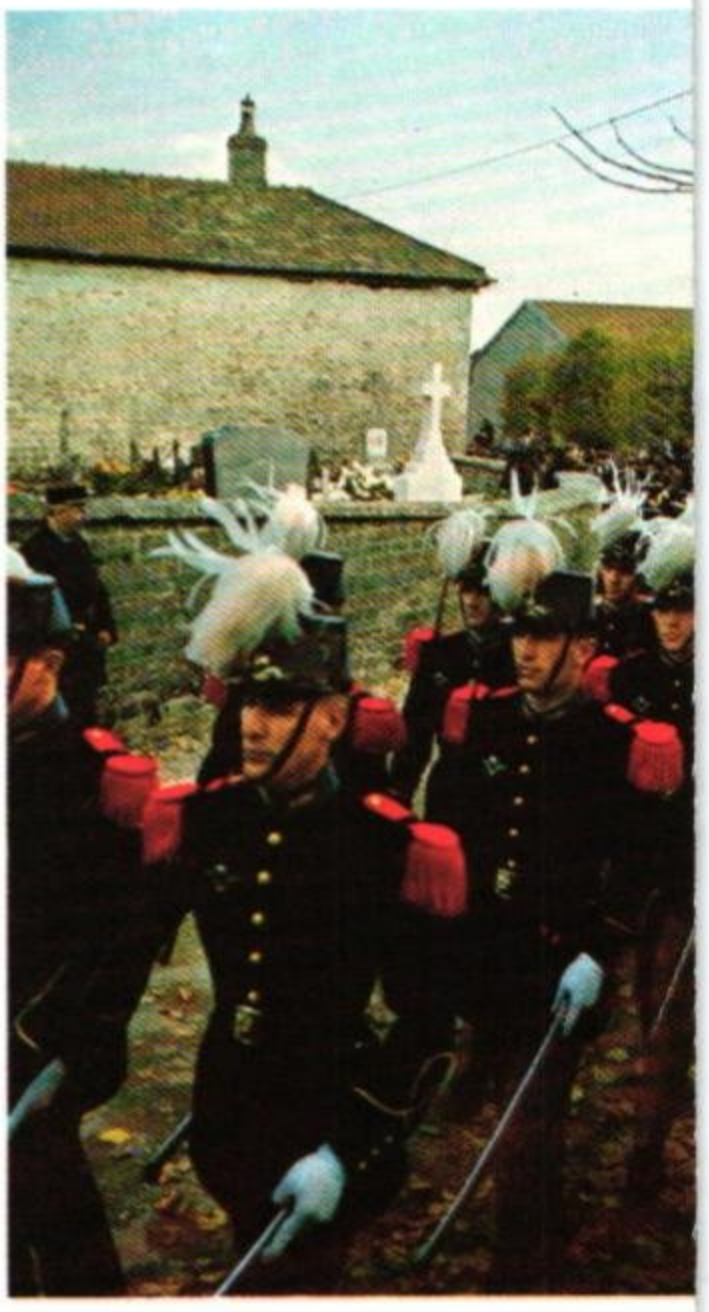
Je veux que cette cérémonie soit celle de ma fille Anne et de moi, en fait, exprimée par elle. Inscription : Charles de Gaulle (1890 — ...). Rien d'autre.

La cérémonie sera réglée par ma fille, ma fille, mon fils, ma belle-fille, avec les seuls membres de la famille qui voudront y assister, en dehors de toute extériorité officielle. Je ne veux pas d'éloges funèbres, ni discours, ni intervention, ni [illegible] de Gaulle

Lettre manuscrite de De Gaulle sur l'organisation de ses obsèques



La foule à Colombey le jour des obsèques



Le dernier hommage
des saint-cyriens

Le Général est mort.

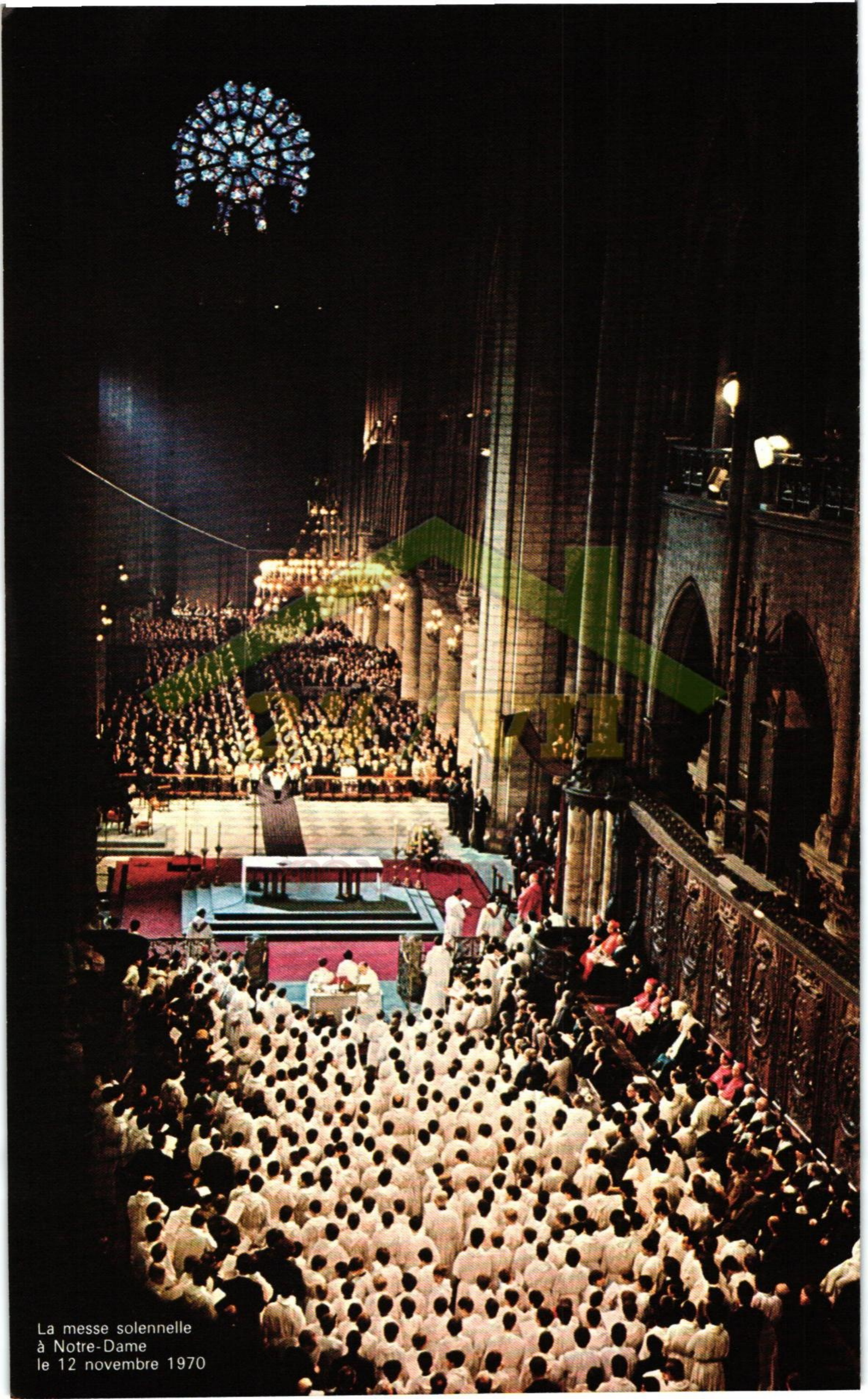
Le 9 novembre 1970, au terme d'une journée semblable en tous points aux précédentes, de Gaulle s'écroule, foudroyé. La nouvelle de sa mort ainsi que ses dispositions testamentaires seront rendues publiques dans la matinée du lendemain. Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré, d'autres personnalités civiles et militaires viendront à la Boisserie s'incliner, à titre personnel, devant la dépouille mortelle. Mais les obsèques de Charles de Gaulle se dérouleront conformément à ses vœux dans le petit cimetière de Colombey : « Ni président, ni ministre, ni bureau d'assemblée, ni corps constitués. Seules les armées françaises pourront participer officiellement en tant que telles ; mais leur participation devra être de dimensions très modestes, sans musique, ni fanfare, ni sonnerie. Aucun discours ne devra être prononcé, ni à l'église, ni ailleurs. Aucun emplacement réservé pendant la cérémonie, sinon à ma famille, à mes compagnons, membres de l'ordre de la Libération, au conseil municipal de Colombey. Les hommes et les femmes de France et d'autres pays du monde pourront, s'ils le désirent, faire à ma mémoire l'hommage d'accompagner mon corps jusqu'à sa dernière demeure. Mais c'est dans le silence que je souhaite qu'il y soit conduit. »

Le cortège funèbre entrant au cimetière de Colombey



La famille du général de Gaulle au cimetière le jour des obsèques

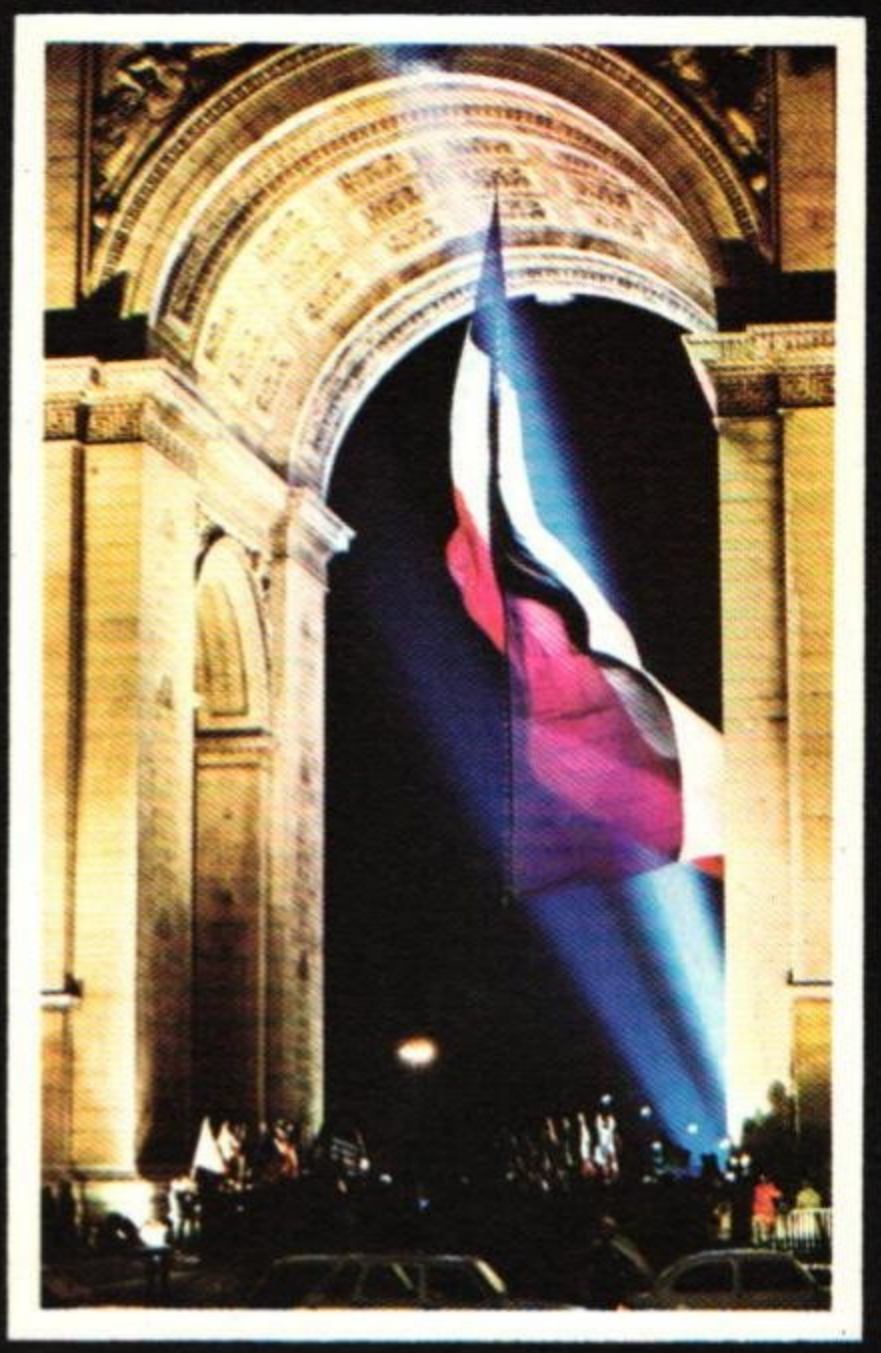
Le cimetière de Colombey



La messe solennelle
à Notre-Dame
le 12 novembre 1970

L'hommage de la France et du monde entier.

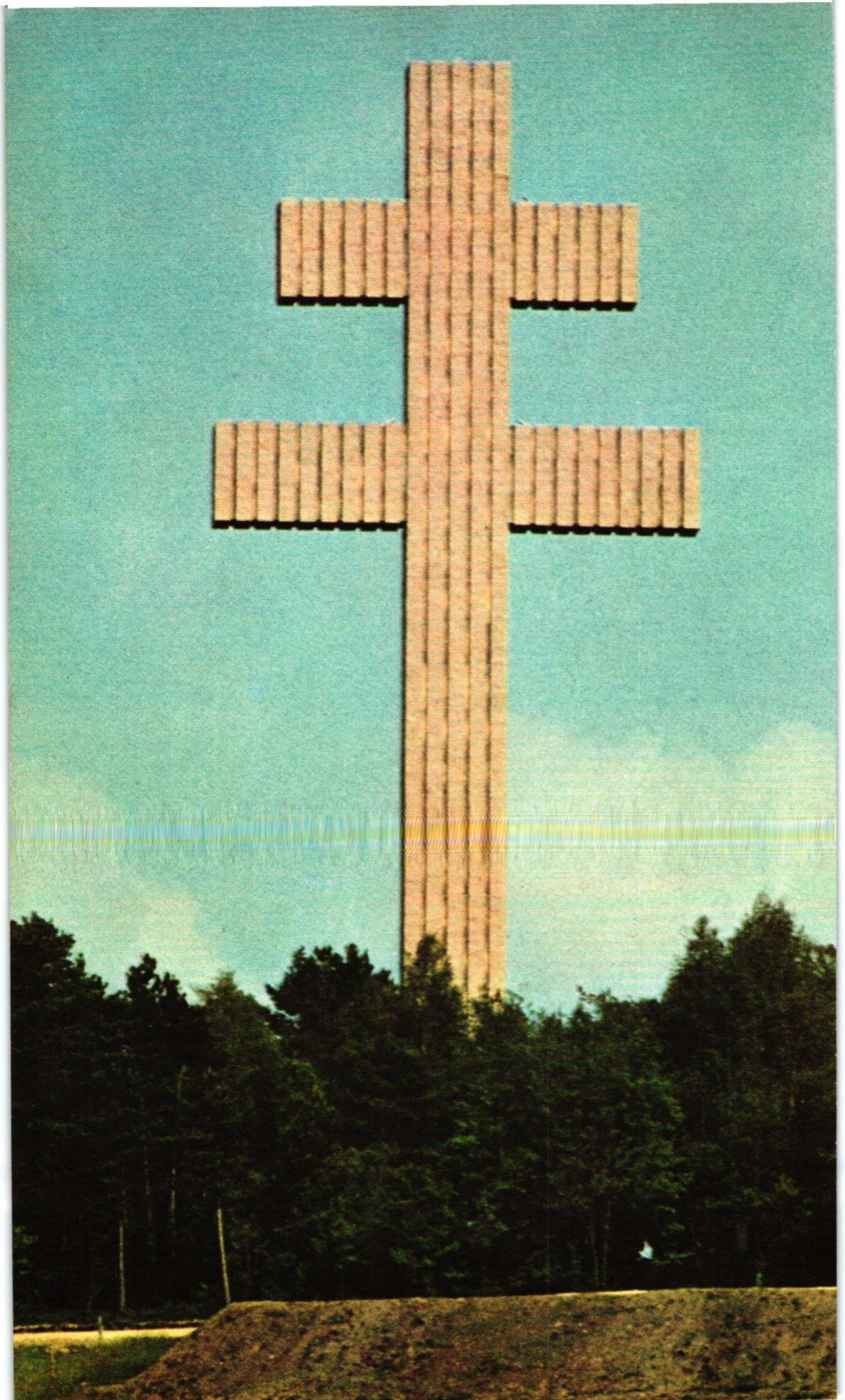
En la cathédrale Notre-Dame, ce 12 novembre 1970, plus de quatre-vingts chefs d'État entendront la messe solennelle célébrée à la mémoire de celui qui fut pour eux tantôt un allié encombrant, tantôt un décolonisateur audacieux, toujours un homme dont la parole et les actes comptaient. Dans la soirée, sous une pluie battante et glacée, des milliers de Parisiens couvriront de fleurs la tombe du Soldat inconnu — dernier hommage à celui qui leur inspira parfois de l'idolâtrie, parfois de la révolte, toujours de l'admiration. Lui, quelques jours avant sa mort, avait confié à l'un de ses intimes : « Voyez-vous, ce qui m'importe c'est l'opinion de l'Histoire. Ce qui m'importe c'est ce que l'on pensera dans deux générations, c'est le jugement que l'on portera : ai-je été utile à mon pays ou non ? »



Le dernier hommage de Paris



Les chefs d'État à Notre-Dame



Chapitre XI

VIVRE ET MOURIR A COLOMBEY

par

JEAN MAURIAC

Le 25 avril 1969, deux jours avant le référendum, le général de Gaulle retrouve sa demeure de Colombey, située à la lisière du petit village, proche d'immenses forêts qui semblent ne pas avoir changé au cours des siècles. C'est à Colombey qu'il demeura, dans la solitude, tout au long des interminables années qui séparèrent son brusque départ du pouvoir, en janvier 1946, de son retour, en juin 1958. C'est là que, pendant ses dernières onze années au pouvoir, il passa toutes ses fins de semaine, toutes ses vacances. C'est là qu'il se réfugia chaque fois qu'il avait un grand discours à préparer, une décision à prendre. « J'y retrouve la sérénité », a-t-il écrit peu avant sa mort. C'est là qu'il se réfugia, en ce 25 avril, quelques heures avant le référendum qu'il savait perdu. « Nous rentrons définitivement. Cette fois-ci, Charlotte, c'est pour de bon », déclara-t-il à l'une des deux servantes à son arrivée.

C'était bien, en effet, le dernier retour à Colombey, et pour un temps qui allait être court : dix-neuf mois devaient désormais séparer le général de Gaulle de sa mort.

La synthèse suivante peut être faite de la position du Général en ces premiers jours de retraite : plus aucune participation à quelque cérémonie officielle que ce soit; décision de ne recevoir personne qui soit de près ou de loin mêlé aux affaires. A certains membres du gouvernement qui lui écrivent pour poser des questions précises ou soumettre des documents, le général de Gaulle ne répondra pas. Il ne veut pas correspondre avec des ministres en exercice sur des questions de « service ». Il ne veut, en aucune façon, avoir l'air de « tirer les ficelles », comme il dit. Mais, courtoisement, il enverra alors l'un des membres de son entourage trouver son correspondant pour l'excuser et le remercier de sa communication. C'est ainsi que

M. de Beaulaincourt, chef de son secrétariat privé, ira voir Léo Hamon et que le colonel d'Escrienne, son aide de camp, sera reçu par Yvon Bourges et André Bettencourt et, trois fois, par Michel Debré. « M. Debré est l'un de ceux que votre départ a plongés dans le plus grand désarroi, dans la plus profonde peine et qui s'en remet avec le plus de difficulté », avait dit un jour le colonel d'Escrienne. Le Général était demeuré silencieux, puis avait répondu : « Vous avez probablement raison. »

Le général de Gaulle est, selon son expression favorite, « retiré ». Il n'interviendra donc plus jamais dans la vie publique, sauf circonstance exceptionnelle : remise en cause des institutions et des grandes options politiques, et peut-être également au cas où l'on se prévaudrait de lui pour couvrir des actions qu'il ne saurait approuver. « Je comprends très bien qu'ils fassent autre chose! disait-il. Mais qu'ils ne se réclament pas de moi pour le faire! Ce n'est plus moi qui continue. Ce sera différent forcément. Ce sera leur affaire. » Au colonel d'Escrienne qui évoquait devant lui toutes les questions dont il était continuellement l'objet, il conseilla : « Eh bien, répondez à vos interlocuteurs que ce qui se passe ne concerne plus le général de Gaulle, qu'il est tout à fait en dehors de tout, complètement détaché de tout, qu'il ne pense plus qu'à ses Mémoires! »

Le Général suivait l'actualité avec, quelquefois, une indifférence qui ne semblait pas feinte. « Il lit les journaux rapidement, a dit l'un de ses enfants. Il ne sursaute plus à la télévision — comme il le faisait du temps de la IV^e^ — et, tout en écoutant les nouvelles, continue à faire des réussites. »

Le Général était pessimiste pour l'avenir immédiat de la nation. Il l'avait dit à Jacques Vendroux, son beau-frère. Il le répétait à ses autres visiteurs : « Tout va aller à vau-l'eau, tout va redevenir comme avant. Ce sera le marais, un retour à la politique de la IV^e^ avec les partis, l'U. D. R. devenant progressivement un parti comme les autres. » Il considérait la France « en jachère » et revenait de temps à autre sur cette notion. Aussitôt après le référendum, il avait écrit à l'un de ses anciens ministres : « Cependant, je crois que l'avenir est bel et bien de notre côté et la jachère qui commence ne tardera pas à le démontrer. » Et il avait dit à l'un de ses familiers : « Un jour, plus tard, il y aura un mouvement, une vague dans le pays, qui s'appuiera sur ce que j'aurai fait. »

Mais, en ces journées qui suivirent son départ, il n'évoquait que rarement le futur. Seul le référendum l'obsédait. Sur le résultat de ce scrutin, le général de Gaulle a-t-il gardé de l'espoir jusqu'au bout? Ses propos le démentent. Cependant, ses aides de camp, certains de ses proches et de ses derniers visiteurs pensent que, jusqu'à la fin, une lueur d'espoir a brillé au fond de lui-même — espoir en un ultime sursaut des Français — en dépit de la certitude qu'il affichait. L'un des membres de sa famille a dit : « Il espérait, envers et contre tout, qu'il franchirait juste la barre des 50 p. 100 et qu'il pourrait ainsi continuer... » Maurice Couve de Murville a déclaré : « Dans sa raison, le Général savait un mois avant le référendum que tout était terminé. Dans son cœur il a espéré jusqu'au bout... »

Devant ses anciens collaborateurs venus lui rendre visite à Colombey

aussitôt après le référendum, le Général manifestait quelquefois une certaine satisfaction : celle d'avoir « réussi » son départ. « Il fallait bien que cela se termine un jour, disait-il à Beaulaincourt. Il fallait bien partir et il fallait savoir partir! Avouez que c'est un bon départ. J'ai pris la bonne sortie devant l'Histoire, parce que j'ai attiré l'attention du pays sur la participation essentielle à l'avenir de la France. » Le Général, qui aimait dire : « Je n'ai pas eu de prédécesseurs, je n'aurai pas de successeur », était aussi certainement soulagé à l'idée qu'il n'aurait pas un jour à passer ses pouvoirs, à quitter « normalement » l'Élysée. Et sans doute n'était-il pas insensible à la joie de Mme de Gaulle, si heureuse que, dans sa famille, on disait en riant : « Nous nous demandons si elle n'a pas voté non ».

Au vrai, le Général feignait la sérénité. Son thème préféré était : « Eh bien, oui, j'ai été battu. Autant être fixé. » Il ajoutait : « Il fallait que je sache si, oui ou non, les Français avaient encore envie de faire un effort, s'ils étaient avec moi pour entamer la phase de la participation. Je suis battu. Je m'en vais. Ils ne m'ont pas suivi. Le pays m'a dégagé de mes obligations à son égard. Mais, le référendum repoussé, c'est l'aval de mai 1968... La réforme des régions, c'était le dernier service que je pouvais rendre à la France. Il ne me reste plus maintenant qu'à écrire mes Mémoires et ce sera, pour moi, le seul moyen de rendre encore service à la France! » A un membre du gouvernement, il avait écrit, juste au lendemain de son départ : « Deux éléments ont joué dans la défaite du 27 avril, d'une part le doute et la fatigue des Français, et de l'autre, l'immobilisme qui est le pire danger... »

Puis, souvent, l'amertume reprenait le dessus. Il avait confié, le 30 avril, à l'un de ses enfants : « Ils n'ont pas dit non à de Gaulle. Ils ont dit non à l'effort. Ils ont choisi le renoncement. Ils ont choisi d'être un petit peuple. Je serai le dernier à avoir essayé de faire quelque chose. Pourquoi de Gaulle à la tête des Français puisqu'ils ne veulent plus de réformes? Ils n'ont plus besoin de De Gaulle pour leur train-train quotidien. » Et il ajoutait : « Ce sont les mêmes que j'ai retrouvés contre moi : la cohorte de ceux que j'avais fait taire. »

Le Sénat était souvent sa cible : « On n'a pas le droit, en démocratie, d'entretenir une assemblée qui ne fait plus rien si ce n'est d'apporter la contradiction à tout ce que l'on veut faire. Le Sénat est contre, toujours contre. On n'en tire rien depuis la guerre. Il représente les notabilités dans ce qu'elles ont de plus sclérosé... » Il attribuait la « petite marge » qui lui avait fait perdre le référendum à Giscard d'Estaing et, dans une certaine mesure, à René Pleven. A l'un de ses intimes, il avait dit : « Giscard a joué son jeu! Mais Pleven! Pleven! Il aurait pu me faire une fleur avant que je m'en aille! Il aurait pu se montrer généreux... » La « défection » de son ancien compagnon de la France libre l'avait chagriné.

Mais les quelques visiteurs qu'il recevait ne s'y trompaient pas. Le choc avait été rude, terrible, et cette sérénité, cette philosophie apparentes, teintées d'amertume, cachaient une grande douleur, une profonde meurtrissure. Le chagrin de son départ avait comme brisé son cœur, au point que

certains de ses collaborateurs les plus proches disaient, au soir du 27 avril : « Le Général a été blessé jusqu'au fond de l'âme. Il souffre de façon tragique d'une souffrance qui, peut-être, abrégera ses jours. Il ne survivra pas longtemps. Le premier choc a été mai 1968. Mais c'est le coup du départ qui l'achèvera. »

Ne fallait-il pas que « ce grand destin se termine par une grande offense pour être vraiment consacré » ? N'appartient-il pas à un grand homme d'avoir une grande fin et n'en est-il pas de plus grande que le malheur ?

« De Gaulle maintenant se prépare à la mort », avait dit son aide de camp, le commandant Flohic, au lendemain du référendum. Et il est vrai que le Général pressentait sa fin. « L'avenir n'appartient pas aux hommes », avait-il déclaré récemment. « Si Dieu me prête vie... », devait-il désormais répéter sans cesse.

Avant de mourir, le Général devait faire deux voyages. Le premier en Irlande, du 10 mai au 19 juin 1969. L'ancien chef de l'État avait choisi ce pays pour les raisons les plus simples : parce que l'Irlande, où il n'avait jamais été, était à quelques minutes de vol de la France ; parce que, politiquement, le séjour dans cette nation neutre, désengagée, ne posait aucun problème ; parce que, peut-être aussi, certains de ses aïeuls étaient d'origine irlandaise. Puis, en Espagne, du 3 au 27 juin 1970, pays où il n'avait jamais été également et qu'il désirait connaître depuis toujours. Si Dieu lui avait prêté vie, il aurait été, le 18 juin 1971, en Chine. Ainsi, le général de Gaulle avait-il bien arrêté sa décision de ne plus être en France pour les 18 juin qui lui restaient à vivre, du moins tant que ses forces lui permettraient de partir en voyage à l'étranger. Il voulait, bien sûr, donner à cette absence une signification politique précise. Un de ses aides de camp a dit : « Le Général ne voulait plus se trouver en France le jour anniversaire du 18 juin 1940, parce que, depuis l'échec du référendum, il estimait que quelque chose était rompu entre lui et les Français. Il ne voulait plus se trouver sur le territoire national le 18 juin, date du sursaut national, alors que les Français, en votant non au référendum, avaient marqué leur désir d'aller à l'abandon... »

En vérité, cette attitude répondait à une raison politique précise. Le général de Gaulle ne voulait pas se laisser « enfermer » dans cette date parce qu'il devinait les intentions de ceux qui souhaitaient ne voir en lui que l'homme du 18-Juin. Cette appellation d'« homme du 18-Juin », le Général ne l'aimait pas. Il la ressentait comme une sorte de diminution : diminution de toute son œuvre que l'on ramenait à une seule journée, à un seul discours. En 1941, le 18 juin ne fut pas commémoré. Le général de Gaulle rappelait, peu avant sa mort, à l'un de ses proches qu'il fallut, en 1942, toute l'insistance de René Pleven pour que cette journée soit célébrée avec solennité. Il ne le fit pas pour lui, mais pour les autres, pour ceux, si rares, qui furent en juin 1940 ses premiers compagnons.

« Je ne suis pas seulement l'homme du 18-Juin, disait-il. On parle d'appel, de discours, de phrases, mais jamais de l'effort de chaque jour. Austerlitz, c'est ce « Soldats, je suis content de vous ». Mais parle-t-on jamais de cette

admirable stratégie? Il en est ainsi de l'appel du 18 juin! Mais ce qui fut fait en Libye, ce que fut mon action à Londres pendant trois ans, puis à Alger, ce que firent sur mon ordre Leclerc, Juin, de Lattre, qui en parle? Paris, Strasbourg, la campagne d'Italie, de nouveau Strasbourg, l'Allemagne, la présence de la France aux armistices, puis le rétablissement difficile, et par deux fois, de la République, qui en parle? Je ne suis pas l'homme d'un jour, comme s'il n'y avait rien eu après... »

Rares ont été les visiteurs reçus à Colombey entre le 28 avril 1969 et la mort du général de Gaulle : quelques anciens collaborateurs du temps de l'Élysée, ses derniers aides de camp, François Goguel, alors secrétaire général du Sénat, le 5 novembre 1969, pour lui confier la présentation et l'annotation des cinq tomes des *Discours et messages*, Marcel Jullian, président-directeur général de Plon, son éditeur, deux fois, le 2 décembre 1969 et le 10 juillet 1970, Robert Gillet, ambassadeur à Madrid, deux fois également, pour la préparation du voyage en Espagne. L'ancien chef de l'État accueillera également Michel Droit, le 14 avril, qui lui apporte un exemplaire du premier tome des *Discours et messages*, et le 28 juillet, un jeu d'épreuves corrigées du *Renouveau* (Droit est conseiller chez Plon), Léon Noël, le 8 septembre, le général Collignon, le 28 octobre, et le lendemain, M. Santa Maria d'Obregon, industriel d'origine espagnole, propriétaire de la chasse dans la forêt des Dhuits qui, chaque année, envoie un cuissot de chevreuil au général de Gaulle. Enfin le dernier visiteur, le général Renouard, vieux compagnon de la France libre, le 3 novembre.

Quatre anciens ministres seulement — parce qu'ils étaient « sortis des affaires » — ont été reçus à Colombey : Maurice Couve de Murville, une première fois le 2 juillet 1969, une seconde le 10 avril 1970 (pour la lecture des deux chapitres de politique étrangère du *Renouveau*), Pierre Messmer le 16 juillet 1969, André Malraux le 11 décembre et Jean-Marcel Jeanneney le 30.

Avec Malraux, la conversation est d'une nature particulière. « Il est vrai, comme l'a dit l'un des familiers du Général, que l'ancien président de la République cède toujours à Malraux la place de vedette chaque fois qu'il le rencontre. C'est alors de Gaulle qui écoute, c'est de Gaulle qui interroge, qui en quelque sorte " joue " pour déclencher un feu d'artifice. » Ce dernier tête-à-tête entre « un grand héros de l'Histoire » et « un grand artiste » se déroule en un après-midi ténébreux de décembre, dans cette maison de Colombey silencieuse, cernée par les forêts et les champs enneigés. A chaque phrase apparaît bien le sens tragique que le Général avait de la vie — et la mort est comme présente dans cette pièce où il s'effondrera moins d'un an après.

Sentant venir la fin, le général de Gaulle avait décidé, aussitôt après son retrait du pouvoir, de rassembler et de publier rapidement, avec l'aide de Pierre-Louis Blanc, l'ancien chef de son service de presse à l'Élysée, les

textes de tous ses discours et messages, communiqués et conférences, depuis l'appel du 18 juin 1940 jusqu'au texte du 28 avril 1969, annonçant qu'il cessait d'exercer ses fonctions de président de la République. En cinq mois (le premier tome était sorti le 17 avril 1970, le dernier le 18 septembre) il avait trié, relu, corrigé huit cents textes. Parallèlement il écrivait ses *Mémoires d'espoir*, dans la hantise que la mort ne vienne interrompre son œuvre. Le général de Gaulle ne cherchait pas à dissimuler sa hâte. Il travaillait avec acharnement. « En quatre ans, je peux avoir fini, si Dieu me prête vie », avait-il dit à Maurice Couve de Murville. Quatre ans pour trois tomes, c'est-à-dire deux fois moins de temps qu'il n'avait mis à rédiger ses *Mémoires de guerre*! A son neveu Bernard de Gaulle, il avait confié à quelques semaines de sa fin : « Ces Mémoires, comme je voudrais les terminer avant ma mort. Je me dépêche, je me dépêche... j'espère écrire le second tome en moins d'un an. C'est ma mission avant de mourir. »

« C'est la mort qui finit toujours par gagner », répétait-il souvent. Dans l'une de ses interviews télévisées, Philippe de Gaulle a fait le récit suivant : « Le Général m'avait raconté l'histoire de la fin du vieux maréchal Hindenburg qui avait dit à son fils : " Quand l'ange de la mort — je crois que dans la Bible on l'appelle Raphaël — arrivera, tu me préviendras. " Quelque temps après, le vieux maréchal s'est alité, son fils est accouru à son chevet, et Hindenburg lui a demandé : " Est-ce que Raphaël est dans la maison? " et son fils lui a répondu : " Non, il est dans le jardin, mais il ne va pas tarder à rentrer. " Mon père m'a dit : " Je te poserai la même question. " Mais le destin en a décidé autrement. »

Le Général avait-il eu une alerte qu'il aurait tenue secrète pour ne pas inquiéter sa famille? André Malraux le pensait. Pour lui, de Gaulle savait qu'il disparaîtrait brusquement. Un jour, à l'Élysée, il avait dit à son ministre des Affaires culturelles : « Je mourrai assassiné ou foudroyé. » Il avait, par miracle, échappé à l'assassinat. Il ne lui restait plus qu'à attendre d'être foudroyé comme le furent deux de ses frères, Xavier et Pierre, morts comme le Général d'une rupture de l'aorte abdominale due à un anévrisme.

Rien, selon les proches du général de Gaulle, ne laissait prévoir la mort brutale du 9 novembre. Le Général allait avoir, le 22 novembre, quatre-vingts ans. Il se portait bien. Il était plein de projets : ses *Mémoires d'espoir*, une publication possible de sa correspondance et de ses entretiens avec les chefs d'État, son voyage en Chine en juin 1971, l'agrandissement de son jardin de Colombey, de nouvelles plantations d'arbres, les prochaines vacances de Noël, celles de Pâques même dont il avait déjà parlé avec ses enfants. L'avant-veille de sa mort, le samedi 7 novembre, il avait parcouru en voiture, pendant plus de deux heures, cent cinquante kilomètres dans les environs de Colombey. Sur un chemin, aux côtés de Mme de Gaulle, il avait marché — sa canne à la main — une vingtaine de minutes, suivi comme toujours par les inspecteurs chargés de sa protection. La veille de

sa mort, il assistait à la messe célébrée par le curé de la petite paroisse, l'abbé Claude Jaugey.

La dernière réunion de famille eut lieu à la Boisserie pour la fête de la Toussaint. Philippe de Gaulle était demeuré à Brest où il commandait l'aéronavale pour la IIe région militaire, et seuls se trouvaient à Colombey la fille du Général, son gendre, le général de Boissieu, leur fille Anne — onze ans — et Jean — dix-sept ans —, l'un des fils de Philippe.

Dans l'après-midi du 2 novembre, jour des morts, le Général et Mme de Gaulle, accompagnés des Boissieu, allèrent se recueillir devant la tombe de leur fille cadette, Anne, comme ils le faisaient chaque année à la même époque. Il répéta alors ce qu'il avait toujours dit : « C'est là que je veux être enterré. » C'est alors qu'il ajouta, avec un peu d'ironie dans le ton de sa voix : « La porte du cimetière est trop étroite. Comme il y aura peut-être quelques visiteurs quand je serai ici, il faudra percer le mur et ouvrir une seconde porte. » Le Général fit quelques pas entre les tombes, lisant les noms et les dates gravés sur le marbre et la pierre. « On vit vieux à Colombey, murmura-t-il. Quatre-vingts ans, c'est lourd à porter. » Ces quatre-vingts ans, qu'il n'aura jamais portés — son anniversaire était le 22 novembre —, il les redoutait. Passé ce cap, le général de Gaulle pensait qu'il entrerait dans une catégorie à part, celle des « pères nobles », avait-il dit. « On me traitera comme Pétain. Toujours : oui, oui, mon général... Je ne pardonnerai jamais à Pétain d'avoir accepté une charge importante, étant donné son âge. »

Après la visite au cimetière, le général de Gaulle fit une promenade avec le général de Boissieu dans la forêt des Dhuits, aux portes de Colombey. Il faisait très beau temps. C'est au cours de ces longues marches, dans les allées forestières, qu'il parlait le plus volontiers. Le Général semblait alors réfléchir à haute voix et il suffisait à son interlocuteur d'entretenir cette réflexion en donnant de temps à autre une réplique discrète. Il ne fallait pas solliciter la confidence. Il fallait être prêt à la recevoir. Ce jour-là il évoqua l'accueil que les journalistes avaient réservé à son premier tome des *Mémoires d'espoir*, paru le 7 octobre : « Le fond du problème, l'importance des questions ne les intéressent pas. Ils recherchent l'anecdote qui permet de bâcler un article, ils aiment ce qui n'a pas d'importance. » Cet accueil l'avait profondément affligé, blessé même. Et comme le général de Boissieu parlait du tirage de ce premier tome, de l'extraordinaire succès de vente, le Général, méfiant, interrogea : « Ce tirage, est-ce vrai? Les chiffres ne sont-ils pas exagérés? Ne les lance-t-on pas pour m'inciter à continuer? Avez-vous des preuves? Connaissez-vous quelqu'un qui soit entré dans une librairie, à qui on ait dit : « Nous avons vendu tous les exemplaires que nous avons reçus? »

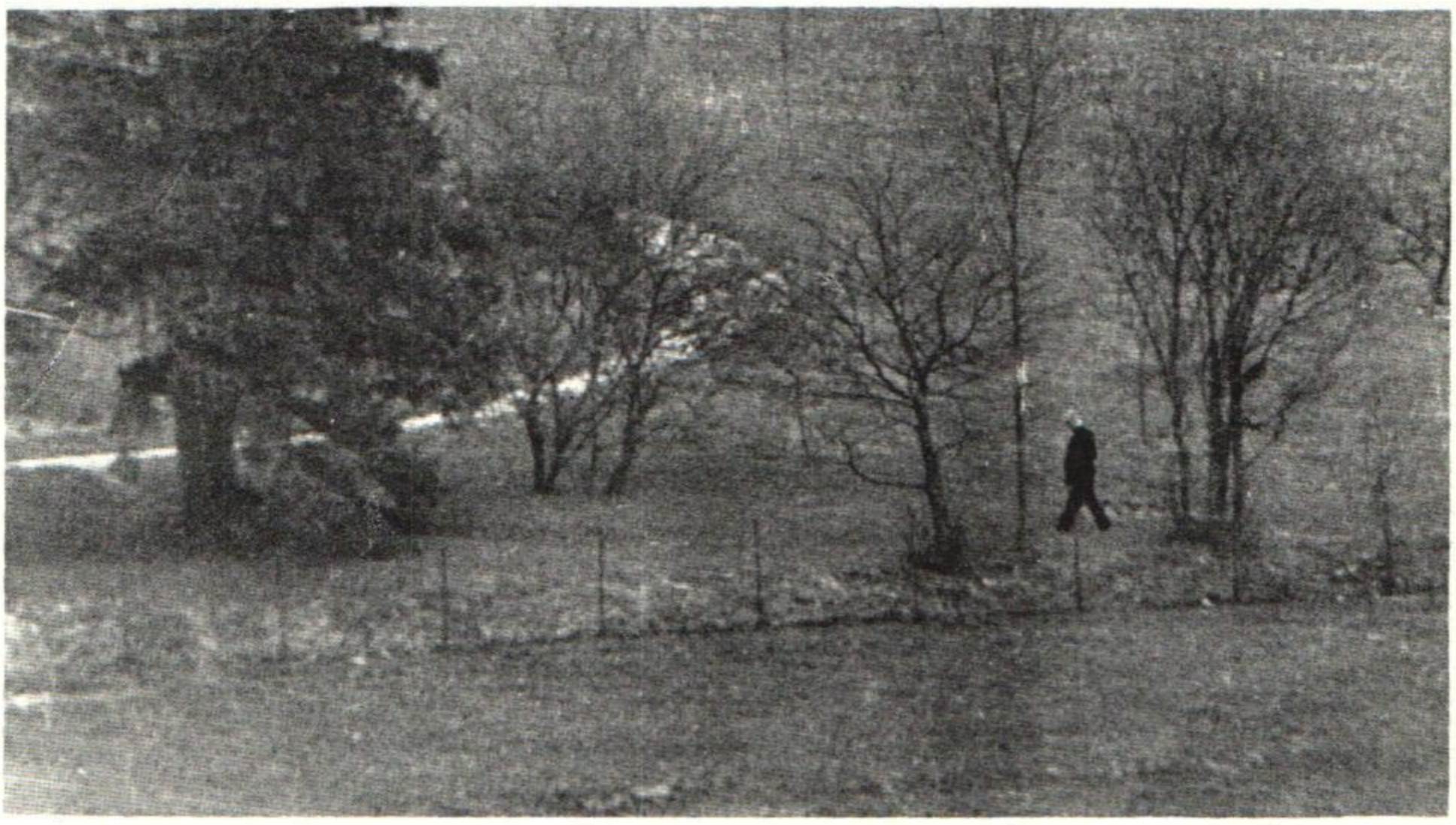
Le général de Gaulle insista sur la presse, à ses yeux « très inégale », et sur son « parti pris » : « On écrit en fonction de ses opinions personnelles et non en fonction de l'analyse du sujet. Ainsi ne peut-on s'exprimer sur de Gaulle avec objectivité. » Puis le Général parla des presses étrangères. De la presse allemande d'abord : « Elle a été odieuse à mon égard. Elle n'a

pas compris qu'un certain nombre de choses pouvaient être dites à de Gaulle par des Français ou des Anglo-Saxons, mais pas par des Allemands. Je les ai dédouanés. Et maintenant ils voudraient me donner des leçons. Comment les accepterais-je ? » Il égratigna au passage la presse américaine et la presse anglaise. Sur cette dernière, il dit : « Elle n'est pas sans qualités. Mais la Grande-Bretagne ayant toujours raison — comme vous le savez —, sa presse n'est pas toujours objective. » Il ajouta cependant : « Les journalistes anglo-saxons sont probablement les meilleurs du monde : l'analyse anglo-saxonne des problèmes est sans doute la plus valable. »

Le Général regarda sa montre. Voilà déjà plus d'une heure qu'il marchait, alerte, enjoué. Il se tourna vers Boissieu : « Êtes-vous fatigué ? — Non. — Il n'est pas tard, eh bien, continuons... » L'ancien président de la République parla alors des problèmes de la défense nationale. Loin du pouvoir, il prenait à l'égard des affaires publiques une attitude de détachement. Il avait cependant continué à suivre de très près les questions de défense auxquelles il attachait toujours une importance toute particulière. Et il ne s'était jamais montré indifférent aux documents et aux commentaires que Michel Debré lui envoyait à propos de la troisième loi-programme que le ministre avait préparée dès son arrivée à la Défense nationale. Au général de Boissieu, qui allait être nommé prochainement chef d'état-major de l'armée de terre, de Gaulle exposa ce que devait être, à ses yeux, l'organisation de la défense du pays. Il conclut : « Si vous réalisez cela pendant les quatre années où vous serez en poste, vous êtes sûr de ne pas vous tromper. »

Après une heure trois quarts de marche, il était temps de rentrer à la Boisserie où Mme de Gaulle, voulant profiter de la présence de ses enfants, avait décidé de souhaiter, deux jours à l'avance, la Saint-Charles. Tout se déroula selon les rites : le Général demeura seul dans la bibliothèque pendant que l'on se rassemblait dans la salle à manger. Mme de Gaulle avait acheté des fleurs. A la queue leu leu on traversa l'antichambre et le salon, on pénétra dans la bibliothèque. Comme chaque année, les deux servantes, Honorine et Charlotte, et le chauffeur s'étaient joints à la fête. Seul au milieu de la pièce, déambulant devant la cheminée, le Général attendait, feignant la surprise, puis il reçut en souriant les fleurs et les souhaits.

Le dîner était servi tôt à la Boisserie — à 7 h 10 — en raison du journal télévisé que le Général regardait régulièrement, mais surtout pour permettre au personnel de terminer rapidement son travail. Le repas fini, les nouvelles écoutées, l'ancien chef de l'État avait alors de longues heures devant lui. En cette soirée familiale — qui devait être la dernière avant sa mort à réunir deux de ses enfants et deux de ses petits-enfants —, Mme de Gaulle, comme à l'accoutumée, monta peu après 10 heures. Alain de Boissieu et sa femme restèrent auprès du Général, regardèrent avec lui le dernier journal télévisé. Puis le général de Gaulle leur dit : « Maintenant, il vous faut aller dormir. » Chaque soir, avant de gagner sa chambre, toujours après minuit, il aimait demeurer seul dans cette bibliothèque de la Boisserie, devenue soudain silencieuse. En quittant la pièce, Élisabeth de Boissieu



Le général de Gaulle se promenant dans la campagne à Colombey

veillait, selon les recommandations de sa mère, à laisser les portes de la bibliothèque et du salon entrouvertes de manière que Mme de Gaulle, depuis sa chambre, au premier étage, puisse entendre le Général. Elle ne fermait la porte de sa chambre qu'une fois celui-ci monté.

Le lendemain 3 novembre il y avait un invité à la Boisserie, le général Renouard, vieux compagnon d'armes de l'ancien chef de la France libre. Tous deux, au cours du déjeuner, évoquèrent les journées de l'été 1940 dans la capitale britannique. « La France libre, déclara le général de Gaulle, vous aura tous profondément marqués. Elle est maintenant pour vous une sorte de famille. Vos souvenirs sont communs et avouez qu'ils sont parmi les meilleurs. Nous avions un idéal, une grande tâche à accomplir, peu de moyens. Chacun devait s'élever au-dessus de lui-même pour arriver à tenir son rôle. C'est d'ailleurs ce qui fait l'intérêt des grandes entreprises. »

Après le départ du général Renouard et de sa femme, le général de Gaulle fit un dernier tour de jardin avec ses enfants et les raccompagna à leur voiture. Il ne devait plus les revoir.

Philippe de Gaulle était alors retenu à Brest par son travail. Sa femme comptait bien passer à la Boisserie ces vacances de la Toussaint, mais elle avait dû y renoncer parce qu'elle s'était, quelques jours auparavant, cassé un pied et se déplaçait difficilement.

Philippe vit son père pour la dernière fois, à Colombey, pendant le week-end du 26 et 27 septembre 1970. Un week-end semblable à tous les autres, partagé entre les tours de jardin, les promenades dans la forêt voisine, les conversations dans la bibliothèque, la lecture, les jeux des enfants — pour qui il n'y avait à la Boisserie qu'une seule règle : être revenu cinq minutes avant l'heure des repas et n'entrer dans le bureau du Général que lorsqu'on y était invité.

Le dimanche après-midi, au moment du départ, le Général avait raccompagné son fils à sa voiture. « Il nous quittait chaque fois comme s'il ne devait pas nous revoir », a dit un jour Philippe de Gaulle. Ce jour-là, son père lui avait semblé encore plus triste et plus mélancolique que d'habitude.

Ce lundi 9 novembre avait été au début une journée comme toutes les autres. Peu avant 10 heures, le général de Gaulle s'était retrouvé, ainsi que chaque matin, à son bureau de la Boisserie, cette « pièce d'angle » décrite dans les *Mémoires de guerre* d'où il « découvre les lointains dans la direction du couchant. » Il avait, comme à l'accoutumée, travaillé au deuxième tome de ses *Mémoires d'espoir*, (« l'Effort, août 1962-décembre 1965 »). Il en était au troisième chapitre dont le plan avait été fait, la rédaction à peine ébauchée.

Le premier chapitre, commencé dès le retour d'Espagne, concernait essentiellement la bataille du référendum d'octobre 1962 (élection du président de la République au suffrage universel) et les événements qui l'avaient précédée et suivie : formation du gouvernement Pompidou, censure, dissolution, élections, reconduction du même gouvernement. Le deuxième chapitre, terminé à la fin de septembre, traitait des difficultés économiques et sociales : grève des mineurs de 1963, plan de stabilisation,

Le général de Gaulle dans le parc de la Boisserie



problèmes agricoles, etc. Ce troisième chapitre était consacré aux affaires étrangères. Dans le plan de son ouvrage, l'ancien chef de l'État avait précisé que ce chapitre aurait trait aux « drames » : Cuba, barrage à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, assassinat de Kennedy, Viêt-nam, départ d'Adenauer, etc. Un autre chapitre de politique étrangère était prévu, réservé celui-ci aux « actes » : accord franco-allemand, position française aux conférences de Bruxelles, retrait de l'O. T. A. N., reconnaissance de Pékin, voyages à l'étranger, etc. Pierre-Louis Blanc devait venir à Colombey le mardi 17 novembre, précisément pour apporter au Général tout un dossier de documents et de renseignements de caractère diplomatique nécessaires à son travail. Dans le dernier chapitre de ce deuxième volume, l'auteur aurait formulé son jugement sur la situation de la France, de l'Europe, du monde. Il avait l'intention — il s'en était ouvert plusieurs fois à ses enfants et à ses aides de camp — de se mettre lui-même en scène face aux grands de l'histoire de France. Le lecteur aurait ainsi pu assister à une confrontation de De Gaulle avec Clovis, Charlemagne, Sully, Richelieu, Louis XIV, Colbert, Danton, Napoléon, Clemenceau et peut-être d'autres...

Le Général avait pris ce lundi 9 novembre son déjeuner seul avec Mme de Gaulle, de bon appétit, sans ressentir la moindre fatigue. Ensuite, il avait fait deux fois le tour du parc, sous un ciel sombre et dans le vent qui arrachait les dernières feuilles des arbres, en cette avant-veille du 11 novembre. A 14 h 30, il reçut un jeune agriculteur de Colombey, M. René Piot, pour régler une affaire de bail et pratiquer une ouverture dans la clôture qui séparait son jardin d'un pré qu'il venait d'acquérir.

Après un dernier tour de parc, le général de Gaulle, à 15 h 30, avait appelé Xavier de Beaulaincourt pour se mettre d'accord sur l'heure à laquelle celui-ci devait arriver le lendemain — 11 h 45. Puis il avait regagné son bureau.

Tout, dans cette pièce, rappelait que le Général écrivait ses Mémoires. Sur sa table de travail, encombrée de papiers, de lettres, de documents, une pile de volumes de *l'Année politique*, les feuillets manuscrits de ses Mémoires rangés dans une chemise et les derniers livres reçus. Sur la droite, une table plus petite chargée de dossiers. Ce sont les comptes rendus de ses conversations, entre 1958 et 1969, avec les hommes d'État étrangers. Deux photographies seulement : une, déjà ancienne, de ses petits-enfants jouant dans le jardin de la Boisserie, l'autre, de son compagnon de la France libre, l'amiral Thierry d'Argenlieu. Des vitrines et des rayons pleins de livres recouvrent les murs circulaires. Dans les vitrines, différents objets précieux qui lui ont été offerts : sabres et épées, médailles d'or, coq en cristal, croix de Lorraine, coffrets en argent, un petit éléphant en or, cadeau du président Houphouët-Boigny. Sur les rayons, les *Mémoires d'outre-tombe*, Mauriac et Malraux, des livres d'art, diverses éditions de luxe, une bible ancienne, don de Konrad Adenauer, des ouvrages d'économie politique, mais surtout des livres d'histoire contemporaine : les *Mémoires* de Poincaré et de Foch, ceux de Churchill, d'Eisenhower, l'*Histoire*

universelle et, à portée de sa main, les trois tomes des *Mémoires de guerre* et le premier des *Mémoires d'espoir*. Les classiques — Corneille, Molière, Voltaire, Hugo, Balzac — se trouvaient dans la pièce voisine, la bibliothèque.

Après avoir pris le thé, comme chaque jour, avec Mme de Gaulle, le Général délaissa la rédaction de ses Mémoires et se mit à sa correspondance. Tout au long de l'année écoulée, les lettres étaient arrivées par milliers à Colombey. Les anciens compagnons, les fidèles, tant et tant de Français anonymes écrivirent le 22 novembre 1969 pour son anniversaire, le 1er janvier 1970 pour les vœux, le 18 juin, le 4 novembre, jour de la Saint-Charles. Depuis que le général de Gaulle avait quitté le pouvoir, depuis que le vieil homme, après cette dernière épreuve, s'était retrouvé seul à Colombey, le flot de lettres n'avait pas cessé, et la publication des cinq tomes des *Discours et messages*, puis du premier tome des *Mémoires d'espoir*, avait entraîné un nouvel afflux.

A deux heures de sa mort, le Général signe un papier relatif à ses impôts fonciers (comme il doit le remettre le lendemain à Xavier de Beaulaincourt, il le date du 10 novembre). Puis il rédige ses dernières lettres (sans doute, entre cinq et dix) : ce sont des réponses aux membres de sa famille qui lui ont envoyé des souhaits pour la Saint-Charles. Mme Jacques Vendroux, sa belle-sœur, recevra le lendemain une lettre du Général au moment où elle apprendra sa mort. « Faites des vœux et même des prières pour le grand travail que j'ai entrepris », lui écrivait-il. Il écrit aussi à son fils pour régler des problèmes précis, de caractère familial. « Il avait bien le sentiment, dira plus tard Philippe de Gaulle, d'être un homme au bout de son existence, qui se sentait proche de sa fin et qui ne devait pas laisser traîner ses affaires. »

A un moment, dans la soirée, le Général alla trouver Mme de Gaulle qui était dans la salle à manger. Il tenait deux lettres à la main, demanda les adresses à sa femme, puis regagna son bureau dont, à la nuit tombée, il ferma lui-même les volets comme il le faisait très souvent. Ce fut son dernier regard sur le jardin enveloppé de brume, dans une odeur de feuilles mortes et d'herbe mouillée, sur le paysage vallonné, les grandes étendues obscures de prairies et de forêts.

Peu après 18 h 45, il rejoignit Mme de Gaulle dans la bibliothèque. Il s'était, comme chaque soir avant le dîner, assis devant sa table de bridge et avait étalé ses cartes à jouer pour une réussite, en attendant l'heure de dîner. Mme de Gaulle, installée à son petit secrétaire Directoire, écrivait. Il était entre 18 h 50 et 18 h 55 quand le Général, soudain, poussa un cri de douleur et murmura : « Oh! j'ai mal, là, dans le dos... » et y porta la main. Il s'affaissa doucement sur le côté, retenu par le bras du fauteuil, la tête en avant. Ses lunettes tombèrent par terre. Puis il perdit connaissance. Il ne devait plus reprendre conscience.

Mme de Gaulle pria immédiatement Charlotte, l'une des deux servantes de la Boisserie, de téléphoner au docteur Guy Lacheny, à Bar-sur-Aube. Pendant ce temps, Honorine, l'autre servante, appelait — par une ligne de téléphone directe — le chauffeur Francis Marroux, qui logeait juste

en face de la grille de la Boisserie. Marroux aida Mme de Gaulle et les deux servantes, qui avaient maintenu le Général dans son fauteuil, à le transporter sur le matelas du divan, disposé sur le sol. Le chauffeur partit alors chercher le curé de Colombey, l'abbé Jaugey.

Le prêtre et le médecin arrivèrent en même temps à la Boisserie, à 7 h 10. Le cœur du général de Gaulle battait toujours quand le docteur Lacheny se pencha sur lui. Son pouls était très faible. Quelques instants après le début de l'examen, le médecin se tourna vers Mme de Gaulle qui avait, semble-t-il, gardé encore quelque espérance : « Des yeux, a-t-il dit, j'ai fait signe que rien ne pouvait être tenté, qu'il n'y avait plus d'espoir. » Il fit une piqûre de morphine au cas, totalement improbable selon lui, où le Général pourrait ressentir encore quelque souffrance.

Honorine poussa alors la porte du salon et, à la demande de Mme de Gaulle, pria l'abbé Jaugey de venir dans la bibliothèque. « Vous pouvez entrer, lui dit le docteur Lacheny, c'est très grave. » « J'ai eu l'impression que le général de Gaulle était encore en vie, déclara plus tard le prêtre. Mais je n'en étais pas sûr. Agenouillé, le médecin était penché sur lui. Je m'agenouillai à mon tour et donnai le sacrement. »

Le cœur du général de Gaulle avait cessé de battre. Il était 19 h 25. Le docteur Lacheny se tourna à nouveau vers Mme de Gaulle, lui signifiant que tout était fini. Elle quitta alors des yeux le corps de son mari, regarda le médecin et lui dit : « Il a tant souffert depuis deux ans... »

Le docteur Lacheny, après un rapide examen, avait diagnostiqué une rupture de l'aorte abdominale due à un anévrisme. C'est cette rupture brutale qui fit perdre connaissance au Général. Aussitôt son corps s'était comme vidé de son sang. Son visage était, en quelques instants, devenu très pâle, pendant que ses mains blanchissaient. Le médecin, en le palpant, avait senti une poche de sang dans l'abdomen. Le général de Gaulle, selon lui, n'a pas souffert et ne s'est pas vu mourir.

Mme de Gaulle était restée digne et très maîtresse d'elle-même. Elle ne perdit à aucun moment son sang-froid, sut dominer sa douleur et fit face immédiatement aux décisions à prendre. Elle confia à l'abbé Jaugey le soin d'appeler à Paris le général de Boissieu pour lui annoncer la mort du Général et le prier d'avertir Philippe de Gaulle.

Ce fut aussitôt la toilette mortuaire, que firent le médecin, le prêtre et Marroux. Mme de Gaulle demanda que l'on revêtît le Général de son uniforme et que l'on cherchât le drapeau. Puis les trois hommes transportèrent la dépouille au salon.

Le docteur Lacheny prit ensuite congé de Mme de Gaulle. L'abbé Jaugey s'offrit à veiller le défunt, au moins jusqu'à l'arrivée d'Élisabeth et Alain de Boissieu. Mme de Gaulle refusa et le curé de Colombey quitta à son tour la Boisserie.

Le général et Mme de Boissieu, qui furent les premiers prévenus, arrivèrent à Colombey à 1 heure du matin, avec leur fille Anne. C'est devant la

dépouille du Général que Mme de Gaulle les accueillit. Le corps de l'ancien chef de la France libre reposait sur un divan, au milieu du salon, vêtu de son uniforme kaki, recouvert d'un drapeau tricolore (celui-là même qui était hissé à la Boisserie pour la fête nationale et le 11 novembre).

Près du corps, disposés sur le napperon d'une petite table, un crucifix, une branche de buis trempant dans une soucoupe d'eau bénite. Aux mains du défunt, un chapelet de grains clairs que Paul VI avait donné à Mme de Gaulle et que le Général gardait dans le tiroir de sa table de nuit. A ses pieds, le livre où figurent les noms de tous les compagnons de la Libération et dont la couverture en argent est ornée d'une croix de la Libération — un glaive surchargé d'une croix de Lorraine. Le visage du Général était serein, car ni la maladie ni la souffrance n'avaient précédé sa mort.

Mme de Gaulle avait prié ses serviteurs, le docteur Lacheny, le curé de Colombey, et aussi le maire du village, M. Jean Raullet, qu'elle avait fait avertir dans la soirée, de tenir secrète la mort du Général parce qu'elle voulait que les membres de sa famille fussent prévenus par ses soins et ne l'apprissent point par la radio. Il fallait, en effet, avertir le capitaine de vaisseau de Gaulle qui était à Brest, Mme Marie-Agnès Cailliau, sœur aînée du Général, Charles, petit-fils aîné, qui était à New York où il effectuait un stage dans une banque, et les beaux-frères et belles-sœurs de l'ancien chef de l'État.

Le général de Boissieu prévint par téléphone Xavier de Beaulaincourt. Ce dernier à son tour communiqua la nouvelle au colonel Desgrées du Loû. Les deux hommes — les seuls à Paris à savoir que de Gaulle était mort — demeurèrent éveillés le reste de la nuit et à 5 h 30 prirent la route de Colombey.

Xavier de Beaulaincourt était de toute manière attendu à la Boisserie. C'était mardi, le jour où, chaque semaine, les collaborateurs du Général venaient à tour de rôle lui apporter le courrier. Dans la serviette que Beaulaincourt devait remettre ce 10 novembre à l'ancien président de la République, il y avait un classeur où étaient rangées dix lettres — dix lettres qui auraient dû être soumises à la signature du général de Gaulle et que leurs destinataires ne recevront jamais. Parmi celles-ci, deux lettres pour remercier Jacques Monod et François Jacob, prix Nobel, de l'envoi de leurs livres, *le Hasard et la nécessité* et *la Logique du vivant.*

Dans un second classeur se trouvaient les lettres, nombreuses, adressées dans la semaine au général de Gaulle, la plupart pour le remercier de l'envoi du *Renouveau.* Il y en avait une du pape, une du chah d'Iran, écrite de sa main, en français, et beaucoup d'autres : de M. Amintore Fanfani, de lady Churchill, de Mme François Mauriac, d'anciens ministres. Il y avait également un long message de M. Anouar El Sadate, qui remerciait avec chaleur le général de Gaulle pour sa lettre envoyée à l'ambassadeur d'Égypte à l'occasion de la mort du président Nasser.

Beaulaincourt apportait également quelques livres qui avaient été

adressés au Général : *la Mutation*, de Marcel Loichot, *Europe after de Gaulle*, de lord Gladwyn, un ouvrage en langue tchèque d'Otto Wagner, compagnon de la Libération, chef de bataillon à la 13e demi-brigade de la légion étrangère, et quelques documents nécessaires à ses Mémoires.

Mme de Gaulle avait demandé à son gendre de prévenir M. Georges Pompidou de la mort du Général. Boissieu devait, par la suite, préciser que Mme de Gaulle lui avait dit de faire savoir en même temps au chef de l'État qu'il pouvait rendre public le texte des dernières volontés de l'ancien président de la République, dont il était le détenteur — avec les deux enfants du Général — depuis 1952. C'est aussitôt après les obsèques nationales du maréchal de Lattre de Tassigny, le 16 janvier 1952, que le général de Gaulle, s'étant demandé si le maréchal avait bien acquiescé, avant sa mort, à la pompe de ses obsèques et si l'on n'avait pas transgressé ses désirs intimes, avait, quant à lui, décidé de s'opposer, pour ses propres obsèques, à tout caractère national.

A 7 h 25, le mardi matin, Alain de Boissieu téléphona au général Deguil, chef de l'état-major particulier de M. Pompidou, le priant de transmettre immédiatement au président de la République le message de Mme de Gaulle.

Philippe de Gaulle apprit la mort de son père à Brest — au cercle naval où il dînait — dans la soirée du 9 novembre, peu après 20 heures, par un coup de téléphone de sa femme. Il pensa effectuer le voyage en avion militaire pour gagner du temps. Mais craignant que le départ de l'avion à Brest et l'atterrissage à Villacoublay n'éveillent l'attention, le fils du Général se résolut à prendre, à 21 h 45, le train qui devait arriver le lendemain matin peu avant 7 heures à Paris.

Pendant ce temps-là, à Colombey, le général de Boissieu, en attendant l'arrivée de Philippe de Gaulle, vers 18 heures, accueillait les visiteurs. Rares furent ceux qui purent voir la dépouille du général de Gaulle avant la mise en bière. Les premiers à se présenter avaient été Xavier de Beaulaincourt et le colonel Desgrées du Loû, qui restèrent toute la journée à Colombey pour prendre connaissance des télégrammes qui commençaient à arriver et pour aider à l'organisation des obsèques avec le maire, le curé, les gens chargés de l'inhumation, et les services du ministère de l'Intérieur dirigés par M. Georges Parat, responsable de la protection des hautes personnalités. Puis, arrivèrent successivement le matin le maire et les membres du conseil municipal de Colombey, M. Paul Dijoud, préfet de la Haute-Marne, avec son épouse, M. et Mme Jacques Vendroux, M. Georges Galichon, président d'Air France, ancien directeur du cabinet du Général, et sa femme, M. Toussirot — en larmes —, un ancien chauffeur du Général au temps du R. P. F. L'après-midi, à 14 heures, Mgr Alfred Atton, évêque de Langres, qu'accompagnait le curé de Colombey, puis le général Massu.

A 16 heures, M. Michel Debré et le général Fouquet, chef d'état-major des armées, arrivèrent à Colombey par hélicoptère. La visite de Michel Debré — le seul ministre à avoir vu le général de Gaulle sur son lit de mort — fut jugée avec quelque sévérité par plusieurs de ses collègues. Mme de Gaulle

avait fait savoir qu'elle ne souhaitait la venue d'aucun membre du gouvernement à Colombey et M. Pompidou, au Conseil du matin, avait prié les ministres « de ne pas se livrer à des manifestations de caractère personnel ». Ce fut pour certains — dont la première pensée avait été, dès qu'ils apprirent la mort du Général, de prendre la route de Colombey — très cruel de ne pouvoir aller se recueillir devant sa dépouille, de ne pas voir son visage pour la dernière fois. Michel Debré profita de sa venue à la Boisserie pour mettre au point, avec le général de Boissieu, le déroulement de la cérémonie militaire qui devait avoir lieu après la messe des obsèques.

Il y eut un moment d'émotion intense à l'heure du déjeuner. Mme de Gaulle et ses enfants se retrouvèrent dans la salle à manger. Pour la première fois, la place du général de Gaulle à table, le dos à la cheminée, était vide. Immobiles, silencieux, tous contemplèrent cette place. Mme de Gaulle eut du mal à contenir sa douleur, mais n'y céda pas. Philippe de Gaulle n'étant pas encore là, elle pria sa fille Élisabeth de s'asseoir à la place de son père. Le repas venait de commencer lorsqu'ils entendirent à la télévision l'allocution de M. Georges Pompidou. Puis Mme de Gaulle, comme à l'habitude, demanda courtoisement au colonel Desgrées du Loû et à M. de Beaulaincourt des nouvelles de leur famille et évoqua certains détails matériels concernant la préparation des obsèques. Mais les convives gardèrent la plupart du temps le silence.

La mise en bière eut lieu vers 20 heures, le mardi 10 novembre, dès que le menuisier du village, M. Louis Merger, eut apporté le cercueil. Il était venu le matin même à la Boisserie pour prendre les mesures nécessaires à son travail. Philippe de Gaulle avait désiré que le couvercle ne fût pas vissé sur-le-champ de manière que certains membres de la famille et d'autres personnes puissent voir la dépouille le lendemain. C'est Mme de Gaulle qui voulut que le cercueil fût définitivement fermé, conformément au vœu de l'ancien président de la République; celui-ci avait donné pour instructions que son corps fût mis en bière dès que le cercueil serait prêt, « pour éviter la fatigue à ceux qui ont à veiller un mort ». Et il est sûr aussi que le désir profond de Mme de Gaulle était que le moins de personnes possible vissent le général de Gaulle mort.

Dans l'après-midi, Pierre Lefranc avait demandé à Mme de Gaulle si elle désirait faire prendre un moulage du visage et des mains du Général. Elle fit répondre aussitôt qu'elle ne le souhaitait pas. L'un de ses enfants voulut savoir si elle aurait aimé garder une mèche de ses cheveux. La réponse fut la même : rien, rien qui puisse rappeler la dépouille du général de Gaulle. « Pas de reliques », dit-elle.

Le lendemain, mercredi 11 novembre, quelques personnes furent admises à la Boisserie, parmi lesquelles le comte de Paris — venu seul à Colombey au volant de sa voiture — et le général Lazard, ancien résistant. La sœur du Général était arrivée dans le courant de la journée. C'est devant le cercueil de son frère qu'on lui donna la lettre — datée du 6 novembre — que le Général lui avait écrite pour répondre à ses souhaits de Saint-Charles et qui n'avait pas été postée. C'est devant le cercueil qu'elle

l'ouvrira et qu'elle lira : « Tout est très calme ici. Je poursuis mon grand travail... »

M. Georges Pompidou, président de la République, et M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre et compagnon de la Libération, arrivèrent à la Boisserie à 16 heures. Les deux hommes furent accueillis sur le perron par le capitaine de vaisseau de Gaulle et le général de Boissieu. Ils se serrèrent les mains en silence. Le fils et le gendre du Général accompagnèrent Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas dans le salon obscur où, aux côtés du cercueil, se trouvaient Mme de Gaulle, sa fille, sa belle-fille et ses petits-enfants. Ils se recueillirent sans prononcer une parole. A leur demande, Philippe les conduisit ensuite dans le bureau du Général où ils demeurèrent quelques instants immobiles et silencieux. Au moment du départ, seize minutes après, Mme de Gaulle prit affectueusement la main de Chaban-Delmas : « Il faut que vous le sachiez, il vous aimait bien », lui dit-elle.

Puis devaient successivement s'incliner sur le cercueil les membres d'une délégation de la Fondation Anne de Gaulle, MM. Maurice Couve de Murville, Gilbert Grandval et d'anciens collaborateurs du général de Gaulle : Gaston Palewski, Jacques Foccart, Geoffroy de Courcel, Étienne Burin des Roziers, René Brouillet, Pierre Lefranc, Pierre-Louis Blanc, le colonel d'Escrienne, André Ducret. Le lendemain matin, 12 novembre, quelques anciens collaborateurs furent encore admis à la Boisserie : Jean Chauveau, Gilbert Pérol, Thierry Kaeppelin. Après s'être recueillis devant la dépouille, certains, comme l'avaient fait le chef de l'État et le Premier ministre, ont pénétré dans le bureau du Général, regardant la table de travail bien ordonnée, les rayons de la bibliothèque, les objets familiers et, par la fenêtre, au-delà du jardin, le paysage de champs et de bois. Le cœur battant, immobiles, silencieux, retenant leurs larmes, ils contemplaient le décor de ce simple cabinet de travail, où le Général « passait la plupart des heures du jour », comme s'ils voulaient s'en imprégner à jamais.

Quelques heures plus tard, le général de Gaulle reposait dans la tombe du cimetière de Colombey où dort déjà sa fille Anne et où, un jour, le rejoindra sa femme, sa prière exaucée : « A la France, à Notre Dame la France... Nous n'avons rien à lui demander, excepté, peut-être, que le jour de la liberté elle veuille bien nous ouvrir maternellement ses bras pour que nous y pleurions de joie et, qu'au jour où la mort sera venue nous saisir, elle nous ensevelisse doucement dans sa bonne et sainte terre. »

J. M.

Nous remercions les éditions Grasset qui nous ont aimablement autorisés à reproduire ici certaines pages du livre de Jean Mauriac, *Mort du général de Gaulle*, qu'a couronné le jury du prix Aujourd'hui. N.D.L.R.


24/VII

Chapitre XII

CHARLES DE GAULLE ÉCRIVAIN

par

MAURICE DRUON
de l'Académie française

Tous les grands hommes d'État ont écrit. Tous les grands hommes d'État ont parlé. Mais il en est bien peu qui soient entrés dans l'histoire littéraire de leur pays en même temps qu'ils entraient dans l'histoire politique ou militaire, et qui demeurent doublement dans la mémoire humaine, à la fois comme forgeurs de destin et comme forgeurs de mots.

Tel apparaît Démosthène pour la lointaine Grèce. Tels pour Rome furent César, Cicéron, Marc Aurèle. Tel est pour l'Angleterre, tout près de nous, Churchill. Et tel, pour la France, restera de Gaulle.

Nul plus que lui n'aura fait confiance à l'écriture comme moyen de gouvernement. Ses actes historiques les plus marquants sont d'abord des textes. Que la France, en juin 1940, s'écroule devant l'invasion hitlérienne, qu'elle soit, en mai 1958, à l'extrême bord de la guerre civile, qu'une partie de son armée, en avril 1961, entre en sédition, que l'insurrection de mai 1968 déferle sur Paris et menace d'emporter les pouvoirs, de Gaulle demande un après-midi, une nuit, vingt-quatre heures de délai à la fatalité. « Je parlerai demain. » C'est-à-dire : « Quand j'aurai écrit. » Et tandis que la tempête, dont il ne déteste pas les rumeurs, bat sa porte, il s'enferme seul, rédige, rature, cisèle une page conçue tout à la fois pour l'instant et pour les siècles. Il travaille chaque phrase jusqu'à ce qu'elle ait reçu son plus lourd contenu de signification, la burine jusqu'à ce qu'elle ait pris sa meilleure cadence. L'événement, qui lui fournit son inspiration, peut attendre; il le retournera. Par le mot. Par cette page, non pas qu'il lira, mais qu'il récitera sans erreur ni défaillance, déjà impérissable en sa propre mémoire.

Son étrange éloquence est la récitation dramatique d'un fragment d'épopée ou de tragédie qu'il rédige en même temps qu'il la vit.

J'ai cité Marc Aurèle. De même qu'on a suffisamment désigné ce dernier lorsqu'on parle de « l'empereur-philosophe », de même on pourra dire de De Gaulle « le chef d'État-écrivain. »

Le général de Gaulle en 1954
à Colombey-les-Deux-Églises

Autant sa nature, son caractère et sa volonté prédestinaient de Gaulle à l'action historique, autant son hérédité, sa formation et les inclinations de son esprit le prédisposaient aux lettres. Une ascendance qui foisonne d'érudits, une enfance dans un milieu professoral, austère et rigoureux, où l'on écrit couramment le grec et où l'on parle latin à table, un grand appétit de lecture servi par une mémoire déjà prodigieuse, une prédilection pour l'histoire et la poésie, tout s'ordonne pour préparer l'écrivain.

Il entre dans l'armée avec le regard fixé non pas sur le règlement d'infanterie mais sur Plutarque. Le tableau d'avancement, pour lui, c'est la *Vie des hommes illustres*... Déjà l'habite « une certaine idée de la France » qu'il a définie et magnifiée à la première page de ses *Mémoires*.

Ses traditions familiales, son éducation, son tempérament l'écartent de se mêler aux remous du forum. Il se sait mal équipé pour des débats dont l'enjeu certes l'attire, mais dont la confusion et souvent la stérilité ne lui inspirent qu'irritation ou mépris. C'est donc par le chemin des camps, comme un homme des temps anciens, qu'il avancera vers l'espérance « de jouer un grand rôle dans de grands événements ».

L'entraînement aux armes, l'exercice du commandement, la guerre où il est trois fois blessé, la captivité dont il tente trois fois de s'évader achèveront de lui forger l'âme. Ses chefs s'accorderont pour louer son courage et son intelligence, l'un et l'autre exceptionnels. Mais, la paix revenue, on lui reprochera de gâter « d'incontestables qualités par son assurance excessive, sa rigueur pour les opinions des autres et son attitude de roi en exil ».

Professeur à l'École de guerre, de Gaulle commence dans le même temps sa carrière d'écrivain.

Il publie en 1924 *la Discorde chez l'ennemi*, ouvrage dont il a entrepris la rédaction en captivité, puis, en 1932, *le Fil de l'épée*, formé de la matière de ses conférences à l'École de guerre et à la Sorbonne. Suivront *Vers l'armée de métier* paru en 1934, à l'heure où Hitler accédait au pouvoir, et *la France et son armée* daté de 1938, l'année de Munich.

Livres d'un stratège, bien sûr, mais plus encore d'un historien, d'un moraliste et, parfois, d'un prophète.

L'historien excelle à brosser de vastes tableaux politiques et militaires où la France apparaît dans son étendue et sa durée, avec les traits que la géologie, les apports ethniques, les rois et les siècles, les heurs et les malheurs lui ont façonnés.

Le moraliste s'applique à dégager d'une somme de faits concrets l'idée qui les transcende. Suivant la disposition la plus naturelle aux écrivains classiques français, de Gaulle frappe la maxime ou l'aphorisme avec aisance et succès.

« La véritable école du commandement est la culture générale [...] Pas un illustre capitaine qui n'eût le goût et le sentiment du patrimoine de l'esprit humain. Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote. »

Le prophète infère du passé, du réel et du permanent l'image de l'avenir, décrit à la nation les noires épreuves qui l'attendent, lui trace l'action

qu'elle doit accomplir pour surmonter ces épreuves, lui dépeint le chef idéal qu'elle doit se choisir pour diriger cette action. De Gaulle, alors, écrit volontiers non pas au conditionnel, mais au futur. Jamais la forme du doute ne tempère, en ces passages, les certitudes du visionnaire. A mesure que les périls lui apparaissent plus imminents, le prophète se fait plus insistant, plus alarmé, sa voix plus haute, plus précise, plus exigeante.

Le mémoire sur l'« avènement de la guerre mécanique » qu'il adresse, en janvier 1940, à Léon Blum, à Paul Reynaud et à quatre-vingts personnalités civiles et militaires constitue le sommet de cette littérature prophétique.

« Dans le conflit présent, être inerte, c'est être battu [...] A aucun prix, le peuple français ne doit tomber dans l'illusion que l'immobilité militaire actuelle serait conforme au caractère de la guerre en cours [...] Le conflit présent sera tôt ou tard marqué par des mouvements, des surprises, des irruptions, des poursuites dont l'ampleur et la rapidité dépassent infiniment celles des plus fulgurants événements du passé [...] La crise politique, sociale, morale dont il est issu revêt une telle profondeur et présente un tel caractère d'ubiquité qu'elle aboutira fatalement à un bouleversement complet de la situation des peuples et de la structure des États. »

Cela alors que les démocraties d'Occident sommeillaient dans la « drôle de guerre ». De Gaulle n'aura que quatre mois à attendre pour que les événements lui donnent tragiquement raison. La France, surprise dans l'immobilité qu'il dénonçait, s'écroule.

Alors commence pour de Gaulle le temps tout à la fois de faire, de vivre, et d'écrire l'épopée.

Ses appels, depuis celui qu'il lança du sol de Londres, ses proclamations, ses discours, ses harangues, ses *Mémoires* forment une œuvre vaste et diverse. Rédigée au fil des années et de leurs tourments, cette œuvre est présente, au moins par quelque page ou quelque fragment, à l'esprit de tous les hommes de ce demi-siècle.

Il est peu de peuples qui n'aient entendu, directe ou traduite, cette parole ample et lente, constamment appliquée à peser le passé, à contraindre le présent, à modeler l'avenir. Il n'est pas de presse qui n'ait eu à reproduire ces longues périodes martelées où s'inscrit la synthèse d'une nation, d'un continent, ou bien ces déclarations brèves et brutales tirées comme des coups de canon pour dissiper la grêle des fausses fatalités. Quant aux Français eux-mêmes, fort épris de grammaire et toujours flattés qu'on leur parle un beau langage, que de fois auront-ils couru à leurs dictionnaires pour y trouver l'étymologie du mot rare, la juste définition de l'épithète imprévue que leur vieux monarque, pour les surprendre, aura employés!

Le style est pour de Gaulle une façon d'assumer le grand héritage français; et son classicisme, parfois déroutant, affirme son refus des abandons. Sa phrase a la somptueuse cadence de Corneille, de Bossuet, de Montesquieu, de Chateaubriand. Mais à regarder de plus près l'œuvre,

on y distingue des procédés de composition, des tournures de récit qui font songer, particulièrement pour les *Mémoires*, à Tacite et plus encore à César.

En fait, avec Paul Valéry, autre ciseleur du langage, autre visionnaire érudit qu'il a beaucoup lu et qu'il cite volontiers, de Gaulle aura écrit l'une des meilleures proses françaises de ce siècle, et la plus durable.

L'homme de lettres, en lui, fut toujours aussi intransigeant et sourcilleux que l'homme d'État.

Son opposition au maréchal Pétain, avant que d'apparaître sur le plan historique, commença par une brouille littéraire.

Pétain, projetant de publier un livre sur l'armée française, avait demandé à de Gaulle, jeune commandant et qui faisait alors partie de son entourage, d'effectuer pour lui la rédaction de l'ouvrage selon un plan dont ils étaient convenus. Insatisfait du manuscrit, le Maréchal voulut charger un autre de ses officiers, colonel celui-là, de remanier le texte. Par une lettre, datée de janvier 1928, de Gaulle signifia son refus au collaborateur qu'on lui imposait. Les termes sont très peu d'un militaire et tout d'un auteur.

« Un livre, c'est un homme. Cet homme, jusqu'à présent, c'était moi. Si quelqu'un d'autre, fût-ce Montesquieu, fût-ce vous-même, mon colonel, s'en mêle, alors de deux choses l'une : ou bien il fera un autre livre, ou bien il démolira le mien qui n'aura plus de caractère et par conséquent de valeur.

« Si le Maréchal tient à ce que vous fassiez un autre livre, je n'ai aucune objection à présenter. Je reprendrai purement et simplement mon bien. Mais s'il s'agit de triturer mes idées, ma philosophie, mon style, je m'y oppose et vais le dire au Maréchal...

« Il serait question de Paul Bourget ou d'André Gide, j'emploierais les mêmes expressions, reflets de la même opinion. Le Maréchal n'a jamais voulu reconnaître la différence qu'il y a entre un livre et une rédaction d'état-major. C'est pourquoi j'ai souvent pensé que toute cette affaire finirait mal. »

Et de Gaulle reprit effectivement « son bien », qui devint, sous sa signature, *la France et son armée*.

Sa correspondance réservera d'autres surprises. On sait les relations épistolaires qu'il aura entretenues avec nombre d'écrivains, à l'occasion de la réception de leurs livres. Généralement datées de Colombey, le dimanche, parfois même d'un dimanche d'élections ou de référendum, rédigées à la main, ces lettres, destinées certes à témoigner aux destinataires de l'estime ou de l'amitié, sont aussi écrites, manifestement, avec un œil sur la postérité.

Le prince doit avoir garde de jamais oublier que les écrivains, historiens, romanciers, mémorialistes seront ses témoins devant les siècles. Aucun des successeurs de Richelieu, qui fonda l'Académie française, n'aura montré plus d'égards aux gens de plume.

Cette correspondance littéraire révélera chez de Gaulle des sympathies, des affinités, des goûts, des jugements, et quelquefois des aveux volontaires, qui compléteront son image. Des exemples que j'en pourrais personnellement fournir, je ne veux pour l'instant détacher que celui-ci : « Ce que l'on fait au service de la France est naturellement dramatique, et nos rois, qui sont vos héros, ont accompli des tragédies. Vous le montrez d'une manière saisissante. Mais vous faites voir aussi que l'État et le pays furent, au total, les bénéficiaires de tout, y compris des cruautés commises en leur nom. »

Qu'il me suffise d'ajouter, pour donner leur poids à ces lignes, qu'elles sont d'avril 1958, moins d'un mois avant que de Gaulle ne revînt au pouvoir et dans le climat que l'on sait.

La postérité... Telle aura été, et de plus en plus au fil des années, la vraie et souvent la seule partenaire de son dialogue. C'est pour elle que Charles de Gaulle aura, en maintes occasions, agi, parlé, écrit, par-dessus le front des peuples. Et nous en revenons à l'homme de Plutarque.

Étrange disposition de l'âme, commune à l'artiste, au héros, au meneur de nations, que ce désir, cette volonté de la gloire posthume, le seul bien dont on soit certain, si jamais on l'obtient, de n'en pouvoir jouir! Et qui réclame de nos jours, où l'humanité possède les moyens et court le risque de s'effacer, un acte de foi plus méritoire qu'en aucune époque passée.

De Gaulle agissait comme s'il ne devait jamais mourir. En vérité, il aura agi comme si l'humanité ne devait jamais l'oublier.

Plus un homme est grand, plus accusés apparaissent des traits qu'on tient pour défauts mais sans lesquels il ne serait pas lui-même.

D'aucuns pourront reprocher au monarque, en de Gaulle, d'avoir manqué parfois de magnanimité, et d'avoir nourri quelques ressentiments implacables; c'est que l'on n'a pas affaire avec lui à un saint mais à un patriote passionné. On pourra, au politique, reprocher des brutalités orales et certaines obstinations, souvent salutaires, quelquefois inefficaces. On pourra reprocher, à l'homme, un assez perceptible mépris pour les hommes.

Mais l'écrivain chez lui est irréprochable et indiscutable. Aussi long-temps qu'on parlera le français, on lira, on étudiera, on commentera, on traduira de Gaulle. Et alors même que le français deviendrait langue morte, il en serait ainsi.

L'avenir, à condition que l'humanité consente à survivre, s'étonnera de cet homme antique, au talent, au destin, au caractère uniques, apparu dans notre siècle.

Et il suffira qu'on dise de nous : « Ils vécurent sous de Gaulle » pour être situés dans le temps et l'Histoire.

M. D.

Table des illustrations

5 Charles de Gaulle, président de la République française. Photo J.-M. Marcel. Doc. Hachette.

CHAPITRE I

8 Le capitaine Charles de Gaulle en 1914. Photo E.C.P.-Armées. Doc. Hachette.
11 A. Dreyfus attendant sa réhabilitation, juillet 1906. Photo coll. Sirot.
13 Le général Pétain en 1916. Photo Meurisse. Doc. Hachette.

CHAPITRE II

16 Le colonel de Gaulle en 1939. Photo Roger-Viollet.
19 Baalbek. Photo Fotogram.
20 Le colonel de Gaulle et les officiers du 507e régiment de chars à Metz en 1938. Photo E.C.P.-Armées.
24 La citadelle de Montlouis. Photo Verroust.
27 Barrage antichars de la ligne Maginot. Doc. Dazy.
29 Le ministère Reynaud du 6 juin 1940. A droite, de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Défense nationale. Photo Keystone.

SÉQUENCE I

32 De Gaulle à Saint-Cyr. Photo E.C.P.-Armées. Doc. Hachette.
33 De Gaulle enfant. Photo Roger-Viollet.
34 Maison natale de De Gaulle à Lille. Photo Van Rhijn / Viollet. — Plaque commémorative sur la maison natale à Lille. Photo Willi. — Mme Jeanne de Gaulle, née Maillot. Photo Gamma. — M. Henri de Gaulle. Photo Gamma. — Xavier, Marie-Agnès, Charles, Jacques et Pierre de Gaulle. Doc. Oriol.
35 L'entrée des Allemands à Paris en 1871. Doc. Dazy. — A Sedan, après la capitulation. Photo coll. Sirot. — De Gaulle en classe de quatrième au collège de l'Immaculée-Conception. Arch. des Jésuites de la province de Paris. Photo Lecouvette. — De Gaulle en classe de math' élém' au collège de l'Immaculée-Conception. Arch. des Jésuites de la province de Paris. Photo Lecouvette.
36 Barricade des porcelainiers en grève à Limoges en 1905. Photo Roger-Viollet. — Jean Jaurès. Photo Roger-Viollet.
37 La Bourse du travail à Paris le 1er mai 1906. Document Dazy. — Manifestation du 1er mai 1906 à Paris. Photo Roger-Viollet. — Le capitaine Dreyfus. Photo Gerschel. Coll. Sirot. — La protestation de l'évêque de Nantes contre les Inventaires. « *L'Illustration* » du 3 mars 1906. B.N. Photo Snark International.
38 De Gaulle adolescent. Photo Roger-Viollet. — Le collège Stanislas à Paris. Carte postale. B.N. Photo Lecouvette. — Charles Péguy, dessin aquarellé de J.-P. Laurens. Chartres, musée des Beaux-Arts. Photo Giraudon. © SPADEM 1973. — Maurice Barrès. Peinture de J.-E. Blanche. Rouen, musée des Beaux-Arts. Photo Roger-Viollet. © SPADEM 1973. — Henri Bergson. Peinture de J.-E. Blanche. Rouen, musée des Beaux-Arts. Photo Lauros-Giraudon. © SPADEM 1973.
39 De Gaulle à Saint-Cyr en 1911. Photo Gamma. — Philippe Pétain en 1912. Photo coll. Sirot. — De Gaulle en manœuvres en 1913. — Départ des mobilisés en 1914 à la gare de l'Est. Doc. Dazy.
40 Le capitaine Charles de Gaulle en 1914. Photo E.C.P.-Armées. — Tranchées à Verdun. Doc. Hachette. — La « Voie sacrée » à Verdun en 1916. Vincennes, musée de la Guerre. Photo Snark International.
41 Verdun sous les gaz. Photo coll. Sirot. — Les Allemands devant Verdun. Arch. Ullstein. — Le capitaine Charles de Gaulle à Ingolstadt. Doc. Gérard Oriol. — Tranchée avancée du fort de Douaumont. Doc. Dazy.
42 Les maréchaux Foch et Joffre au défilé de la Victoire. Doc. Dazy. — Les quatre frères de Gaulle au lendemain de la guerre. Doc. Oriol. — Charge de la cavalerie russe de Boudienny. Doc. Dazy.
43 Le mariage du capitaine de Gaulle. Doc. Oriol. — L'École supérieure de guerre. Photo Verroust. — Mayence. Le quai sur le Rhin. Photo Roger-Viollet. — Trèves. La place du Marché. Photo Roger-Viollet.
44 La foule berlinoise devant une banque en 1923. Photo Roger-Viollet. — Un billet de cinq cents millions de marks. Photo Roger-Viollet. — Défilé fasciste en Italie. Doc. Dazy. — Défilé nazi en Allemagne. Photo Keystone.
45 Hitler présidant un meeting en 1932. Doc. Dazy. — Manifestants nazis. Photo Roger-Viollet.
46 Occupation de la Rhénanie. Photo Presse-Illustration Heinrich Hoffmann, Berlin. Doc. Hachette. — Les dirigeants du Front populaire : Blum, Thorez, Salengro, Viollette et Cot. Photo Keystone. — Occupation d'usine en 1936. Photo B.N. Doc. Hachette.
47 Le colonel de Gaulle aux manœuvres de l'Est en 1937. Photo Keystone. — *Vers l'armée de métier*. Éditions Berger-Levrault. Paris, 1934. Photo B.N. — Char Renault B 1 bis. Photo E.C.P.-Armées.
48 L'entrée de Hitler à Vienne le 15 mars 1938 Staatsbibliothek, Berlin. Photo Hoffmann.— Hitler et Chamberlain en 1938. Arch. Ullstein. — Les troupes allemandes à Prague. B.N. Photo Rapho.
49 Le colonel de Gaulle, commandant la 4e division blindée, et le président Lebrun en 1939. Photo A.F.P. Doc. Hachette. — Le général Guderian. Photo Keystone. — Les panzerdivisions en mai 1940. Photo E.C.P.-Armées. Doc. Hachette
50 Attaque de stuka. Arch. Ullstein. — L'exode en juin 1940. Photo Prével.
51 L'avance des chars allemands. Photo de *Signal*. Snark International. — Conseil suprême de guerre à Paris : Churchill et Reynaud. Photo Keystone.

CHAPITRE III

52 Le général de Gaulle et le lieutenant de Courcel à Londres, le 18 juin 1940. Photo B.N.
54 Les généraux de Gaulle et Spears à Londres en août 1940. Photo Radio Times Hulton Picture Library, Londres.
59 Le roi George VI et le général de Gaulle passant en revue les F.F.L. Photo E.C.P.-Armées.
65 L'amiral Darlan et le général Giraud à Alger en décembre 1942. Photo E.C.P.-Armées.

CHAPITRE IV

68 Avec le général Leclerc sur le parvis de Notre-Dame, le 25 août 1944. Photo B.N.
71 Le général de Gaulle à Bayeux le 14 juin 1944. Photo Parimage.
73 Les chars de la 2e D.B. devant Notre-Dame le 25 août 1944. Photo Seeberger.
79 La bataille des Ardennes. Photo Robert Capa / Magnum.

SÉQUENCE II

84 Churchill et de Gaulle. Photo Belin. Doc. Hachette.
85 De Gaulle à la B.B.C. en juin 1940. Photo Associated Press.
86 Appel du 18 juin 1940. B.N. Photo Roger-Viollet. — De Gaulle à Londres pendant la guerre. Photo Keystone. — De Gaulle à Carlton Gardens en novembre 1940. Photo Rodger / Magnum.
87 De Gaulle et sa femme dans leur jardin à Ellsgate. Photo Keystone. — De Gaulle et sa femme à Ellsgate. Photo Keystone.
88 Les premiers Français à Londres. Photo A.F.P. — De Gaulle passant en revue les soldats de la France libre. Photo Associated Press.
89 Mers el-Kébir. La flotte anglaise bombarde les navires français le 3 juillet 1940. Photo Keystone. — Dakar. Le torpilleur *Hardi* de la flotte française en septembre 1940. Photo Keystone. — Le Comité national en octobre 1941 à Londres : Dejean, Diethelm, l'amiral Muselier, le général de Gaulle, le professeur Cassin, Pleven, Valin. Photo Radio Times Hulton Picture Library, Londres.
90 Conseil des ministres à Vichy en octobre 1940. Photo Keystone. — Montoire, le 24 octobre 1940 : Hitler et le maréchal Pétain. Photo Hachette. — Les panzers envahissent l'U.R.S.S. en juin 1941. Photo Staatsbibliothek, Berlin.

91 De Gaulle et Catroux passent les troupes en revue à Damas en juillet 1941. Photo Henri / Rapho. — Les légionnaires des F.F.L. à Bir-Hakeim en juin 1942. Imperial War Museum, Londres. Photo Snark International.
92 Le débarquement américain en Afrique du Nord en novembre 1942. Photo Usis. — Giraud, Roosevelt, de Gaulle et Churchill à la conférence d'Anfa en janvier 1943. Photo Roger-Viollet.
93 L'occupation de la zone sud par les troupes allemandes. Arch. Ullstein. — Le sabordage de la flotte française à Toulon le 27 novembre 1942. Photo Keystone. — De Gaulle à la tribune de l'Assemblée consultative d'Alger en novembre 1943. Photo Roger-Viollet.
94 Jean Moulin. Photo Keystone. — De Gaulle à la conférence de Brazzaville en janvier 1944. Arch. Doc. française.
95 Maquisards. Photo E.C.P.-Armées. — Les troupes françaises défilant dans Rome en juin 1944. Photo E.C.P.-Armées. Doc. Hachette.
96 Débarquement des troupes américaines en Normandie en juin 1944. Photo Usis. Doc. Hachette. — De Gaulle arrivant en Normandie le 14 juin 1944. Doc. Hachette.
97 De Gaulle avec Eisenhower en Normandie en 1944. Arch. Doc. française. — De Gaulle avec Montgomery en Normandie en 1944. Arch. Doc. française. — L'accueil des Normands à Isigny en 1944. Photo ministère de l'Information. Doc. Hachette.
98 L'insurrection à Paris (barricades près du Sénat) le 25 août 1944. Photo Seeberger. — Prisonniers allemands près de l'Opéra en août 1944. Photo Roger-Viollet. — Le général Leclerc à Montparnasse. Photo E.C.P.-Armées.
99 Le défilé triomphal sur les Champs-Élysées. Photo Doisneau / Rapho. — La foule attend le Général place de la Concorde. Photo Roger-Viollet.
100 Rouen dévasté. Coll. Sirot. — De Gaulle à son arrivée à Moscou est salué par Molotov. Photo Keystone.
101 La contre-offensive des Ardennes. Photo Usis. — De Lattre, de Gaulle et Churchill passent en revue les troupes de la 1re armée française au cours de leur avance en Allemagne. Photo Keystone. — Churchill, Roosevelt et Staline à Yalta en février 1945. Photo Usis.
102 Le général Stumpf, le maréchal Keitel et l'amiral Friedeburg signent la capitulation allemande à Berlin. Photo Keystone. — Le procès de Pétain : le Maréchal et Me Isorni. Photo A.F.P.
103 De Gaulle annonce la victoire à l'Assemblée consultative au palais du Luxembourg. Photo Gamma. — Le ministère de Gaulle. Photo Keystone.

CHAPITRE V

104 De Gaulle à Antibes en janvier 1946. Photo Camera-Press, Londres.
110 Les généraux de Gaulle et de Lattre à Strasbourg en 1947. Photo Keystone.
113 De Gaulle à un congrès du R.P.F. à Lille en 1949 avec Jacques Soustelle (prononçant un discours) et Jacques Baumel. Photo United Press.
116 A. Pinay, nouveau chef du gouvernement, quitte l'Élysée le 3 mars 1952. Photo Associated Press.

CHAPITRE VI

120 De Gaulle à l'Assemblée nationale le 1er juin 1958. Photo Garofalo / Paris-Match.
123 Après le bombardement de Sakhiet le 8 février 1958. Photo United Press.
125 R. Lacoste, ministre résident en Algérie. Photo Keystone.
130 L'arrivée de J. Soustelle à Alger le 17 mai 1958; à droite, le général Massu. Photo Associated Press.
133 Le général de Gaulle et le président Coty en 1958. Photo Gamma.
134 Hommes politiques et journalistes devant l'hôtel La Pérouse le 31 mai 1958. Photo Associated Press.

SÉQUENCE III

136 De Gaulle à Bayeux le 16 juin 1946. Photo Keystone.
137 De Gaulle à Bayeux. Photo Keystone.
138 De Gaulle se recueillant sur la tombe de Clemenceau en 1946. Photo A.F.P. — A Bruneval, le 30 mars 1947. Photo Keystone. — A Strasbourg, le 7 avril 1947. Photo Keystone.
139 De Gaulle lors de la conférence de presse à la maison de la Résistance en 1947. Photo A.F.P. — A Rennes le 27 juillet 1947. Photo Keystone. — Premier meeting de l'Union gaulliste au Vel' d'Hiv' le 9 octobre 1946. Photo Keystone.
140 Jacques Baumel. Photo United Press. — Christian Fouchet. Photo United Press. — André Malraux. Photo Izis. — Jacques Soustelle. Photo Oriol. — Affiche du R.P.F. Photo Doisneau / Rapho. — A Marseille, lors des premières assises nationales du R.P.F., le 17 avril 1948. Photo Keystone.
141 A Lille, lors des deuxièmes assises nationales du R.P.F., en février 1949. Photo Keystone. — Au bois de Boulogne, lors du meeting du 1er mai 1950. Photo Associated Press.
142 Antoine Pinay. Photo Keystone. — Le ministère Pinay (mars 1952). Au premier rang, MM. Letourneau, Pinay, Auriol, Queuille et Schuman. Photo Keystone.
143 De Gaulle dans son bureau de Colombey. Photo Mangeot / Paris-Match.
144 Une tranchée à Diên Biên Phu. Photo Oriol.
145 De Gaulle à l'Arc de triomphe le 9 mai 1954. Photo Keystone. — Mendès-France et Krishna Menon, délégué de Nehru, à la conférence de Genève en juillet 1954. Photo Oriol. — Le camp retranché de Diên Biên Phu. Photo Keystone.
146 Mendès-France, Fouchet et le maréchal Juin à Tunis le 1er août 1954. Photo Keystone. — La « semaine sanglante » au Maroc en août 1954. Photo United Press.
147 Manifestation à Alger lors de la visite de Guy Mollet, le 6 février 1956. Photo United Press. — Les chefs du F.L.N. détenus à Aunoy : Ait Ahmed, Ben Bella, Khider, Boudiaf et Bitat. Photo Keystone. — Sakhiet après le bombardement du 8 février 1958. Photo Keystone.
148 Pflimlin à la tribune de l'Assemblée le 13 mai 1958. Photo Keystone. — Lagaillarde et les manifestants algérois au monument aux morts le 13 mai 1958. Photo Gamma.
149 Delbecque lisant à la foule algéroise le communiqué de De Gaulle, le 15 mai 1958. Photo E.C.P.-Armées. — Salan lançant son appel à de Gaulle le 15 mai 1958 à Alger. Photo E.C.P.-Armées. — Manifestation à Alger le 16 mai 1958. Photo E.C.P.-Armées.
150 Manifestation à Alger le 16 mai 1958. Photo E.C.P.-Armées. — Le Comité de salut public acclamé à Ajaccio le 24 mai 1958. Photo E.C.P.-Armées.
151 De Gaulle lors de sa conférence de presse du 19 mai 1958. Photo Gamma. — André Le Troquer. Photo A.G.I.P. — Gaston Monnerville. Photo A.G.I.P.

CHAPITRE VII

152 De Gaulle en Algérie en juin 1958. Photo Darolle Gamma.
155 Le général de Gaulle devant Dakar en septembre 1940. Photo Imperial War Museum, Londres. Doc. Hachette.
161 Le Forum d'Alger pendant le discours de De Gaulle, le 4 juin 1958. Photo E.C.P.-Armées.
165 A Alger, le jour de l'indépendance, le 5 juillet 1962. Photo Riboud / Magnum.

CHAPITRE VIII

168 De Gaulle en 1944 devant l'Arc de triomphe. Photo A.F.P.
177 De Gaulle acclamé par les Parisiens en août 1944. Photo Capa / Magnum.

SÉQUENCE IV

184 De Gaulle à la télévision. Photo Dalmas.
185 Allocution de De Gaulle. Photo Riboud / Magnum.
186 De Gaulle et Pompidou en 1958. Photo Keystone. — De Gaulle à l'Assemblée nationale. Photo Garofalo / Paris-Match.
187 A Alger en juin 1958. Photo Zalewski / Rapho. — A Constantine en juin 1958. Photo E.C.P.-Armées. — A Bône en juin 1958. Photo E.C.P.-Armées.
188 L'accueil du Sénégal. Photo Parimage. — A Brazzaville en août 1958. Photo Vital / Paris-Match. — A Madagascar en août 1958. Photo Keystone. — De

Gaulle présidant le Conseil de la Communauté française le 3 février 1959. Photo Keystone.

189 De Gaulle, place de la République le 4 septembre 1958. Photo Keystone. — Manifestation antigaulliste en septembre 1958. Photo Erich Lessing / Magnum.

190 Le président de Gaulle et le président Coty le 8 janvier 1959. Photo Dalmas. — Le ministère Debré le 9 janvier 1959. Photo Keystone.

191 A Lille, en septembre 1958. Photo Keystone. — A Apt, en septembre 1963. Photo Keystone. — En Provence en août 1964 pour le 20e anniversaire du débarquement. Photo Keystone.

192 Fehrat Abbas. Photo Keystone. — Le général Massu. Photo Keystone. — Pierre Lagaillarde. Photo Dalmas. — Les miliciens des unités territoriales aux barricades de janvier 1960. Photo Dalmas.

193 De Gaulle en Algérie en décembre 1960. Photo Tikheminoff / Magnum. — Manifestants lors du passage de De Gaulle à Aïn Temouchent en décembre 1960. Photo Keystone. — La « tournée des popotes » en mars 1960. Photo Paris-Match. Doc. Hachette.

194 Affiche pour le référendum du 8 janvier 1961. Photo Dalmas. — Les négociateurs français à Évian en mai 1961. Photo Gamma. — Les généraux Jouhaud, Salan, Challe et Zeller pendant le putsch. Photo Dalmas. — Alger pendant le putsch. Photo Dalmas.

195 De Gaulle lançant son appel à la nation le 23 avril 1961. Photo Keystone. — La défense de Paris pendant le putsch. Photo Keystone. — Soldats du contingent écoutant à la radio l'appel de De Gaulle. Photo Keystone.

196 La délégation algérienne à Évian en mars 1962. Photo Associated Press. — En Algérie, le jour de l'indépendance. Photo Riboud / Magnum.

197 La voiture présidentielle criblée de balles après l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962. Photo Keystone. — L'exode des pieds-noirs vers la métropole. Photo Keystone.

198 Kennedy et de Gaulle à Paris en juin 1961. Photo E.C.P.-Armées. — Le chancelier Adenauer. Photo Parimage. — De Gaulle s'adressant aux ouvriers des usines Thyssen lors de sa visite en République fédérale le 7 septembre 1962. Photo Keystone.

199 De Gaulle, Macmillan et Pompidou à Rambouillet en décembre 1962. Photo Dalmas. — Jean Monnet. Photo Keystone. — De Gaulle aux obsèques de Kennedy en novembre 1963. Photo Garofalo / Paris-Match.

200 Affiche pour le référendum du 28 octobre 1962. Photo A.F.P. — Appel de De Gaulle en faveur du oui le 26 octobre 1962. Photo Zalewski / Rapho. — Gaston Monnerville. Photo Associated Press. — Pompidou présentant son gouvernement à de Gaulle le 18 août 1962. Photo Keystone.

201 Mitterrand, candidat de la gauche aux élections présidentielles de 1965. Photo Associated Press. — Lecanuet, candidat du centre aux élections présidentielles de 1965. Photo Keystone. — De Gaulle aux urnes en décembre 1965. Photo Dalmas. — Titres des journaux du 6 décembre 1965. Photo Associated Press.

202 De Gaulle avec le premier ambassadeur de la Chine populaire en juin 1964. Photo Keystone. — A Mexico le 18 mars 1964. Photo A.F.P. Doc. Hachette.

203 En Bolivie à l'automne 1964. Photo Associated Press. — Au Brésil, à l'automne 1964. Photo Associated Press. — Manifestants péronistes à Buenos Aires lors de la visite de De Gaulle à l'automne 1964. Photo Associated Press.

204 De Gaulle avec Brejnev et Kossyguine à Moscou en juin 1966. Photo Elliott Erwitt / Magnum. — L'accueil des ouvriers à Volgograd. Photo Elliott Erwitt / Magnum.

205 A Phnom-Penh le 1er septembre 1966. Photo Gamma. — Au Québec en juillet 1967. Photo Ménager / Paris-Match.

206 L'U.N.R. présente ses candidats le 29 janvier 1967. Photo A.G.I.P. — La F.G.D.S. présente ses candidats le 29 janvier 1967. Photo Associated Press. — De Gaulle pendant son allocution du 4 mars 1967. Photo Associated Press.

207 Pompidou interviewé après le premier tour le 5 mars 1967. Photo Caron / Gamma.

CHAPITRE IX

208 Conférence de presse du président de la République. Photo Depardon / Gamma.

219 De Gaulle et Macmillan à Rambouillet le 16 décembre 1962. Photo United Press.

CHAPITRE X

228 De Gaulle en mai 1968. Photo Depardon / Gamma.

233 Forces de l'ordre en action à Paris en mai 1968. Photo Bureau / Gamma.

237 La manifestation du 13 mai 1968. Photo Le Querrec / Viva.

242 De Gaulle le 2 février 1969 à Quimper. Photo Bureau / Gamma.

SÉQUENCE V

244 De Gaulle en mai 1968. Photo Caron / Gamma.

245 De Gaulle en 1969. Photo Herschritt / Parimage.

246 La faculté de Nanterre. Photo Garanger. — Nanterre après une « occupation ». Photo Apis.

247 Les « enragés » au Quartier latin. Photo Pavlovsky / Rapho. — Cohn-Bendit haranguant les étudiants. Photo Raimond-Dityvon / Viva.

248 La « nuit des barricades » le 10 mai 1968. Photo Bureau / Gamma. — Forces de l'ordre boulevard Saint-Michel. Photo Garanger. — La rue Gay-Lussac le matin du 11 mai. Photo Caron / Gamma.

249 L'Odéon occupé. Photo Frieman / Fotogram. — Un amphithéâtre de la Sorbonne pendant mai 1968. Photo Farkas / Fotogram.

250 La manifestation du 13 mai 1968. Photo Barbey / Magnum. — De Gaulle en Roumanie. Photo Caron / Gamma.

251 Georges Séguy. Photo Keystone. — Les usines Renault occupées. Photo Garanger. — Les négociations de Grenelle. Photo Lucchesi / Snark International.

252 La manifestation du 30 mai 1968. Photo Barbey / Magnum. — Le départ du 29 mai. Photo Bureau / Gamma. — L'appel du 30 mai. Photo Gamma. — Les chefs du gaullisme à l'Arc de triomphe le 30 mai. Photo Caron / Gamma.

253 Couve de Murville présentant son cabinet à de Gaulle le 13 juillet 1968. Photo Caron / Gamma. — Les décisions du 30 mai. Photo Caron / Gamma. — De Gaulle annonçant le référendum sur la réforme des régions le 2 février 1969 à Quimper. Photo Bureau / Gamma.

254 De Gaulle votant à Colombey pour le référendum du 27 avril 1969. Photo Depardon / Gamma. — La Boisserie, à Colombey-les-Deux-Églises. Photo Bonnotte / Gamma.

255 De Gaulle en Irlande en juin 1969. Photo Gamma. — Lettre manuscrite de De Gaulle sur l'organisation de ses obsèques. Photo Pagès / Paris-Match.

256 La foule à Colombey le jour des obsèques. Photo Garanger. — Le dernier hommage des saint-cyriens. Photo Asa-Press.

257 Le cortège funèbre entrant au cimetière de Colombey. Photo Gamma. — La famille du Général au cimetière le jour des obsèques. Photo Le Querrec / Viva. — Le cimetière de Colombey. Photo Marc Garanger.

258 La messe solennelle à Notre-Dame le 12 novembre 1970. Photo De Antrade / Magnum.

259 Le dernier hommage de Paris. Photo Peress / Magnum. — Les chefs d'État à Notre-Dame. Photo Riboud / Magnum.

CHAPITRE XI

260 Le Mémorial. Photo Goksin Sipahioglu.

269 De Gaulle dans la campagne à Colombey. Photo Gérard / Paris-Match.

270 Le Général dans le parc de la Boisserie. Photo Bureau / Gamma.

CHAPITRE XII

278 Le Général en 1954 à Colombey-les-Deux-Églises. Photo Mangeot / Paris-Match.

Table des matières

9 Chapitre I : Genèse d'un grand destin
par Roger Stéphane

17 Chapitre II : Repenser le métier des armes
par Louis Joxe

53 Chapitre III : La croix de Lorraine
par Jean Marin

69 Chapitre IV : Le libérateur de la patrie
par Henri Amouroux

105 Chapitre V : La traversée du désert
par Georgette Elgey

121 Chapitre VI : Mai 1958 et le retour au pouvoir
par Jean Ferniot

153 Chapitre VII : Le décolonisateur
par Jean Lacouture

169 Chapitre VIII : « Une certaine idée de la France »
par Edmond Pognon

209 Chapitre IX : La France gaullienne dans le monde
par Paul-Marie de La Gorce

229 Chapitre X : Mai 1968 et la fin du règne
par Pierre Viansson-Ponté

261 Chapitre XI : Vivre et mourir à Colombey
par Jean Mauriac

279 Chapitre XII : Charles de Gaulle écrivain
par Maurice Druon, de l'Académie française

Séquences illustrées

33 Séquence I : Un officier non conformiste
85 Séquence II : La France libre
137 Séquence III : Non au régime des partis
185 Séquence IV : « Un monarque républicain »
245 Séquence V : « Un personnage quelque peu fabuleux »

Cet ouvrage
a été élaboré par les services
de rédaction, d'illustration et de correction
des Éditions Réalités
Maquette : Pierre Chapelot

Achevé d'imprimer le 5 septembre 1973
sur les presses des imprimeries A. Humblot & C^ie^
sur papier vergé édition et couché chromo-mat
des papeteries Arjomari-Prioux
Photogravure offset couleur de Rito AG
Reliure S.R.I.D.

Dépôt légal n° 6273 - 4^e^ trimestre 1973
Éditeur n° 26.81.0232.01
Imprimeur n° 1145

26.0232.4
73-X